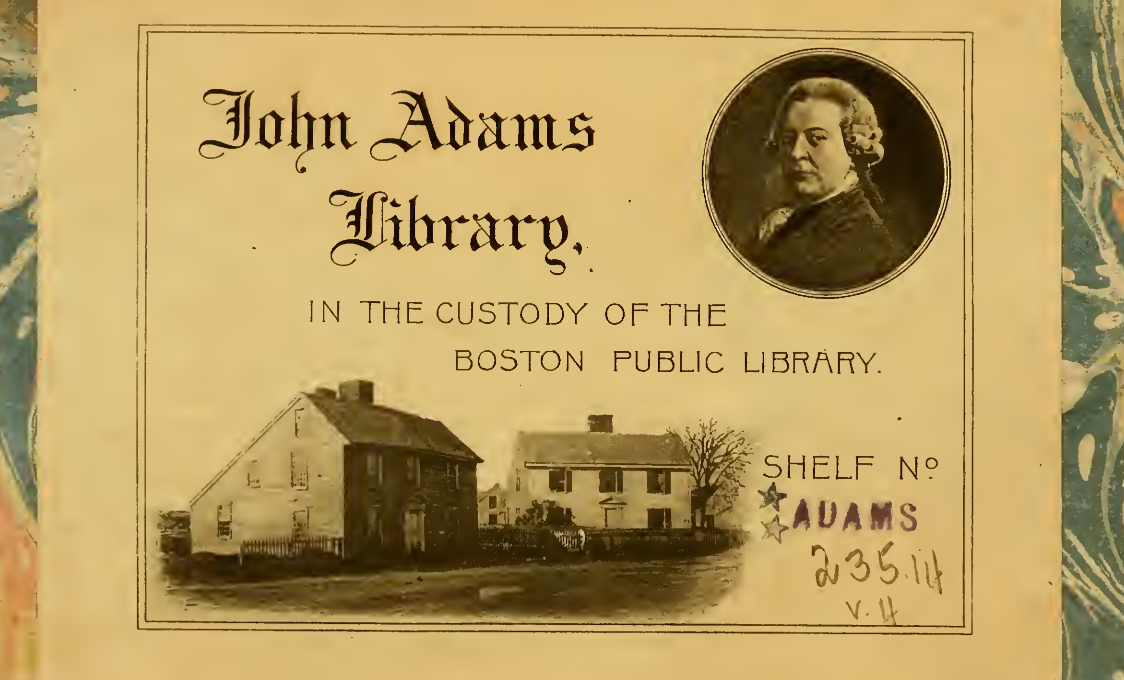



John Adams
Library,
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF No
★ADAMS
235.14
v.4



L'HISTOIRE

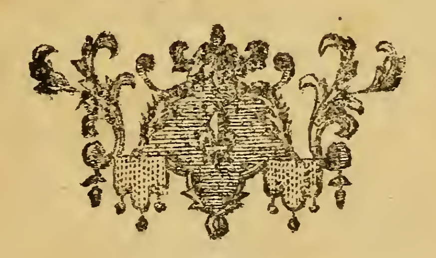
DE

L'AMÉRIQUE,

PAR M. ROBERTSON,
Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Ecosse.

TRADUITE DE L'ANGLOIS.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Libraire,
Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. LXXVIII.



L'HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.



LIVRE SEPTIEME.

LA conquête du Mexique & du Pérou étant l'événement le plus éclatant & le plus intéressant de l'histoire de l'Amérique, un tableau des institutions politiques & des mœurs nationales de ces deux grands empires présente aux yeux d'un observateur intelligent l'espece humaine dans une époque singuliere de ses progrès (1).

(1) Voyez la NOTE XLVIII.

Le Mexique & le Pérou plus policés que les autres parties de l'Amérique.

Lorſqu'on compare le Mexique & le Pérou avec les autres parties de l'Amérique, on peut regarder ces deux empires comme des états civiliſés. Au lieu de petites tribus indépendantes & continuellement en guerre, n'ayant qu'une ſubſiſtance précaire au milieu des bois & des marais, étrangeres aux arts & à toute induſtrie, ne connoiſſant aucune ſubordination ni preſqu'aucune forme du gouvernement régulier, nous trouvons au Mexique & au Pérou des nations nombreuſes, ſoumiſes à un ſeul ſouverain & raſſemblées dans des villes, une légiſlation occupée de la ſubſiſtance & de la ſûreté des citoyens, l'empire des loix reconnu, une religion établie, pluſieurs des arts néceſſaires à la vie portés juſqu'à un certain point de perfection, & ceux qui ſervent à l'embellir commençant à ſe montrer.

Nations du nouveau continent inférieures à celles de l'ancien.

Mais ſi l'on compare les Américains avec les nations de l'ancien continent, on ne peut plus les placer

parmi les peuples vraiment civilisés; on les trouve comme les tribus sauvages qui les environnent, ignorant entierement l'usage des métaux & n'ayant point étendu le domaine de l'homme sur les animaux. Les seuls animaux que les Mexicains connussent l'art d'apprivoiser & de nourrir étoient les poules d'indes, les canards, des lapins, & une espece de petits chiens (1). A la vérité, ces foibles essais de leur industrie avoient rendu leur subsistance un peu plus abondante & plus sûre que celle de l'homme qui n'a de ressource pour se nourrir que la chasse; mais ils n'avoient pas tenté de se soumettre des animaux plus forts, ni de s'en faire aider dans leurs travaux. Parmi les petites especes, les Péruviens n'avoient rendu domestique que le canard; mais ils avoient apprivoisé le lama, animal particulier à leur pays, ressemblant pour la forme à un chameau

(1) Herrera, *Decad.* 2, *lib. VII, c.* 12.

& pour la taille un peu au-dessus du mouton. Sous la protection de l'homme cette espece s'étoit fort multipliée ; sa laine habilloit les Péruviens ; sa chair les nourrissoit. Cet animal étoit même employé comme bête de charge & portoit un fardeau modique avec beaucoup de patience & de docilité (1). Il ne servoit pas de bête de trait, & comme on ne l'élevoit que dans les montagnes on n'en tiroit pas de grands secours, si l'on en juge par différentes circonstances que rapportent les premiers historiens du Pérou.

Dans l'histoire des progrès des nations vers la civilisation, on a toujours regardé l'invention des métaux utiles & l'établissement de l'empire de l'homme sur les animaux comme des pas de la plus grande importance. Dans notre continent la société a été encore long-

(1) Vega, *p.* 1, *lib. VIII*, *c.* 16. Zarate, *lib. I*, *c.* 14.

tems barbare après ces deux découvertes. L'homme après avoir acquis cet empire ſur la nature a vu s'écouler encore beaucoup de ſiecles avant que ſon induſtrie fût aſſez perfectionnée pour rendre ſa ſubſiſtance aſſurée, avant que les arts qui fourniſſent à ſes beſoins & à ſes commodités fuſſent inventés & qu'on eût aucune idée des diverſes inſtitutions néceſſaires pour conſerver l'ordre dans la ſociété. Les Mexicains & les Péruviens privés de la connoiſſance des métaux les plus utiles & du ſecours des animaux domeſtiques étoient donc arrêtés par des obſtacles puiſſans, & quoiqu'au moment de la découverte de l'Amérique ils fuſſent arrivés au plus haut point de leur progrès, ils paroiſſent encore à cette époque dans l'enfance de la vie civiliſée.

Coup-d'œil ſur les inſtitutions & les mœurs des Mexicains & des Péruviens.

Après cette obſervation générale ſur la circonſtance la plus ſinguliere qui diſtingue les deux grandes nations de l'Amérique, je vais tâcher de préſenter la conſtitution & la

police intérieure de l'un & de l'autre ſous un point de vue d'après lequel on pourra déterminer leur rang dans l'échelle politique & leur véritable place entre les peuplades groſſieres & barbares du nouveau monde & les nations civiliſées de de l'ancien ; c'eſt-à-dire eſtimer de combien ils ſont au-deſſus de celles-là & au-deſſous de celles-ci.

L'ancien empire du Mexique mal connu.

De ces deux empires, le Mexique a été le premier ſoumis à la couronne d'Eſpagne, mais nous n'en connoiſſons pas mieux pour cela les coutumes & les loix. Ce que j'ai dit ailleurs de l'inexactitude des relations qui pouvoient nous donner quelque connoiſſance de l'état & des mœurs des tribus ſauvages de l'Amérique peut être appliqué à l'empire du Mexique. Cortès & les aventuriers qui l'accompagnerent n'avoient ni le tems, ni les lumieres néceſſaires pour enrichir l'hiſtoire civile & naturelle de nouvelles obſervations. Ils n'avoient qu'un ſeul but dans leurs ex-

péditions & paroissent à peine avoir porté les yeux sur d'autres objets. Si dans quelques courts intervalles de tranquillité, lorsque la guerre cessoit & que l'ardeur du pillage se ralentissoit, les institutions & les mœurs du peuple conquis attiroient leur attention, des soldats ignorans devoient mettre dans leurs recherches sur ces objets intéressans peu d'ordre & de sagacité ; aussi le tableau qu'ils nous ont tracé de la police & des loix du Mexique est superficiel & confus. Ce sont certains traits qui leur échappent sans dessein, plutôt que leurs observations directes, ou les conséquences qu'ils tirent eux-mêmes des faits, qui peuvent nous donner quelqu'idée du génie & des mœurs des Mexicains. L'obscurité dans laquelle l'ignorance des conquérans du Mexique a laissé les annales de ce pays s'est encore augmentée par la superstition de leurs successeurs. Comme la mémoire des événemens passés étoit conservée parmi les Mexicains par

des figures peintes sur des peaux ; sur des toiles de coton, sur des écorces d'arbres, les premiers missionnaires incapables d'entendre la signification de ces figures & frappés de leur bizarrerie, les regarderent comme des monumens d'idolâtrie qu'il falloit détruire pour faciliter la conversion des Indiens. Pour obéir à une ordonnance de Jean de Zummaraga, moine Franciscain, premier évêque de Mexico, toutes ces peintures furent rassemblées & livrées aux flammes. Ce zele fanatique des premiers moines qui s'établirent dans la nouvelle Espagne, & dont les Espagnols eux-mêmes déplorerent bientôt les effets, détruisit entierement ces monumens qui pouvoient conserver quelque trace des anciens événemens & de l'ancien état de l'empire ; & il n'en est resté que ce qu'en a pu conserver la tradition, si l'on en excepte quelques-unes de ces peintures qui échapperent aux

recherches barbares de Zummaraga (1). L'expérience de toutes les nations prouve que la mémoire des événemens passés ne peut se conserver un peu long-tems ni se transmettre avec quelque fidélité par la tradition. Les peintures Mexicaines, qui sont aujourd'hui les seules annales de l'empire, sont en petit nombre & d'une signification très-obscure. D'après ces circonstances on conçoit combien sont incomplettes les notions que nous pouvons recuillir de la petite quantité de matériaux dispersés dans les ouvrages des historiens Espagnols.

Origine de l'empire du Mexique.

Les Mexicains eux-mêmes reconnoissoient que leur empire n'étoit pas ancien. Leur pays étoit, disoient-ils, originairement possédé plutôt que peuplé par de petites tribus indépendantes, dont les mœurs ressembloient à celles

(1) Acosta, *lib. VI*, *c.* 7. Torquema *proem. lib. II*, *lib. III*, *c.* 6, *lib. XIV*, *c.* 6.

que nous avons obſervées chez les peuples les plus ſauvages. Mais vers le commencement du dixieme ſiecle de l'ere chrétienne, pluſieurs tribus vinrent ſucceſſivement de régions inconnues ſituées au nord & au nord-oueſt & s'établirent dans différentes provinces du pays d'*Anabac*, ancien nom de la nouvelle Eſpagne. Ces peuplades nouvelles, moins barbares que les habitans du pays, commencerent à leur donner quelque goût pour la vie civile. Vers le commencement du treizieme ſiecle, les Mexicains, nation plus formée qu'aucune de celles qui l'avoient précédée, s'avancerent des bords du golfe de la Californie & prirent poſſeſſion des plaines voiſines du grand lac, à peu près au centre du pays d'Anabac. Après y avoir réſidé environ cinquante ans, ils y fonderent une ville depuis connue ſous le nom de Mexico, qui devint bientôt la plus conſidérable du nouveau monde. Cette nation depuis ſon établiſſement dans ſes

nouvelles possessions demeura comme les autres tribus de l'Amérique sans rois, gouvernée dans la paix & conduite pendant la guerre par ceux que leur sagesse & leur valeur faisoient préférer. Mais bientôt, comme il est arrivé par-tout où le pouvoir & le territoire se sont étendus, la suprême autorité tomba entre les mains d'une seule personne, & lorsque les Espagnols entrerent dans le pays sous la conduite de Cortès, Montézume étoit le neuvieme monarque regnant, non par succession mais par élection.

Selon cette tradition conservée parmi les Mexicains, l'origine de leur empire est très-récente. Ils ne comptent pas plus de trois cents ans depuis la premiere migration de leurs ancêtres; & depuis l'établissement du gouvernement monarchique, environ cent trente ans selon quelques-uns (1), & cent

Très-récente.

(1) Acosta, *histoire*, *lib. VII*, *c.* 8, &c.

quatre vingt dix-ſept ſelon d'autres (1). Si d'un côté nous ſuppoſons l'empire du Mexique plus ancien, & établi depuis aſſez de tems pour que nous puiſſions admettre le degré de civiliſation que lui attribuent les hiſtoriens Eſpagnols, il eſt difficile de concevoir comment un peuple qui poſſédoit l'art de conſerver par des peintures le ſouvenir des événemens paſſés, & qui conſidéroit comme une partie eſſentielle de l'éducation des enfans le ſoin de leur apprendre les chanſons hiſtoriques qui célébroient les exploits de leurs ancêtres (2), a laiſſé s'affoiblir ainſi & ſe perdre preſqu'entierement la mémoire des anciens événemens de ſon hiſtoire. D'un autre côté ſi nous nous en tenons à l'opinion de la nation elle-même ſur la nouveauté de ſon origine, il n'eſt pas plus aiſé de comprendre les pro-

(1) Purchas *Pilgrim* III, *p.* 1068, *&c.*

(2) Herrera, *decad.* 3, *lib. II, c.* 18.

grès qu'elle avoit faits vers la civilisation, ni l'étendue de sa domination au tems de l'invasion des Espagnols. L'enfance des nations est si longue, lors même que toutes les circonstances sont favorables, il leur faut tant de tems pour acquérir quelque force & se donner une forme de gouvernement, que d'après la nouveauté de l'origine de l'empire des Mexicains, on ne peut s'empêcher de soupçonner fortement une grande exagération dans les descriptions avantageuses qu'on nous a données de leur gouvernement & de leurs mœurs.

Faits qui prouvent les progrès des Mexicains vers la civilisation.

Mais ce n'est pas d'après la théorie ou de simples conjectures qu'un historien peut déterminer l'état politique & le caractere d'une nation. Il ne peut fonder que sur des faits les jugemens qu'il se hasarde à prononcer. En recueillant ceux qui peuvent nous guider dans cette recherche, on en trouve qui semblent indiquer chez les Mexicains de grands progrès de civilisation,

tandis que d'autres pourroient nous les faire regarder comme n'étant pas fort différens des tribus sauvages dont ils étoient environnés. Nous mettrons les uns & les autres sous les yeux de nos lecteurs, afin qu'en les comparant ils puissent former eux-mêmes leur opinion.

Droit de propriété établi chez les Mexicains.

Le droit de la propriété étoit parfaitement connu & établi dans toute son étendue chez les Mexicains. Nous avons vu que chez plusieurs tribus sauvages cette notion d'un droit exclusif à la possession d'un objet étoit presqu'inconnue & que dans toutes elle étoit très-bornée & très-confuse. Mais au Mexique où l'agriculture & l'industrie avoient fait quelques progrès, la distinction de la propriété fonciere & usufruitiere, territoriale & mobiliaire étoit établie. Ces diverses especes de propriétés pouvoient se transporter par l'échange ou la vente, & se transmettre par voie de succession. Tout homme libre avoit une propriété en terre. Les terres

étoient cependant possédées à différens titres. La possession étoit quelquefois pleine & entiere & pouvoit se transmettre à des héritiers. Quelquefois elle étoit attachée à quelqu'office ou dignité & se perdoit avec l'office. Ces deux sortes de possessions étoient regardées comme les plus nobles & étoient particulieres aux citoyens des plus hautes classes. Le gros de la nation possédoit les terres d'une maniere très-différente. A chaque district étoit attribuée une certaine quantité de terres proportionnée au nombre de familles qui le formoit. Ces terres étoient cultivées par le travail de toute la communauté. Leur produit se portoit dans un magasin commun, & se partageoit entre les familles selon leurs besoins respectifs. Aucun membre de cette espece de communauté appellée *Calpullée*, mot Indien synonime d'*association*, ne pouvoit aliéner sa portion dont la propriété demeuroit indivisiblement attachée

à l'entretien de la famille (1). Cette diſtribution du territoire intéreſſoit chaque individu au bien général & lioit ſon bonheur avec la tranquillité publique.

Nombre & grandeur de leurs villes.

Une des circonſtances les plus frappantes qui diſtingue les Mexicains des autres nations de l'Amérique c'eſt le nombre & la grandeur de leurs villes. Tant que la ſociété demeure dans l'état de barbarie, les beſoins des hommes ſont en petit nombre & ils ſe paſſent facilement les uns des autres. Alors les motifs qui les portent à ſe rapprocher ſont extrêmement foibles. Leur induſtrie eſt en même-tems ſi imparfaite qu'elle ne peut aſſurer la ſubſiſtance de beaucoup de familles ſur un même terrain. Ils vivent diſperſés autant par choix que par néceſſité ou tout au plus ils s'aſſemblent dans de petits hameaux ſur les

(1) Herrera, *dec.* 3, *lib. IV*, *c.* 15. Torquemada *Mond. Ind. lib. XIV*, *c.* 7. Corita, *manuſcrit.*

bords des rivieres qui leur fournissent une partie de leur nourriture, ou sur des terres que la nature à laissées ouvertes ou qu'ils ont débarrassées des productions sauvages par leurs propres travaux. A leur entrée dans le Mexique, les Espagnols qui n'avoient vu jusques-là en Amérique que des peuplades sauvages furent extrêmement étonnés d'y trouver les habitans rassemblés dans des villes d'une aussi grande étendue que beaucoup de villes d'Europe. Dans la premiere chaleur de leur admiration, ils comparerent Zempoalla, ville du second ou du troisieme ordre, aux plus grandes villes d'Espagne. Lorsqu'ils eurent vu successivement Tlascala, Cholula, Tacuba, Tezeuco & enfin Mexico même, leur étonnement augmenta si fort qu'ils se laisserent aller à l'exagération, même après avoir eu le loisir de faire des observations plus suivies & sans intérêt de tromper. Leurs estimations sur la population des

villes fussent très-peu exactes & leurs calculs communément très-enflés. Il ne faut donc pas s'étonner que Cortès & ses compagnons, peu accoutumés à cette sorte de calculs & fortement tentés d'exagérer pour exalter le mérite de leurs découvertes & de leurs conquêtes, se soientlaissés allerà une erreur si commune & à des descriptions si éloignées de la vérité. Cette considération doit faire rabattre beaucoup du nombre d'habitans qu'ils donnent aux villes du Mexique ; mais il reste toujours constant qu'on y en trouva d'assez considérables pour ne pouvoir appartenir qu'à une nation déjà fort avancée dans la civilisation (1).

Séparation des professions.

La séparation des professions diverses parmi les Mexicains est encore une marque de leurs progrès qui n'est pas équivoque. Dans les premiers tems de la formation de la société les arts sont en si petit nom-

(1) Voyez la NOTE XLIX.

bre & si simples que tout homme est en état de les exercer assez bien pour satisfaire des besoins & des desirs aussi bornés que les siens. Le sauvage peut faire son arc, aiguiser ses fleches, élever sa hutte & creuser son canot sans le secours de personne. Les besoins des hommes croissent avec le tems & leur adresse se perfectionne avant que les productions de l'art soient assez compliquées dans leur fabrication pour qu'il faille une éducation particuliere à chaque espece d'ouvrier. A mesure que le travail devient plus parfait, la distinction des professions s'étend & chacune se subdivise davantage. Chez les Mexicains cette séparation des arts étoit portée fort loin. Les métiers de maçon, de tisserand, d'orfévre, de peintre & plusieurs autres étoient exercés par des ouvriers différens. Chacun avoit son apprentissage. L'ouvrier se bornoit à un seul genre de travail & par la patience & l'assiduité particulieres aux Américains l'ouvrage

étoit porté à un degré de perfection fort au-delà de celui qu'on pouvoit naturellement attendre des outils groſſiers qu'ils employoient. Les ouvrages étoient mis dans le commerce & portés à des marchés qui ſe tenoient régulierement dans les villes; les citoyens ſatisfaiſoient leurs beſoins mutuels (1) avec la facilité & la régularité qu'on ne voit que dans les ſociétés civiliſées.

Diſtinction des rangs.

La diſtinction des rangs établie au Mexique eſt une autre circonſtance qui mérite notre attention. En faiſant le tableau des tribus ſauvages de l'Amérique, nous avons obſervé que dans l'enfance de la vie civile, l'homme a le ſentiment de l'égalité & ne ſe ſoumet que difficilement à aucune eſpece d'autorité. Pendant la paix les ſauvages connoiſſent à peine un chef, & l'auorité de celui qui les conduit à la

(1) Cortès, *Relat. ap.* Ramus III, 239, *&c.* Gom. *Cron. c.* 79. Torquem. *lib. XIII*, *c.* 34. Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, *c.* 15, *&c.*

guerre eſt extrêmement limitée. Comme l'idée de la propriété leur eſt étrangere, ils ne connoiſſent point la différence des conditions qui en réſulte. Il n'y a point chez eux de prééminence donnée par la naiſſance & les dignités; on ne peut l'acquérir que par les qualités perſonnelles. La forme de la ſociété parmi les Mexicains étoit fort différente. La plus grande partie de la nation vivoit dans un état très-abject. La condition des *Mayeques*, qui formoient une portion conſidérable du peuple, étoit très-approchante de celle des payſans Serfs des tems féodaux qui, ſous diverſes dénominations, étoient regardés comme des inſtrumens de la culture attachés au ſol. Ils ne pouvoient changer de réſidence ſans la permiſſion de leur ſeigneur. Ils paſſoient avec la propriété des terres ſur leſquelles ils ſe trouvoient, d'un poſſeſſeur à un autre, & étoient obligés à cultiver & à exécuter différens

genres de travaux ſerviles (1). D'autres habitans du pays étoient réduits à l'état encore plus humiliant de la ſervitude domeſtique & expoſés à toutes les rigueurs qui accompagnent cette miſérable condition. Ils étoient ſi avilis, & leur vie étoit ſi peu eſtimée qu'on pouvoit les tuer ſans encourir aucune eſpece de peine (2). Parmi le peuple, ceux mêmes qui étoient regardés comme libres étoient traités par les Seigneurs comme des êtres d'une eſpece inférieure. Les nobles, poſſeſſeurs d'amples territoires, étoient diviſés en différentes claſſes dont chacune étoit décorée de titres d'honneur particuliers. Quelques-uns de ces titres paſſoient du pere au fils comme les terres. D'autres étoient attachés à de certaines fonctions ou offices, ou conférés à vie comme des marques de diſ-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 17. Corita, *manuſcrit.*

(2) Herrera, *dec.* 3, *lib. IV*, *c.* 7.

tinction personnelle (1). Le monarque élevé au-dessus de tous, étoit revêtu de la suprême dignité & d'un pouvoir très-étendu. Ainsi la distinction des rangs y étoit parfaitement établie, & par une gradation réguliere depuis le premier jusqu'au dernier des citoyens. Chacun connoissoit ses droits & ses devoirs. Le peuple, à qui il n'étoit pas permis de porter les mêmes vêtemens que ceux des nobles ni d'habiter des maisons semblables aux leurs, ne les approchoit qu'avec les marques du plus grand respect. En présence de leur souverain ils se tenoient les yeux baissés vers la terre & n'osoient le regarder en face (2). Lorsque les nobles eux-mêmes étoient admis à son audience, ils ne s'y présentoient que pieds nuds avec des habillemens simples & lui rendoient comme ses esclaves des hom-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib.* I, *c.* 15. Corita, *manuscrit.*

(2) Herrera, *decad.* 3, *lib.* II, *c.* 14.

mages qui alloient jusqu'à l'adoration. Ce respect, dû par les inférieurs à leurs supérieurs, étoit reglé avec un cérémonial si exact qu'il avoit influé jusques sur le génie de la langue & s'étoit pour ainsi dire incorporé avec elle. La langue du Mexique étoit abondante en expressions de respect & de politesse. Les tournures & les mots dont les hommes d'un rang inférieur se servoient entr'eux auroient été des insultes dans la bouche d'un homme du peuple s'adressant à une personne d'un rang supérieur (1). C'est seulement dans les sociétés auxquelles le tems & les institutions d'un gouvernement régulier ont donné leur forme, qu'on peut trouver les hommes distribués ainsi en diverses classes & qu'on peut mettre tant d'attention à conserver à chacune ses droits respectifs.

Constitution politique.

L'esprit des Mexicains ainsi accoutumé & plié à la subordination

(1) Voyez la NOTE L.

étoit

étoit très-bien préparé à recevoir le gouvernement monarchique, mais les descriptions de leurs institutions politiques & de leurs loix, transmises par les Espagnols qui ont détruit les unes & les autres, sont si inexactes & si remplies de contradictions qu'il est difficile d'en donner aucune idée précise. Quelques-uns nous représentent les souverains du Mexique comme absolus & décidant à leur gré de toutes les affaires publiques. Nous découvrons pourtant dans certains faits des traces de coutumes & de loix faites pour circonscrire le pouvoir de la couronne; & des droits, des privileges de la noblesse qui paroissent des barrieres contre les usurpations du monarque. Ces contradictions apparentes ont été l'effet du peu d'attention que les Mexicains ont apporté aux innovations faites par Montézume dans le gouvernement. Son ambition avoit détruit l'ancienne constitution & introduit à sa place le despotisme pur. Il avoit mépri-

leurs loix, violé leurs privileges & réduit tous ses sujets à la condition d'esclaves (1). Plusieurs des chefs ou nobles du premier rang s'étoient soumis au joug avec une grande répugnance. Dans l'espoir de le secouer & de recouvrer leurs premiers droits, ils avoient recherché la protection de Cortès & s'étoient réunis à un ennemi étranger contre un oppresseur domestique (2). Ce n'est donc pas sous le regne de Montézume, mais sous ceux de ses prédécesseurs que nous pouvons reconnoître la forme originaire & l'esprit du gouvernement du Mexique, qui paroissent avoir subsisté sans beaucoup d'altération depuis la fondation de l'empire jusqu'à l'élection de Montézume. Le corps de citoyens, que nous pouvons appeller les nobles, formoit le premier ordre de l'état. Il y avoit dif-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 14. Torquem. *lib. II*, *c.* 69.

(2) Herrera, *decad.* 2, *lib. V*, *c.* 10. Torquem., *lib. VI*, *c.* 49.

férentes classes parmi eux, comme nous l'avons déjà observé, & ils acquéroient les dignités & les transmettoient de diverses manieres. Ils étoient en grand nombre. Selon un auteur soigneux de bien constater ce qu'il avance, il y avoit dans l'empire du Mexique trente nobles du premier rang, dont chacun avoit dans son territoire & sous sa dépendance environ cent mille citoyens, parmi lesquels on comptoit trois cents nobles d'une classe inférieure qui lui étoient subordonnés (1). Le territoire dépendant des chefs de Tezeuco & de Tacuba n'étoit gueres moins étendu que celui qui formoit le district du monarque (2). Chacun de ces chefs possédoit dans son district une jurisdiction territoriale complette, & levoit des taxes sur ses vassaux; mais tous suivoient l'étendard du monarque à la guerre, y condui-

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, *c.* 12.

(2) Torquemada, *lib. II*, *c.* 57. Corita, *manuscrit*.

ſoient un nombre d'hommes proportionné à l'étendue de leur domaine & pluſieurs d'entre eux payoient tribut au roi comme à leur ſeigneur ſuzerain.

Dans cette eſquiſſe de la conſtitution du Mexique, on trouve les principaux traits du gouvernement féodal dans ſa forme la plus rigide. On y reconnoît ſes trois caracteres diſtinctifs, une nobleſſe jouiſſant d'une autorité preſqu'indépendante, le peuple abaiſſé à la plus abjecte ſoumiſſion & un ſouverain chargé du pouvoir exécutif. L'eſprit & les principes de cette eſpece de gouvernement ſemblent avoir produit dans le nouveau monde les mêmes effets que dans l'ancien. L'autorité du ſouverain y étoit extrêmement limitée. Tout le pouvoir réel demeuroit entre les mains des ſeigneurs qui n'en laiſſoient au roi que l'ombre. Jaloux à l'excès de leurs droits, ils les défendoient avec la plus grande vigilance contre les entrepriſes du monarque. C'é-

toit une loi fondamentale du royaume que le roi ne pût décider sur aucune affaire importante & générale sans l'approbation d'un conseil composé de la premiere noblesse (1). Il ne pouvoit ni déclarer la guerre ni disposer à son gré d'une partie très-considérable du revenu public, dont la destination étoit réglée & qui ne pouvoit être divertie par le roi seul à aucun autre usage (2). Pour assurer l'observation des privileges de la nation & des leurs, les nobles ne souffrirent point que la couronne se transmît par succession ; elle étoit élective. Le droit d'élection semble avoir été d'abord entre les mains du corps entier de la noblesse ; mais il avoit passé ensuite à six électeurs, parmi lesquels étoient toujours les seigneurs de Tezeuco & de Tacuba. Par respect pour les monarques, le choix tomboit communément sur

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib.* II, *c.* 19. *Idem*, *decad.* 3, *lib.* IV, *c.* 16.

(2) *Ibid. c.* 17.

quelque membre de leur famille; mais comme une nation engagée dans des guerres continuelles avoit un grand besoin d'un souverain actif & valeureux, on avoit plus d'égard dans le choix au mérite & à la maturité de l'âge qu'à l'ordre de la naissance, & on préféroit souvent des collatéraux à des parens plus proches du monarque décédé (1). C'est à cet usage que les Mexicains devoient cette succession de princes habiles & guerriers qui avoient élevé leur empire en si peu de tems à ce haut point de puissance où le trouva Cortès en débarquant dans la nouvelle Espagne.

Pouvoir des monarques & splendeur de leur cour.

Tant que l'autorité des monarques demeura limitée, il est probable qu'elle fut exercée sans beaucoup d'ostentation; mais lorsqu'elle s'étendit, ils augmenterent aussi la magnificence du trône. C'est dans ce dernier état que la cour du Me-

(1) Acosta, *lib. VI*, *cap.* 24. Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 13. Corita, *manuscrit.*

xique ſe montra aux yeux des Eſpagnols, qui en furent frappés & qui nous en décrivent la pompe fort au long & avec les expreſſions de la plus grande admiration. La nombreuſe ſuite de Montézume, l'ordre, le ſilence, le reſpect avec leſquels il étoit ſervi, la vaſte étendue de ſon palais, les logemens de ſes différens officiers, le faſte avec lequel il déployoit ſa grandeur toutes les fois qu'il daignoit ſe laiſſer voir à ſes ſujets, tenoient plus de la magnificence des anciens monarques d'Aſie que de la ſimplicité des états naiſſans du nouveau monde.

Ordre établi dans le gouvernement.

Mais ce n'étoit pas ſeulement par cette pompe extérieure que les ſouverains du Mexique déployoient leur pouvoir. Ils le manifeſtoient d'une maniere plus bienfaiſante par l'ordre & la régularité avec laquelle ils adminiſtroient la police intérieure de leurs états. Le roi avoit ſur ſes vaſſaux immédiats une juriſdiction entiere, tant civile que

criminelle. Chaque département avoit ses juges, & si nous pouvons compter sur ce que les écrivains Espagnols nous disent des principes & des loix sur lesquels ils fondoient leurs décisions dans ces deux genres d'affaires, la justice étoit administrée au Mexique avec autant d'ordre & d'équité qu'on en peut trouver dans les sociétés entiérement civilisées.

Dépense publique.

Les moyens de fournir à la dépense publique étoient aussi fort bien entendus. C'étoient des taxes sur la terre, sur les richesses de l'industrie, & sur les marchandises de tous les genres mises en vente dans les marchés publics. Ces droits, quoique considérables, n'étoient ni arbitraires ni inégaux; ils étoient fixés d'après des regles établies, & chacun connoissoit la proportion des charges publiques qu'il avoit à supporter. Comme l'usage de la monnoie étoit inconnu au Mexique, tous les impôts se payoient en nature, & on portoit dans les ma-

gaſins publics, non-ſeulement toutes les productions naturelles des diverſes provinces de l'empire, mais tous les ouvrages de l'induſtrie & des arts. De ces magaſins l'empereur tiroit de quoi pourvoir ſa nombreuſe ſuite pendant la paix & ſes armées pendant la guerre, de nourriture, d'habits, d'armes, &c. Le petit peuple qui ne poſſédoit point de terre & qui ne faiſoit point de commerce, payoit ſa part des impôts en travaux de différens genres; & c'étoit par ce travail que les terres de la couronne étoient cultivées, les ouvrages publics exécutés & les diverſes maiſons de l'empereur conſtruites & entretenues (1).

Police.

Les progrès des Mexicains dans la civiliſation ſe montrent non-ſeulement dans tous les points eſſentiels à toute ſociété bien ordonnée,

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VII*, *c.* 13, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 16, 17. Voyez la NOTE LI.

ſé mais encore dans divers objets de police intérieure qu'on peut regarder comme d'une moindre importance. L'établiſſement de couriers publics poſtés de diſtance en diſtance pour faire paſſer les nouvelles d'une partie de l'empire à l'autre, étoit une invention ingénieuſe de police que ne connoiſſoit à cette époque aucun état de l'Europe. La ſituation de la capitale ſur un lac, avec des digues & des chauſſées fort longues qui ſervoient d'avenues à ſes différens quartiers, avoit demandé une adreſſe & un travail qu'on ne pouvoit trouver que chez un peuple civiliſé. On peut faire la même réflexion ſur la ſtructure des aqueducs, par leſquels ils avoient amené un cours d'eau douce d'une diſtance fort conſidérable le long des chauſſées (1). Un certain nombre d'hommes employés régulierement à nettoyer les rues, à les éclairer par des feux

(1) Voyez la NOTE LII.

allumés en différentes places & à y faire la garde pendant la nuit (1), montrent encore un degré d'attention sur la tranquillité publique que les nations polies n'ont acquis que fort tard.

Arts.

Mais la marque la moins équivoque des progrès des Mexicains est le degré auquel ils avoient porté les arts. Cortès & les premiers historiens Espagnols en parlent avec étonnement & prétendent que les artistes les plus célebres de l'Europe n'auroient pu surpasser les Mexicains pour la délicatesse & la propreté du travail. Ils représentoient, dit-on, les hommes, les animaux & d'autres objets par le moyen de plumes diversement colorées & nuancées, de sorte qu'on voyoit dans leurs tableaux tous les effets de la lumiere & de l'ombre & la nature imitée avec autant d'agrément que de vérité. On dit aussi

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib.* *VIII*, *c.* 4, Torribio, *manuscrit.*

que leurs ouvrages d'or & d'argent n'étoient pas moins curieux. Il faut cependant remarquer qu'en cherchant à se former des idées de l'état des arts chez une nation grossiere, on est fort sujet à se tromper. Nous voyons les ouvrages des arts chez un peuple qui est à peu près à notre niveau avec un œil critique & quelquefois jaloux, au lieu que ceux d'une nation nouvelle & grossiere nous étonnent quand nous comparons la force des obstacles qu'elles ont eus à surmonter avec la foiblesse de leurs moyens, & dans la chaleur de notre admiration nous sommes disposés à nous les représenter comme plus parfaits qu'ils ne le sont réellement. C'est à cette illusion qu'il faut attribuer l'exagération de quelques écrivains Espagnols dans les descriptions qu'ils donnent des arts des Mexicains, sans avoir d'ailleurs le projet de nous tromper.

Ce n'est pas aussi par ces descriptions que nous les devons juger,

mais par l'examen des ouvrages Mexicains qui ſe ſont conſervés juſqu'à nos jours. Comme le vaiſſeau dans lequel Cortès envoya à Charles V les plus curieuſes productions de leurs arts raſſemblées dans le premier pillage de l'empire par les Eſpagnols, fut pris par un corſaire François (1), les monumens de leur induſtrie ſont moins nombreux que ceux des Péruviens. J'ignore s'il ſubſiſte en Eſpagne quelques-unes de leurs peintures en plumes; mais on voit dans le cabinet du roi d'Eſpagne, nouvellement ouvert au public, pluſieurs de leurs bijoux en or & en argent, ainſi que leurs divers uſtenſiles; & j'ai appris par des perſonnes ſur le goût & le jugement deſquelles je puis compter que ces ouvrages vantés de leur induſtrie ne ſont que des repréſentations informes d'objets communs & des

(1) *Relat. de Cort.* Ramus III. 294. *E.*

figures groſſieres d'hommes & d'animaux ſans vérité & ſans grace (1). Ce qui eſt confirmé encore par l'inſpection des gravures en bois ou en taille douce de leurs peintures publiées par différens auteurs. On n'y voit que des repréſentations groſſieres & mal-adroites d'hommes, de quadrupedes ou d'oiſeaux, ainſi que de la nature inanimée. Le ſtyle Egyptien le plus ſec, tout roide & tout groſſier qu'il eſt a encore plus d'élégance. Les eſſais informes d'un enfant qui entreprend de deſſiner quelqu'objet ne ſont pas plus imparfaits.

Mais quoique les peintures des Mexicains conſidérées comme ouvrages de l'art, fuſſent très-imparfaites, ſi nous les conſidérons comme le dépôt de l'hiſtoire de leur pays, comme des monumens de leurs loix & des principales révolutions de leur état, elles deviennen des monumens auſſi curieux qu'in-

(1) Voyez la NOTE LIII.

téreſſans. La plus noble & la plus utile invention dont puiſſe ſe glorifier l'eſprit humain eſt ſans doute l'art de l'écriture qui a contribué plus qu'aucun autre au perfectionnement de l'eſpece, mais ſes premiers eſſais ont été très-groſſiers & ſes progrès très-lents. Quand le guerrier avide de renommée a deſiré de tranſmettre la mémoire de ſes exploits aux générations à venir, quand la reconnoiſſance d'une nation pour ſon ſouverain l'a portée à faire paſſer à la poſtérité le ſouvenir des bienfaits qu'elle en avoit reçus, le premier moyen qui ſemble s'être préſenté a été de deſſiner le mieux qu'on a pu des figures repréſentant l'action dont on vouloit conſerver la mémoire. On a trouvé chez les nations ſauvages de l'Amérique des ouvrages de cette eſpece d'art, appellé avec beaucoup de juſteſſe *écriture en tableaux* (1). Un chef revenant de ſon expédi-

(1) Divine Legat. of Moſes III, 73.

tion dépouilloit un arbre de ſon écorce & gravoit ſur le tronc avec une ſorte de peinture rouge quelques figures groſſieres repréſentant la route qu'il avoit tenue, le nombre de ſes troupes & de celles de l'ennemi, les chevelures qu'il avoit rapportées, les priſonniers qu'il avoit faits: il confioit ſa renommée à ces monumens groſſiers & ſe flattoit de l'eſpérance qu'ils ſerviroient à lui obtenir les éloges des guerriers de ſa nation dans les tems à venir (1).

Les peintures des Mexicains comparées à ces eſſais informes des nations ſauvages de l'Amérique peuvent être regardées comme des ouvrages où ſe montre une ſorte de compoſition & de deſſein. A la vérité les deux méthodes ſe reſſemblent en ce qu'elles conſiſtent toutes deux à repréſenter les événemens

(1) Sir. W. Johnſon. *Phil. Tranſact.* vol. 63, *p.* 143. Mém. de la Hontan II, 191. Lafitau, *mœurs des Sauvages*, II, 43.

par la peinture des objets; mais les Mexicains pouvoient tracer une ſuite plus longue de faits dans l'ordre des tems par la diſpoſition de leurs figures; préſenter, par exemple, les événemens d'un regne depuis l'avénement du roi à ſa couronne juſqu'à ſa mort; les progrès de l'éducation d'un enfant depuis ſa naiſſance juſqu'à l'âge viril; les différentes récompenſes & les marques de diſtinction accordées à un guerrier à meſure qu'il s'étoit ſignalé par de nouveaux exploits. On a conſervé quelques-unes de ces écritures en tableaux qui ſont regardées avec raiſon comme les monumens les plus curieux des arts du nouveau monde. Les plus remarquiables de ces planches ſont celles qu'a publiées Purchas au nombre de ſoixante-ſix. Elles ſont partagées en trois ſuites. La premiere contient l'hiſtoire de l'empire du Mexique ſous dix de ſes monarques. La ſeconde eſt le rôle des impoſitions, repréſentant ce que chaque ville

conquiſe paie au tréſor royal. La troiſieme eſt un code de leurs inſtitutions civiles, politiques & militaires. L'archevêque de Tolede qui ſiege aujourd'hui a publié d'autres peintures Mexicaines en trente-deux planches. On trouve joint à chacun de ces tableaux une explication complette de ce qui y eſt repréſenté, donnée aux Eſpagnols par des Indiens qui connoiſſent très-bien leurs arts. Toutes ſont faites d'après le même principe : elles repréſentent des choſes & non des mots ; elles offrent des images aux yeux & non des idées à l'eſprit. Elles peuvent donc être conſidérées comme les premiers & les plus groſſiers eſſais de l'art d'écrire. On a dû ſentir bientôt l'imperfection de cette méthode de conſerver la mémoire des faits. Ce devoit être une opération bien longue & bien faſtidieuſe que celle de peindre ainſi chaque événement ; & comme les affaires ſe compliquent & que les événemens ſe multiplient

dans toutes les sociétés, les annales devoient former en peu de tems un volume énorme. D'ailleurs on ne peut peindre que les objets qui tombent sous le sens. Nos conceptions n'ont aucune forme sensible, & puisque l'écriture en tableau ne pouvoit les peindre, elle ne pouvoit être qu'un art très-imparfait. La nécessité de le perfectionner a dû aiguiser l'invention, & l'esprit humain, dans le nouveau monde tenant la même route qu'il a suivie dans l'ancien, l'art a dû faire successivement les mêmes pas, c'est-à-dire, aller de la peinture de l'objet à l'hiéroglyphe, au symbole allégorique, ensuite à des caracteres arbitraires, pour arriver avec le tems à un alphabet capable d'exprimer toutes les combinaisons de sons employées dans le discours. On voit dans les peintures des Mexicains qu'ils procéderent ainsi. En observant avec attention les planches dont j'ai parlé, on y remarque quelques figures qui

approchent de l'hiéroglyphe, & dans lesquelles une partie principale de l'objet ou quelque circonstance importante du sujet est employée pour représenter le tout. Dans les annales des loix de Purchas, les villes conquises sont constamment représentées par la figure grossiere d'une maison; mais pour distinguer les villes particulieres dont les souverains du Mexique s'étoient emparés, on trouve employés des emblêmes particuliers, quelquefois des objets naturels, d'autrefois des figures arbitraires. Dans le rôle des impôts publié par l'archevêque de Tolede, on ne voit point la maison, symbole ordinaire d'une ville, mais seulement un emblême qui la représente. Ailleurs on a été plus loin & l'on s'est approché davantage de l'hiéroglyphe plus figuré & plus arbitraire. Pour désigner un monarque qui a étendu son domaine par la force des armes, on a figuré le monarque & les villes qu'il a conquises avec un bouclier

couvert de fleches placé entre lui & les villes. On ne trouve cependant dans leurs peintures qu'un ſeul exemple de tentative pour exprimer des idées d'objets qui n'ont aucune forme ſenſible ; c'eſt dans leur maniere de déſigner les nombres. Ils avoient inventé pour cela des caracteres ou ſignes de pure convention dont ils ſe ſervoient pour compter les années du regne de leurs rois & le montant des ſommes payées au tréſor royal. La figure du cercle repréſente l'unité. Elle ſe répete pour exprimer les petits nombres, des marques particulieres expriment les nombres plus grands, & il y en a pour déſigner tous les nombres cardinaux depuis vingt juſqu'à huit mille. La courte durée de l'empire des Mexicains ne leur a pas permis d'avancer plus loin dans cette route qui conduit les hommes de la peinture ſi laborieuſe & ſi compliquée des objets réels à la ſimplicité & à la facilité de l'écriture alphabétique.

Quoiqu'on découvre dans l'emploi de ces moyens quelques idées qui pouvoient les conduire à notre écriture, on ne peut cependant y voir rien de plus qu'une écriture en tableaux, plus parfaite que celle des ſauvages de l'Amérique, en raiſon même de leur ſupériorité ſur ces petites peuplades, mais qui eſt encore aſſez défectueuſe pour n'appartenir qu'au premier période du progrès que doit avoir fait une nation pour être miſe au rang des peuples civiliſés (1).

Leur maniere de meſurer le tems.

Leur maniere de meſurer le tems eſt une preuve moins équivoque de leur induſtrie. Ils diviſoient l'année en dix-huit mois, chacun de vingt jours, qui tous enſemble faiſoient trois cents ſoixante jours. Mais comme ils avoient obſervé que le ſoleil ne faiſoit pas ſa révolution toute entiere dans cette période, ils avoient ajouté cinq jours à l'année. Ces cinq jours intercalaires étoient appellés d'un

(1) Voyez la NOTE LIV.

nom ſynonime de *ſurnuméraire* ou *perdu*, & comme ils n'appartenoient à aucun mois, pendant toute leur durée il ne ſe faiſoit aucun travail ni aucune cérémonie religieuſe (1). Une différence ſi peu conſidérable entre l'année des Mexicains & l'année vraie prouve que ces peuples avoient porté quelqu'attention à des recherches & des ſpéculations ſur leſquelles les hommes ne tournent jamais leurs penſées tant qu'ils ſont dans l'état de barbarie.

Faits qui indiquent un état imparfait de civiliſation.

Tels ſont dans les mœurs & le gouvernement des Mexicains les traits les plus frappans qui peuvent les faire regarder comme un peuple très-civiliſé, tandis que d'autres circonſtances peuvent faire croire que par leur caractere & pluſieurs de leurs inſtitutions ils ne différoient pas beaucoup des autres Américains.

Leurs guerres continuelles & féroces.

Les Mexicains comme les tribus ſauvages qui les environnoient,

(1) Acoſta, *lib. VI*, *c.* 2.

étoient ſans ceſſe en guerre, & les motifs qui les y pouſſoient ſemblent avoir été les mêmes : ils combattoient pour ſatisfaire leur vengeance en verſant le ſang de leurs ennemis. Dans les combats ils cherchoient principalement à faire des priſonniers & la victoire étoit d'autant plus éclatante qu'ils en faiſoient davantage. On ne rendoit jamais de priſonniers : tous étoient égorgés ſans miſéricorde, & les vainqueurs les mangeoient avec la férocité d'un peuple entierement ſauvage. En quelques occaſions, la barbarie étoit portée à des excès encore plus monſtrueux. Leurs principaux guerriers ſe couvroient quelquefois de la peau ſanglante des malheureuſes victimes qui avoient ſuccombé ſous leurs coups & alloient danſant dans les rues, célébrant leur propre valeur & inſultant à leurs ennemis (1). Juſques dans leurs inſ-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 15. Gomera, *Cron. c.* 217.

titutions

titutions civiles on trouve des traces de cette barbarie que leur ſyſtême de guerre leur inſpiroit. Les quatre principaux conſeillers de l'empire étoient diſtingués par des titres atroces qui n'avoient pu être imaginés que chez une nation qui ſe plait dans le carnage & dans le ſang (1). Cette férocité de caractere ſe trouve dans toutes les nations de la nouvelle Eſpagne. Les Tlaſcalans, les peuples du Mechoacan & d'autres états ennemis des Mexicains étoient auſſi ſans ceſſe en guerre & traitoient leurs ennemis avec la même cruauté. A meſure que les hommes s'uniſſent en ſociété & vivent ſous l'empire des loix & d'une police réguliere, leurs mœurs s'adouciſſent, les ſentimens d'humanité naiſſent en eux. Les droits & les devoirs ſont mieux connus. La férocité des guerres s'affoiblit, & même au milieu des combats les hommes ſe ſouviennent

(1) Voyez la NOTE LV.

de ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres. Le ſauvage combat pour détruire, le citoyen pour conquérir. Le premier eſt inacceſſible à toute pitié & n'épargne perſonne ; le dernier a acquis une ſenſibilité qui adoucit ſes fureurs. Cette ſenſibilité paroît avoir été entierement étrangere aux Mexicains. La barbarie avec laquelle ils faiſoient la guerre étoit telle qu'on ne peut s'empêcher d'en conclure qu'ils étoient bien imparfaitement civiliſés.

Leurs cérémonies funebres.

Leurs cérémonies funebres avoient le même caractere de cruauté. A la mort des grands & ſur-tout de l'empereur, un certain nombre de ſes domeſtiques étoient choiſis pour l'accompagner dans l'autre monde, & ces malheureuſes victimes étoient égorgées ſans miſéricorde & enſevelies dans le même tombeau (1).

Imperfection de leur agriculture.

Quoique leur agriculture fût

---

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 18. Gomera, *Cron. c.* 202.

plus avancée que celle des peuplades errantes qui ne vivent presque que de leur chasse, elle ne paroît pas leur avoir fourni autant de subsistance qu'il en faut à des hommes rassemblés pour se livrer avec quelque suite aux travaux de l'industrie. Les Espagnols ne remarquerent point que les Mexicains fussent plus robustes que les autres Américains. Ils observoient que les uns & les autres étoient foibles & peu propres à supporter la fatigue, & que la force d'un Espagnol surpassoit celle de plusieurs Indiens. Ils imputoient cette différence au défaut de nourriture & à la mauvaise qualité des alimens, qui suffisoient pour soutenir la vie & non pour former une constitution robuste (1). Ces remarques ne se feroient pas présentées dans un pays qui eût fourni avec abondance des subsistances à ses habitans. La difficulté

(1) *Relat. ap.* Ramus III, 306. *A.* Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 17, *dec.* 2, *lib. VI*, *c.* 16

que Cortés trouva à faire vivre le petit corps de troupes qu'il avoit avec lui & la néceſſité où les Eſpagnols furent ſouvent de recourir aux productions ſpontanées de la terre ſemblent confirmer ce jugement & nous donnent une idée déſavantageuſe de l'état de la culture de l'empire du Mexique.

Autres preuves de cette imperfection.

Cette opinion ſe trouve encore confirmée par une pratique univerſellement établie dans toute la nouvelle Eſpagne. Les femmes Mexicaines nourriſſoient toutes-là leurs enfans de leur lait pendant pluſieurs années, & pendant ce tems là elles n'habitoient pas avec leurs maris (1). Cette précaution contre une augmentation de famille qui leur auroit été à charge, quoique néceſſaire, comme je l'ai déjà obſervé parmi des ſauvages dont la vie eſt ſi dure & la ſubſiſtance ſi précaire, ne ſe feroit pas conſervée chez un

(1) [Gomera *Cron.* c. 208. Herrera, *decad.* 3, *lib.* IV, c. 16.

peuple qui eût vécu dans quelqu'aisance.

La vaste étendue de l'empire du Mexique, circonstance qu'on regarde avec raison comme la preuve la plus décisive d'un progrès considérable dans l'art du gouvernement est un de ces faits de l'histoire du nouveau monde qui semble avoir été admis sans assez d'examen. Les historiens Espagnols pour relever les exploits de leurs compatriotes, s'accordent à représenter l'Empire de Montézume comme s'étendant sur toutes les provinces de la nouvelle Espagne du nord à la mer du sud; mais une grande partie des pays des montagnes étoit possédée par les *Otomies*, nation féroce, qui paroît avoir été le reste des habitans originaires du pays conquis par les Mexicains. Les provinces situées au nord & à l'ouest de Mexico étoient occupées par les *Chichemecas* & d'autres peuplades de chasseurs. Toutes ces nations ne reconnoissoient point le

Doutes sur l'étendue attribuée à cet empire.

monarque du Mexique. Même dans le pays plat & dans l'intérieur plusieurs villes & provinces n'avoient jamais subi le joug. Tlascala, quoique placée seulement à vingt-une lieues de la capitale de l'empire étoit une république indépendante & ennemie. Cholula, quoiqu'encore plus voisine, n'étoit soumise que depuis fort peu de tems lors de l'arrivée des Espagnols. Tepeaca, éloignée de trente lieues de Mexico, paroît avoir été un état séparé, gouverné par ses propres loix (1). Mechoacan, dont la frontiere n'étoit qu'à quarante lieues de Mexico, étoit un royaume puissant, célebre par son implacable inimitié pour les Mexicains (2). Ces puissances ennemies circonscrivoient l'empire de tous les côtés. Nous devons donc rabattre beaucoup des hautes idées que nous

---

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. X*, *c.* 15. 21. B. Diaz, 130.

(2) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*. *c.* 10.

donnent de ſon étendue les deſcriptions des hiſtoriens Eſpagnols.

Défaut de communication entre les provinces.

Avec cette indépendance des divers états de la nouvelle Eſpagne, il ne pouvoit y avoir que peu de communication entre ſes diverſes provinces. Même dans l'intérieur du pays & à peu de diſtance de la capitale il n'y avoit pas de routes d'un diſtrict à un autre, & quand les Eſpagnols voulurent y pénétrer ils furent obligés de s'ouvrir des chemins au travers des bois & des marais (1). Lorſque Cortès, en 1525, ſe haſarda à marcher de Mexico au pays des Honduras, il trouva des difficultés & eſſuya des fatigues auſſi grandes que celles qu'il eût pu rencontrer dans les lieux les plus deſerts de tout le reſte de l'empire. Dans quelques endroits, il fut obligé de ſe frayer une route à travers des bois impénétrables ou des plaines couvertes d'eau. Dans d'autres il y avoit ſi

(1) B. Diaz, *c.* 166, *c.* 176.

peu de culture que ses troupes furent souvent à la veille de périr par la faim. Ces faits bien constans s'accordent mal avec les descriptions pompeuses de la police & de l'industrie des Mexicains, & ne donnent guere de ce pays des idées différentes de celles que nous avons des parties occupées par les tribus du nord de l'Amérique, où l'on n'a trouvé aucune trace de communication établie que ce que les sauvages appelloient & ce qu'on appelle encore *un sentier de commerce ou de guerre*, peu de marques d'industrie & nul monument des arts (1).

Autre preuve de l'état peu avancé des Mexicains.

Une preuve non moins frappante de ce défaut de communication & de commerce au Mexique, est le défaut de monnoie & de tout autre moyen général d'échange & d'évaluation. Cette découverte est un des pas les plus importans dans les progrès des nations. Sans ce secours tous les échanges se font si lentement, si

(1) Herrera, *Decad.* 3, *lib. VII*, c. 3.

difficilement qu'ils ne peuvent être ni nombreux ni variés. L'invention de ce moyen de commerce est d'une si haute antiquité dans notre hémisphere & remonte si fort au-delà de toutes les époques authentiques de l'histoire qu'elle semble presqu'aussi ancienne que la société. Les métaux précieux paroissent avoir été employés de fort bonne heure à cet usage, parce que leur valeur est plus permanente, qu'ils sont plus facilement divisibles & qu'ils ont beaucoup d'autres qualités qui les rendent plus propres à servir de mesure commune qu'aucune autre substance que la nature ait soumise à l'empire de l'homme. Mais dans le nouveau monde, même dans les contrées où l'or & l'argent se trouvent en plus grande abondance, on n'y connoissoit point cet usage de ces métaux. Ils n'étoient pas encore assez nécessaires aux besoins des peuplades grossieres ou des monarchies imparfaitement civilisées de l'Amé-

rique. Tout le commerce étoit conduit par des échanges en nature. Ce défaut d'un moyen d'échange & d'évaluation si avantageux & qui apporte tant de commodités dans la vie civile, doit être regardé comme une marque certaine de l'état encore imparfait de la police des Mexicains. Cependant on commençoit à sentir dans le nouveau monde l'inconvénient de manquer de l'instrument général du commerce & l'on faisoit quelques efforts pour y suppléer. Au Mexique, où le commerce étoit plus étendu qu'en aucune autre partie de l'Amérique, on avoit commencé à employer une mesure commune de la valeur dont l'usage rendoit les petits échanges plus faciles. Comme le chocolat étoit d'un usage commun à toutes les classes de citoyens, les noix ou amandes de cacao étoient reçues en échange des marchandises de peu de valeur. Le cacao étant ainsi considéré comme un moyen d'échange, la valeur de ce que l'acheteur vouloit acqué-

rir & de ce que le vendeur vouloit vendre s'estimoit par le nombre des noix de cacao qu'on pouvoit obtenir en échange de la marchandise achetée ou vendue. C'est-là le plus grand pas que les Américains semblent avoir fait vers la découverte de la monnoie. Si le défaut de monnoie peut être regardé comme une preuve de leur barbarie, l'expédient par lequel ils avoient imaginé d'y suppléer est d'un autre côté une marque décisive de leur supériorité sur les autres nations de l'Amérique dans les connoissances & dans les arts qui accompagnent la civilisation.

Doutes sur l'état de leurs villes.

Tel étoit l'état où les conquérans du Mexique trouverent plusieurs de ses provinces. Leurs villes elles-mêmes quelque grandes & peuplées qu'elles fussent, paroissent plutôt avoir été l'asyle d'hommes qui ne font que sortir de la barbarie que l'habitation paisible d'un peuple policé. D'après la description qu'on nous donne de Tlascala, cette ville

ressembloit beaucoup à un village Indien. Ce n'étoit qu'un amas de huttes basses, dispersées çà & là selon le caprice de chaque propriétaire, bâties en terre & en pierre & couvertes de roseaux, qui ne recevoient de jour que par une porte si basse qu'on ne pouvoit y entrer qu'en se courbant (1). Quoique la situation de Mexico sur le lac eût produit une dispositionplus réguliere des maisons, la structure du plus grand nombre étoit également grossiere. Les temples mêmes & les édifices publics ne paroissent pas avoir mérité les éloges pompeux qu'en font les historiens Espagnols. Autant qu'il est possible d'en juger par leurs descriptions obscures & peu exactes, le grand temple de Mexico, le plus célebre de la nouvelle Espagne, assez élevé pour qu'on y montât par un perron de cent quatorze marches, étoit une masse solide

Leurs temples.

(1) Herrera, *decad.* 2 *lib.* VI, *c.* 12.

de terre de forme quarrée & revêtue en partie de pierre. Chaque côté de sa base avoit quatre-vingt-dix pieds, & comme il alloit en diminuant, l'édifice se terminoit par le haut en un espace d'environ trente pieds quarrés, où étoit placée une figure de la divinité & deux autels sur lesquels on sacrifioit les victimes (1). Les autres temples les plus célebres de la nouvelle Espagne ressembloient tous à celui de Mexico (2). De tels édifices ne donnent pas l'idée d'un grand progrès de l'art, puisqu'on peut difficilement concevoir plus de grossiereté dans les premiers ouvrages d'une nation qui commence à élever des monumens publics.

A en croire les historiens Espagnols le palais de l'empereur & les maisons des principaux nobles montroient plus d'art & d'industrie. On y voyoit quelqu'élégance dans le

Et leurs autres édifices publics.

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, *c.* 17.

(1) Voyez la NOTE LVI.

deſſin & des diſtributions aſſez commodes. Cependant ſi des édifices pareils euſſent exiſté dans les villes du Mexique, on en trouveroit encore quelques reſtes. Par la maniere dont Cortès conduiſit le ſiege de Mexico, nous pouvons croire que tous les monumens un peu conſidérables de la capitale ont été détruits. Mais comme il ne s'eſt écoulé que deux ſiecles & demi depuis la conquête de la nouvelle Eſpagne, il paroît impoſſible qu'en un eſpace de tems ſi court ces édifices vantés aient diſparu ſans laiſſer après eux aucun veſtige & que dans aucune des autres villes, ſur-tout parmi celles qui n'ont pas été emportées de vive force, il n'y ait aucune ruine qui atteſte leur ancienne magnificence.

Dans les plus petits villages des Indiens il y a des bâtimens d'une plus grande étendue & d'une plus grande élévation que les maiſons des particuliers. Ceux où ſe tient le conſeil de la nation, où elle s'aſ-

ſemble dans les fêtes publiques ſont magnifiques comparés aux autres. La diſtinction des rangs & l'inégalité des propriétés étant établie parmi les Mexicains, le nombre des grands édifices devoit y être auſſi plus conſidérable que dans les autres nations de l'Amérique : il ne paroît pourtant pas qu'il y en ait eu aucun qui méritât par ſa magnificence ou ſa ſolidité les pompeuſes épithetes que les auteurs Eſpagnols leur donnent en les décrivant. Il eſt probable que quoique plus ornés & conſtruits ſur une plus grande échelle, ils étoient bâtis des mêmes matériaux légers & peu durables qu'on employoit pour les maiſons communes (1), puiſqu'en moins de deux cents cinquante années le tems en a emporté juſqu'aux moindres veſtiges (2).

Tous ces faits raſſemblés prouvent évidemment que la civiliſation du Mexique étoit beaucoup

---

(1) Voyez la NOTE LVII.
(2) Voyez la NOTE LVIII.

plus avancée que parmi les nations sauvages que nous avons fait connoître ; mais il n'en est pas moins manifeste qu'en beaucoup de choses les historiens Espagnols ont exagéré les progrès des Mexicains. Il n'y a point de source plus commune & plus féconde d'erreur, en décrivant les mœurs & les arts des nations sauvages ou à demi civilisées, que d'y appliquer les noms & les expressions dont on se sert pour désigner les institutions & les arts des peuples polis. Lorsqu'on a eu donné le nom de roi ou d'empereur au chef d'une petite peuplade, le lieu de sa résidence a dû s'appeller palais & son petit cortege a dû prendre le nom de cour. De pareilles dénominations ont donné aux choses une importance qu'elles n'avoient pas ; l'illusion se répand & chaque partie du récit étant embellie de fausses couleurs, l'imagination est tellement égarée par la ressemblance des noms qu'il lui devient difficile de distinguer des objets qui

n'ont aucune reſſemblance entre eux. Lorſque les Eſpagnols aborderent pour la premiere fois au Mexique, ils furent ſi frappés de l'apparence de police & de quelques ouvrages des arts, fort ſupérieurs à ceux des nations groſſieres qu'ils avoient juſques-là viſitées en Amérique, qu'ils s'imaginerent avoir enfin découvert dans le nouveau monde un peuple civiliſé. Dans leurs deſcriptions, ils paroiſſent ne perdre jamais de vue cette comparaiſon entre les habitans du Mexique & leurs ſauvages voiſins. En obſervant avec admiration la ſupériorité des Mexicains marquée en pluſieurs choſes, ils emploient à décrire leur police imparfaite & leurs arts groſſiers des termes qui ne ſont applicables qu'à des nations infiniment plus avancées dans la civiliſation & dans les arts. Ces deux circonſtances concourent à diminuer beaucoup la confiance qu'on doit aux deſcriptions de l'état du Mexique que nous ont laiſſées les

premiers hiſtoriens Eſpagnols. En comparant cette nation à d'autres petits peuples ſauvages, ils ont laiſſé leurs idées s'élever beaucoup au-deſſus du vrai & les termes qu'ils ont employés dans leurs deſcriptions ont encore contribué à augmenter l'exagération. Les écrivains poſtérieurs ont adopté le ſtyle des premiers & l'ont chargé encore davantage. Solis, en traçant le caractere de Montézume & en décrivant la ſplendeur de ſa cour, les loix & la police de ſon empire, emploie les mêmes expreſſions dont on ſe ſerviroit pour faire connoître le ſouverain & ſes inſtitutions de la nation la plus civiliſée de l'europe.

Mais quoiqu'il faille reconnoître que la chaleur de l'imagination Eſpagnole a ajouté quelques embelliſſemens à ces deſcriptions, on n'eſt pas en droit pour cela de prononcer avec le ton déciſif qu'emploient pluſieurs auteurs, que tout ce qu'on a écrit de l'étendue, de

la police & des loix du Mexique, n'eſt qu'un amas de fictions d'hommes qui ont voulu tromper ou qui avoient un grand penchant à croire au merveilleux. Il y a peu de faits hiſtoriques qu'on puiſſe établir ſur des témoignages plus inconteſtables que les faits principaux de l'hiſtoire du Mexique. Ce ſont des témoins oculaires qui rapportent ce qu'ils ont vu, des hommes qui ont vécu parmi les Mexicains avant & après la conquête qui décrivent des inſtitutions & des mœurs qui leur étoient familieres, des perſonnes de profeſſions différentes, militaires, prêtres, juriſconſultes, à qui les objets doivent s'être préſentés ſous des aſpects différens; & tous concourent à rendre le même témoignage. Si Cortès s'étoit haſardé à tromper ſon ſouverain en lui faiſant un tableau de mœurs imaginaires, il n'eût pas manqué d'ennemis & de rivaux empreſſés à découvrir ſa tromperie & à en tirer parti pour

lui nuire. Mais, comme le remarque avec raiſon un auteur qui a éclairci par ſa ſagacité & embelli par ſon éloquence l'hiſtoire de l'Amérique (1), cette ſuppoſition eſt auſſi invraiſemblable que le projet eût été audacieux. Parmi les deſtructeurs de ce grand empire il n'y en avoit pas un ſeul aſſez éclairé pour imaginer un ſyſtême de police auſſi bien combiné & auſſi bien d'accord dans toutes ſes parties que celui qu'ils attribuent aux Mexicains. D'où auroient-ils emprunté l'idée de pluſieurs inſtitutions ignorées à cette époque de toutes les autres nations connues ? Au commencement du ſeizieme ſiecle, il n'y avoit en Europe aucun établiſſement ſemblable à celui qu'on avoit formé au Mexique pour porter au ſouverain des nouvelles de toutes les parties de ſon empire. La même obſer-

(1) M. l'Abbé Raynal, *hiſt. phil. & polit. III*, 127.

vation peut s'appliquer à ce qu'on nous dit de la forme de la ville de Mexico, de ſa police & de ſes différentes loix pour l'adminiſtration de la juſtice. Tout homme accoutumé à obſerver les progrès des nations remarquera ſouvent dans les premiers pas qu'elles font, les germes de ces idées, d'où réſultent des établiſſemens qui font la gloire & l'ornement des ſociétés arrivées au plus haut degré de civiliſation. Même dans l'état de civiliſation imparfaite où ſe trouvoit l'empire du Mexique, la ſagacité ingénieuſe de quelqu'obſervateur, excitée ou aidée par des circonſtances que nous ne connoiſſons pas, a pu y introduire des inſtitutions dignes des ſociétés les plus policées. Mais il étoit preſqu'impoſſible que les conquérans ignorans & groſſiers du nouveau monde, en ſe faiſant aucune idée des coutumes & des loix du pays qu'ils ſubjuguoient, ſortiſſent hors des limites connues dans leur ſiecle

& dans leur pays, & si Cortès & quelques-uns de ses compagnons eussent été capables de cet effort; pourquoi leurs successeurs auroient-ils travaillé à perpétuer l'erreur? Pourquoi Corita ou Motolinea ou Acosta auroient-ils voulu amuser leur souverain & leurs compatriotes de contes entierement fabuleux?

Religion des Mexicains.

En un point cependant les guides que nous avons dû suivre ont représenté les Mexicains comme plus barbares peut-être qu'ils ne l'étoient réellement. Leurs dogmes religieux & les cérémonies de leur culte sont représentées comme féroces & cruelles au plus haut degré.

La religion, qui ne tient pas une grande place dans la tête d'un sauvage qui n'a pas des idées fort claires d'une puissance supérieure & dont les rites sont simples & en petit nombre, étoit chez les Mexicains un systême régulier; elle avoit ses prêtres, ses temples, ses

victimes & ses fêtes. Cela même est une preuve claire que l'état des Mexicains étoit très-différent de celui des nations sauvages de l'Amérique. Mais de l'extravagance de leurs notions religieuses, ou de l'atrocité de leurs cérémonies, on ne peut tirer aucune conséquence contre leur civilisation. Les nations conservent des systêmes de superstition fondés sur les absurdes notions des premiers âges de leur formation, long-tems après que leurs idées ont commencé à s'étendre & leurs mœurs à se polir. Nous pouvons cependant juger du caractere des Mexicains d'après l'esprit de leur religion. La superstition s'y montroit sous un aspect sombre & atroce. Leurs divinités y étoient environnées de la terreur & se plaisoient dans la vengeance. Elles étoient représentées au peuple sous les formes les plus capables d'inspirer l'horreur. Les temples étoient décorés de figures de serpens, de tigres & d'autres animaux destruc-

teurs. La crainte étoit le ſeul ſentiment qui animoit leurs dévots. Les jeûnes, les mortifications, les ſouffrances, pouſſés aux excès les plus cruels, étoient les moyens qu'ils employoient pour appaiſer la colere de leurs dieux, & ils n'approchoient jamais de leurs autels ſans les teindre de leur propre ſang. De toutes les offrandes les ſacrifices humains étoient celles qu'ils croyoient le plus agréables à ces Dieux. Une pareille religion ſe joignant à l'eſprit de vengeance implacable commun à tous les Américains & y ajoutant une force nouvelle, dévouoit à une mort cruelle tous les priſonniers de guerre, qui étoient immolés ſolemnellement à la divinité (1). Le cœur & la tête de la victime étoient la part conſacrée aux dieux. Le guerrier qui s'étoit

(1) Cortès, *Relat. ap.* Ramus III, 240, *&c.* B. Diaz, *c.* 82. Acoſta, *lib.* *V*, *c.* 13, *&c.* Herrera, *decad.* 3, *lib.* *II*, *c.* 15, *&c.* Gomera, *Cron. c.* 80, *&c.* Voyez la NOTE LIX.

rendu

rendu maître du prisonnier emportoit le corps pour s'en repaître dans un festin avec ses amis. Sous l'empire de ces idées funestes & terribles, accoutumé à verser le sang & à voir ces scenes horribles consacrées par la religion, le cœur de l'homme devoit s'endurcir & se fermer à tout sentiment d'humanité. Aussi les Mexicains étoient-ils féroces & impitoyables. L'esprit de leur religion balançoit si fortement l'influence de la police & des arts que malgré les progrès qu'ils y avoient faits, leurs mœurs au lieu de s'adoucir en étoient devenues plus féroces. L'histoire de ce peuple ne nous est pas assez connue pour que nous sachions quelle cause avoit donné à leur superstition ce caractere de cruauté; mais l'influence de leur religion est évidente & avoit produit chez eux des effets singuliers dans l'histoire de l'esprit humain; les mœurs du peuple du nouveau monde qui avoit fait le plus de progrès vers la civilisation

étant plus féroces & quelques-unes de leurs coutumes plus barbares que celles des nations ſauvages du reſte de l'Amérique.

Prétention des Péruviens ſur la grande ancienneté de leur empire.

L'empire du Pérou ſe vante d'une antiquité plus grande que celui du Mexique : ſelon les traditions recueillies par les Eſpagnols il avoit ſubſiſté quatre cents ans ſous douze monarques ; mais les Péruviens n'ont pu communiquer à leurs conquérans que des connoiſſances très-imparfaites & très-incertaines de leur ancienne hiſtoire (1). Ils ignoroient, comme les autres nations de l'Amérique, l'art d'écrire & manquoient du ſeul moyen par lequel on peut conſerver avec quelqu'exactitude la mémoire des événemens. Chez les peuples mêmes où l'art de l'écriture eſt connu, l'époque où l'hiſtoire commence à prendre quelqu'authenticité eſt de beaucoup poſtérieure à cette utile invention qui a ſervi long-tems aux uſages ordinaires & communs de la vie, avant d'être employée à

Incertaines.

---

[1] Voyez la NOTE LX.

fixer le souvenir des faits pour le transmettre d'un siecle à l'autre. Mais la tradition seule n'a jamais transmis les connoissances historiques d'une maniere suivie & réguliere durant un période aussi long que la moitié de celui qu'on donne à la durée de la monarchie du Pérou.

Insuffisance de l'invention des quipos.

Les quipos, ou nœuds de cordons de différentes couleurs, que des écrivains, amateurs du merveilleux, nous donnent comme des annales régulieres de l'empire, ne suppléoient que très-imparfaitement à l'écriture. Selon la description obscure qu'en fait Acosta (1), suivi à la lettre par Garcilasso de la Vega qui n'a fait que le copier, les quipos paroissent n'avoir été qu'un moyen de calculer plus vîte & plus sûrement. Les couleurs différentes exprimoient les différens objets & chaque nœud un nombre particulier. Les quipos étoient une espece de registre où l'on tenoit compte du nombre d'habitans de

(1) *Hist. lib. VI, c.* 8.

chaque province & de ſes différentes productions qu'on raſſembloit dans des magaſins pour le ſervice de la nation ; mais comme ces nœuds, de quelque maniere qu'ils fuſſent variés & combinés, ne pouvoient porter à l'eſprit aucune notion abſtraite & ne pouvoient peindre ni les opérations ni les qualités de l'eſprit, ils étoient de peu d'utilité pour conſerver la mémoire tant des anciens événemens que des inſtitutions politiques. Les peintures imparfaites & les ſymboles groſſiers des Mexicains pouvoient ſervir mieux à cet uſage. Quand les quipos auroient été plus utiles pour conſerver l'hiſtoire & plus propres à ſuppléer à l'écriture, ils ont été ſi entierement détruits, ainſi que tous les autres monumens de l'induſtrie des Péruviens, dans la dévaſtation générale cauſée par la conquête & par les guerres civiles qui l'ont ſuivie, qu'aucune lumiere ne peut nous venir de ce côté-là. Tout le zele de Garcilaſſo de la Vega pour la gloire

de la race des monarques dont il defcendoit, toute l'activité de fes recherches & les grandes facilités qu'il avoit pour les fuivre ne lui ont pas fait connoître une feule fource où n'euffent pas puifé les auteurs Efpagnols qui avoient écrit avant lui. Dans fon *commentaire royal*, il fe borne à éclaircir ce qu'ils ont rapporté de l'hiftoire & des inftitutions du Pérou (1) & fes éclairciffemens, comme leurs récits, ne font fondés que fur la tradition courante parmi fes compatriotes.

Il fuit delà que les petits détails que ces écrivains nous donnent des exploits, des batailles, des conquêtes & du caractere particulier des premiers monarques Péruviens ne méritent guere notre croyance. Nous ne pouvons regarder comme authentiques qu'un petit nombre de faits fi étroitement liés avec le fyftême de leur religion & de leur politique intérieure que la mémoire n'a pu s'en perdre : à quoi il faut

(1) *Lib. 1*, *c.* 10.

ajouter les coutumes & les institutions qui étoient encore établies au tems de la conquête & que les Espagnols purent observer. C'est en examinant ces deux sortes de faits avec attention & en tâchant de les séparer de ceux qui paroissent fabuleux ou dépourvus de preuves que je me suis efforcé de me faire une idée des mœurs & du gouvernement des Péruviens.

Origine de leur gouvernement.

Les peuples du Pérou, comme je l'ai déjà dit (1), étoient encore dans toute la grossiereté de la vie sauvage lorsque Manco Capac & sa femme Mama Ocollo se montrerent à eux pour les instruire & les civiliser. La tradition des Péruviens ne nous apprend point qui étoient ces deux personnages extraordinaires; s'ils apportoient leur systême de législation & les connoissances des arts de quelque pays plus civilisé, ou s'ils étoient natifs du Pérou; comment ils s'étoient élevés à des idées si fort au-dessus de celles de la nation à laquelle ils s'adressoient.

(1) *Lib. VI, p.* 317, *&c.*

Manco Capac & sa femme profitant du penchant des Péruviens à la superstition, & sur-tout de leur vénération pour le soleil, prétendirent qu'ils étoient les enfans de ce bel astre & qu'ils venoient les éclairer & les instruire en son nom & par son autorité. La multitude écouta & crut. Nous avons vu plus haut le changement qui se fit dans les mœurs & dans la police des Péruviens, & que les historiens attribuent aux fondateurs de cet empire, & comment les instructions de l'Inca & de sa femme répandirent parmi eux quelque connoissance des arts & quelque goût pour les commodités de la vie. Ces bienfaits furent d'abord resserrés dans des limites fort étroites; car l'autorité du premier Inca ne s'étendit point au-delà de quelques lieues autour de Cuzco. Mais dans la suite des tems & peu à peu ses successeurs soumirent tous les pays qui s'étendent à l'ouest des Andes depuis le Chili jusqu'à Quito & établirent dans toutes ces provinces leur

gouvernement & leur religion.

Il eſt fondé ſur la religion.

Le gouvernement des Péruviens a cela de ſingulier & de frappant qu'il doit à la religion ſon eſprit & ſes loix. Les idées religieuſes font très-peu d'impreſſion ſur l'eſprit d'un ſauvage ; leur influence ſur ſes ſentimens & ſur ſes mœurs eſt à peine ſenſible. Parmi les Mexicains, la religion réduite en ſyſtême, tenant une grande place parmi leurs inſtitutions publiques, concouroit avec beaucoup de force à former le caractere national. Mais au Pérou tout le ſyſtême civil étoit fondé ſur la religion. L'Inca n'étoit pas ſeulement un légiſlateur, mais un envoyé du ciel. Ses préceptes étoient reçus, non pas comme les ordres d'un ſupérieur, mais comme les oracles de la divinité. Sa famille étoit ſacrée, & pour la tenir ſéparée & ſans aucun mêlange impur d'un ſang moins précieux, les enfans de Manco Capac épouſoient leurs propres ſœurs & aucun ne pouvoit monter ſur le trône ſans prouver ſa deſcendance

des ſeuls *enfans du ſoleil*. C'étoit-là le titre de tous les deſcendans de l'Inca, & le peuple les regardoit avec le reſpect dû à des êtres d'un ordre ſupérieur. On croyoit qu'ils étoient ſous la protection immédiate de la divinité qui leur avoit donné naiſſance & que toutes les volontés de l'Inca étoient celles de ſon pere le ſoleil.

Effets remarquables de cette influence de la religion.

Deux effets réſultoient de cette influence de la religion ſur le gouvernement. L'autorité de l'Inca étoit abſolue & illimitée dans toute la force de ces termes. Lorſque les décrets d'un ſouverain ſont regardés comme des commandemens de la divinité, c'eſt non-ſeulement un acte de révolte, mais un acte d'impiété de s'y oppoſer. L'obéiſſance devient un devoir de religion, & comme ce ſeroit un ſacrilége de blâmer l'adminiſtration d'un monarque qui eſt immédiatement ſous la direction du ciel & une audace préſomptueuſe de lui donner des avis, il ne reſte plus

qu'à se soumettre avec un respect aveugle. Tel doit être nécessairement le principe de tout gouvernement établi sur la base d'un commerce avec le ciel. Delà aussi la soumission des Péruviens envers leurs souverains : les plus puissans & les plus élevés de leurs sujets reconnoissoient en eux des êtres d'une nature supérieure ; admis en sa présence, ils ne se présentoient qu'avec un fardeau sur leurs épaules comme un emblême de leur servitude & une disposition à se soumettre à toutes les volontés de l'Inca. Il ne falloit au monarque aucune force coactive pour faire exécuter ses ordres. Tout officier qui en étoit chargé étoit l'objet du respect du peuple &, selon un observateur judicieux des mœurs des Péruviens (1), il pouvoit traverser l'empire d'une extrémité à l'autre sans rencontrer le moindre obstacle ; car en montrant une frange du *borla*, ornement royal de l'Inca, il devenoit le maître de la vie & de

(1) Zarate, *lib.* 1, *c.* 13.

la fortune de tous les citoyens.

Tous les crimes y étoient punis de mort.

Il faut regarder comme une autre conséquence de cette liason de la religion avec le gouvernement la peine de mort infligée à tous les crimes. Ce n'étoient plus des désobéissances à des loix humaines, mais des insultes à la divinité. Les fautes les plus légeres, comme les crimes les plus atroces, appelloient la même vengeance sur la tête du coupable & ne pouvoient être expiées que par son sang. La peine suivoit la faute inévitablement parce qu'une offense envers le ciel ne pouvoit en aucun cas être pardonnée (1). Parmi des nations déjà corrompues, des maximes si séveres, en conduisant les hommes à la férocité & au désespoir, sont plus capables de multiplier les crimes que d'en diminuer le nombre. Mais les Péruviens avec des moeurs simples & une crédulité aveugle étoient contenus dans une telle crainte que le nombre des fautes étoit extrême-

(1) Vegâ, *lib. II*, *cap.* 6.

ment petit. Leur respect pour des monarques éclairés & guidés par la divinité qu'ils adoroient, les maintenoit dans le devoir; & la crainte d'une peine qu'ils étoient accoutumés à regarder comme un châtiment inévitable de l'offense faite au ciel, les éloignoit de toute prévarication.

Douceur de leur religion.

Le systême de superstition sur lequel les Incas avoient fondé leur autorité étoit très-différent de celui des Mexicains. Manco Capac avoit tourné tout le culte religieux vers les objets de la nature. Le soleil, comme la premiere source de la lumiere, de la fécondité de la terre & du bonheur de ses habitans, étoit le premier & le principal objet de leur hommage. La lune & les étoiles, secondant le soleil dans ses bienfaisantes opérations, obtenoient après lui les adorations des Péruviens. Par-tout où le penchant de l'homme à reconnoître & à adorer une puissance supérieure prend cette direction & se porte à admirer & à contempler l'ordre &

la bienfaiſance qui exiſtent réellement dans la nature, l'eſprit de ſuperſtition eſt doux ; lorſqu'au contraire des êtres imaginaires, ouvrages de l'imagination & de la crainte des hommes, ſont ſuppoſés conduire l'univers & deviennent les objets du culte religieux, la ſuperſtition prend des formes plus biſarres & plus atroces. La premiere de ces religions étoit celle des Péruviens, la derniere celle des Mexicains. Les Péruviens, il eſt vrai, ne s'étoient pas élevés juſqu'à des idées juſtes de la divinité : on ne trouve même dans leur langue aucun terme, aucun nom donné au pouvoir inconnu & ſuprême qu'ils adoroient, qui puiſſe faire conjecturer qu'ils le regardaſſent comme créateur & gouverneur de l'univers (1). Mais les cérémonies d'un culte adreſſé à cet aſtre brillant qui, par ſon énergie univerſelle & vivifiante eſt le plus bel emblême de la bienfaiſance divine, étoient douces & humaines.

(1) Acoſta, *lib. V*, *c.* 3.

Ils offroient au ſoleil une partie des ſubſtances que ſa chaleur fait produire à la terre. Ils lui ſacrifioient en témoignage de leur reconnoiſſance quelques-uns des animaux dont ils ſe nourriſſoient & dont l'exiſtence & la multiplication étoient dues à ſon influence. Ils lui préſentoient des ouvrages choiſis & précieux de l'induſtrie de leurs mains guidées par ſa lumiere. Jamais les Incas ne teignirent ſes autels de ſang humain ; jamais ils n'imaginerent que le ſoleil leur pere pût ſe plaire à recevoir de ſi barbares ſacrifices (1). Ainſi les Péruviens éloignés de ce culte ſanglant qui éteint la ſenſibilité & qui étouffe les mouvemens de la compaſſion à la vue des ſouffrances de l'homme, devoient à l'eſprit même de leur ſuperſtition un caractere national, plus doux que celui des autres peuples de l'Amérique.

Son influence ſur les inſtitutions civiles.

Cette influence de la religion s'étendoit juſqu'à leurs inſtitutions civiles & en écartoit tout ce qui

(1) Voyez la NOTE LXI.

étoit contraire à la douceur des mœurs & du caractere. Le pouvoir des Incas, quoique le plus absolu des despotismes étoit mitigé par son alliance avec la religion. L'esprit de ses sujets n'étoit pas humilié & avili par l'idée d'une soumission forcée à la volonté d'un être semblable à eux. L'obéissance qu'ils rendoient à un souverain revêtu d'une autorité divine étoit volontaire & ne les dégradoit point. Le Souverain convaincu que la soumission respectueuse de ses sujets étoit l'effet de leur croyance à son origine céleste, avoit continuellement sous les yeux des motifs qui le portoient à imiter l'être bienfaisant dont il étoit le représentant. Aussi trouve-t-on à peine dans l'histoire du Pérou quelques révoltes contre le prince regnant, & aucun de ses douze monarques ne fut un tyran.

Et même sur leur systême de guerre.

Dans les guerres mêmes où furent engagés les Incas, ils se conduisirent avec un esprit très-différent de celui des autres nations

d'Amérique. Ils ne combattoient pas comme les ſauvages pour détruire & pour exterminer, ou comme les Mexicains pour raſſaſier de ſang leurs barbares divinités. Ils faiſoient la guerre pour civiliſer les vaincus & pour répandre les connoiſſances & les arts. Les priſonniers n'étoient point expoſés aux inſultes & aux tourmens qu'ils étoient deſtinés à ſubir dans toutes les autres parties du nouveau monde. Les Incas prenoient ſous leur protectionles peuples qu'ils avoient ſoumis & les faiſoient participer à tous les avantages dont jouiſſoient leurs anciens ſujets. Cette pratique, ſi oppoſée à la férocité Américaine & ſi digne de l'humanité des nations les plus polies, doit être attribuée, comme d'autres circonſtances que nous avons obſervées dans les mœurs des Péruviens, au génie de leur religion. Les Incas conſidérant comme impie l'hommage rendu à tout autre objet qu'aux puiſſances céleſtes qu'ils adoroient, s'effor-

çoient de faire des prosélites. Les idoles des peuples conquis étoient portées en triomphe au grand temple de Cuzco (1) & y étoient placées comme des trophées qui montroient la puissance supérieure de la divinité protectrice de l'empire. Le peuple étoit traité avec douceur & instruit dans la religion de ses nouveaux maîtres (2), afin que le conquérant eût la gloire d'avoir augmenté le nombre des adorateurs du soleil.

Espece de propriété particuliere aux Péruviens.

La maniere dont les terres étoient possédées au Pérou par les citoyens n'étoit pas moins singuliere que leur religion & contribuoit également à adoucir le caractere de ce peuple. Toutes les terres étoient divisées en trois portions. L'une étoit consacrée au soleil, & tout ce qu'elle produisoit étoit employé à la construction des temples &

(1) Herrera, *dec.* 5, *lib. IV*, *c.* 4. Vega, *lib. V*, *c.* 12.

(2) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *c.* 8.

aux dépenſes du culte religieux. L'autre appartenoit à l'Inca & fourniſſoit à la dépenſe publique & à tous les frais du gouvernement. La troiſieme & la plus conſidérable étoit employée à la ſubſiſtance du peuple à qui elle étoit partagée. Perſonne cependant n'avoit un droit de propriété excluſive ſur la portion qui lui étoit attribuée. Il la poſſédoit ſeulement pour une année. A l'expiration de ce terme, on faiſoit une nouvelle diviſion ſelon le rang, le nombre & les beſoins de ſa famille. Toutes ces terres étoient cultivées par un travail commun de tous les membres de la communauté. Le peuple averti par un officier prépoſé à cette adminiſtration ſe rendoit dans les champs & rempliſſoit la tâche impoſée. Des chants & des inſtrumens de muſique les animoient au travail (1). Cette diſtribution du

(1) Herrera, *dec.* 5, *lib. IV*, *c.* 2. Vega, *lib. V*, *c.* 5.

territoire, aussi bien que la maniere de le cultiver gravoit dans l'esprit de chaque citoyen l'idée d'un intérêt national & de la nécessité d'un secours mutuel entre eux. Chaque individu sentoit l'utilité qui résultoit pour lui de sa liaison avec ses concitoyens & le besoin qu'il avoit de leur secours. Un état ainsi constitué pouvoit être considéré comme une grande famille dans laquelle l'union des membres étoit si entiere & l'échange mutuel des secours si marqué qu'il en naissoit le plus grand attachement, & que l'homme étoit lié à l'homme plus étroitement que dans aucune autre société établie en Amérique. Delà des mœurs douces & des vertus sociales inconnues dans l'état sauvage & presqu'entierement ignorées des Mexicains.

Inégalité des conditions.

Mais, quoique les institutions des Incas fussent dirigées à fortifier les liens d'une affection mutuelle entre leurs sujets, il regnoit cependant au Pérou une grande iné-

galité dans les conditions. La diſtinction des rangs y étoit complétement établie. Un grand nombre de citoyens, ſous la dénomination de *Yanaconas* étoit tenu dans l'état de ſervitude. Leurs habillemens & leurs maiſons étoient d'une forme différente de celle des habillemens & des maiſons des hommes libres. Comme les *Tamemes* du Mexique, ils étoient employés à porter des fardeaux & à tous les travaux pénibles (1). Au-deſſus d'eux étoient les hommes libres qui n'étoient revêtus d'aucun office & d'aucune dignité héréditaire. Enſuite venoient ceux que les Eſpagnols ont appellés *Orejones*, à raiſon des ornemens qu'ils portoient à leurs oreilles. Ceux-là formoient le corps des nobles & exerçoient tous les offices, en paix comme en guerre (2). A la tête de la nation étoient les enfans du ſoleil qui, par leur naiſ-

(1) Herrera *decad.* 5, *lib. III*, *c.* 4, *lib. X*, *c.* 8.

(2) Herrera, *dec.* 5, *lib. IV*, *c.* 1.

ſance & leurs privileges, étoient autant au-deſſus des Orejones que ceux-ci étoient au-deſſus des autres citoyens.

Etat des arts.

Cette forme de ſociété, tant par l'union de ſes membres que par la diſtinction des rangs, étoit favorable aux progrès des arts. Mais les Eſpagnols connoiſſant déjà le dégré de perfection où différens arts avoient été au Mexique, ne furent pas ſi frappés de ce qu'ils virent au Pérou lorſqu'ils en firent la découverte; & c'eſt avec un ſentiment d'admiration beaucoup plus foible qu'ils décrivent les objets d'induſtrie qu'ils y remarquerent. Cependant les Péruviens avoient fait beaucoup plus de progrès que les Mexiquains & dans les arts néceſſaires, & dans ceux qui ne ſervent qu'à l'agrément de la vie.

Etat avancé de l'agriculture.

L'agriculture, cet art de premiere néceſſité dans l'état ſocial, étoit beaucoup plus étendu au Pérou & y étoit exercé avec plus d'habileté que dans aucune autre partie de l'Amérique. Les Eſpagnols en s'a-

vançant dans le pays y trouvoient ſi abondamment des proviſions de toute eſpece que dans le récit de leurs expéditions, on ne les voit jamais expoſés à ces cruelles ſituations où la famine réduiſit ſouvent les conquérans du Mexique. Ce n'étoit pas la volonté des particuliers qui régloit la quantité de terre miſe en culture, mais l'autorité publique ſelon les beſoins de la communauté. Les calamités qui ſont la ſuite ordinaire des mauvaiſes récoltes n'étoient pas fort ſenſibles, parce que le produit des terres conſacrées au ſoleil, auſſi bien que la portion des Incas étant dépoſée dans les *tambos* ou magaſins publics, on y trouvoit toujours des reſſources pour les tems de diſette (1). Par une prévoyance ſi ſage l'étendue de la culture étant proportionnée aux beſoins de l'état, l'induſtrie & l'eſprit d'invention des Péruviens ne ſe déployoient avec

(1) Zarate, *lib. I*, *c.* 14. Vega, *lib. I*, *c. 8.*

quelqu'activité que pour remédier à certains inconvéniens particuliers à leur climat & à leur ſol. Toutes les grandes rivieres qui coulent des Andes dirigent leurs cours vers l'eſt juſqu'à la mer Atlantique. Le Pérou n'eſt arroſé que par des eaux qui coulent des montagnes en torrens. Les parties baſſes ſont preſque toutes ſablonneuſes & ſtériles & la pluie ne les humecte jamais. L'induſtrie des Péruviens avoit imaginé différens moyens pour rendre ces terres fertiles. Ils avoient fait avec beaucoup d'adreſſe & de patience des canaux artificiels qui diſtribuoient à leurs terres d'une maniere réguliere les eaux de ces torrens (1). Ils amélioroient leur ſol en y répandant la fiente des oiſeaux de mer dont toutes les iſles répandues le long de leurs côtes ſont couvertes (2). Dans le tableau

(1) Zarate, *lib. I*, *c.* 4. Vega, *lib. V*, *c.* 1 & 24.

(2) Acoſta, *lib* IV, *c.* 37. Vega, *lib.* V, *c.* 3. Voyez la NOTE LXII.

d'une nation entierement civilisée ; ces pratiques attireroient à peine notre attention ; mais dans l'histoire du nouveau monde, où nous ne trouvons que des hommes dépourvus de prévoyance, elles sont dignes d'être remarquées comme des preuves frappantes d'art & d'industrie. L'usage de la charrue étoit à la vérité inconnu aux Péruviens, ils travailloient la terre avec une espece de bêche faite d'un bois dur (1). Ce travail n'étoit pas regardé comme assez humiliant pour être abandonné aux femmes seules. Les hommes le partageoient avec elles, & même les enfans du soleil donnoient l'exemple en cultivant de leurs mains un champ situé près de Cuzco & ils honoroient cette fonction en l'appellant *leur triomphe sur la terre* (2).

Leurs bâtimens.

La supériorité de l'industrie des

(1) Zarate, *lib.* I, *c.* 8.
(2) Vega, *lib.* V, *c.* 2.

Péruviens

Péruviens ſur celle des autres nations ſe montre encore dans la conſtruction de leurs maiſons & de leurs édifices publics. Dans les vaſtes plaines qui s'étendent le long de l'océan pacifique, où le climat eſt doux & le ciel toujours ſerein, leurs maiſons ne pouvoient être que d'une bâtiſſe très-légere; mais dans les parties plus élevées où tombent des pluies, où il y a de la viciſſitude dans les ſaiſons & où la rigueur du froid ſe fait ſentir, elles étoient conſtruites avec une plus grande ſolidité. Leur forme étoit généralement quarrée. Les murailles d'environ huit pieds de haut étoient faites de briques durcies au ſoleil. Elles étoient ſans fenêtres, la porte en étoit baſſe & étroite. Toute ſimple que paroît cette conſtruction & tout groſſiers qu'en étoient les matériaux, les édifices étoient ſi ſolides que pluſieurs ſubſiſtent encore aujourd'hui, tandis qu'il ne reſte dans toutes les autres parties de l'Amérique aucun

monument qui puiſſe nous donner une idée de l'état civil des autres nations. C'eſt ſur-tout dans les temples conſacrés au ſoleil & dans les palais de leurs monarques que les Péruviens déployoient toute leur induſtrie. Les deſcriptions que nous ont laiſſées de ces édifices les écrivains Eſpagnols qui les ont vus lorſqu'ils étoient encore preſqu'entiers, pourroient être regardées comme fort exagérées, ſi leurs ruines encore ſubſiſtantes ne garantiſſoient la vérité de leurs relations. On trouve dans toutes les provinces de l'Empire des reſtes des édifices ſacrés & des palais des Incas, & leur nombre ſeul prouve qu'ils ſont l'ouvrage d'une nation puiſſante qui doit avoir ſubſiſté pendant un aſſez long période & avoir fait des progrès aſſez conſidérables dans les arts & dans la civiliſation. Ils ſont de différentes grandeurs, quelques-uns d'une étendue médiocre, pluſieurs immenſes, ſe reſſemblant par leur ſolidité ainſi

que par le ſtyle de leur architecture. Le temple de Pachacamac, avec le palais de l'Inca & une forteresse, formoient enſemble une grande fabrique de plus d'une demie lieue de circuit. Ces édifices ſont d'un goût ſingulier comme tous les autres ouvrages des Péruviens. Comme ils ignoroient l'uſage de la poulie & des autres puiſſances méchaniques, & qu'ils ne pouvoient élever à une grande hauteur les groſſes pierres qu'ils employoient, les murailles de cet édifice, qui paroît être le plus grand effort de leur induſtrie, n'ont pas plus de douze pieds de hauteur au-deſſus du ſol. Sans mortier & ſans aucune eſpece de ciment les briques & les pierres y ſont ſi bien unies qu'à peine peut-on diſtinguer les jointures (1). Les appartemens en étoient mal diſtribués & fourniſſoient peu de commodités : autant qu'on peut reconnoître dans les

Voyez la NOTE LXIII.

ruines les anciennes diſtributions ; il n'y avoit pas une ſeule fenêtre dans tout l'édifice & on n'y recevoit de lumiere que par la porte ; de ſorte que les plus grandes pieces devoient être abſolument obſcures à moins qu'on ne les éclairât par quelqu'autre moyen. Mais ces imperfections, & d'autres qu'on pourroit indiquer dans les monumens de l'architecture des Péruviens, n'empêchent pas qu'on ne doive les regarder comme des efforts étonnans d'induſtrie chez un peuple qui ignoroit l'uſage du fer, & comme une preuve de la puiſſance de leurs anciens rois.

Chemins. Ce n'étoient pourtant pas encore les ouvrages les plus beaux & les plus utiles des Incas. Les deux grandes routes de Cuzco à Quito, qui avoient plus de cinq cents lieues de long, méritent de plus grands éloges. L'une traverſoit les parties intérieures & montueuſes du pays, l'autre les plaines qui s'étendent le long de la mer. Les premiers hiſ-

toriens du Pérou qui virent ces monumens en parlent avec tant d'admiration & d'étonnement & ont été si bien secondés par les pompeuses descriptions des écrivains plus récents qui ont été conduits par quelque systême à vanter les Américains, qu'on seroit tenté de comparer ces travaux des Incas aux anciens chemins militaires dont les restes attestent encore la puissance des Romains ; mais dans un pays où il n'y avoit aucun animal domestique que le llama qui n'étoit pas même employé comme bête de trait & qui ne pouvoit porter que des fardeaux très-légers, & où les chemins un peu montueux n'étoient fréquentés que par les hommes, il ne falloit pas beaucoup d'industrie pour faire des routes. Les chemins du Pérou n'avoient que quinze pieds de largeur (1) & dans beaucoup d'endroits ils étoient faits avec si peu de solidité qu'on ne re-

(1) Cieca, *c.* 60.

connoît plus aujourd'hui leur direction. Dans les parties basses on n'avoit presque fait autre chose que de planter des arbres ou des bornes qui traçoient le chemin aux voyageurs. C'etoit une tâche plus difficile d'ouvrir des sentiers dans les montagnes. On avoit applani quelques hauteurs & comblé quelques vallons, & pour conserver la route on l'avoit bordée des deux côtés d'un banc de gazon. De distance en distance on y trouvoit des *ambos* ou magasins pour l'Inca & sa suite lorsqu'il voyageoit dans ses domaines. Cette route faite dans des parties du pays plus hautes & moins praticables avoit été construite plus solidement, & quoique par la négligence des Espagnols sur tout ce qui n'est pas relatif à l'exploitation des mines, on n'ait rien fait pour l'entretenir, on peut encore la reconnoître par-tout (1). Telle

(1) Xerès, *p.* 189, 191. Zarate, *lib. I*,

étoit la célebre route des Incas, dont la defcription, dépouillée de toutes les exagérations & réduite à ce qu'on ne peut révoquer en doute, nous préfente encore une preuve inconteftable d'un grand progrès dans les arts & dans la civilifation. Les peuplades fauvages de l'Amérique n'ont pas même eu l'idée de former des communications entre les parties éloignées des pays qu'ils habitoient; les Mexicains l'avoient à peine entrevue, & l'on fait que dans les états les plus civilifés de l'europe ce n'eft qu'après avoir déjà acquis beaucoup d'autres connoiffances que les gouvernemens fe font occupés d'une maniere un peu fuivie des moyens de faciliter le commerce par la conftruction des chemins.

Ponts.

En faifant des chemins, les Péruviens furent conduits à pro-

c. 13, 14. Vega, *lib. IX*, *c.* 13. Bouguer, *Voyage*, *p.* 105. Ullola, *Entretenemientos*, *p.* 365.

curer à leur pays un autre avantage également inconnu au reste de l'Amérique: La route des Incas, dans son cours du sud au nord, étoit coupée par tous les torrens qui sortent des Andes pour se jetter dans l'océan occidental. Leur rapidité, ainsi que la fréquence & la violence des inondations qu'ils occasionnnent, en rendoit la navigation impossible. Il falloit donc trouver quelqu'expédient pour les passer. Les Péruviens ignorant l'art de faire des voûtes & ne sachant pas travailler les bois, ne pouvoient construire ni ponts de pierre ni ponts de bois. La nécessité, mere de l'invention, leur avoit suggéré un moyen de suppléer à ce défaut. Ils faisoient des cables d'une grande force avec de l'osier & des lianes, dont leur pays abonde. On tendoit six de ces cables d'un bord à l'autre paralleles entr'eux & fortement attachés par chaque bout. On les lioit ensemble par d'autres cordages plus petits, assez rapprochés pour former

en une ſeule piece une ſorte de filet qui, étant couvert de branches d'arbres & enſuite de terre, faiſoient un pont qu'on pouvoir paſſer avec aſſez de ſécurité (1). Il y avoit des perſonnes établies à chaque pont pour les entretenir & aider les paſſagers (2). Dans les pays plats où les rivieres devenoient plus profondes & plus larges & avoient un cours moins rapide, on les paſſoit dans des *balzas*, eſpece de radeaux que les Péruviens conſtruiſoient & conduiſoient avec une adreſſe qui prouve encore leur ſupériorité ſur les autres peuples de l'Amérique. Toute l'induſtrie de ceux-ci ſe bornoit à l'uſage de la rame. Les Péruviens avoient oſé mâter leurs petits bâtimens & les conduire à la voile, de ſorte que non-ſeulement ils ſavoient profiter

(1) Voyez la NOTE LXIV.

(2) Sancho, *ap.* Ramus III, 376. Zarate, *lib. I*, *c.* 14. Vega, *lib. III*, *c.* 7, 8. Herrera, *decad.* 5, *lib.* IV, *c.* 3, 4.

du vent pour marcher avec plus de vîtesse, mais ils pouvoient même virer de bord avec assez de célérité (1).

Leur maniere de traiter la mine d'argent.

L'industrie des Péruviens n'étoit pas bornée à ces objets essentiels d'utilité. Ils avoient fait quelques progrès dans des arts qu'on peut appeller de luxe. Ils avoient l'or & l'argent en plus grande abondance qu'aucune autre nation de l'Amérique. Ils recueilloient l'or, comme les Mexicains dans le lit des rivieres ou en lavant les terres qui en contenoient; mais pour se procurer l'argent ils avoient employé une industrie & une adresse assez remarquables. Ils ne connoissoient pas, il est vrai, l'art de creuser la terre à de grandes profondeurs pour pénétrer jusqu'aux richesses qu'elle cache dans son sein; mais ils ouvroient des cavernes sur les bords escarpés des rivieres & dans les flancs des montagnes, & suivoient toutes les

(1) Ulloa, *Voyage*, I, 167, &c.

veines du métal qui ne se perdoient pas trop avant dans la terre. En d'autres endroits où le métal étoit près de la surface, ils ouvroient la mine en dessus sans creuser trop profondément, afin que les travailleurs pussent jetter le minéral sur les bords du trou ou le transmettre de main en main dans des paniers (1). Ils avoient l'art de fondre la mine & de la purifier, soit par la simple application du feu, ou, quand elle étoit trop refractaire & mêlée de substances hétérogenes, en la traitant dans des petits fourneaux élevés & si artistement construits que le courant d'air faisoit la fonction de soufflet, machine qui leur étoit entierement inconnue. Par ce moyen si simple la mine la plus rebelle étoit fondue avec tant de facilité que l'argent étoit assez commun au Pérou pour qu'on en fît des ustensiles & des vases des-

(1) Ramusio III, 414, *A*.

tinés aux ufages ordinaires (1).
On prétend que plufieurs de ces uftenfiles étoient auffi précieux par le travail que par la matiere ; mais comme les conquérans de l'Amérique ne connoiffoient bien que la valeur du métal & ne s'occupoient guere des formes que l'art lui avoit données, dans le partage du butin on ne tint compte que du poids & du degré de fineffe, & prefque tout fut fondu.

Autres ouvrages de leurs arts.

On a vanté auffi leur adreffe dans d'autres ouvrages plus recherchés, dont la plus grande partie a été trouvée dans les *guacas* ou élévations de terre dont ils couvroient les corps des morts. Ce font des miroirs de diverfe grandeur, faits d'une pierre dure & rendue brillante par un très-beau poli ; des vafes de terre de différentes formes, des haches & d'autres armes, des outils fervant à leurs travaux,

(1) Acofta, *lib. IV*, *c.* 4 5. Vega, *p.* 1, *lib. VIII*, *c.* 25. Ulloa, *Entretien.* *p.* 258.

quelques-uns de ſilex, d'autres de cuivre durci par un procédé inconnu, de maniere à pouvoir ſuppléer au fer dans pluſieurs circonſtances. Si l'uſage de ces outils de cuivre eût été général chez les Péruviens, leurs progrès dans les arts les auroit rapprochés beaucoup des nations les plus éclairées; mais il paroît ou que le métal étoit rare, ou que l'opération par laquelle on le durciſſoit étoit difficile & longue; car ces outils étoient en très-petit nombre, & ſi petits qu'ils ne pouvoient ſervir que pour les ouvrages les plus légers. Cependant on peut dire que c'eſt à cette découverte que les Péruviens ont dû leur ſupériorité ſur les autres peuples de l'Amérique en différens arts (1). On peut appliquer aux ouvrages des arts trouvés au Pérou la même obſervation que nous avons faite ſur ceux des Mexicains. Les pieces

(1) Ulloa, *Voyage*, tom. I, 381, *&c.* *Idem. Entreten. p.* 369, *&c.*

qu'on voit en dépôt dans le cabinet du roi à Madrid sont plus admirées à raison de l'adresse qu'il a fallu pour les exécuter avec des outils imparfaits que pour leur élégance & leur délicatesse réelle ; & les arts des Péruviens, quoique plus avancés que chez les autres Américains, étoient encore dans l'enfance.

Etat imparfait de leur civilisation.

Les faits que nous venons de rassembler paroissent indiquer de grands progrès chez cette nation. Il y en a cependant d'autres qui font penser que la civilisation y étoit encore à ses premiers pas.

Cuzco étoit la seule ville.

Dans tous les domaines des Incas, Cuzco étoit la seule ville qui méritât ce nom. Par-tout ailleurs le peuple vivoit épars dans des habitations détachées, ou tout au plus rassemblé dans de petits villages (1). Or, à moins que les hommes ne se réunissent en nombre & ne se lient

(1) Zarate, *lib. I*, c. 9. Herrera, *decad.* 5, *lib. VI*, c. 4.

par une communication fréquente & continuelle ils ne sentent jamais bien le besoin qu'ils ont les uns des autres ; ils ne prennent jamais parfaitement l'esprit & les mœurs de la vie sociale. Dans un pays immense où il n'y avoit qu'une seule ville, les progrès de la civilisation & des arts ont dû être si lents & arrêtés par tant d'obstacles qu'il faut plutôt s'étonner que les Péruviens les ayent portés si loin.

Nulle séparation marquée entre les professions.

En conséquence de cet état d'union imparfaite, la séparation des professions au Pérou n'étoit pas à beaucoup près aussi complette que chez les Mexicains. Plus l'association des hommes entre eux est foible, plus leurs mœurs sont simples & leurs besoins en petit nombre. L'industrie qui pourvoit aux usages communs de la vie n'est pas alors assez délicate ni assez difficile à acquérir pour qu'il soit nécessaire de s'y former par une éducation suivie. Chaque Péruvien exerçoit indistinctement toutes les professions.

Il n'y avoit que les artiſtes occupés aux ouvrages les plus recherchés qui formaſſent un ordre ſéparé & diſtingué des autres citoyens (1).

Peu de commerce.

Le défaut de villes dans le Pérou entraînoit un autre effet à ſa ſuite. Il y avoit peu de commerce entre les parties de ce grand empire. La grande activité du commerce eſt de la même époque que la formation des villes. Auſſi-tôt que les membres d'une ſociété ſe raſſemblent en grand nombre en un même lieu, les opérations de la communauté prennent plus de vigueur. Les citoyens des villes commencent à dépendre pour leur ſubſiſtance du travail des cultivateurs. Ceux-ci reçoivent des villes quelqu'équivalent de leurs denrées. Le commerce entr'eux s'établit & les productions des arts s'échangent

(1) Acoſta, *lib. VI*, *c.* 15. Vega, *lib.* V, *c.* 9. Herrera, *decad.* 5, *lib.* IV, *c.* 4.

régulierement pour celles de l'agriculture. Les villes du Mexique avoient des marchés réglés & tous les objets des desirs & des besoins des hommes y étoient en même-tems les objets du commerce. Mais au Pérou, la division singuliere de la propriété & la maniere dont les terres étoient possédées étoient un obstacle à presque toute espece de commerce & privoit la société de cette communication active entre tous ses membres (1), qui est en même-tems le lien de leur union & l'aiguillon qui les presse dans leur marche vers la civilisation.

Péruviens peu propres à la guerre.

Les Péruviens manquoient absolument du courage guerrier, défaut aussi remarquable en eux qu'il leur fut funeste (2). La plus grande partie des nations grossieres de l'Amérique résisterent aux Espagnols avec un courage féroce & indomp-

---

(1) Vega, *lib.* VI, *c.* 8.

(2) Xerès, 190. Sancho, *ap.* Ramus III, 372. Herrera, *decad.* 5, *lib. I*, *c.* 3.

table, quoiqu'avec peu de conduite & de ſuccès. Les Mexicains défendirent leur liberté avec beaucoup de perſévérance & ne furent ſoumis qu'avec beaucoup de peine. Les Péruviens, ſubjugués tout d'un coup & preſque ſans réſiſtance, perdirent par leur timidité les occaſions les plus favorables de recouvrer leur liberté & d'exterminer leurs oppreſſeurs. Quoique leur tradition nous préſente tous les Incas comme des princes guerriers, toujours à la tête d'armées conquérantes & victorieuſes, on ne trouve aucune trace de cet eſprit militaire dans aucune circonſtance poſtérieure à l'invaſion des Eſpagnols. Peut-être leurs inſtitutions en adouciſſant leurs mœurs leur donnoient-elles cette moleſſe indigne de l'homme; peut-être la douceur de leur climat énervoit-elle leur conſtitution phyſique. Peut-être auſſi quelque principe de leur gouvernement que nous ne connoiſſons pas étoit-il la cauſe

de cette foibleſſe politique. Quoi qu'il en ſoit le fait eſt certain, & il n'y a pas dans l'hiſtoire un ſeul exemple d'un peuple ſi peu avancé en ce genre, ſi deſtitué de tout art & de tout courage militaire. Leur poſtérité conſerve le même caractere. Les Indiens du Pérou ſont le peuple de l'Amérique le plus aſſervi & le plus familiariſé avec le joug. Enervés par une vie ſans activité, ils paroiſſent incapables de toute action vigoureuſe.

A ces vices de leur état politique ſe joignent quelques faits détachés, conſervés par les hiſtoriens Eſpagnols, qui montrent encore des traces frapantes de barbarie dans les mœurs. Les Péruviens avoient la même coutume que nous avons vue parmi les nations ſauvages de l'Amérique. A la mort de l'Inca & d'autres grands perſonnages, on égorgeoit un grand nombre de leurs domeſtiques ſur leur tombeau & on les enterroit autour de leur guaca, afin que le prince ou le

grand puſſent paroître dans l'autre monde avec la même dignité & y être ſervis avec le même reſpect. A la mort d'Huana Capac, le plus puiſſant de leurs monarques, plus de mille victimes furent immolées ſur ſa tombe (1). En un autre point les Péruviens paroiſſent avoir été plus groſſiers que les nations les plus ſauvages; quoiqu'ils connuſſent l'uſage du feu & qu'ils s'en ſerviſſent à préparer le maïs & d'autres végétaux pour leur nourriture, ils mangeoient la viande & le poiſſon entierement crus & étonnerent les Eſpagnols par cette pratique ſi contraire aux idées de tous les peuples civiliſés (1).

Autres domaines de l'Eſpagne en Amérique.

Quoique le Mexique & le Pérou ſoient parmi les poſſeſſions de l'Eſpagne au nouveau monde celles qui, à raiſon de leur état ancien & préſent, ont attiré davantage l'attention

(1) Acoſta, *lib. V*, *c.* 7.

(2) Xercès, p. 190. Sanchio, *ap.* Ram. *III*, p. 372, *C.* Herrera, *dec. V. lib. I*, *c.* 3.

de l'europe, elle y poſſede d'autres domaines importans, ſoit par leur étendue, ſoit par leur produit. L'Eſpagne devint maîtreſſe de la plupart de ces établiſſemens pendant la premiere moitié du ſeizieme ſiecle & dut ſes conquêtes à des aventuriers particuliers qui armoient, ſoit à Saint-Domingue, ſoit dans la vieille Eſpagne. Si nous voulions ſuivre chacun de ces chefs dans ſes expéditions nous retrouverions le même courage, la même ardeur, la même perſévérance, la même avidité, la même conſtance à ſupporter toutes les fatigues & à vaincre tous les obſtacles, qui diſtinguerent les Eſpagnols dans leurs grandes conquêtes en Amérique. Mais au lieu d'entrer dans un détail qui ne préſenteroit preſque qu'une répétition des faits que nous avons déjà rapportés, je me contenterai de jetter un coup-d'œil ſur les autres provinces Eſpagnoles de l'Amérique dont je n'ai pas encore parlé, & de donner à mes lecteurs

quelqu'idée de leur grandeur, de leur fertilité & de leur opulence.

Provinces voisines du Mexique.

Je commence par les contrées voisines des deux grandes monarchies dont je viens de faire l'histoire & je décrirai ensuite les autres possessions espagnoles en Amérique. La jurisdiction du vice-roi de la nouvelle Espagne s'étend sur diverses autres provinces qui n'étoient pas soumises à l'empire du Mexique.

Cinaloa & Sonora.

Celles de Cinaloa & de Sonora qui s'étendent le long de la côte orientale de la mer vermeille ou du golfe de Californie, aussi bien que les immenses contrées de la nouvelle Navarre & du nouveau Mexique à l'ouest & au nord, ne reconnoissoient point l'autorité de Montézume ni celle de ses prédécesseurs. Ces régions, aussi vastes que le Mexique lui-même, sont plus ou moins soumises au joug Espagnol. Elles occupent une des plus agréables parties de la zone tempérée. Leur sol est en général très-fertile & les productions du

genre animal & végétal y ſont excellentes. Elles ont une communication avec la mer pacifique & avec le golfe du Mexique & ſont arroſées par des rivieres qui les enrichiſſent & qui pourroient devenir d'un grand ſecours pour le commerce. Le nombre des Eſpagnols établis dans ces beaux pays eſt à la vérité extrêmement petit. Ils l'ont ſoumis, & ne l'ont jamais occupé ; mais ſi la population s'augmentoit dans leurs anciens établiſſemens de l'Amérique, elle pourroit ſe répandre ſur ces grandes régions, dont ils n'ont pas pu encore prendre véritablement poſſeſſion.

Une circonſtance peut contribuer à amener ce changement. On y a découvert des mines très-riches tant d'or que d'argent. Si on les ouvre & qu'on les exploite avec quelque ſuccès la population s'y portera. Pour fournir aux beſoins de cette multitude la culture s'accroîtra, des artiſans s'y établiront, l'induſtrie & la richeſſe commen- Mines.

ceront à s'y montrer. Il y a plusieurs exemples de ces changemens en différentes parties de l'Amérique depuis qu'elles sont tombées sous la domination des Espagnols. Des villages peuplés & de grandes villes se sont tout à coup élevées dans des lieux sauvages & inhabités. Le travail des mines n'est pas à beaucoup près l'objet le plus digne de fixer l'attention d'une société naissante ; mais ce peut être un moyen d'y animer une activité utile & d'y augmenter la population. On a vu un exemple récent & singulier en ce genre, qui est encore peu connu en europe & qui pouvant avoir des suites importantes mérite notre attention. Les Espagnols établis dans les provinces de Cinaloa & de Sonora avoient été long-tems inquiétés par les incursions de quelques tribus sauvages d'Indiens qui les avoisinent. En 1765 les incursions devinrent si fréquentes & si meurtrieres que les habitans au désespoir s'adresserent au marquis

Découverte récente & remarquable.

quis de Sainte-Croix, vice-roi du Mexique, pour obtenir de lui un corps de troupes qui pût les mettre en état de repousser dans leurs montagnes ces terribles ennemis; mais le fisc étoit si épuisé par les grandes sommes qu'on en avoit tirées pour soutenir la derniere guerre contre la grande Bretagne, qu'il ne fut pas possible au vice-roi d'en tirer aucun secours. Ce qu'il ne pouvoit par sa place, il l'exécuta par le crédit que lui donnoient ses vertus. Il engagea des négocians à avancer environ deux cens mille pezos pour fournir aux frais de l'expédition. On la confia à un bon officier: on employa trois années à poursuivre les sauvages dans des montagnes & des défilés presqu'impraticables; enfin elle se termina en 1771 par l'entiere soumission des Indiens qui cesserent d'être la terreur des deux provinces qu'ils dévastoient. Dans le cours de cette entreprise les Espagnols traverserent des contrées où il ne paroît pas qu'ils eussent

pénétré auparavant, & découvrirent des mines dont la richesse les étonna, quoiqu'ils en connussent déjà de fort riches. A Cineguilla, dans la province de Sonora, ils entrerent dans une plaine de quatorze lieues d'étendue où ils trouverent l'or en grains à la profondeur seulement de seize pouces & en morceaux si considérables que quelques-uns pesoient jusqu'à neuf marcs, & en si grande quantité qu'en peu de tems un petit nombre de travailleurs en recueillit mille marcs sans prendre la peine de laver les terres qui les contenoient & qui paroissoient si riches que des personnes intelligentes estimoient qu'il y avoit pour un million de pezos de métal fin. Avant la fin de l'année 1771, il s'établit à Cineguilla, sous l'autorité de quelques magistrats & la conduite de plusieurs écclésiastiques, environ deux mille personnes; & comme on a découvert plusieurs autres mines aussi riches que celles de Cineguilla, tant dans

Effets qu'elle peut avoir.

Sonora que dans Cinalo (1) il est probable que ces provinces jusqu'à présent négligées & inhabitées pourront égaler bientôt en richesses & en population les autres possessions des Espagnols dans le nouveau monde.

Califor-nie. Son état.

La Californie, péninsule située de l'autre côté de la mer vermeille, semble avoir été moins connue des anciens Mexicains que les provinces dont je viens de parler. Elle fut découverte par Cortès dans l'année 1536, (liv. 5, p. 283). Pendant long-tems, elle fut si peu fréquentée qu'on ignoroit jusqu'à sa forme & que dans plusieurs cartes elle étoit représentée comme une isle (2). Quoique le climat de ce pays semble devoir être excellent, si l'on en juge par sa situation, les Espagnols n'ont pas réussi à y former des établissemens. Vers la fin du dernier siecle, les Jésuites qui s'étoient

---

(1) Voyez la NOTE LXV.

(2) Voyez la NOTE LXVI.

donné la peine de l'étudier & d'en civilifer les habitans, avoient acquis infenfiblement fur eux une autorité auffi abfolue que celle qu'ils avoient fur les peuples du Paraguay, & travailloient à y introduire la même police & à y gouverner les Indiens par les mêmes maximes. Pour empêcher la cour d'Efpagne de concevoir quelque jaloufie de leurs opérations, ils avoient eu grand foin de donner une très-mauvaife idée du pays. Selon eux, le climat en étoit fi mal-fain & le fol fi ftérile que le feul zele de la converfion des Indiens avoit pu déterminer les miffionnaires à s'y établir (1). Plufieurs bons citoyens s'étoient efforcés de détromper leur fouverain en montrant la Californie fous un point de vue très-différent & ils n'y avoient pas réuffi. Enfin lorfque la fociété fut chaffée de tous les domaines d'Efpagne, la cour de

(1) Venegas, *hift.* de la Californie, I. 26.

Madrid se défiant autant des Jésuites qu'elle avoit eu jusques-là de confiance aveugle en eux ; envoya D. Joseph Galves, que ses talens ont depuis élevé au ministere des Indes, pour visiter cette péninsule. Il en rendit un compte très-favorable. Il reconnut que la pêche des perles sur la côte pouvoit être très-avantageuse & y découvrit des mines d'or qui promettoient beaucoup (1). La Californie étant très-voisine de Cinaloa & de Sonora, il est probable que si la population de ces provinces s'augmente conformément aux conjectures que nous venons d'exposer, elle pourra s'étendre dans la péninsule, qui ne sera plus comptée alors parmi les possessions inutiles & désertes des Espagnols en Amérique.

Yucatan & pays des Honduras.

A l'est de Mexico, le Yucatan & le pays des Honduras sont compris dans le gouvernement de la nouvelle Espagne, quoiqu'ancienne-

(1) Loranzano, 349, 350.

ment il ne paroiſſe pas qu'ils aient fait partie de l'empire du Mexique. Ces grandes provinces s'étendent depuis la baie de Campêche juſques par-delà le cap Gracias à Dios. Elles ne tirent pas leur valeur, comme les autres provinces Eſpagnoles du nouveau monde, ni de la fertilité de leur ſol ni de la richeſſe de leurs mines; mais elles donnent en plus grande abondance qu'aucune autre partie de l'Amérique le bois de teinture qui eſt ſi ſupérieur à toutes les autres matieres employées dans les procédés de cet art, & dont la conſommation eſt immenſe en europe & forme l'objet d'un très-grand commerce. Pendant un long période aucune nation européenne n'a mis le pied dans ces provinces & n'a tenté de partager ce commerce avec les Eſpagnols. Mais après la conquête de la Jamaïque par les Anglois, les Eſpagnols s'apperçurent bientôt qu'ils avoient près d'eux de redoutables voiſins. Un des premiers objets qui

tenterent les Anglois fut le grand profit du commerce de bois de teinture & la facilité d'en enlever quelque partie aux Eſpagnols. Quelques aventuriers de la Jamaïque firent une premiere tentative au cap Cotoche, ſitué au ſud-eſt de celui de Yucatan, & firent un grand profit en y coupant des bois. Lorſque les arbres les plus proches de la côte furent abattus, ils ſe porterent à l'iſle de Triſt dans la baie de Campêche; & enfin ils ont placé leur principal établiſſement dans la baie de Honduras. Les Eſpagnols alarmés de cette entrepriſe ont tâché par la voie des remontrances ou des négociations & enfin à force ouverte d'empêcher les Anglois de mettre le pied dans cette partie du continent de l'Amérique; mais après avoir lutté pendant plus d'un ſiecle, les revers de l'Eſpagne dans la derniere guerre ont arraché à la cour de Madrid un conſentement à ce que ces étrangers s'établiſſent au milieu de ſes poſſeſ-

Affoibliſſement du commerce des Eſpagnols dans ces pays.

ſions (1). Les Eſpagnols ont reſſenti tant de peine à ſe voir forcés de faire cette humiliante conceſſion qu'ils ont cherché & trouvé un moyen de la rendre inutile aux Anglois, qui leur a mieux réuſſi que la négociation & la force. Le bois de teinture de la côte de l'oueſt du Yucatan, où le ſol eſt plus ſec, eſt bien ſupérieur à celui des terrains marécageux où les Anglois ſont établis. En encourageant la coupe chez eux & en ſupprimant les droits que cette matiere payoit en Eſpagne (2), ils ont donné une ſi grande activité à cette branche de leur commerce que le bois des Anglois eſt infiniment tombé de prix & conſéquemment le commerce de la baie de Honduras eſt déchu graduellement (3) depuis l'époque même où il a reçu une ſanction légale

(1) Traité de Paris, art. XVIII.

(2) *Real Cedula* Campomanes III, 145.

(3) Voyez la NOTE LXVII.

par l'accord des deux cours. Il eſt même probable qu'il ſera bientôt abandonné & que les provinces du Yucatan & de Honduras redeviendront bientôt des poſſeſſions importantes pour l'Eſpagne.

Coſta-Rica & Veragua.

Plus loin à l'eſt du pays d'Honduras, ſont ſituées les deux provinces de Coſta-Rica & Veragua qui dépendent encore de la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne, mais qui ont été ſi négligées par les Eſpagnols & qui paroiſſent ſi pauvres qu'elles ne méritent guere notre attention.

Le Chili.

La province la plus importante qui dépende de la vice-royauté du Pérou eſt le Chili. Les Incas avoient établi leur domaine dans quelque partie du ſud de ce grand pays; mais dans tout le reſte le courage des naturels les avoit maintenus dans l'indépendance. Les Eſpagnols attirés par la renommée de ſon opulence tenterent de bonne heure d'en faire la conquête ſous les ordres de Diego Almagro. Après ſa

mort, Pedro de Valdivia reprit ce projet. Ils trouverent l'un & l'autre de grands obſtacles. Le premier abandonna ſon entrepriſe, comme je l'ai dit plus haut (1); le dernier, après avoir déployé tout ſon courage & tous ſes talens militaires, périt avec un corps conſidérable de troupes qui étoit ſous ſes ordres. La bravoure & l'habileté de François de Villagra ſon lieutenant contint les Indiens & ſauva le reſte des Eſpagnols. Peu à peu toute la plaine le long de la côte fut ſoumiſe. Les parties montagneuſes ſont encore occupées par les Puelches, les Araucos & d'autres tribus Indiennes dont le voiſinage eſt toujours redoutable aux Eſpagnols qui depuis deux ſiecles ſont obligés de ſoutenir avec ces peuples une guerre preſque continuelle, interrompue ſeulement par quelques intervalles d'une paix mal aſſurée.

Beauté du climat & bonté du ſol.

La partie du Chili qui peut être

(1) Liv. 6. p. 379.

regardée comme province Espagnole s'étend sur une assez petite largeur le long de la côte, depuis le désert d'Atacamas jusqu'à l'isle de Chiloë, sur plus de neuf cens milles de long. Ce climat est le plus délicieux de l'Amérique, & peut-être en est-il peu dans le monde entier qu'on puisse lui comparer. Quoique voisin de la zone torride, on n'y éprouve jamais d'excessives chaleurs parce que les Andes lui servent d'abri, & qu'il est constamment rafraîchi par des brises de mer. La température de l'air y est si douce & si égale que les Espagnols la préferent à celle des provinces du sud de l'Espagne. La fertilité du sol répond à la douceur du climat & le rend propre à recevoir & à nourrir toutes les plantes de l'europe. Les plus précieuses, le bled, le vin & l'huile, abondent au Chili comme si elles y étoient naturelles. Tous les fruits qu'on y a portés de notre continent y arrivent à une parfaite maturité.

Les animaux de notre hémiſphere s'y multiplient & leurs races s'y perfectionnent. Les eſpeces des bêtes à corne y ſont plus belles qu'en Eſpagne. Les chevaux du Chili ſont plus beaux & plus vigoureux que les andalous dont ils deſcendent. La nature ne s'eſt pas bornée à y enrichir la ſurface de la terre ; elle a caché des tréſors dans ſes entrailles. On a découvert en différens endroits des mines très-riches d'or, d'argent, de cuivre & de plomb.

Cauſes qui ont fait négliger le Chili par les Eſpagnols.

Un pays ſi favoriſé de la nature paroîtroit devoir être un établiſſement préféré & l'objet particulier des ſoins du gouvernement Eſpagnol : le contraire eſt arrivé. Une grande partie du Breſil eſt reſtée déſerte. Il n'y a pas en tout plus de quatre-vingt mille blancs & environ trois fois autant de negres & de metis. Le ſol le plus fertile de l'Amérique demeure ſans culture & ſes mines les plus riches ne ſont point exploitées. Quelqu'étrange que cette négligence puiſſe paroître, on peut

en aſſigner les cauſes. Tout le commerce de l'Eſpagne avec ſes colonies de la mer du ſud ne s'eſt fait pendant deux ſiecles que par Porto-Bello. Toutes les productions des colonies étoient embarquées dans les ports de Callao ou d'Arica au Pérou, & envoyées à Panama d'où elles étoient tranſportées par terre au travers de l'Iſthme. Toutes les marchandiſes qu'elles recevoient de la métropole leur étoient portées de Panama & débarquées dans les mêmes ports du Pérou. Ainſi les importations au Chili, de même que exportations de ce pays, paſſoient par les mains des commerçans du Pérou. Ceux-ci faiſoient un double profit, & dans les deux cas les habitans du Chili étoient dans leur dépendance, ſans commerce direct avec l'Eſpagne & à la merci d'une autre colonie pour fournir à leurs beſoins auſſi bien que pour vendre leurs productions. Avec de tels obſtacles & privés de tout encouragement, la population & l'induſtrie

ne pouvoient faire aucun progrès. Mais aujourd'hui l'Eſpagne, par des raiſons que j'expoſerai plus bas, a adopté un nouveau ſyſtême & conduit ſon commerce avec ſes colonies de la mer du ſud par des vaiſſeaux qui doublant le cap Horn établiſſent une liaiſon directe entre le Chili & la métropole. L'or, l'argent & les autres productions de cette province peuvent être échangés dans ſes propres ports avec les ouvrages des manufactures de l'Europe. Par-là le Chili peut s'élever rapidement à l'importance que ſes avantages naturels doivent lui donner parmi les établiſſemens Eſpagnols. Il peut fournir de grains le Pérou & les autres pays ſitués vers la mer pacifique. Il peut leur donner du vin, des beſtiaux, des chevaux, du chanvre & beaucoup d'autres objets de conſommation, pour leſquels les provinces de la mer du ſud dépendent aujourd'hui de l'europe. Quoique ce nouveau plan ne ſoit ſuivi que depuis un

Raiſons de croire que l'état de ce pays deviendra meilleur.

petit nombre d'années les effets en sont déjà sensibles (1). Si on s'y tient avec quelque fermeté pendant un demi siecle, on peut prédire que la population, l'industrie & la richesse auront bientôt fait au Chili de grands progrès.

Province du Tucuman & de Rio de la Plata.

A l'est des Andes les provinces du Tucuman & de Rio de la Plata bornent le Chili & dépendent aussi de la vice-royauté du Pérou. Ces régions immenses s'étendent du nord au sud sur une longueur de plus de treize cents milles & sur une largeur de plus de mille milles.

Leur division.

Beaucoup de royaumes d'Europe n'ont pas tant d'étendue. On peut les diviser assez naturellement en deux parties, l'une au nord & l'autre au sud de la riviere de la Plata. La premiere comprend le Paraguai, les fameuses missions des Jésuites, & quelques autres districts. Les bornes des possessions espagnoles & portugaises n'y sont

(1) Campomanes II, 157.

pas encore bien déterminées & ont été l'objet des diſputes qui ſubſiſtent encore entre les deux cours. Il eſt probable que la conteſtation ſe décidera enfin, ſoit à l'amiable, ſoit par les armes. Je traiterai pour cette raiſon de la partie du nord lorſque je ferai l'hiſtoire de l'amérique Portugaiſe. Je me ſervirai alors de relations authentiques, tant eſpagnoles que portugaiſes, pour faire connoître à fond les opérations & les vues des Jéſuites dans l'établiſſement de ce gouvernement ſingulier qui a ſi fort attiré l'attention de l'europe & qu'on a ſi mal connu. Je bornerai mes obſervations actuelles aux deux gouvernemens du Tucuman & de Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres.

Les Eſpagnols entrerent dans cette partie de l'Amérique par la riviere de la Plata. Leurs premieres tentatives pour s'y établir furent très-malheureuſes; mais ils perſiſterent, ſoutenus d'abord par l'eſpoir de découvrir des mines dans l'intérieur du pays, & enſuite par

la néceſſité de l'occuper eux-mêmes pour empêcher les autres nations de s'y introduire & de pénétrer par-là dans leurs riches poſſeſſions du Pérou. Ils n'y ont point fait d'autre établiſſement conſidérable que Buenos-Ayres. On n'y voit que quelques pauvres villages de deux ou trois cens habitans chacun auxquels ils ont cherché à donner de l'importance en les appellant du nom de villes & en y érigeant des évêchés. Une circonſtance qu'on n'avoit pas prévue a contribué à rendre ce diſtrict intéreſſant malgré le défaut de population. La province de Tucuman, ainſi que le pays ſitué au ſud de la Plata, au lieu d'être couverte de bois comme les autres parties de l'Amérique, n'eſt qu'une vaſte plaine ſans un ſeul arbre. Son ſol eſt une couche profonde de terre franche & fertile couverte d'une verdure continuelle & arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux qui deſcendent des Andes. Dans ces riches pâturages

les chevaux & les autres beſtiaux importés d'europe ſe ſont multipliés à un degré preſqu'incroyable. Cet avantage a mis les habitans en état d'entretenir un commerce lucratif & avec le Pérou, qu'ils fourniſſent de beſtiaux, de chevaux & de mules, & avec l'europe où ils portent une prodigieuſe quantité de cuirs & de peaux. Mais la ſituation commode de cette colonie pour faire un commerce prohibé par la cour d'Eſpagne, a été la principale ſource de ſa proſpérité. Tandis que la cour de Madrid ſuivoit ſes relations avec l'Amérique d'après ſon ancien ſyſtême, la riviere de la Plata étoit ſi écartée de la route des vaiſſeaux Eſpagnols que les Interlopes pouvoient preſque ſans riſques y verſer les ouvrages des fabriques d'europe en aſſez grande quantité pour fournir au beſoin de la colonie & pour approviſionner auſſi les parties orientales du Pérou. Lorſque les Portugais du Breſil étendirent

leurs établiſſemens juſques ſur les bords de la riviere de la Plata, il s'ouvrit encore un nouveau canal, par lequel les marchandiſes prohibées purent s'introduire dans les colonies eſpagnoles avec encore plus d'abondance & de facilité. Ce commerce illégal, quoique funeſte à la métropole, contribua à faire proſpérer la colonie qui en retiroit un avantage immédiat, & Buenos-Ayres devint par degrés une ville opulente & peuplée. Il eſt difficile de déterminer à préſent avec quelque certitude quel ſera l'effet du changement de ſyſtême de la cour d'Eſpagne, relativement à cette colonie & à l'adminiſtration de ſon commerce.

Autres terri-toires appartte-nans à l'Eſpagne.

Tous les autres territoires appartenans à l'Eſpagne dans le nouveau monde, ſi l'on excepte les iſles, ſont compris ſous deux grandes diviſions. La premiere porte le nom de *Tierra-Firme*, & s'étend le long de l'océan Atlantique depuis la frontiere orientale de la nouvelle

Eſpagne juſqu'à l'embouchure de l'Orenoque ; la derniere s'appelle nouveau royaume de Grenade & occupe les parties intérieures. Je terminerai ce livre par une deſcription abrégée de ces deux pays.

Darien. A l'eſt de Veragua, la derniere des provinces compriſes de ce côté ſous la vice-royauté du Mexique, eſt l'Iſthme de Darien. Quoique cette partie du continent de l'Amérique ait vu les premiers établiſſemens des Eſpagnols, la population n'avoit fait aucun progrès dans le Darien. Comme le pays eſt extrêmement montagneux, que les pluies qui y regnent une grande partie de l'année le rendent très-mal ſain & qu'il ne contient aucune mine de grand produit, il auroit été probablement abandonné ſans la bonté du Havre de Porto-Bello ſur la mer Atlantique d'un côté, & ſans le havre de Panama de l'autre. Ces deux ports ont été appellés les clefs de la communication des deux mers, entre l'Eſ-

l'Eſpagne & ſes plus riches colonies. Panama eſt devenue une ville conſidérable. L'inſalubrité de l'air a arrêté l'accroiſſement de Porto-Bello. Comme le commerce de l'Eſpagne avec ſes établiſſemens de la mer du ſud eſt maintenant conduit par un autre canal, il eſt probable que Porto - Bello & Panama déclineront inſenſiblement.

Carthagene & Sainte-Marthe.

Les provinces de Carthagene & de Sainte - Marthe ſont à l'eſt de l'Iſthme de Darien. Le pays en eſt montagneux auſſi ; mais les vallées y ſont moins reſſerrées, bien arroſées & très - fertiles. Pedro de Heredia le ſoumit à l'Eſpagne vers 1532. Il eſt mal peuplé & par conſéquent mal cultivé. Il produit cependant beaucoup de drogues médicinales & quelques pierres précieuſes & en particulier des émeraudes ; mais il tire ſur - tout quelqu'importance du port de Carthagene, le meilleur & le mieux défendu de tous ceux que l'Eſpagne poſſede en Amérique. Avec

une ſituation ſi favorable le commerce y a pris bientôt un grand accroiſſement. Dès 1544 Carthagene paroît avoir été une ville conſidérable. Mais lorſqu'elle fut choiſie pour être l'abord des Galions à leur arrivée d'europe & leur rendez-vous pour ſe préparer à retourner enſemble en Eſpagne, elle devint bientôt une des plus belles, des plus peuplées & des plus riches villes de l'Amérique. Il y a cependant lieu de croire qu'elle eſt arrivée à ſon plus haut période, & que le changement de ſyſtême de la cour d'Eſpagne pour la conduite du commerce avec l'Amérique, en la privant de la viſite des Galions, la fera décheoir inſenſiblement. Mais les richeſſes qui y ſont déjà raſſemblées pourront trouver quelque nouvelle deſtination & prendre une route juſqu'à préſent négligée. Son port eſt sûr & ſi bien ſitué pour recevoir les marchandiſes d'europe ; ſes négocians ont tellement l'habitude de les fournir à toutes les

provinces adjacentes qu'elle pourra retenir encore un grand commerce & conſerver un rang diſtingué parmi les villes du nouveau monde.

Venezuela.

La province contiguë à Sainte-Marthe, en allant à l'eſt, fut viſitée pour la premiere fois dans l'année 1499 (1) par Alphonſe d'Ojeda. Les Eſpagnols à leur débarquement voyant quelques huttes que les Indiens avoient établies ſur des pieux pour les élever au-deſſus des eaux ſtagnantes qui couvroient la plaine, donnerent au pays le nom de *Venezuela*, ou petite Veniſe, d'après leur penchant ordinaire à trouver des reſſemblances entre ce qu'ils découvroient en Amérique & ce qu'ils connoiſſoient en europe. Ils firent quelques tentatives pour s'y établir, mais ſans ſuccès. Ils en devinrent enfin les maîtres par des moyens bien différens de ceux qui les ont mis en poſſeſſion de leurs autres domaines du nouveau monde. L'am-

(1) Livre II, p. 294.

bition de Charles V l'engagea souvent dans des projets si multipliés & si vastes que ses revenus ne suffisoient pas pour les dépenses de l'exécution. Parmi d'autres expédiens qu'il employa pour y suppléer, il avoit emprunté de grosses sommes des Velsers d'Augsbourg, qui étoient alors les plus riches négocians de l'europe. Pour leur paiement, & peut-être pour en obtenir de nouveaux secours, il leur concéda la province de Venezuela pour la tenir en fief héréditaire de la couronne de Castille, à la condition pour eux qu'ils se rendroient maîtres du pays & qu'ils y établiroient une colonie. On devoit espérer que des commerçans donneroient à un pareil établissement une forme différente de celle que les Espagnols avoient donnée à leurs autres colonies, qu'ils y favoriseroient davantage les progrès de l'industrie utile, & qu'ils connoîtroient mieux les sources véritables de l'opulence & de la prospérité

profpérité du pays. Mais malheureufement ils confierent l'exécution de leur plan à quelques-uns des foldats de fortune dont l'Allemagne étoit remplie au feizieme fiecle. Ces aventuriers, avides de s'enrichir afin de pouvoir abandonner promptement un pays dont le féjour leur parut très-défagréable, au lieu d'y établir une colonie qui auroit pu cultiver & améliorer le fol, fe répandirent dans les différens diftricts, pour y chercher des mines, pillant par-tout les Indiens avec la plus cruelle rapacité & les accablant de travaux qu'ils ne pouvoient fupporter. En peu d'années leurs exactions, plus atroces que celles des Efpagnols eux-mêmes, défolerent fi complettement cette province qu'elle ne put plus leur fournir de fubfiftance & que les Velfers furent forcés d'abandonner une propriété qui ne pouvoit plus leur rapporter aucun avantage (1).

(1) Oviedo y Bagnos, *hift. de Venezuela*, p. 2, &c.

Lorſque les reſtes malheureux des Allemands eurent quitté Venezuela, les Eſpagnols s'en remirent en poſſeſſion ; mais malgré pluſieurs avantages naturels dont ce pays eſt pourvu, c'eſt encore un des établiſſemens des Eſpagnols les plus languiſſans & les moins utiles à la nation.

Carracas & Cumana.

Les provinces de Carracas & de Cumana ſont les dernieres de cette côte qui appartiennent aux Eſpagnols. J'aurai occaſion de décrire leur état & leurs productions lorſque je parlerai de l'établiſſement & des opérations de la compagnie qui a obtenu le privilege excluſif du commerce de ces deux colonies.

Nouveau royaume de Grenade.

Le nouveau royaume de Grenade eſt un pays tout à fait méditerranée & d'une grande étendue. Les rois d'Eſpagne en ſont devenus maîtres vers l'an 1536, par le courage & l'habileté de Sebaſtien de Benalcazar & de Gonzale Ximenès de Queſada, deux des meilleurs officiers qui aient déployé leurs

talens en Amérique. Le premier qui commandoit en ce tems-là à Quito, l'attaqua par le ſud ; le ſecond y entra par Sainte-Marthe du côté du nord. Comme les Indiens de cette partie étoient moins ſauvages qu'aucune des nations de l'Amérique, ſi l'on excepte les Mexicains & les Péruviens (1), ils ſe défendirent avec beaucoup de réſolution & de conduite. Mais l'habileté & la conſtance de Benalcazar & de Queſada ſurmontérent tous les obſtacles & tous les dangers, & ajouterent cette conquête à toutes celles de l'Eſpagne dans la partie méridionale du nouveau monde.

Le nouveau royaume de Grenade eſt ſi élevé au-deſſus du niveau de la mer que quoiqu'il ſoit très-voiſin de la ligne, le climat en eſt très-tempéré. Ses vallées ne le cedent pas en fertilité aux meilleures terres de l'Amérique, & dans les parties élevées on trouve des

(1) Voyez le Livre quatrième.

pierres précieuſes de différentes eſpeces. L'or qu'on y recueille n'eſt pas enfoncé profondément dans la terre ; il eſt mêlé avec elle très-près de la ſurface & on l'en ſépare facilement par des lavages répétés. Cette opération s'exécute par des eſclaves negres. Car quoique l'expérience ait prouvé que l'air froid des mines profondes leur eſt funeſte & qu'on ne puiſſe par cette raiſon les employer dans les mines d'argent, ils ſont plus capables des autres eſpeces de travaux que les Américains. Les naturels du nouveau royaume de Grenade ſe trouvant exempts de ce ſervice pénible, qui a détruit ſi rapidement leur race dans les autres parties de l'Amériqne, ſe ſont fort multipliés. Quelques diſtricts fourniſſent l'or auſſi abondamment que la vallée de Cineguilla dont j'ai parlé plus haut, & on le trouve ſouvent en *pepitas* ou grains. Sur une hauteur voiſine de Pampelune, on a vu tel travailleur en recueillir en un jour la

valeur de mille pezos (1). Le dernier gouverneur de Santa-Fé a rapporté en Eſpagne un morceau d'or maſſif eſtimés environ ſeize mille ſix cens cinquante l. tournois. Mais ſans établir aucun calcul ſur ces exemples extraordinaires, il eſt certain que la quantité d'or recueillie annuellement de ces pays, particulierement dans le Popayan & le Choco, eſt très-conſidérable. Les villes du nouveau royaume de Grenade ſont floriſſantes & peuplées, & la population s'y accroît encore de jour en jour. La culture & l'induſtrie commencent à y être encouragées & proſperent. Les produits des mines & d'autres marchandiſes ſont portés à Carthagene par la grande riviere de Sainte-Madeleine & fourniſſent à cette ville la matiere d'un grand commerce. D'un autre côté le nouveau royaume de Grenade

(1) Piedrahita, *hiſt. del N. Reyno*, *p.* 481, manuſcrit entre les mains de l'Auteur.

communique avec la mer Atlantique par l'Orénoque. Mais le pays arrosé par cette riviere du côté de l'est est encore peu connu, & les Espagnols n'y ont qu'un très-petit nombre d'établissemens.

Fin du septieme Livre.





L'HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

LIVRE HUITIEME.

EN ſuivant les progrès des découvertes & des conquêtes des Eſpagnols pendant plus d'un demi ſiecle, je ſuis arrivé à l'époque où leur empire ſe trouva établi ſur preſque toutes les régions du nouveau monde qui leur ſont encore ſoumiſes aujourd'hui. Les ſuites de leur établiſſement dans les contrées dont ils ſont devenus les maîtres, les maximes qu'ils ont ſuivies dans

Coup-d'œil ſur le gouvernement & le commerce des colonies eſpagnoles.

la formation & dans l'adminiſtration de leurs nouvelles colonies, l'influence que les progrès ſucceſſifs de ces colonies ont eue ſur la métropole & ſur l'état du commerce des nations, ſont des objets intéreſſans qui méritent maintenant notre attention.

Dépopulation de l'Amérique.

La premiere conſéquence qu'a eue pour l'Amérique l'établiſſement des Eſpagnols eſt la diminution auſſi étonnante que déplorable du nombre des anciens habitans du nouveau monde. En faiſant obſerver en différentes occaſions les calamités que l'europe a portées ſoit dans les iſles ſoit dans les autres parties de l'Amérique j'ai indiqué différentes cauſes de la deſtruction rapide des malheureux Indiens. Partout où les habitans de l'Amérique prenoient les armes pour la défenſe de leur liberté, il en périſſoit un grand nombre dans des combats ſi inégaux; mais la déſolation étoit plus grande encore quand l'épée étoit remiſe dans le fourreau & que

les vainqueurs étoient paiſibles poſſeſſeurs de leurs conquêtes. C'eſt dans les iſles & dans les provinces du continent qui s'étendent depuis le golfe de la Trinité juſqu'aux extrêmités du Mexique que la dépopulation s'eſt fait le plus fortement ſentir. Ces contrées étoient toutes occupées ſoit par des hordes errantes de chaſſeurs, ſoit par des tribus qui avoient fait peu de progrès dans les arts de la culture & de l'induſtrie. Forcés par leurs nouveaux maîtres de s'attacher à une réſidence fixe & de s'appliquer à un travail régulier au-deſſus de leurs forces & exigé avec une extrême ſévérité, ils n'avoient ni la vigueur d'eſprit ni la force de corps néceſſaires pour ſoutenir le poids de l'oppreſſion; l'abattement & le déſeſpoir en pouſſoient un grand nombre à mettre fin eux-mêmes à leur vie; il en périſſoit encore davantage par la fatigue & la famine. La deſtruction s'étendoit ainſi dans ces vaſtes contrées, & en quelques

Ses cauſes dans les iſles & dans quelques parties du continent.

endroits la race des habitans originaires s'étoit entierement éteinte. Au Mexique où une nation puissante & belliqueuse avoit résisté longtems à l'invasion des Espagnols avec un courage digne d'une meilleure destinée, un grand nombre avoit péri sous le tranchant de l'épée ; & là, comme au Pérou, les Espagnols traînant après eux les Indiens pour porter leur bagage & leurs munitions dans leurs guerres civiles & dans leurs expéditions dans l'intérieur du pays, l'excès des fatigues avoit emporté ces malheureux par milliers.

Mais la mauvaise administration des Espagnols eut des effets encore plus tristes que toutes leurs cruautés. Les calamités qui accompagnoient la conquête ne furent que passageres, au lieu que les vices du gouvernement auquel ils étoient soumis furent une source permanente & durable de destruction. Lorsque les vainqueurs se partagerent les terres du Mexique & du

Pérou, chacun d'eux voulut y trouver une récompenſe prompte de ſes ſervices. Des aventuriers accoutumés à la diſſipation de la vie militaire, n'avoient ni l'induſtrie néceſſaire pour former un plan de culture réguliere, ni la patience d'en attendre les produits lents, mais certains. Au lieu de s'établir dans les vallées déjà occupées par les Indiens, où la fertilité du ſol auroit récompenſé les travaux du cultivateur, ils porterent leurs habitations dans les parties montagneuſes, ſi étendues dans le Mexique & dans le Pérou. Toute leur activité fut employée à la recherche des mines. Les eſpérances vaſtes & flatteuſes que leur préſentoit ce genre de travail convenoient merveilleuſement au génie entreprenant qui anima les premiers conquérans de l'Amérique dans tous les pas de leur carriere. Le travail des mines demandoit tant de bras qu'il fut néceſſaire d'y employer les naturels du pays. On les força

d'abandonner leurs anciennes habitations dans les plaines & de se porter en foule aux montagnes. Ce passage soudain du climat chaud des vallées à l'air froid & pénétrant particulier aux terres hautes situées vers la zone torride ; les fatigues d'un travail excessif ; une nourriture peu abondante & malsaine ; le désespoir causé par une sorte d'oppression à laquelle ils n'étoient pas accoutumés & dont ils ne voyoient pas le terme, firent sur eux le même effet que sur les habitans des isles. Les uns & les autres accablés du poids de tant de calamités réunies avoient disparu de la terre avec une égale rapidité (1). L'introduction de la petite vérole, maladie jusqu'alors inconnue en Amérique & extrêmement dangereuse dans ce climat (2), s'étant jointe à ces fléaux, la popu-

(1) Torquemada, I, 613.

(2) B. Diaz, *c.* 124. Herrera, *decad.* 2, *lib. X*, *c.* 4. Ulloa, *Entreten.* 206.

lation de la nouvelle Espagne & du Pérou avoit été si fort réduite que peu d'années après la conquête, ce qu'on disoit de son état ancien paroissoit absolument incroyable (1).

Elle n'a pas été l'ouvrage réfléchi de la politique des Espagnols.

Telles ont été les principales causes de la dépopulation de l'Amérique. Beaucoup d'écrivains ne faisant pas assez d'attention à ces circonstances & frappés de la rapidité avec laquelle le mal s'étoit étendu, ont regardé cet événement, dont l'histoire ne nous fournit aucun autre exemple, comme la suite d'un plan non moins réfléchi qu'atroce. Les Espagnols, disent-ils, convaincus qu'il leur seroit impossible d'occuper les vastes régions qu'ils avoient découvertes & de maintenir leur autorité sur des nations infiniment plus nombreuses que leurs conquérans, résolurent pour se conserver l'Amérique d'en exterminer les habitans & de faire

(1) Torquem. 615, 642, 643. Voyez la Note LXVIII.

un désert du nouveau monde plutôt que d'en perdre la possession (1). Mais les nations étendent rarement leurs vues sur des objets si éloignés & ne font guere de plans si vastes. Pour l'honneur de l'humanité, nous pouvons observer que jamais aucun gouvernement n'a formé un si détestable projet. Les rois d'Espagne, loin d'adopter un tel systême de destruction, furent continuellement occupés de la conservation de leurs nouveaux sujets. Le desir d'étendre la foi chrétienne & de porter la connoissance de la vérité & des consolations à des peuples privés des lumieres de la religion, fut le principal motif des encouragemens qu'Isabelle donna à l'expédition de Colomb. Après la découverte, elle s'occupa de l'exécution de ses pieux desseins & montra le plus grand zele non-seulement pour faire instruire les Indiens, mais encore pour assurer un traitement doux à cette race

(1) Voyez la NOTE LXIX.

d'hommes paiſibles devenus ſes ſujets (1). Ses ſucceſſeurs adopterent les mêmes idées, & mes lecteurs les ont vus en pluſieurs occaſions employer toute leur autorité pour protéger les Américains contre l'oppreſſion des Eſpagnols. Ils firent à ce ſujet de nombreux réglemens conçus avec ſageſſe & dictés par l'humanité. Quand leurs poſſeſſions dans le nouveau monde devinrent aſſez étendues pour leur faire craindre de ne pouvoir y maintenir leur autorité, l'eſprit de leurs loix fut auſſi doux qu'il l'avoit été lorſqu'ils ne poſſédoient que les iſles. Leur ſollicitude pour protéger les Indiens ſemble même s'être augmentée à meſure que leurs conquêtes ſe ſont étendues : elle alla juſqu'à leur faire promulguer & maintenir des loix qui exciterent une révolte dangereuſe dans une de leurs colonies & répandirent le mécontentement dans les

(2) Voyez la NOTE LXX.

autres. Mais l'avidité des particuliers étoit trop violente pour pouvoir être contenue par le pouvoir des loix. Des aventuriers audacieux & tourmentés du desir de s'enrichir promptement, placés à une si grande distance du centre de l'autorité, peu accoutumés à la subordination même dans le service militaire, & encore moins au respect pour l'autorité civile toujours foible dans une colonie naissante, méprisoient ou éludoient tous les réglemens par lesquels on vouloit réprimer leurs exactions & leur tyrannie. Le gouvernement espagnol donnoit sans cesse de nouveaux édits pour empêcher l'oppression des Indiens. Les Colons comptant sur l'impunité à une si grande distance continuoient de les traiter comme esclaves. Les gouverneurs eux-mêmes & les autres officiers employés dans les colonies, souvent aussi avides & aussi indigens que les aventuriers auxquels ils commandoient, trop

diſpoſés à adopter les idées fauſſes que les conquérans avoient priſes des Indiens, encourageoient ou toléroient l'oppreſſion au lieu de l'arrêter. Il ne faut donc pas imputer la déſolation du nouveau monde à une faute de la cour d'Eſpagne, ni la conſidérer comme un effet de ſa politique. Ce fut uniquement l'ouvrage des conquérans & des premiers Colons Eſpagnols qui, par des meſures auſſi imprudentes qu'injuſtes, ont empêché les effets ſalutaires des loix du ſouverain & deshonoré leur patrie aux yeux de la poſtérité.

Ni celui de la religion.

C'eſt avec plus d'injuſtice encore que beaucoup d'écrivains ont attribué à l'eſprit d'intolérance de la religion romaine la deſtruction des Américains, & ont accuſé les eccléſiaſtiques Eſpagnols d'avoir excité leurs compatriotes à maſſacrer ces peuples innocens comme des idolâtres & des ennemis de Dieu. Les premiers miſſionnaires de l'Amérique, quoique ſimples & ſans

lettres étoient des hommes pieux. Ils épouserent de bonne heure la cause des Indiens & défendirent ce peuple contre les calomnies dont s'efforçoient de le noircir les conquérans qui le représentoient comme incapable de se former jamais à la vie sociale & de comprendre les principes de la religion & comme une espece imparfaite d'hommes que la nature avoit marqués du sceau de la servitude. Ce que j'ai dit du zele constant des missionnaires Espagnols pour la défense & la protection du troupeau commis à leurs soins, les montre sous un point de vue digne de leurs fonctions. Ils furent des ministres de paix pour les Indiens & s'efforcerent toujours d'arracher la verge de fer des mains de leurs oppresseurs. C'est à leur puissante médiation que les Américains dûrent tous les réglemens qui tendoient à adoucir la rigueur de leur sort. Les Indiens regardent encore les Ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, dans les

établiſſemens Eſpagnols, comme leurs défenſeurs naturels, & c'eſt à eux qu'ils ont recours pour repouſſer les exactions & les violences auxquelles ils ſont trop ſouvent expoſés (1).

Population actuelle de l'Amérique.

Mais nonobſtant la dépopulation actuelle de l'Amérique, il reſte encore un nombre conſidérable des naturels, tant au Mexique qu'au Pérou, particulierement dans les parties qui n'ont pas été expoſées à la premiere furie des armes eſpagnoles ou déſolées par les premieres tentatives de leur induſtrie, plus funeſtes encore que la guerre. Dans les provinces de Guatimala, de Chiapa, de Nicaragua & dans les autres belles contrées qui s'étendent le long de la mer du ſud, la race des Indiens eſt encore très-nombreuſe. En quelques endroits ils ont des établiſſemens aſſez conſidérables pour mériter le nom de villes (2). Dans les trois audiences

(1) Voyez la NOTE LXXI.
(2) Voyez la NOTE LXXII.

qui partagent la nouvellle Eſpagne, il y a au moins deux millions d'Indiens, foible reſte à la vérité de ſon ancienne population, mais qui forme encore un corps de nation plus nombreux que celui de tous les autres habitans de ce vaſte pays (1). Au Pérou différens diſtricts, particulierement dans le royaume de Quito, ſont preſqu'entierement occupés par les Indiens. Dans d'autres provinces les naturels ſont mêlés avec les Eſpagnols, s'adonnent aux arts méchaniques & rempliſſent les états inférieurs de la ſociété. Comme les habitans du Mexique & du Pérou étoient accoutumés à une réſidence fixe & connoiſſoient quelques arts, il a fallu moins de violence pour les rapprocher un peu de la maniere de vivre des Européens. Mais partout où les Eſpagnols ont trouvé en s'établiſſant des tribus ſauvages, leurs tentatives pour les civiliſer

(1) Voyez la NOTE LXXIII.

& les réunir ont été sans succès & souvent funestes aux Indiens. Ceux-ci ne pouvant se soumettre à aucune contrainte & dédaignant le travail comme un caractere de servitude, abandonnoient leurs anciennes habitations & défendoient leur liberté dans des montagnes & des forêts inaccessibles à leurs oppresseurs, ou périssoient lorsqu'ils étoient réduits à un état qui contrarioit leurs idées & leurs habitudes. Dans les districts voisins de Carthagene, de Panama & de Buenos-Ayres, la dépopulation a été plus générale que dans les parties du Mexique & du Pérou dont les Espagnols se sont rendus plus absolument les maîtres.

Idée générale de l'administration des colonies espagnoles.

L'établissement des Espagnols dans le nouveau monde, quoique si funeste à ses anciens habitans, avoit été fait dans un tems où cette nation pouvoit le rendre très-avantageux. Par l'union de tous les petits royaumes qui la partageoient l'Espagne étoit devenue un état puissant, ayant toutes les ressources nécessaires

pour exécuter une si grande entreprise. Ses souverains avoient porté leur prérogative beaucoup au-delà des limites qui bornoient le pouvoir des monarques dans tout le reste de l'europe. Ils ne trouvoient plus d'obstacles dans leur administration. Dans tout état d'une grande étendue, la forme du gouvernement doit être simple & l'autorité du souverain absolue, afin que ses résolutions puissent être prises avec célérité & s'exécuter dans tout l'empire sans rien perdre de leur force. Tel étoit le pouvoir des monarques Espagnols lorsqu'ils eurent à délibérer sur la maniere de gouverner ces provinces du nouveau monde, plus éloignées du centre de l'autorité qu'aucune de celles que des puissances européennes eussent jamais soumises. Ils n'étoient gênés en aucune maniere par la constitution de leurs états d'europe ; ils étoient maîtres d'adopter tous les plans qu'ils jugeroient convenables & pouvoient

fixer le gouvernement de ces nouvelles colonies par des édits qui étoient autant d'exercices de la prérogative royale la plus illimitée.

L'autorité royale s'en est occupée de très-bonne heure.

Une circonstance qui distingue les colonies des Espagnols en Amérique de celles des autres nations européennes, c'est que le gouvernement s'est occupé de très-bonne heure de leur administration. Lorsque les Portugais, les François & les Anglois ont pris possession des régions qu'ils occupent aujourd'hui en Amérique, les avantages qu'ils espéroient en tirer étoient si éloignés & si incertains qu'on laissa les premiers aventuriers & les premiers Colons lutter presque sans aucun secours de la Métropole, contre toutes les difficultés qui traversent la formation d'une colonie dans sa naissance. Mais l'or & l'argent, les premieres productions des établissemens Espagnols au nouveau monde, séduisirent les souverains & attirerent promptement leur attention. Après avoir foiblement

contribué à la découverte & très-peu à la conquête du nouveau monde, ils y exercerent sur le champ la fonction de législateurs; & ayant acquis cette espece de domaine, inconnu jusques-là parmi les nations, ils l'exercerent d'après un systême dont l'histoire ne nous fournit aucun autre exemple.

Toute autorité & toute propriété territoriale appartient à la couronne.

La maxime fondamentale de la jurisprudence espagnole sur l'Amérique est que tous les domaines conquis appartiennent à la couronne & non à l'état ou à la nation. La bulle d'Alexandre VI, qui est comme la grande chartre sur laquelle l'Espagne fonde ses droits, a donné en pur don à Isabelle & Ferdinand toutes les contrées qui ont été ou seront découvertes. Ces princes & leurs successeurs se sont regardés constamment comme propriétaires absolus de toutes les terres conquises par leurs sujets dans le nouveau monde. Toute possession n'est qu'une concession de leur part & retourne à eux. Les chefs des différentes

férentes expéditions, les gouverneurs de différentes colonies, les officiers de justice & les ministres de la religion étoient tous nommés par le souverain & amovibles à sa volonté. Le peuple n'avoit aucun privilege indépendant de la couronne & qui pût servir de barriere au despotisme. Il est vrai que lorsque les villes furent bâties & formées en corporation, les citoyens y eurent le droit d'élire leurs magistrats & d'être gouvernés par les loix de la communauté. Dans les états mêmes les plus despotiques cette foible étincelle de liberté n'est pas encore éteinte; mais dans les villes d'Amérique la législation est purement municipale & se borne aux objets de police & de commerce intérieur. Dans tout ce qui regarde l'administration générale & l'intérêt public, la volonté du souverain fait loi. Il n'y a point de pouvoir politique dérivé du peuple; toute l'autorité est concentrée dans la couronne & dans les officiers

nommés par le roi.

Tous les nouveaux domaines de l'Espagne sont soumis à deux vice-rois.

Lorſque les conquêtes de l'Eſpagne en Amérique furent terminées, les rois d'Eſpagne, en formant un plan d'adminiſtration pour leurs nouveaux domaines, les diviſerent en deux immenſes gouvernemens, la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne & celle du Pérou. La premiere s'étend ſur toutes les provinces de l'Amérique ſeptentrionale, appartenantes à l'Eſpagne ; la ſeconde ſur toutes ſes poſſeſſions dans l'Amérique méridionale. Cette diſpoſition qui dès le commencement avoit de grands inconvéniens, en a entraîné de bien plus conſidérables lorſque la population & l'induſtrie des provinces éloignées de chaque vice-royauté ont fait des progrès. Le peuple de ces provinces, trop éloigné de la réſidence des vice-rois, s'eſt plaint de ne pouvoir communiquer avec eux à une ſi grande diſtance. D'un autre côté l'autorité des vice-rois a dû être néceſſairement foible & incertaine dans ſon action,

ſur des pays ſi loin de leurs yeux. On a cru trouver un remede à ce mal en établiſſant dans ce ſiecle - ci à Santafé de Bogota, capitale du nouveau royaume de Grenade, une troiſieme vice-royauté dont la juriſdiction s'étend ſur tout le royaume de Tierra-Firme & la province de Quito (1). Non-ſeulement ces vice-rois repréſentent la perſonne du ſouverain, mais ils jouiſſent encore de toutes les prérogatives de la couronne dans toute leur étendue, chacun dans les limites de ſon gouvernement. Comme le roi, ils exercent l'autorité ſuprême dans le civil, le militaire & le criminel. Ils peuvent préſider à tous les Tribunaux; ils ont ſeuls le droit de nommer à beaucoup d'emplois importans, & le privilege de faire remplir par intérim ceux qui ſont à la nomination du ſouverain, juſqu'à ce que le ſucceſſeur nommé par le roi arrive. La pompe extérieure qui les accompagne eſt propor-

Leurs pouvoirs.

(1) Ulloa, *voy. I*, 23, 255.

tionnée à leur dignité & à l'étendue de leur pouvoir. Leur cour eſt formée ſur le modele de celle de Madrid. Des gardes à pied & à cheval, une maiſon nombreuſe & la plus grande magnificence leur donnent plutôt l'air de ſouverains que de gouverneurs exerçant une autorité déléguée (1).

Tribunaux appellés audiences.

Mais comme le vice-roi ne peut exercer en perſonne les fonctions de magiſtrat ſuprême dans toutes les parties d'une juriſdiction ſi étendue, il eſt aidé dans ſon adminiſtration par des officiers & des tribunaux ſemblables à ceux d'Eſpagne. La conduite des affaires dans les provinces eſt confiée à des magiſtrats de différens ordres & de différentes dénominations, dont quelques-uns ſont nommés par le roi & d'autres par le vice-roi ; mais tous reçoivent les ordres du vice-roi & ſont ſoumis à ſa juriſdiction. L'adminiſtration de la juſtice appartient à des Tribunaux connus

(1) Ulloa, *Voy. I.* 432. Gage, 61.

ſous le nom d'audiences & formés ſur le modele de la chancellerie d'Eſpagne : ils ſont au nombre de onze & rendent la juſtice à autant de diſtricts (1). Le nombre des juges eſt plus ou moins grand dans chacun, en proportion de l'étendue & de l'importance de leurs juriſdictions. La place de juge dans une cour d'audience eſt auſſi honorable que lucrative, & remplie communément par des perſonnes de mérite & de talent qui font reſpecter le tribunal. Ils connoiſſent des cauſes tant civiles que criminelles ; mais ces deux genres d'affaires ſont partagés entre les juges. Quoique ce ne ſoit que dans les gouvernemens les plus deſpotiques que le ſouverain exerce en perſonne la redoutable prérogative de rendre la juſtice à ſes ſujets & d'abſoudre ou de condamner d'après ſes volontés devenues autant de loix ; quoique dans toutes les monarchies d'europe

Leur juriſdiction.

(1) Voyez la NOTE LXXIV.

la fonction de juge ſoit confiée à des magiſtrats dont les décisions ſont réglées par des loix connues & des formes établies, les vice-rois Eſpagnols ont ſouvent tenté de s'aſſeoir ſur les tribunaux de la juſtice ; & leur diſtance de la Métropole leur donnant de la hardieſſe ils ont quelquefois aſpiré à un pouvoir que leur maître n'a pas oſé s'attribuer. Pour arrêter une entrepriſe dont le ſuccès auroit banni la juſtice & la sûreté des colonies eſpagnoles, en ſoumettant la vie & la propriété des citoyens à la volonté d'un ſeul homme, les rois d'Eſpagne ont fait un grand nombre de loix qui défendent dans les termes les plus exprès aux vice-rois de ſe mêler des affaires pendantes aux audiences, & de donner leur avis ou leur voix ſur aucun point conteſté pardevant ces tribunaux (1). Les cas particuliers qui

(1) *Recop. lib. II*, tit. 15, *l.* 35-38-44, *lib. III*, tit. 3, *l.* 36, 37.

tiennent à quelque question générale de droit civil & même les réglemens portés par le vice-roi doivent être soumis à la révision de la cour d'audience, qui peut être en cela regardée comme un pouvoir intermédiaire placé entre le vice-roi & le peuple, & comme une barriere à l'accroissement illégal de sa jurisdiction. Mais comme toute opposition même légale à l'autorité d'un magistrat qui représente le souverain & qui tient son pouvoir de lui, est peu d'accord avec l'esprit de la politique Espagnole, les réserves sous lesquelles ce pouvoir est accordé aux cours d'audience sont remarquables. Elles peuvent faire des remontrances au vice-roi, mais dans le cas où il y auroit opposition directe entre leur opinion & la volonté du vice-roi, celle-ci doit être mise à exécution & il ne reste à l'audience que le droit de mettre la matiere sous les yeux du roi & du conseil des Indes (1). Ce seul

(1) Solorz, *de jure ind. lib. IV*, c. 3,

privilege de faire des remontrances & de donner des conseils à un homme à qui tout le reste de la nation doit obéir en silence, donne une grande dignité aux cours des audiences, ainsi qu'un autre droit dont elles jouissent. A la mort du vice-roi, lorsqu'il n'y a aucune provision donnée à son successeur par le roi, le pouvoir souverain passe à la cour d'audience résidente dans la capitale de la vice-royauté; & le plus ancien des magistrats, assisté de ses collegues tant que dure la vacance, exerce toutes les fonctions du vice-roi (1). Dans les matieres soumises à la connoissance des audiences, comme cours de justice ordinaires, leurs sentences sont définitives dans toute contestation concernant une propriété de la valeur de moins de six mille pezos. Mais quand l'objet du procès

---

no. 40, 41. Recop. *lib. II*, tit. 15, *l.* 36, *lib. III*, tit. 3, *lib. V*, tit. 4, *l.* 1.

(1) Recop. *lib. II*, tit. 15, *lib.* 57, &c.

excede cette ſomme, leur déciſion eſt ſoumiſe à réviſion & portée par appel au conſeil des Indes (1).

A ce conſeil, un des plus conſidérables de la monarchie pour la dignité & le pouvoir, eſt attribuée l'adminiſtration ſuprême de tous les domaines Eſpagnols en Amérique. Il fut établi par Ferdinand en 1511 & reçût une forme plus parfaite de Charles-Quint en 1524. Sa juriſdiction embraſſe les affaires eccléſiaſtiques, civiles & militaires & le commerce. C'eſt de là qu'émanent toutes les loix relatives au gouvernement & à la police des colonies, qui doivent être approuvées des deux tiers des membres avant d'être publiées au nom du roi. Il confere tous les offices dont la nomination eſt réſervée à la couronne. Toute perſonne employée en Amérique, depuis le vice-roi juſqu'au dernier des officiers, eſt ſoumiſe à ſon autorité.

(1) *Recop. lib. V*, *tit.* 13, *l.* 1, *&c.*

Il examine la conduite, récompense les services & punit les malversations (1). On met sous ses yeux tous les avis & tous les mémoires publics ou secrets envoyés de l'Amérique, ainsi que tous les plans d'administration, de police & de commerce proposés pour les colonies. Depuis le premier établissement de ce conseil, l'objet constant des rois catholiques a été de maintenir son autorité & de lui donner de tems à autre de nouvelles prérogatives qui pussent le rendre redoutable à tous leurs sujets du nouveau monde. On peut attribuer en grande partie aux sages réglemens & à la vigilance de ce tribunal respectable ce qui reste de vertu & d'ordre public dans un pays où tant de circonstances conspirent à amener le désordre & la corruption (2).

(1) *Recop. lib. II, tit. 2, l. 1, &c.*

(2) Solorz., *de jure ind. lib. IV, l. 2, &c.* 12.

Comme le roi eſt ſuppoſé préſent au conſeil des Indes, ce tribunal ſe tient toujours au lieu où la cour fait ſa réſidence. Il falloit un autre tribunal pour régler les affaires de commerce qui demandent l'inſpection immédiate des ſupérieurs. On l'a établi dès l'année 1501 à Séville, dont le port étoit alors le ſeul qui commerçât avec le nouveau monde. On l'appelle *Caſa de la Contratacion*. Il eſt en même-tems bureau de commerce & cour de juſtice. Dans la premiere de ces qualités il prend connoiſſance de tout ce qui eſt relatif au commerce de l'Eſpagne avec l'Amérique; il fixe les marchandiſes qui doivent être importées dans les colonies & a l'inſpection ſur celles que l'Eſpagne reçoit en retour. Il décide du départ des flottes, du fret & de la grandeur des bâtimens, de leur équipement & de leur deſtination. Comme cour de judicature, il juge toutes les affaires tant civiles & de commerce que criminelles, qui ont lieu

Chambre de commerce.

Ses fonctions.

en conséquence des intérêts de commerce entre l'Espagne & l'Amérique. Dans l'un & l'autre genre on ne peut appeller de ses décisions qu'au conseil des Indes (1).

Telle est l'esquisse du systême de gouvernement adopté par l'Espagne pour ses colonies de l'Amérique. L'énumération des tribunaux subordonnés pour l'administration de la justice, pour la perception du revenu public & pour le maintien de la police intérieure, & la description de leurs différentes fonctions nous jetteroient dans des détails trop minutieux & trop peu intéressans.

Le premier objet du gouvernement Espagnol est d'exclure toutes les autres nations du commerce avec l'Amérique Espagnole.

Le premier objet des rois d'Espagne a été d'assurer à la métropole exclusivement les productions de leurs colonies par une prohibition absolue de commerce avec les nations étrangeres. Après avoir conquis l'Amérique, connoissant

(1) *Recop. lib. X, tit. 1. Veitia,* Note *de la contr.tation.*

la foibleſſe de leurs établiſſemens naiſſans & inſtruits de la difficulté d'établir & de ſoutenir leur domination ſur des régions d'une ſi vaſte étendue & ſur tant de nations qui cherchoient à ſecouer leur joug, ils craignirent ſur-tout l'abord des étrangers ; ils chercherent à ſe dérober à leurs regards & employerent tous leurs ſoins à les éloigner de leurs côtes. Cet eſprit de jalouſie & d'excluſion, peut-être naturel & néceſſaire au commencement de l'établiſſement, augmenta chez les Eſpagnols à meſure que leurs poſſeſſions s'étendirent & qu'ils en connurent mieux l'importance. Ils furent conduits par-là à former leurs colonies ſur un plan différent de tout ce que l'hiſtoire nous préſente. L'ancien monde a eu ſes colonies ; mais elles étoient ſeulement de deux eſpeces. Les unes étoient les ſuites d'une émigration qui débarraſſoit l'état d'un ſuperflu de population lorſque les habitans étoient trop nombreux

pour le territoire qu'ils occupoient; les autres étoient des détachemens militaires, des especes de garnison servant à maintenir dans l'obéissance les pays conquis. Les colonies fondées par quelques républiques Grecques & les essains de barbares sortis du nord pour s'établir dans les différentes parties de l'Europe, étoient des colonies de la premiere espece ; les colonies Romaines étoient de la seconde. Dans les premieres, l'union avec la métropole cessoit promptement & elles devenoient bientôt des états indépendans. Dans les colonies Romaines, comme la séparation n'étoit pas si complette, la dépendance continuoit. Les rois d'Espagne chercherent à réunir dans les leurs ce que ces deux especes de colonies avoient de particulier. En les plaçant à une si grande distance de la métropole, en établissant dans chacune une forme de police & d'administration intérieure sous des gouverneurs différens & des loix

particulieres, ils les féparerent de la mere patrie. En retenant dans leurs mains le droit de donner les loix, celui d'impofer les taxes & de nommer aux principaux emplois tant dans le civil que dans le militaire, ils s'affurerent de leur dépendance. Heureufement pour l'Efpagne la fituation de fes colonies rendit praticable cette nouvelle idée. Prefque tous les pays dont elle s'eft rendue maîtreffe font placés entre les tropiques. Les productions de cette grande partie du globe font différentes de celles de l'Europe, même dans les provinces les plus méridionales de notre continent. L'induftrie de ceux qui s'établiffent dans un pays, fuit naturellement les qualités du climat & du fol. Quand les Efpagnols prirent poffeffion de leurs domaines d'Amérique, les métaux précieux furent le feul objet qui attira leur attention. Lors même qu'ils commencerent à fuivre un meilleur plan, ils s'occuperent prefqu'uni-

quement des productions particulieres au sol & au climat, qui par leur rareté & leur valeur pouvoient être recherchées davantage de la métropole. Séduits par l'espoir de s'enrichir promptement, ils dédaignerent de prodiguer leur industrie à des travaux moins lucratifs, mais beaucoup plus intéressans. Ils se mirent même dans l'impuissance de corriger cette premiere erreur; & pour ôter aux Colons tout moyen de devenir les rivaux de l'Espagne, ils défendirent dans les colonies, sous des peines très-séveres (1), la culture du vin & de l'huile, ainsi que l'établissement de diverses especes de manufactures (2). Ils réserverent à la métropole seule l'approvisionnement des colonies pour les objets de premiere nécessité. Les draps, les meubles, les instrumens des arts, les objets de luxe & même une partie considé-

(1) Ulloa, *Rétab. des manufactures, &c.* p. 206.

(2) Voyez la NOTE LXXV.

rable des provisions de bouche qui se consomment en Amérique, y sont portées d'Espagne. Pendant une grande partie du seizieme siecle, l'Espagne, en possession d'un commerce étendu & de manufactures florissantes, put avec facilité satisfaire les besoins de ses colonies par son propre fonds. Elle recevoit en échange les produits des mines & quelques productions du sol. Mais les importations & les exportations se faisoient par des vaisseaux Espagnols. On ne permettoit à aucun navire Américain de porter des marchandises d'Amérique en Europe. Le commerce même d'une colonie avec une autre étoit prohibé ou limité par de grandes gênes. Tout ce que fournissoit l'Amérique abordoit aux ports d'Espagne; tout ce qu'elle consommoit en sortoit. Aucun étranger ne pouvoit entrer dans les colonies sans une permission expresse du gouvernement; aucun vaisseau des nations étrangeres n'étoit reçu dans

leurs ports. La confiſcation des biens meubles & la mort étoient les peines prononcées contre tout habitant qui oſeroit commercer avec les étrangers (1). Ainſi les colonies étoient tenues dans un état d'enfance perpétuelle; & cette dépendance établie pour un intérêt de commerce, cette politique ſubtile dont l'Eſpagne a donné le premier exemple aux nations de l'Europe, ont conſervé la domination de la métropole ſur des colonies éloignées pendant deux ſiecles & demi.

Lenteur des progrès de la population de l'Amérique par l'Europe.

Telles ſont les principales maximes d'après leſquelles les rois d'Eſpagne ont formé leurs nouveaux établiſſemens en Amérique. Mais ils n'ont pas pu recréer avec la même rapidité qu'ils avoient détruit; & beaucoup d'obſtacles ont retardé le ſuccès des ſoins qu'ils ſe ſont donnés pour remplir le vuide immenſe que leurs dévaſtations

(1) *Recop. lib. IX, titre 27, l. 1, 4, 7, &c.*

avoient causé. Dès que la fureur des découvertes & des conquêtes commença à s'amortir, les Espagnols ouvrirent les yeux sur des dangers & des maux qu'ils n'avoient pas apperçus ou qu'ils avoient négligé de prévenir. Les calamités sans nombre auxquelles étoient exposées des colonies naissantes, les maladies causées par l'insalubrité d'un climat fatal à la constitution des Européens, la difficulté d'établir la culture dans un pays couvert de forêts, le manque de bras dans quelques provinces, & dans toutes la lenteur avec laquelle l'industrie obtenoit la récompense de ses peines, à moins que la découverte de quelque mine n'enrichît tout de suite l'heureux Colon, tous ces maux furent sentis & exagérés. L'esprit d'émigration des Espagnols, découragé par tant d'obstacles, s'affoiblit bientôt de telle maniere que soixante ans après la découverte du nouveau monde, le nombre des Espagnols

en Amérique ne passoit pas quinze mille (1).

Obstacles à ses progrès dans les loix relatives à la propriété.

La maniere dont la propriété étoit reglée dans les colonies Espagnoles,& les loix selon lesquelles elle se transmettoit, soit par succession, soit par vente, étoient extrêmement contraires à la population. Pour faire faire à la population un progrès rapide dans une colonie naissante, il faut que les terres soient partagées en petites portions & que la propriété puisse en être transmise avec beaucoup de facilité (2). Mais l'avidité des conquérans du nouveau monde ne leur permit pas d'observer cette maxime. Comme ils avoient le pouvoir de satisfaire toute l'extravagance de leurs desirs, plusieurs s'emparerent de districts d'une vaste étendue & de provinces entieres qu'ils tinrent en commanderies. Ils obtinrent ensuite par degrés de

---

(1) Voyez la NOTE LXXVI.
(2) D. Smith's *Inquiry*, *tome* 2, *p*. 166.

les convertir en *majorats*, efpece de fief connu dans la jurifprudence féodale d'Efpagne (1), & qui ne peut être ni partagé ni aliéné. Une grande partie de la propriété territoriale, ainfi enlevée à la circulation en devenant un bien fubftitué, & paffant du pere au fils fans avoir été améliorée, n'avoit qu'une bien petite valeur, foit pour le poffeffeur foit pour la colonie. Dans ce que j'ai dit de la réduction du Pérou, on peut obferver plufieurs exemples de poffeffions d'une étendue énorme, occupées par quelques-uns des conquérans (2). L'abus fut le même dans les autres parties de l'Amérique; car la valeur des terres étant eftimée par le nombre des Indiens qui y étoient attachés & la population étant très-clair femée en Amérique, il n'y avoit que des diftricts d'une étendue immenfe qui puffent

(1) *Recop. lib. IV, tit.* 3, *l.* 24.

(2) Liv. 6.

fournir aſſez de travailleurs pour exploiter avec avantage les mines. Ces erreurs capitales dans la diſtribution de la propriété ont entraîné des effets funeſtes dans toutes les parties de l'adminiſtration des colonies Eſpagnoles, & peuvent être conſidérées comme la grande cauſe qui a rendu les progrès de la population de ces pays beaucoup plus lents que dans les colonies mieux conſtituées (1).

Et dans la nature de leur gouvernement eccléſiaſtique.

A cet obſtacle il faut ajouter le nombre & l'étendue de leurs établiſſemens eccléſiaſtiques, dont les frais énormes ſupportés par les Colons ont nui infiniment à l'induſtrie & à la population. Le paiement des dîmes eſt une taxe peſante ſur l'induſtrie; & par-tout où la ſageſſe du magiſtrat civil ne met pas des bornes aux exactions qu'entraîne la perception de cet impôt, il devient intolérable & deſtructeur. Mais les légiſlateurs Eſpagnols

(1) Voyez la NOTE LXXVII.

loin de réprimer les prétentions du clergé, les laisserent, par un zele inconsidéré, s'étendre dans toute l'Amérique & devenir pour leurs colonies naissantes un fardeau, qui seroit très-pesant, même dans les sociétés qui ont fait le plus de progrés. Dès 1501, les colonies furent soumises à la dîme ecclésiastique pour les productions les plus nécessaires, sur lesquelles l'attention des premiers planteurs devoit naturellement se tourner (1). Les prétentions du clergé ne se bornerent pas même aux productions les plus simples du sol. Le sucre, l'indigo & la cochenille, fruits d'une culture plus difficile, furent déclarés sujets à la dîme (2) & l'industrie du Colon fut taxée dans tous ses travaux, depuis les plus grossiers jusqu'aux plus compliqués. La superstition des Espagnols d'Amérique ajouta bientôt à la pesanteur de

(1) *Recop. lib. I, tit.* 16, *l.* 2.

(2) *Ibid. l.* 3 & 4.

cette impoſition légale des contributions volontaires. Leur paſſion pour la pompe dans les cérémonies de la religion & leur reſpect exceſſif pour le clergé ſéculier & régulier ont procuré aux égliſes & aux monaſteres & détourné ainſi ſans utilité une grande portion de la richeſſe qui auroit contribué puiſſamment à la proſpérité des colonies en y entretenant un travail productif.

Différentes eſpeces d'habitans dans les colonies.

Malgré tous les obſtacles, les pays occupés en Amérique par les Eſpagnols ſont ſi fertiles & ſi séduiſans que la population s'y eſt inſenſiblement augmentée & que les colonies Eſpagnoles ſont aujourd'hui remplies de citoyens de différens ordres. Les plus puiſſans & les plus conſidérés ſont les Eſpagnols qui y arrivent d'Europe & qu'on appelle *Chapetones*. La cour d'Eſpagne jalouſe de maintenir la dépendance des colonies ne confie les emplois de quelqu'importance qu'à des perſonnes envoyées d'Europe ; pour s'aſſurer davantage de leur

Chapetones.

leur fidélité elle exige de tous ceux qu'elle emploie la preuve qu'ils descendent d'une famille de *vieux chrétiens*, sans aucun mêlange de race Juive ou Mahométane, & qui n'ait été flétrie par aucune censure de l'inquisition (1). Le gouvernement croit pouvoir confier sûrement l'autorité en des mains si pures & eux seuls sont chargés de presque tous les emplois publics depuis la vice-royauté jusqu'aux dernieres places. Toute personne qui, par sa naissance ou par une longue résidence en Amérique, peut être soupçonnée de quelque disposition contraire aux intérêts de la métropole est l'objet d'une défiance qui l'exclut presque de tout emploi (2). Une préférence si marquée de la cour pour les *Chapetones* leur donne une telle prééminence en Amérique qu'ils regardent avec dé-

(1) Recop. *lib. IX*, *tit.* 26, *l.* 15, 16.

(2) Voyez la NOTE LXXVIII.

dain toutes les autres claſſes de citoyens.

Créoles au ſecond rang.

Les *Créoles* ou deſcendans des Européens établis en Amérique forment la ſeconde claſſe des citoyens dans les colonies Eſpagnoles : leur caractere & leur état ont mis les Chapetones à portée d'acquérir d'autres avantages preſque auſſi conſidérables que ceux qu'ils tiennent de la prédilection du gouvernement. Quoique quelques-uns des Créoles ſoient deſcendus des conquérans du nouveau monde ; quoique d'autres tirent leur origine des plus nobles familles d'Eſpagne ; quoique pluſieurs d'entr'eux poſſedent de grandes richeſſes, l'influence d'un climat chaud, la jalouſie ombrageuſe du gouvernement & l'impuiſſance d'atteindre à ces diſtinctions qu'ambitionne toujours le cœur humain, abat tellement en eux toute vigueur & toute activité que la plus grande partie conſument leur vie dans une moleſſe voluptueuſe jointe à une ſuperſti-

tion encore plus aviliſſante. La langueur & l'inaction où ils vivent les éloigne de toutes les opérations d'un commerce actif & étendu. Le trafic intérieur dans chaque colonie, ainſi que le commerce avec les autres colonies & avec l'Eſpagne elle-même, ſont entre les mains des ſeuls Chapetones (1), qui ſont récompenſés de leur induſtrie par les richeſſes immenſes qu'ils accumulent, tandis que les Créoles plongés dans la pareſſe ſe contentent du revenu de leurs poſſeſſions.

Mutuelle jalouſie de ces deux ordres de citoyens.

Cette rivalité déclarée pour le pouvoir & la richeſſe a établi entre ces deux ordres de citoyens une haine violente & implacable ; à la plus légere occaſion leur averſion mutuelle éclate, & ils ſe donnent réciproquement des noms auſſi injurieux que ceux que dictent les haines les plus invétérées de nation à nation (2). La cour

(1) Voyage de Ulloa, I, 27, 251, Voyage de Frezier, 227.
(2) Gage's *Survey*, *p.* 9, Frézier, 226.

d'Espagne par un rafinement de sa politique défiante nourrit ces semences de discorde, & fomente cette jalousie mutuelle qui non-seulement empêche les deux classes les plus puissantes de ses citoyens du nouveau monde de se réunir contre la métropole, mais qui anime chaque parti à surveiller sans cesse & à traverser avec le zele le plus vif toutes les démarches de l'autre.

Troisieme classe.

La troisieme classe des habitans des colonies Espagnoles est de race mêlée, provenant ou d'un Européen & d'un noir, ou d'un Européen & d'un Indien. Les premiers sont appellés *Mulattoës*, Mulâtres, les seconds *Metizos*, Métis. Comme la cour d'Espagne s'est occupée de bonne heure du soin de ne faire qu'une nation de ses nouveaux & de ses anciens sujets, elle a encouragé les mariages des Espagnols établis en Amér que avec les naturels du pays; & dès les premiers tems de l'établissement il s'est fait plusieurs alliances de ce

genre (1). C'eſt pourtant moins le deſir de ſe conformer aux vues du gouvernement que la licence des mœurs qui a multiplié cette claſſe d'habitans, juſqu'à en faire une partie conſidérable de la population de tous les établiſſemens Eſpagnols. Les Eſpagnols diſtinguent par différens noms tous les degrés de cette filiation & toutes les variétés de l'eſpece depuis le noir de l'Afrique tranſplanté en Amérique & la couleur de bronſe de l'Américain juſqu'à la blancheur de l'Européen. A la premiere génération les Métis ou Mulâtres ſont traités comme Indiens ou comme Négres ; à la troiſième la couleur originaire & diſtinctive de l'Indien a déjà diſparu, & à la cinquieme la teinte du noir eſt tellement effacée que l'habitant deſcendu de cette race mêlée ne peut plus être diſtingué de l'Européen & partage tous les pri-

(1) Recepil. *l.* 6 *l*, *tit.* 1 ; *l.* 2. Herrera *dec.* 1, *lib. VI*, *c.* 12 ; *dec.* 3, *lib. VII*, *c.* 2.

vileges de celui-ci (1). C'eſt ſurtout cette claſſe d'habitans, dont la conſtitution eſt très-forte & très-vigoureuſe, qui exerce tous les arts méchaniques & tous les emplois de la ſociété qui demandent l'activité, mais que les citoyens des claſſes ſupérieures dédaignent de remplir par pareſſe ou par orgueil (2).

Quatrieme ordre d'habitans (les Negres).

Les Negres tiennent la quatrieme place parmi les habitans des colonies Eſpagnoles. Nous parlerons ailleurs plus au long de l'introduction de cette malheureuſe partie de l'eſpece humaine dans le continent de l'Amérique, des travaux auxquels ils ſont employés & des traitemens qu'ils y eſſuyent. Nous n'en faiſons mention ici que pour faire remarquer une ſingularité dans leur état ſous la domination Eſpagnole. Dans la plus grande partie des établiſſemens, particulierement dans la

(1) Voyage de Ulloa 1, *p.* 27.

(2) *Ibid. p.* 29. *Voy.* Bouguer, *p.* 104. *Melendés, Teſoros, Verdaderos*, 1, 354.

nouvelle Eſpagne les Negres ſont employés aux ſervices domeſtiques. Ils forment la plus grande partie du luxe des riches & ſont chéris & careſſés de leurs maîtreſſes, aux plaiſirs & à la vanité deſquelles ils ſont utiles. Leurs habillemens ſont preſqu'auſſi riches que ceux leurs maîtres ; ils en imitent les manieres & en prennent toutes les paſſions (1). Enorgueillis par cette diſtinction, ils ont pris avec les Indiens un tel ton de ſupériorité & les traitent avec tant d'inſolence & de mépris que l'antipathie entre les deux races eſt devenue implacable. Au Pérou même, où les Negres ſont en plus grand nombre & ſont employés aux travaux des campagnes comme au ſervice domeſtique, ils conſervent le même aſcendant ſur les Américains naturels & la haine des deux nations ſubſiſte avec la même violence. Les loix fomentent à deſſein cette averſion, qui n'a pas

(1) Gag. *p.* 56. Voy. de Ulloa, I, 451.

été d'abord l'ouvrage de la politique, & les plus rigoureuſes défenſes s'oppoſent à toute communication qui pourroit former quelque union entre les deux races. Par cette politique artificieuſe les Eſpagnols tirent une partie de leur force de ce qui fait la foibleſſe des colonies des autres nations, ils ont ſu ſe donner pour aſſociés & pour défenſeurs les mêmes hommes qui ſont ailleurs des objets de jalouſie & de crainte (1).

Indiens formant le dernier ordre des citoyens.

Les Indiens forment la derniere claſſe des habitans de ce pays qui appartenoit à leurs ancêtres. J'ai déjà fait obſerver à mes lecteurs la conduite des Eſpagnols dans la maniere dont ils ont traité ce malheureux peuple, & j'ai rapporté les principaux réglemens faits dès les commencemens de la conquête ſur cet objet important de l'adminiſtra-

(1) Recopil. *lib. VII*, *tit.* 5, 1, 7. Herrera, *decad.* 8, *lib. VII*, *c.* 12. Freſier, 244.

tion de leurs nouveaux domaines; mais à compter de l'époque où j'ai conduit l'hiſtoire de l'Amérique juſqu'au moment préſent, les connoiſſances & l'expérience acquiſes pendant deux ſiecles ont mis la cour d'Eſpagne en état de faire des changemens avantageux dans cette partie de ſon plan d'adminiſtration américaine; & j'ai cru qu'une vue générale & rapide de la condition actuelle des Indiens pouvoit être curieuſe & intéreſſante.

Leur état actuel.

Charles V, par la célebre ordonnance de 1542, dont nous avons fait ſi ſouvent mention, avoit enfin anéanti les prétentions exorbitantes des conquérans du nouveau monde, qui en regardoient les habitans comme des eſclaves dont le travail leur appartenoit en propriété. Depuis cette époque les Indiens ont été réputés libres & autoriſés à revendiquer les privileges de ſujets de la couronne. Lorſqu'ils furent admis au rang de citoyens, on jugea qu'il étoit juſte

de les faire contribuer aux dépenses communes de la société dont ils devenoient membres. Mais comme on ne pouvoit attendre aucun produit considérable des travaux volontaires de ce peuple, étranger à toute industrie réguliere, & détestant le travail, la cour d'Espagne crut nécessaire de fixer par des réglemens la valeur de la taxe qu'on pouvoit exiger d'eux. Dans cette vue on a imposé sur tout Indien mâle, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à cinquante, une taxe annuelle & l'on a déterminé en même-tems d'une maniere fixe la nature & l'étendue des services qu'ils doivent rendre. Ce tribut varie dans les différentes provinces; mais à prendre ce qu'on paie dans la nouvelle Espagne comme le taux moyen, la taxe est d'environ quatre chelins par tête, somme modique dans des pays où le prix de l'argent est extrêmement bas (1). Le droit de lever

Taxe qu'ils paient.

(1) Voyez la NOTE LXXIX. Recop. lib.

l'impôt appartient à différentes personnes. Tout Indien en Amérique est ou vassal immédiat de la couronne, ou dépendant de quelqu'autre vassal à qui le district dans lequel il demeure a été accordé pour un tems limité sous la dénomination *d'Encomienda*. Les premiers paient environ les trois quarts de la taxe au fisc; les autres paient cette même partie du tribut au vassal immédiat dont ils sont les tenanciers. Après la conquête de l'Amérique les conquérans se partagerent la plus grande partie des terres & n'en laisserent que très-peu à la couronne. Comme les premieres concessions n'avoient été faites qu'à deux générations seulement (2) & qu'elles revenoient en propriété à la couronne après ce tems expiré, le souverain pou-

VI, *tit.* 5, *l.* 42. Hackluyt, *vol. III*, *p.* 461.

(2) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 8, *l.* 48. Solorz, *de ind. jure*, *lib. II*, *c.* 16.

voit ou répandre ses faveurs sur de nouveaux propriétaires en leur accordant ces possessions vacantes, ou augmenter ses revenus en se les réservant à lui-même (1). Les rois d'Espagne ont pris le plus souvent ce dernier parti & le nombre d'Indiens dépendans immédiatement de la couronne est aujourd'hui beaucoup plus grand que dans le siecle qui a suivi la conquête, & cette branche des revenus du roi continue de s'accroître.

Services qu'on en exige.

Le bénéfice provenant des services des Indiens appartient à la couronne ou à celui qui possede l'*encomienda*, de la même maniere & selon la même regle que nous venons de voir observée dans le paiement du tribut. Ces services quoiqu'exigibles en vertu de la loi sont très-différens des travaux serviles imposés originairement aux Indiens. Ils sont de deux sortes; les uns sont appliqués à la confec-

(1) Voyez la NOTE LXXX.

tion des ouvrages publics dont la société ne peut se passer sans de grands inconvéniens, les autres à l'exploitation des mines d'où les colonies Espagnoles tirent leur plus grande importance & leur plus grande utilité. Le premier genre de travaux qu'on exige d'eux comprend la culture du maïs & des autres grains de premiere nécessité, la garde des bestiaux, la construction des édifices publics, des ponts & des grands-chemins (1) ; mais on ne peut pas les forcer de travailler à la culture des vignes, des oliviers, des cannes de sucre & des autres productions qui sont des objets de luxe ou de commerce (2). Les travaux du second genre consistent à tirer les minéraux des entrailles de la terre & à les purifier par tous les procédés de l'art, travaux aussi pé-

---

(1) Recopil. *lib. VI, tit.* 13, *l.* 19. Solorz, *de ind. jure II, lib. I, c.* 6, 7, 9.

(2) Recopil. *lib. VI, tit.* 13, *l.* 8. Solorz, *lib. I, c.* 7, n°. 41, *&c.*

nibles que mal-ſains (1).

Maniere dont ces ſervices ſont réglés.

La maniere dont ces deux ſortes de ſervices ſont exigés des Indiens eſt également réglée par des loix qui ont pour but de les rendre moins onéreux à ceux qui y ſont ſoumis. On les appelle alternativement au travail par diviſions, qu'on appelle *mitas*, & aucun d'eux ne peut être forcé de travailler qu'à ſon tour. Au Pérou, le nombre de travailleurs déſignés ne paſſe pas la ſeptieme partie des habitans dans chaque diſtrict (2). Dans la nouvelle Eſpagne où les Indiens ſont en plus grand nombre, ſur cent Indiens on ne prend que quatre travailleurs (3). Je n'ai pas pu ſavoir combien de tems chaque Indien employé à la culture eſt obligé de travailler (4); mais au Pérou chaque *mita* ou diviſion paſſe ſix

(1) Voyez la NOTE LXXXI.

(2) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 12, *l.* 3.

(3) *Ibid. l.* 22.

(4) Voyez la NOTE LXXXII.

mois aux mines, & tant que dure ce travail chaque Indien ne reçoit pas moins de deux chelins par jour, & il en est qui gagnent le double de cette somme (1). Aucun Indien, résidant à plus de trente milles d'une mine, ne peut être compris dans la division destinée à l'exploiter (2), & on n'expose point les habitans des plaines à une destruction certaine en les forçant de passer des pays chauds aux froides régions des montagnes où les minéraux abondent (3).

Comment ils sont gouvernés.

Les Indiens qui vivent dans les villes principales sont absolument soumis aux loix & aux magistrats Espagnols; mais dans leurs villages ils sont gouvernés par des Caciques, dont quelques-uns sont les descendans de leurs anciens seigneurs & d'autres sont nommés par le vice-roi. Ces Caciques reglent les petites

(1) Ulloa, *Entreten.* 265, 266.

(2) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 12, *l.* 3.

(3) *Ibid*, *l.* 29, & *tit.* 1, *l*, 13. Voyez la NOTE LXXXIII.

affaires du peuple de leurs diſtricts ſelon les maximes de leurs ancêtres que la tradition a conſervées. C'eſt une conſolation pour les Indiens que d'obéir à une autorité placée dans les mains de leurs compatriotes ; & le pouvoir de ces magiſtrats Indiens eſt ſi peu redoutable à leurs nouveaux maîtres qu'on le laiſſe ſouvent paſſer du pere au fils comme un héritage (1). Pour ſauver cette claſſe d'hommes de l'oppreſſion à laquelle elle eſt ſi fort expoſée, la cour d'Eſpagne a établi dans chaque diſtrict un officier ſous le titre de protecteur des Indiens. Ses fonctions ſont, comme ſon nom le porte, de comparoître dans les tribunaux pour les défendre & de les protéger contre les uſurpations & les violences de ſes compatriotes (2). On prend ſur la quatrieme partie du tribut annuel

(1) Solorz., *de jure ind. lib.* 1, *c.* 26. Recopil. *lib. V*, *tit* 6.

(2) Solorz., *lib.* 1, *c.* 27, *p.* 201. Recopil. *lib. VI*, *tit.* 7.

des Indiens, une portion pour les Caciques & les protecteurs, & une autre pour l'entretien du clergé employé à leur instruction (1). Une autre portion est employée à secourir les Indiens indigens, à payer leur tribut dans les années de disette, ou à soulager les districts affligés de quelque calamité extraordinaire (2). On a aussi réglé qu'il seroit fondé des hôpitaux pour les Indiens dans tous les nouveaux établissemens (3), & il s'en est élevé en effet à Lima, à Cusco & à Mexico où les pauvres & les malades sont traités avec beaucoup d'humanité (4).

Telle est l'esquisse du gouvernement sous lequel vivent aujourd'hui les Indiens dans les pays de l'Amérique soumis à l'Espagne. On n'y

(1) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 5, *l.* 30, *tit.* 16, *l.* 12-15.

(2) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 4, *l.* 13.

(3) Recopil. *lib. I*, *tit.* 4 *l.* 1, *&c.*

(4) Voyage de Ulloa I, 4, 29-509. Churchil IV, 496.

apperçoit point de traces de ce syſtême cruel de deſtruction qu'on a attribué à cette puiſſance. En accordant que la néceſſité d'aſſurer la ſubſiſtance des colonies & les produits avantageux des mines autoriſe les Eſpagnols à exiger des travaux des Indiens, on doit convenir que les meſures priſes pour régler & récompenſer ces travaux ſont ſages & bien entendues. Il n'y a point de code de loix où ſe montrent une plus grande ſollicitude & des précautions plus multipliées pour la conſervation, la ſûreté & le bonheur du peuple, que dans les loix Eſpagnoles pour le gouvernement des Indes. Mais ces réglemens modernes, ainſi que les premiers, ont été ſouvent des remedes trop foibles contre les maux qu'on vouloit prévenir. Lorſque les mêmes cauſes agiſſent, elles entraînent toujours les mêmes effets. La diſtance immenſe qui ſépare le pouvoir qui porte la loi & celui qui eſt chargé de l'exécution, lui ôte toute ſa

force, même ſous le gouvernement le plus abſolu. La crainte d'un ſupérieur, trop éloigné pour appercevoir bien toutes les fautes & pour les punir avec promptitude, s'affoiblit inſenſiblement. Malgré les loix nombreuſes du ſouverain, les Indiens ſouffrent encore ſouvent de l'avidité des particuliers & des exactions des magiſtrats qui devroient les protéger. On leur impoſe des tâches exceſſives, on prolonge la durée de leurs travaux & ils gémiſſent ſous l'oppreſſion, partage ordinaire d'un peuple qui eſt dans la dépendance (1). Selon quelques inſtructions ſur leſquelles je puis compter, l'oppreſſion eſt plus forte au Pérou que dans aucune autre colonie; cependant elle n'eſt pas générale. A en croire les relations, même des auteurs les plus diſpoſés à exagérer l'état malheureux des Indiens, ils jouiſſent dans pluſieurs provinces de l'aiſance & de l'abondance. Poſſeſſeurs de fermes

(1) Voyez la NOTE LXXXIV.

confidérables, maîtres de troupeaux nombreux, & riches d'ailleurs de la connoiffance qu'ils ont acquife des arts de l'Europe, ils peuvent non-feulement fe procurer les néceffités mais encore les fuperfluités de la vie (1).

Conftitution eccléfiaftique des colonies.

La jurifdiction du pape reftreinte.

Après avoir expliqué la forme du gouvernement civil dans les colonies Efpagnoles, & l'état des différentes claffes de perfonnes qui y font foumifes, il eft intéreffant de confidérer les particularités de leur conftitution eccléfiaftique. Malgré la vénération fuperftitieufe des Efpagnols pour le faint-fiege, la politique active & jaloufe de Ferdinand l'engagea bientôt à prendre des précautions contre l'extenfion de l'autorité du pape en Amérique. Dans cette vue il follicita auprès d'Alexandre VI la conceffion des dîmes dans tous les pays nouvellement découverts (2), & il l'obtint

(1) *Gage's Survey*, *p.* 85, 90, 104, 119, *&c.*

(2) Bulla Alex. VI, A. D. 1501. Ap. Solorz, *de jure ind. tom. I*, *p.* 498.

à condition qu'il feroit travailler à instruire les naturels dans la religion. Bientôt après, Jules II lui conféra le droit de patronage & la disposition absolue de tous les bénéfices ecclésiastiques dans cette partie du nouveau monde (1). Ces deux papes, peu instruits de la valeur de ce que ce monarque demandoit, lui firent inconsidérément ces donations, que leurs successeurs ont souvent déplorées & souhaité de révoquer. Les rois d'Espagne en conséquence de ces concessions, sont devenus réellement les chefs de l'église d'Amérique. Ils sont les maîtres de l'administration de ses revenus, & leur nomination aux bénéfices vacans est confirmée sans obstacle & sur le champ par le pape. Ainsi dans l'Amérique Espagnole, la couronne est le centre de toute espece d'autorité. On n'y connoit point de débats entre la jurisdiction spirituelle & la tempo-

(1) Bulla Julii 2, 1508. *Ibid.* 509.

relle : le roi y eſt ſeul maître ; tout ſe fait en ſon nom, & nulle eſpece de pouvoir étranger ne s'y eſt introduit. Les bulles du pape ne ſont admiſes en Amérique & n'y ont de force qu'après avoir été préalablement examinées & approuvées par le conſeil royal des Indes (1) ; & ſi quelque bulle ſe gliſſoit par ſurpriſe & circuloit en Amérique, les eccléſiaſtiques ſont tenus non-ſeulement d'en arrêter l'effet, mais encore d'en ſaiſir toutes les copies & de les envoyer au conſeil royal des Indes (2). L'Eſpagne doit en grande partie la tranquillité qui a regné juſqu'ici dans ſes poſſeſſions en Amérique, à cette reſtriction de la juriſdiction des papes, également ſinguliere ſi l'on conſidere dans quel ſiecle & chez quelle nation elle a été imaginée, ou avec quelle attention jalouſe Ferdinand & ſes

---

(1) Recopil. *lib. I, tit.* 9, *l.* 2. *& Autas del conſejo de las Indias*, CLXI.

(2) Récopil. *lib. I, tit,* 7, *l.* 55.

ſucceſſeurs ſe ſont appliqués à la maintenir dans toute ſa force & dans toute ſon étendue (1).

Forme & revenus du clergé dans les colonies Eſpagnoles.

La hiérarchie eccléſiaſtique eſt la même en Amérique qu'en Eſpagne. Elle eſt compoſée d'archevêques, d'évêques, de doyens & d'autres dignitaires. Le bas clergé eſt diviſé en trois claſſes, ſous la dénomination de *Curas*, *Doctrineros* & *Miſſioneros*. La premiere deſſert les paroiſſes des portions du pays où les Eſpagnols ſe ſont établis; la ſeconde eſt chargée des diſtricts habités par les Indiens qui ſont ſoumis au gouvernement Eſpagnol & qui vivent ſous ſa protection; la troiſieme eſt employée à convertir & à inſtruire ces tribus ſauvages qui, dédaignant le joug Eſpagnol vivent dans des régions éloignées ou inacceſſibles que n'ont pas encore ſoumiſes les armes de l'Eſpagne. Les eccléſiaſtiques de ces différentes claſſes ſont

(1) Recopil. *lib I*, *paſſim.*

en si grand nombre, & ils sont si abondamment dotés que les revenus du clergé Américain sont immenses. La superstition romaine se montre dans toute sa pompe au nouveau monde. Les églises & les couvens y sont magnifiquement & richement ornés ; & dans les grands jours de fête l'or, l'argent & les pierreries y sont prodiguées à un point qui passe la vraisemblance & qu'un Européen ne sauroit concevoir (1). Un établissement ecclésiastique si brillant & si dispendieux nuit aux progrès des colonies, comme nous l'avons déjà observé, mais dans des contrées abondantes en richesses, où le peuple est tellement avide de pompe & d'éclat que la religion est obligée d'y avoir recours pour s'attirer du respect, ce penchant a besoin d'être flatté, & devient moins dangereux.

Effets pernicieux des institutions monastiques.

L'institution prématurée des monasteres dans les colonies Espa-

(1) Voyage de Ulloa, *I*, 430.

gnoles;

gnoles, & le zele inconſidéré qui les a multipliés ont entraîné les plus fâcheuſes conſéquences. Dans tout établiſſement nouveau le premier objet eſt d'encourager la population & d'exciter chaque citoyen à contribuer à l'accroiſſement des forces de la communauté. Quand une ſociété jeune encore & vigoureuſe voit devant elle un grand eſpace vuide à remplir & par conſéquent une ſubſiſtance facile à obtenir, l'eſpece humaine ſe multiplie avec une extrême rapidité; mais les Eſpagnols étoient à peine en poſſeſſion de l'Amérique que par la plus inconſéquente politique ils ſe hâterent d'établir des couvents deſtinés à renfermer des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui faiſoient vœu de renoncer au but de la nature & de contrarier la premiere de ſes loix (a). Pouſſés par

(a) On doit ſe ſouvenir que c'eſt un proteſtant qui parle de la vie monaſtique d'après les principes de ſa communion. *N. du T.*

une piété mal entendue qui attache un mérite à l'état du célibat, ou attirés par l'espoir d'une vie commode & exempte de soin, qui dans un climat brûlant paroît le souverain bonheur, les jeunes gens se jettent en foule dans ces asiles de la fainéantise & de la superstition, & sont ainsi perdus pour la société. Comme on n'admet dans les monasteres que des personnes d'extraction Espagnole, le mal est encore plus sensible, & l'on peut regarder chaque moine ou chaque religieuse comme un membre actif retranché de la vie civile. L'inconvénient de ces sortes de fondations, dans les cas où l'étendue du territoire exige un surcroît de forces & de bras pour la culture, est si évident que quelques états catholiques ont expressément défendu l'émission des vœux monastiques dans leurs colonies (1). Les Rois d'Espagne eux-mêmes, alarmés d'un penchant si contraire aux progrès & à la prof-

(1) Ulloa *Voy.* II, 124.

périté de leurs colonies, ont voulu quelquefois en prévenir les ſuites (1). Mais les Eſpagnols d'Amérique, plus ſuperſtitieux encore que ceux d'Europe & dirigés par des eccléſiaſtiques moins éclairés ont une ſi haute opinion de la ſainteté de l'état monaſtique qu'il n'y a point de réglement qui puiſſe mettre des bornes à leur zele ; en un mot, grace à l'excès de leur folle généroſité, les maiſons religieuſes ſe ſont multipliées à un degré non moins ſurprenant que nuiſible à la ſociété (2).

Caractere des eccléſiaſtiques dans l'Amérique Eſpagnole.

Les eccléſiaſtiques ſont ſi nombreux & ont une ſi grande influence dans les colonies eſpagnoles qu'il eſt important de connoître l'eſprit & le caractere de cet ordre puiſſant. Une partie conſidérable du clergé ſéculier dans le Mexique & le Pérou eſt née en Eſpagne.

(1) Herrera, *dec.* 5, *lib. IX*, *c.* 1, 2. *Recop. lib. I*, *tit.* 3, *l.* 1, 2, *tit.* 4, *l.* 2. Solorz, *lib. III*, *c.* 23.

(2) Voyez la NOTE LXXXV.

Comme les perſonnes accoutumées par leur éducation à la retraite & au repos d'une vie appliquée, ſont moins capables de toute entrepriſe pénible, & moins diſpoſés à ſe haſarder dans une nouvelle carriere qu'aucune autre claſſe d'hommes, les prêtres qui tour à tour vont, pour ainſi dire, en recrues, former l'égliſe Américaine, ſont pour la plupart des aventuriers qui par leur mérite ou leur rang n'avoient aucun eſpoir de fortune, dans leur patrie. Par conſéquent le clergé ſéculier du nouveau monde cultive encore moins les connoiſſances littéraires de toute eſpece que celui d'Eſpagne; & quoique par les dons conſidérables qui ont été faits à l'égliſe d'Amérique la plupart de ſes membres vivent dans l'aiſance & dans l'indépendance, ce qui eſt la condition la plus favorable à la culture des lettres; à peine cependant ce corps a-t-il produit durant deux ſiecles & demi un auteur dont les ouvrages

Du clergé ſéculier.

aient apporté quelques lumieres ou mérité par quelqu'endroit l'attention des nations éclairées. Mais la plus grande partie des ecclésiastiques dans les établissemens Espagnols sont des réguliers. La découverte de l'Amérique ouvrit un champ nouveau au zele pieux des ordres monastiques, & ils s'empresserent avec une ardeur étonnante d'envoyer des missionnaires pour le cultiver. Ce furent des moines qui entreprirent les premiers d'instruire & de convertir les Américains; de maniere qu'aussitôt après la conquête de quelque province, & dès que le gouvernement ecclésiastique commençoit à y prendre une forme, les papes permettoient aux missionnaires des quatre ordres mendians, en considération de leurs services, d'accepter la direction des paroisses en Amérique, de remplir toutes les fonctions spirituelles, de recevoir les dîmes & les autres revenus du bénéfice, en les affran-

Des réguliers.

chiſſant de la juriſdiction de l'évêque du dioceſe. En conſéquence il s'offrit à eux une nouvelle ſource de profits & de nouveaux objets d'ambition. Toutes les fois qu'on demande de nouveaux miſſionnaires, des hommes d'un eſprit ardent & inquiet, impatiens du joug du cloître, ennuyés de ſon inſipide uniformité, fatigués de la répétition importune de ſes frivoles fonctions, offrent avec empreſſement leurs ſervices, & courent dans le nouveau monde chercher la liberté & des diſtinctions. Leur pourſuite n'eſt pas ſans ſuccès. Souvent les plus grands honneurs de l'égliſe, les plus riches emplois dans le Mexique & dans le Pérou ſont le partage des réguliers ; & c'eſt particulierement à eux que les Américains doivent le peu de connoiſſances qu'ils cultivent. Ils ſont preſque les ſeuls prêtres Eſpagnols par qui nous ayons reçu quelque notion de l'hiſtoire civile & naturelle des différentes provinces de

l'Amérique. Quelques-uns d'eux, quoique profondément imbus de la superstition inséparable de leur état, ont publié des ouvrages qui supposent du talent. L'histoire naturelle & morale du nouveau monde, par le jésuite Acosta, contient les faits les plus exacts peut-être & les observations les plus judicieuses qu'on puisse trouver dans aucune description de ce genre, publiée dans le seizieme siecle.

Mœurs dissolues de quelques-uns d'eux.

Mais ce même dégoût de la vie monastique, auquel l'Amérique doit quelques hommes éclairés par qui elle a été instruite, l'a remplie aussi d'une foule d'autres moines d'un caractere bien différent. Des hommes inconstans, débauchés, avides, pour qui la pauvreté & la discipline d'un cloître sont insuportables, considerent une mission en Amérique comme un moyen d'échapper à l'austérité & à l'esclavage de leur état. Ils y obtiennent bientôt quelque cure; délivrés par leur

éloignement de l'inſpection des ſupérieurs de leur ordre, exempts par leurs privileges de la juriſdiction de l'évêque diocéſain (1), à peine connoiſſent-ils quelque ſubordination. Selon le témoignage même des plus zélés catholiques, la plupart des membres du clergé régulier, dans les établiſſemens Eſpagnols, ſont non-ſeulement deſtitués des vertus qui conviennent à leur profeſſion, mais même ſans égards pour la décence extérieure & ſans reſpect pour l'opinion publique qui nous fait au moins ſauver les apparences. Sûrs de l'impunité, quelques réguliers, au mépris de leur vœu de pauvreté, s'engagent ouvertement dans le commerce, & s'y montrent ſi avides qu'ils deviennent les plus dangereux oppreſſeurs des Indiens qu'ils devoient protéger. D'autres, violant auſſi ſcandaleuſement leur vœu de chaſteté, s'abandonnent publique-

(1) Avendano *Theſ., ind.* II, 253.

ment & ſans pudeur à la débauche la plus effrénée (1).

On a propoſé divers moyens de réprimer des excès ſi manifeſtes & ſi ſcandaleux. Pluſieurs perſonnes également diſtinguées par leur piété & par leurs lumieres ont ſoutenu que, conformément aux canons de l'égliſe, les réguliers devoient vivre renfermés dans l'enceinte de leurs cloîtres & qu'on ne devoit pas ſouffrir plus long-tems qu'ils empiétaſſent ſur les fonctions du clergé ſéculier. Quelques magiſtrats animés de l'amour du bien public & convaincus de la néceſſité de dépouiller les réguliers d'un privilege, accordé d'abord dans de bonnes intentions, mais dont le tems & l'expérience ſont fait reconnoître les pernicieux effets, ont ouvertement appuyé les tentatives du clergé ſéculier pour le recouvrement & le maintien de ſes droits. Le Prince d'Eſquilache, vice- 1618.

(1) Voyez la NOTE LXXXVI.

roi du Pérou ſous Philippe III, prit des meſures ſi efficaces & ſi déciſives pour contenir les réguliers dans leur ſphere, qu'ils en furent généralement conſternés (1). Ils eurent recours à leurs artifices ordinaires. Ils alarmerent la ſuperſtition en repréſentant les projets du vice-roi comme des innovations funeſtes à la religion. Ils employerent toutes les reſſources de l'intrigue pour ſe concilier les perſonnes puiſſantes & en crédit ; & ils furent ſecondés de toute l'influence des Jéſuites, qui partageoient en Amérique tous les privileges accordés aux ordres mendians. Ils firent une profonde impreſſion ſur un prince dévot & ſur un miniſtere foible. L'ancien uſage fut toléré. Les abus qu'il entraînoit allerent en augmentant, & la corruption de ces moines ſans diſcipline & ſans frein devint un ſcandale & une honte pour la religion. Enfin

(1) Voyez la NOTE LXXXVII.

le respect des Espagnols pour les ordres monastiques commençant à diminuer & le pouvoir des Jésuites étant sur son déclin, Ferdinand VI trouva le seul remede efficace : il 23 Juin
rendit un édit par lequel il est dé- 1757.
fendu aux réguliers, sous quelque dénomination que ce soit, de prendre la direction d'une paroisse & le soin des ames, & où il est dit qu'à l'avenir, à mesure que les possesseurs actuels disparoîtront, on ne pourra présenter aux bénéfices vacans que des prêtres séculiers soumis à la jurisdiction de leur diocésain (1). Si ce réglement est exécuté avec autant de fermeté qu'il a été sagement conçu, il se fera une réforme importante dans l'état ecclésiastique de l'Amérique Espagnole, & le clergé séculier deviendra par degrés un corps respectable. Il paroît que, même à présent, la conduite de la plupart des ec-

(1) *Real cedula, MS. entre les mains de l'auteur.*

cléſiaſtiques eſt décente & exemplaire ; autrement ils ne ſeroient pas en ſi haute eſtime, & n'auroient pas un aſcendant ſi prodigieux ſur l'eſprit de leurs concitoyens dans tous les établiſſemens Eſpagnols.

Foibles progrès dans la converſion des Indiens.

Quel que ſoit cependant le mérite du clergé Eſpagnol en Amérique, ſes ſuccès dans la converſion des Indiens à la vraie religion ſont beaucoup au-deſſous de ce qu'on attendoit & de l'ardeur de ſon zele & de l'empire qu'il avoit acquis ſur ces peuples. On peut en donner différentes raiſons. Les premiers miſſionnaires brûlant de faire des proſélites, admirent dans l'égliſe chrétienne les peuples d'Amérique avant de les avoir inſtruits de la doctrine de la religion, avant qu'eux-mêmes euſſent acquis aſſez de connoiſſance dans la langue du pays pour être en état de leur expliquer les myſteres de la foi ou les préceptes de la morale. Appuyés ſur de ſubtiles diſtinctions de la théologie ſcholaſtique, ils adopterent cette étrange pratique, auſſi con-

traire à l'eſprit d'une religion qui veut être compriſe, qu'oppoſée aux regles de la raiſon. A peine une horde intimidée par la puiſſance des Eſpagnols & entraînée par l'exemple de ſes chefs, par ſa légereté naturelle ou par ſon ignorance, témoignoit un deſir paſſager d'embraſſer la religion des vainqueurs, qu'elle étoit à l'inſtant baptiſée. Tandis que duroit cette fureur des converſions, on vit un ſeul prêtre baptiſer juſqu'à cinq mille Mexicains en un jour, & ne s'arrêter qu'épuiſé de fatigue & manquant de force pour continuer (1). Dans le cours de quelques années après la réduction du Mexique, le baptême fut adminiſtré à plus de quatre millions d'ames (2). Des proſélites admis auſſi inconſidérément, & qui n'étoient ni inſtruits de la nature des dogmes auxquels ils étoient cenſés

(1) Torribio, MS. Torquem. *monar. ind. lib. XVI, c. 6.*

(2) Torribio, *ibid.* Torquem. *lib. XVI. c. 8.*

ſe ſoumettre, ni convaincus de l'abſurdité de ceux auxquels on les faiſoit renoncer, conſervoient tout leur attachement à leurs anciennes ſuperſtitions, ou en faiſoient un mêlange abſurde avec le peu qu'ils ſavoient de la nouvelle religion. Ils ont tranſmis ces opinions biſarres à leur poſtérité, qui en eſt tellement imbue que toute l'induſtrie des prêtres Eſpagnols n'a pas éte capable juſqu'à préſent de les déraciner. Les Indiens du Mexique & du Pérou ſe rappellent & honorent encore les inſtitutions religieuſes de leurs ancêtres, & toutes les fois qu'ils peuvent ſe ſouſtraire à la ſurveillance des Eſpagnols, ils s'aſſemblent pour pratiquer quelques cérémonies de leur ancien culte (1).

Ce n'eſt cependant pas encore là l'obſtacle le plus inſurmontable aux progrès du chriſtianiſme chez les

(1) Ulloa *Voy.* I, 341. Torquemada, *lib. XV*, *c.* 23, *lib. XVI*, *c.* 28. Gage, 171.

Indiens ; leur intelligence eſt ſi bornée, ils portent leurs réflexions & leurs obſervations ſi peu au-delà des objets qui frappent leurs ſens qu'ils ſont à peine capables d'idées abſtraites, & qu'ils n'ont point d'expreſſions pour les rendre. La doctrine ſublime & purement ſpirituelle du chriſtianiſme doit être incompréhenſible pour des eſprits ſi peu exercés. Les cérémonies nombreuſes & brillantes du culte romain, leur plaiſent & les intéreſſent comme ſpectacle ; mais ſi on leur explique les articles de foi relatifs à ce culte extérieur, ils écoutent avec patience & ils conçoivent ſi peu ce qu'ils entendent, qu'on ne peut pas donner le nom de croyance à leur ſoumiſſion. Leur indifférence va plus loin encore que leur incapacité. N'ayant d'attention que celle du moment, & de deſir que pour l'objet préſent, les Indiens réfléchiſſent ſi rarement au paſſé & ſe ſoucient ſi peu de l'avenir qu'ils ne ſont pas

plus touchés des promesses de sa religion qu'effrayés de ses menaces; enfin il est presqu'impossible d'inspirer à des hommes, dont la prévoyance s'étend rarement au-delà du lendemain, quelque crainte sur un monde futur. Egalement étonnés & de la foiblesse de leur intelligence & de leur insensibilité, quelques-uns des premiers missionnaires déclarerent que c'étoit une race d'hommes trop stupide pour comprendre les premiers principes de la religion. Un concile tenu à Lima déclara qu'à raison de cette incapacité ils devoient être exclus du sacrement de l'eucharistie (1). Quoique Paul III, par sa fameuse bulle donnée en 1537, les ait déclarés créatures raisonnables, ayant droit à tous les privileges du christianisme (2); néanmoins après deux siecles, durant lesquels ils

(1) Torquem. *lib. XVI*, *c.* 20.

(2) Torquem. *lib. XVI*, *c.* 25. Garcia *Origen*, 311.

ont été membres de l'églife, ils ont fait fi peu de progrès qu'à peine en trouve-t'on quelques-unsqui aient une portion d'intelligence fuffifante pour être regardés comme dignes de participer à l'euchariftie (1). D'après cette idée de leur incapacité & de leur ignorance en matiere de religion, lorfque le zele de Philippe II lui fit établir l'inquifition en Amérique en 1570, les Indiens furent déclarés exempts de la jurifdiction de ce févere tribunal (2), & ils font demeurés foumis à l'infpection de leurs évêques diocéfains. Leur foi, même après la plus parfaite inftruction, eft toujours foible & chancelante. Enfin quoique quelques-uns d'eux apprennent les langues favantes & parcourent la carriere des études académiques avec quelque fuccès, on compte fi peu fur eux qu'aucun Indien n'eft ordonné pour la prêtrife, ni reçu

(1) Ulloa *Voy.* I, 343.

(2) *Recopil. lib. VI, tit.* 1; *l.* 25.

dans aucun ordre religieux (1).

Productions des colonies Eſpagnoles.

On peut, d'après ce court examen, ſe former une idée de l'état intérieur des colonies Eſpagnoles. Il eſt tems de faire connoître les différentes productions dont elles alimentent & enrichiſſent la métropole, & le plan du commerce qui s'y fait, tant activement que paſſivement. Si les domaines de l'Eſpagne dans le nouveau monde euſſent eu une étendue proportionnée à celle de ſes états en Europe, les progrès de ſes colonies auroient été ſuivis des mêmes avantages que ceux des autres nations. Mais en même tems qu'une cupidité inconſidérée lui a fait envahir en moins d'un ſiecle une contrée plus vaſte que l'Europe entiere, elle s'eſt trouvée dans l'impoſſibilité de peupler ces immenſes régions d'un nombre d'habitans ſuffiſant pour les cultiver : delà il

(1) Torquem. *lib. XVII*, *c.* 13. Voyez la NOTE LXXXVIII.

eſt arrivé que les travaux des Colons ont pris une fauſſe direction & ont été conduits ſur de mauvais plans. Ils n'ont point formé des établiſſemens ſerrés & unis, où l'induſtrie circonſcrite dans de juſtes limites ſoit dirigée dans ſes vues & dans ſes opérations avec modération & avec conſtance, & ſache employer ſes moyens de la maniere la plus convenable & la plus avantageuſe. Les Eſpagnols au contraire ſéduits par la perſpective immenſe qui s'offroit à leurs regards, diviſerent leurs poſſeſſions d'Amérique en vaſtes gouvernemens. Comme ils étoient trop peu nombreux pour parvenir à cultiver réguliérement de grandes provinces qu'ils occupoient ſans les peupler, ils s'attacherent à l'eſpoir d'un gain prompt & exorbitant, & négligerent d'entrer dans les petits ſentiers de l'induſtrie, qui conduiſent les nations à la richeſſe & à la puiſſance plus ſûrement mais plus lentement.

De leurs mines.

De toutes les voies d'acquérir des richeſſes, l'exploitation des mines eſt la plus ſéduiſante pour des hommes peu accoutumés aux travaux aſſidus & réguliers qu'exigent la culture de la terre & les opérations du commerce, ou trop entreprenans & trop avides pour attendre patiemment les retours lents & périodiques que donnent ces deux genres d'entrepriſes. Dès que les différentes provinces de l'Amérique furent ſoumiſes à la domination d'Eſpagne, ce moyen de s'enrichir fut preſque le ſeul qui ſe préſenta aux aventuriers qui venoient de les conquérir. Ils négligerent abſolument toutes les provinces du continent où ils n'étoient pas déterminés à s'établir par l'eſpoir de trouver des mines d'or ou d'argent. Ils abandonnerent celles où leur eſpoir à cet égard fut trompé. L'importance des iſles, qui étoient le premier fruit de leur découverte, diminua tellement dans leur eſprit, quand les mi-

nes y furent épuisées, que la plupart des planteurs les abandonnerent & les laisserent à la merci de propriétaires plus industrieux. Tous se jetterent dans le Mexique & dans le Pérou, où l'énorme quantité d'or & d'argent qui s'y trouvoit, malgré l'ignorance des Indiens dans l'art de fouiller les mines, devoit les récompenser de la supériorité de leur intelligence & de la persévérance de leurs efforts par une source inépuisable de richesses.

Découvertes de celles du Potose & de Sacotecas.

Pendant plusieurs années l'ardeur de leurs recherches fut plutôt animée & soutenue par l'espérance que par les succès; enfin la mine du Potose au Pérou fut découverte par hasard, en 1545 (1) par un Indien qui suivoit dans la montagne un llama égaré de son troupeau. Bientôt après on ouvrit la mine de Sacotecas dans la nouvelle Espagne, qui étoit un peu moins riche que la précédente. Depuis ce tems on a fait successivement d'autres découvertes dans les deux colonies, &

(1) Fernandez, *p.* 1, *lib.* *XI*, *c.* 11.

les mines d'argent ſont en ſi grand nombre aujourd'hui que leur exploitation, ainſi que celle de quelques mines d'or peu conſidérables dans les provinces de Terre-ferme & dans le nouveau royaume de Grenade, eſt devenue la principale occupation des Eſpagnols, & a été réduite en un ſyſtême également compliqué & intéreſſant. Mais la deſcription de la nature des différens métaux, la maniere de les tirer des entrailles de la terre, l'explication des procédés particuliers au moyen deſquels ces métaux ſont ſéparés des ſubſtances dont ils ſont mêlangés, ſoit par l'action du feu, ſoit par la puiſſance attractive du mercure, tous ces objets ſont plutôt du reſſort du Naturaliſte ou du Chymiſte que de celui de l'hiſtorien.

Richeſſes qu'ils en tirent.

Les montagnes du nouveau monde ont verſé leurs tréſors avec une profuſion qui a étonné le genre humain, accoutumé juſques-là à ne puiſer les métaux précieux que

dans les ſources peu nombreuſes & peu abondantes des mines de l'ancien hémiſphere. Suivant des calculs qui paroiſſent très-modérés, la quantité d'or & d'argent apportée annuellement dans les ports d'Eſpagne eſt d'environ quatre-vingt-dix millions de livres tournois, à compter depuis l'année 1492 que l'Amérique fut découverte juſqu'à préſent, ce qui fait en deux cens quatre-vingt-trois ans environ vingt-cinq milliards quatre cens ſoixante-dix millions. Quelque immenſe que ſoit cette ſomme, les écrivains Eſpagnols prétendent qu'elle doit être beaucoup plus forte en conſidération des richeſſes qui ont été extraites des mines ſans payer de tribut au roi. Selon ce calcul, l'Eſpagne a tiré du nouveau monde au moins cinquante-cinq milliards (1).

Les mines qui ont donné cette

Sentimens que ces richeſſes font naître.

(1) Uſtaritz, *theor. y pract. de commercia*, c. 3. Herrera, *dec.* 8, *lib. XI*, c. 15. Voyez la NOTE LXXXIX.

étonnante quantité de richeſſes ne ſont pas exploitées aux dépens de la couronne & de la nation. Pour encourager les recherches particulieres, toute perſonne qui découvre une veine nouvelle en a la propriété. Sur la demande au gouverneur de la province, on meſure une certaine étendue de terre & on lui donne un certain nombre d'Indiens, ſous la condition d'ouvrir la mine dans un tems déterminé, & de payer au roi ſur le produit le tribut ordinaire. Attirés par la facilité avec laquelle on obtient ces ſortes de conceſſions, & encouragés par quelques exemples frappans de ſuccès en ce genr enon-ſeulement l'homme confiant & hardi, mais les plus timides & les plus défiances mêmes ſe livrent à ces ſpéculations avec une ardeur incroyable. L'eſprit continuellement nourri d'eſpérance, attendant à chaque inſtant que la fortune ouvre ſes ſources ſecretes & les prodigue à leurs voeux, ils trouvent toute autre

autre occupation inſipide & ſans intérêt. Semblable à la fureur du jeu, cette recherche a, pour ainſi dire, un charme enivrant, qui maîtriſe l'eſprit au point de changer abſolument le caractere ; par elle la prudence timide devient entreprenante, & l'avarice devient prodigue. Cet attrait ſi puiſſant naturellement eſt encore fortifié par les artifices d'une certaine eſpece d'hommes connus au Pérou ſous le nom de *chercheurs*. Ce ſont communément des gens ruinés, qui ſe prévalant de quelques connoiſſances en minéralogie, ſoutenues par des manieres inſinuantes & par cette confiance particuliere aux hommes à projets, s'adreſſent aux perſonnes opulentes & crédules, décrivent avec quelque vraiſemblance & d'une maniere plauſible les ſignes auxquels ils ont reconnu la veine riche & nouvelle, produiſent même, ſi on l'exige, un échantillon du métal qu'elle doit rendre ; ils affirment avec une aſ-

ſurance impoſante que le ſuccès eſt certain & que la dépenſe n'eſt qu'une bagatelle : rarement ils manquent de perſuader. On forme une ſociété, chaque intéreſſé fournit une petite ſomme; la mine eſt ouverte ; le chercheur eſt ſeul chargé de la direction de toutes les opérations ; on rencontre des difficultés imprévues; on demande de nouvelles ſommes d'argent ; cependant au milieu d'une foule d'inconvéniens & de délais ſucceſſifs, l'eſpérance ſe ſoutient, & l'ardeur de l'attente s'éteint difficilement. On a obſervé en effet qu'un homme une fois engagé dans cette carriere ſéduiſante ne revient preſque jamais ſur ſes pas : ſes idées s'alterent, un autre eſprit le poſſede, ſes yeux ſont continuellement obſédés par les fantômes d'une richeſſe imaginaire, il ne s'occupe, ne parle & ne rêve d'autre choſe (1).

(1) Ulloa, *Entreten. p.* 223.

Leurs fatals effets.

Tel eſt l'eſprit qui doit animer toute ſociété dont on dirige l'activité particulierement vers les travaux & l'exploitation des mines d'or & d'argent. Cet eſprit eſt le plus oppoſé de tous aux progrès de l'agriculture & du commerce, qui conſtituent la vraie richeſſe d'une nation. Si le ſyſtême de l'adminiſtration dans les colonies Eſpagnoles eût été fondé ſur les principes d'une ſage politique, la légiſlation auroit employé tout ſon pouvoir à réprimer le goût des colons pour cette branche dangereuſe d'induſtrie, avec autant d'ardeur qu'elle en a mis à l'encourager. « Les projets relatifs aux » mines, (dit un bon juge de la » conduite politique des nations) » au lieu de rendre le capital qu'on » y emploie & l'intérêt ordinaire » de l'argent, abſorbent communé» ment l'un & l'autre. Ce ſont par » conſéquent de tous les projets » ceux auxquels un prudent légiſ» lateur, qui deſire l'augmentation

» de la richesse nationale, doit le
» moins accorder d'encouragement
» extraordinaire ; il ne doit pas non
» plus engager à y employer une
» plus grande portion de capital que
» celle qu'on y auroit volontaire-
» ment destinée ; telle est en effet
» l'extravagante confiance de l'hom-
» me dans sa bonne fortune que par-
» tout où il appercevra la moindre
» probabilité de succès, il ne sera
» que trop porté de lui-même à y
» employer son capital avec un ex-
» cès de confiance » (1). Cependant dans les colonies Espagnoles le gouvernement travaille à nourrir cet esprit qu'il devroit s'efforcer d'éteindre, & par son approbation il augmente cette crédulité inconsidérée qui a si malheureusement égaré l'activité & l'industrie du Mexique & du Pérou. C'est à cette faute qu'on peut attribuer le peu de progrès que ces deux colonies ont fait pendant deux siecles & demi,

(1) D. Smith's *inquiry*, &c. II, 155.

ſoit dans les manufactures utiles, ſoit dans ces branches de culture qui procurent aux colonies des autres nations les marchandiſes qu'elles conſomment. On y mépriſe tous les dons de la nature en comparaiſon des métaux précieux ; au point que l'idiôme de la langue en Amérique porte l'empreinte de cette opinion extravagante, & que les Eſpagnols qui y ſont établis donnent le nom de *riche* à une province, non pour la fertilité de ſon ſol, l'abondance de ſes grains ou la bonté de ſes pâturages, mais pour l'abondance des minéraux que renferment ſes montagnes. C'eſt pour les aller chercher qu'ils abandonnent les plaines délicieuſes du Mexique & du Pérou, & qu'ils ſe confinent dans des régions arides & mal-ſaines où ils ont bâti quelques unes des villes les plus conſidérables du nouveau monde. Comme les entrepriſes & l'activité des Eſpagnols ſe ſont originairement tournées de ce côté, il eſt ſi difficile aujourd'hui

de les ramener vers un autre but, que quoique, par différentes causes, le bénéfice de l'exploitation des mines soit considérablement diminué, le prestige dure encore ; & la plupart de ceux qui prennent part au commerce de la nouvelle Espagne & du Pérou, sont toujours engagés dans quelqu'entreprise de cette espece (1).

Autres marchandises des colonies Espagnoles.

Cependant, quoique les mines soient le principal objet de l'attention des Espagnols, & que les métaux qu'ils en tirent forment l'article le plus important de leur commerce, les contrées fertiles qu'ils possedent leur fournissent d'autres marchandises assez rares & assez précieuses pour fixer les regards. La cochenille est une production presque particuliere à la nouvelle Espagne. La vente en est toujours certaine & donne un profit suffisant pour dédommager amplement du soin & des peines qu'exigent la

(1) Voyez la NOTE XC.

récolte & la préparation des insectes dont cette drogue précieuse est composée. On ne trouve qu'au Pérou le quinquina, ce remede le plus salutaire peut-être & le plus efficace que la providence ait fait connoître à l'homme par pitié pour ses infirmités ; c'est une branche de commerce importante & lucrative pour cette province (1). L'indigo de Guatimala est d'une qualité supérieure à celui de toutes les autres contrées de l'Amérique & il s'y en cultive beaucoup. Le cacao n'est pas à la vérité un fruit particulier aux colonies Espagnoles ; mais il y est d'une qualité si supérieure & la consommation de chocolat qui se fait en Europe aussi bien qu'en Amérique est si grande, que cette marchandise est devenue un des objets de commerce les plus importans. Le tabac de Cuba l'emporte en qualité sur tous ceux du nouveau monde. Le sucre qu'on fabrique

(1) Voyez la NOTE XCI.

dans cette isle, dans celle d'Hispaniola & dans la nouvelle Espagne, & quelques autres drogues de différente espece, peuvent être mis au rang des productions naturelles d'Amérique qui enrichissent le commerce de l'Espagne. Aux articles précédens on peut en ajouter un autre de quelque conséquence, c'est l'exportation des cuirs. Ce commerce aussi bien que la plupart des autres, est plutôt le fruit de l'étonnante fertilité du pays que de la sagesse & de l'industrie des Espagnols. Les animaux domestiques de l'Europe, particulierement les bêtes à corne, ont multiplié dans le nouveau monde avec une rapidité qui passe la vraisemblance. Peu de tems après l'établissement, les troupeaux étoient déjà si nombreux que les propriétaires les comptoient par milliers (1). Comme on leur donnoit peu de soins, à me-

(1) Oviedo, *ap.* Ramus III, 101. Hacklyt III, 466, 511.

ſure qu'ils augmenterent on les laiſſa courir à l'aventure, & bientôt s'étendant dans une vaſte contrée couverte de riches pâturages, ſous un climat doux, leur nombre devint immenſe. Ils habitent, par troupeaux de trente ou quarante mille, les vaſtes plaines qui s'étendent depuis Buenos-Ayres juſqu'aux Andes ; & le malheureux voyageur à qui il arrive de tomber au milieu d'eux eſt ſouvent pluſieurs jours à ſe débarraſſer de cette foule innombrable qui couvre la face de la terre. Ils ne ſont guere moins nombreux dans la nouvelle Eſpagne & dans pluſieurs autres provinces. On ne les tue proprement que pour leur peau, & le carnage en eſt ſi grand dans certaines ſaiſons, que la puanteur des cadavres abandonnés ſur la place infecteroient l'air, s'ils n'étoient ſubitement dévorés par de grandes troupes de chiens ſauvages & par des nuées de *gallinaſos* ou vautours d'Amérique, les plus voraces de

tous les oiseaux. La quantité des cuirs exportés en Europe est prodigieuse & forme une branche de commerce très-lucrative (1).

Presque tous ces articles peuvent être considérés comme des productions particulieres à l'Amérique, & différant, si l'on excepte les cuirs, des productions de la métropole.

Avantages que l'Espagne tire de ses colonies.

Lorsque l'importation de ces divers objets commença à s'étendre & à prendre de l'activité, l'industrie & les manufactures d'Espagne étoient à un point de prospérité qui lui permettoit de se procurer par ses propres ressources les marchandises du nouveau monde, de répondre à toutes ses demandes & de suppléer à tous ses besoins. Sous les regnes de Ferdinand & d'Isabelle, & sous celui de Charles V, l'Espagne étoit une des plus industrieuses con-

(1) Acosta, *lib. III*, *c.* 33. Ovallo, *hist. of Chili*, Church. *collect. III*, 47. *Sup. ibid. V*, *p* .680,692. *Lettres édifi. XIII*, 235, Feuillé *I*, 249.

trées de l'Europe. Ses manufactures de laine, de fil & de soie étoient assez étendues pour fournir non-seulement à sa propre consommation, mais encore à des exportations avantageuses. L'Amérique lui offrant un marché nouveau, inconnu jusqu'alors, & dont elle avoit l'accès exclusif, elle eut recours à ses propres magasins & y trouva abondamment les marchandises nécessaires (1). Ce nouvel emploi dut naturellement accroître & encourager l'industrie. Ainsi alimentées & fortifiées, les manufactures, la population & la richesse auroient dû augmenter en Espagne dans la même proportion que dans ses colonies. A cette époque l'état de la marine Espagnole n'étoit pas moins florissant que celui de ses manufactures. Au commencement du seizieme siecle, elle avoit, dit-on, plus de mille vaisseaux mar-

(1) Voyez la NOTE XCII.

chands (1), nombre probablement bien ſupérieur à celui des vaiſſeaux de toute autre nation d'Europe. Au moyen du ſecours que ſe prêtoient mutuellement le commerce étranger & l'induſtrie intérieure, les progrès de l'un & l'autre auroient pu être rapides & étendus & l'Eſpagne auroit pu tirer de ſes acquiſitions dans le nouveau monde le même dégré d'opulence & de force que les autres puiſſances ont acquis par leurs colonies.

Pourquoi ces avantages ne ſont plus les mêmes.

Mais différentes cauſes s'y ſont oppoſées. Il en eſt des nations comme des individus : lorſque leurs richeſſes augmentent lentement & par degrés, elles nourriſſent & entretiennent cette activité qui eſt ſi avantageuſe au commerce & qui donne à ſes opérations la ſageſſe & la vigueur ; lorſqu'au contraire elles inondent l'état ſubitement & comme par torrens, elles renverſent les projets d'une ſage in-

(1) Campomanes II, 140.

duſtrie & entraînent avec elle l'extravagance & la témérité dans les entrepriſes & dans les affaires. L'augmentation de puiſſance & de richeſſes que la poſſeſſion de l'Amérique apporta à l'Eſpagne fut immenſe & ſoudaine, & produiſit des effets nuiſibles, dont les ſymptômes ſe firent bientôt appercevoir dans les opérations politiques de cette monarchie. Il eſt vrai que d'abord, & pendant un eſpace de tems conſidérable, le nouveau monde ne fournit pas avec trop d'abondance ni de continuité ſes richeſſes à la métropole ; & le génie de Charles V conduiſit les affaires avec tant de prudence que les effets de cette influence furent à peine ſentis. Mais lorſque Philippe II, avec des talens bien inférieurs à ceux de ſon pere, monta ſur le trône, & que les remiſes des colonies formerent une branche de revenu réglée & très-conſidérable, cette révolution ſubite dans l'état du royaume eut une influence funeſte & ſenſible ſur

le monarque & sur le peuple. Philippe, doué de cet esprit d'application continuelle, qui caractérise souvent l'ambition des hommes médiocres, conçut une si haute opinion de ses ressources qu'il ne crut aucune entreprise au-dessus de ses forces. Renfermé en lui-même dans la solitude de l'Escurial, il se complut à troubler toutes les nations voisines. Il fit ouvertement la guerre à la Hollande & à l'Angleterre; il encouragea & protégea une faction rebelle en France; il conquit le Portugal; il entretint des armées & des garnisons en Italie, en Afrique & dans les deux Indes. Par cette multitude d'opérations vastes & compliquées, suivies avec autant d'ardeur que d'opiniâtreté pendant le cours d'un long regne, l'Espagne se trouva épuisée & d'hommes & d'argent. Sous l'administration foible de son successeur Philippe III, la vigueur de la nation continua à dégénérer; enfin elle tomba dans le dernier degré d'abaissement par la dévotion

imprudente de ce monarque, qui chassa près d'un million de ses sujets les plus industrieux, précisément dans un tems où l'état épuisé avoit besoin des efforts extraordinaires d'une sage politique pour augmenter sa population & ranimer ses forces. Dès le dix-septieme siecle, le nombre des hommes étoit si sensiblement diminué en Espagne, que dans l'impuissance de recruter ses armées, elle fut obligée de restraindre ses opérations. Ses manufactures les plus florissantes étoient déjà déchues. Ses flottes, qui avoient été la terreur de toute l'Europe étoient détruites. Son commerce étranger étoit anéanti; celui même qui se faisoit entre les différentes parties de ses domaines étoit interrompu & les vaisseaux qui hasardoient de le continuer étoient pris ou détruits par ces mêmes ennemis qu'elle méprisoit autrefois. L'agriculture même, ce premier objet d'industrie dans tout état heureux, étoit négligée, & l'une des plus

fertiles contrées de l'Europe fournissoit àpeine à la consommation de ses habitans.

Rapide décadence de son commerce.

A mesure que la population & les manufactures de l'état déclinoient, les demandes de ses colonies augmentoient. Les Espagnols enivrés comme leurs souverains des richesses dont ils étoient comblés tous les ans, abandonnerent les voies d'industrie auxquelles ils étoient accoutumés, & coururent avec empressement dans ces régions d'où découloit tant d'opulence. Ce fut une nouvelle plaie pour l'état que cette fureur d'émigration, & la force des colonies n'augmenta que de l'épuisement de la métropole. Tous ces émigrans, ainsi que les premiers aventuriers qui s'étoient établis en Amérique, demeuroient dans la dépendance absolue de l'Espagne pour presque toutes les consommations de premiere nécessité. Entraînés par des objets plus attrayans & plus lucratifs, ou contenus par les loix pro-

hibitives du gouvernement, ils ne pouvoient appliquer leur activité à l'établissement de manufactures nécessaires à leur subsistance. Ils recevoient de l'Europe, comme je l'ai observé ailleurs, leurs habillemens, leurs vivres, tout ce qui concourt enfin à l'aisance ou au luxe de la vie, & même leurs instrumens de labourage. L'Espagne épuisée de sujets & de beaucoup de bras industrieux, ne pouvoit fournir à des demandes toujours renaissantes & toujours plus considérables. Elle eut recours à ses voisins. Les manufactures des pays-bas, de l'Angleterre & de l'Italie, que ses besoins firent naître ou ranimerent, lui fournirent abondamment tout ce qu'elle demanda. En vain la loi fondamentale qui excluoit tout commerce étranger avec l'Amérique s'opposoit à cette innovation; la nécessité, plus puissante que les loix suspendoit leur effet & forçoit les Espagnols eux-mêmes à les éluder. L'Anglois, le François & le Hol-

landois, ſe repoſant ſur l'honneur & la fidélité des marchands Eſpagnols qui prêtoient leurs noms pour couvrir la contravention, envoyoient les objets de leurs manufactures dont ils recevoient le prix ou en eſpeces ou en marchandiſes précieuſes du nouveau monde. Ni la crainte du danger, ni l'attrait du gain ne purent engager aucun commiſſionnaire Eſpagnol à trahir ou tromper la perſonne qui ſe confioit en lui (1), & cette probité qui diſtingue & honore la nation, contribua à la ruiner. En peu de tems il n'y eut pas une vingtieme partie des marchandiſes exportées en Amérique qui vinſſent du ſol ou des fabriques de l'Eſpagne (2). Tout le reſte appartenoit à des marchands étrangers, quoiqu'introduits ſous le nom de marchandiſes d'Eſpagne. Depuis cette époque, on peut dire que

(1) Zavala, *Repreſentacion, p.* 226.
(2) Campomanes II, 138.

l'Espagne ne posséda plus les trésors du nouveau monde. Les métaux précieux n'arriverent en Europe que pour payer la valeur des marchandises achetées des étrangers. Cette richesse qui, par une circulation intérieure, auroit arrosé toutes les veines d'industrie, & porté la vie & l'activité dans toutes les branches des manufactures, traversoit pour ainsi dire l'Espagne avec tant de rapidité qu'elle ne lui laissoit aucun avantage. D'un autre côté les fabricans des nations rivales, encouragés par le prompt débit de leurs marchandises, augmenterent en adresse & en industrie, & fournirent à si bas prix que les manufactures d'Espagne, moins bonnes & plus cheres, furent encore moins en état de soutenir cette concurrence. Ce commerce destructif opéra plus promptement & plus complettement encore la ruine de la nation que les projets d'une ambition insensée, formés par ses monarques. L'Espagne vit avec tant de douleur

& d'étonnement ſes tréſors d'Amérique s'évanouir preſqu'au moment de leur arrivée, que Philippe III, incapable de ſuppléer au défaut de circulation, rendit un édit par lequel il s'efforça d'élever la monnoie de cuivre à une valeur courante preſqu'égale à celle de l'argent (1) ; ainſi le maître des mines du Pérou & du Mexique étoit réduit à un miſérable expédient, qui a été quelquefois la reſſource des plus pauvres états.

Les poſſeſſions de l'Eſpagne en Amérique ne ſont donc point devenues pour elle, comme celles des autres nations, une ſource de population & de richeſſes. Dans les contrées de l'Europe où l'eſprit d'induſtrie ſubſiſte dans toute ſa vigueur, toute perſonne établie dans des colonies ſemblables pour leur ſituation à celles de l'Eſpagne, eſt ſuppoſée occuper dans la métropole trois ou quatre concitoyens

(1) Uſtaritz, *c.* 104.

pour ſes beſoins (1) ; mais quand la métropole n'eſt pas en état de fournir aux demandes de ſes Colons, chaque émigrant peut être conſidéré comme un citoyen perdu pour la communauté & gagné pour la nation étrangere qui ſupplée à ſes beſoins.

Elle eſt augmentée par la maniere dont elle a réglé ſon commerce avec l'Amérique.

Tel a été l'état intérieur de l'Eſpagne depuis la fin du ſeizieme ſiecle ; telle a été ſon impuiſſance de fournir aux beſoins croiſſans de ſes colonies. Les funeſtes effets de cette diſproportion entre les demandes des uns & les facultés de l'autre, ſe ſont encore augmentés par la maniere dont l'Eſpagne s'eſt efforcée de régler le commerce entre la métropole & les colonies. Du deſſein qu'elle a conçu de faire de ſon commerce avec l'Amérique un monopole & d'y interdire à ſes ſujets toute communication avec l'étranger, ſont nés tous ſes réglemens jaloux & tous ſes ſyſtêmes de commerce. Ils

(1) Child, *On trade and colonies.*

ſont aſſez ſinguliers par leur nature & par leurs conſéquences pour mériter une explication particuliere. Afin d'aſſurer le monopole auquel elle tendoit, l'Eſpagne n'a pas accordé le commerce avec ſes colonies à une compagnie excluſive, ſelon le plan adopté par des nations plus commerçantes, dans un tems où la politique du commerce commençoit à être plus connue & auroit dû être mieux entendue. Ce plan a été celui de la Hollande pour ſon commerce avec les deux Indes. L'Angleterre, la France & le Danemarck l'ont imitée pour le commerce des Indes orientales, & les deux premieres puiſſances ont auſſi circonſcrit de la même maniere quelques branches de leur commerce avec le nouveau monde. L'homme ne pouvoit peut-être imaginer un moyen plus efficace de nuire aux progrès de l'induſtrie & de la population d'une colonie nouvelle. Les intérêts de la colonie & ceux de la

compagnie exclusive sont nécessairement & diamétralement opposés dans tous les points ; or comme dans ce conflit inégal la derniere a tout l'avantage & qu'elle peut prescrire à son gré les conditions du commerce, la premiere est non-seulement forcée d'acheter à haut prix & de vendre à bon marché, elle a encore la mortification de voir l'excédent qui lui reste de ses fonds, rebuté par ceux mêmes en faveur de qui seuls ils lui est permis d'en disposer (1).

Le commerce est borné à un seul port d'Espagne.

Il est probable que les hautes idées que l'Espagne avoit conçues de bonne heure des richesses du nouveau monde, l'empêcherent de tomber dans cette erreur politique. L'or & l'argent étoient des marchandises trop précieuses pour qu'on en remît le monopole en des mains particulieres. La couronne voulut se conserver la direction d'un commerce si attrayant,

(1) Smith's *inquiry*, *II*, 171.

& pour ſe l'aſſurer elle ordonna que tout bâtiment chargé pour l'Amérique ſeroit ſoumis à l'inſpection des officiers de la *Caſa de Contratacion* ou chambre de commerce à Séville, avant d'obtenir la permiſſion de faire le voyage, & qu'à leur retour, avant de décharger, il ſeroit fait par les mêmes officiers un rapport des marchandiſes qui formeroient la cargaiſon. En conſéquence de ce réglement le port de Séville fut l'unique centre de toutes les relations de l'Eſpagne avec le nouveau monde, & ce commerce prit inſenſiblement une forme qu'il a à peu près conſtamment ſuivie depuis le milieu du ſeizieme ſiecle preſque juſqu'à nos jours. Pour aſſurer davantage les chargemens précieux envoyés en Amérique, ainſi que pour prévenir plus facilement la fraude, le commerce de l'Eſpagne avec ſes colonies ſe fait par des flottes qui ne font voile qu'avec de bonnes eſcortes. On équipe tous les ans ces flottes,

qui

qui consistent en deux escadres, l'une distinguée par le nom de galions, l'autre par celui de flotte. Elles partoient autrefois de Séville; mais depuis 1720 elles font voile de Cadix, dont le port a été trouvé plus commode.

Du commerce qui se fait par les Galions.

Les galions destinés à fournir Terre-ferme & les royaumes du Pérou & du Chili, de presque tous les articles de luxe ou de nécessité qu'un peuple opulent peut desirer, touchent d'abord à Carthagene, & ensuite à Porto-Belo. Le premier port est le rendez-vous des négocians de Sainte-Marte, des Carraques, du nouveau royaume de Grenade & de plusieurs autres provinces. Le second est le grand marché du riche commerce du Pérou & du Chili. Dans la saison où l'on attend les Galions, on transporte par mer à Panama le produit de toutes les mines de ces deux royaumes & les autres marchandises de quelqu'importance, d'où elles sont portées à travers l'Isthme

jusqu'à Porto-Belo, en partie à dos de mulet, en partie sur la riviere de Chagre. Dès qu'on a quelque nouvelle de l'apparition de la flotte d'Europe, ce méchant petit village où la réunion pernicieuse d'une excessive chaleur avec une humidité continuelle & les exhalaisons putrides qui s'élevent de son sol marécageux, rendent le climat le plus mal-sain peut-être de tous les climats du monde; ce village, dis-je, est tout à coup rempli d'un peuple immense. Ses rues, habitées un instant auparavant, par quelques Negre ou Mulâtres & par une misérable garnison qu'on change tous les trois mois, sont occupées alors par une foule de riches négocians, venus de toutes les parties du Pérou & des provinces adjacentes. Le marché est ouvert: il se fait un échange des trésors de l'Amérique avec les manufactures de l'Europe, & pendant le terme prescrit de quarante jours, le plus riche trafic de l'Univers commence & finit, avec

cette ſimplicité, cette confiance entiere entre les contractans, qui ſont la ſuite ordinaire d'un grand commerce (1). La flotte dirige ſa courſe à Vera-cruz. Les tréſors & les marchandiſes de la nouvelle Eſpagne & des provinces qui en dépendent, y ſont tranſportées de Los-Angeles, où elles étoient entrepoſées en attendant ſon arrivée; le commerce ſe fait à Vera-cruz de la même maniere que celui de Porto-Belo, & ne lui eſt ſeulement inférieur qu'en valeur & en importance. Les deux flottes, après avoir completté leurs chargemens en Amérique, ſe donnent rendez-vous à la Havanne, d'où elles reviennent de compagnie en Europe.

De celui qui ſe fait par la flotte.

Le commerce de l'Eſpagne avec ſes colonies, ainſi gêné & reſtraint, dut néceſſairement être conduit par le même eſprit & ſur les mêmes principes que celui d'une compagnie excluſive. Borné à un ſeul

Mauvais effet de cet arrangement.

(1) Voyez la NOTE XCIII.

port, il étoit à la portée de peu de personnes, & insensiblement il se trouva presque tout entier partagé entre un petit nombre de maisons opulentes, d'abord à Séville, & aujourd'hui à Cadix. Celles-ci, par des combinaisons faciles à faire, peuvent empêcher la concurrence, capable seule de maintenir le prix naturel des marchandises; & en agissant de concert, comme leur intérêt mutuel les y porte, elles peuvent à leur gré en hausser ou en baisser la valeur. En conséquence le prix des marchandises d'Europe en Amérique est toujours haut & souvent exorbitant. Un, deux & même trois cent pour cent sont des bénéfices communs dans le commerce de l'Espagne avec ses colonies (1). Par une suite du même esprit de monopole, il arrive souvent que les marchands du second ordre, dont les magasins ne sont pas assortis de toutes les marchan-

(1) B. Ulloa, *retabliss. part. II, p.* 191.

difes propres au commerce de l'Amérique, peuvent acheter des marchands plus opulens celles qui leur manquent, à un prix au-deffous de celui qu'elles ont dans les colonies. Enfin armés de cette vigilance jaloufe que les compagnies exclufives employent contre les fpéculations des commerçans libres, ces monopoleurs trop puiffans s'efforcent de renverfer les projets de quiconque voudroit courir la même carriere & entrer en concurrence avec eux (1). Cette limitation du commerce de l'Amérique à un feul port ne l'affecte pas dans l'intérieur feulement; elle refferre encore fes opérations au dehors. Un monopoleur gagne plus & hafarde moins fans contredit dans un trafic limité qui lui offre des profits exorbitans, que dans un commerce étendu qui ne lui rend qu'un bénéfice modéré. Il eft fouvent de fon intérêt de circonfcrire la fphere de

(1) Smith's, *Inquiry*, *II*, 171.

son activité au lieu de l'aggrandir, & il peut tourner toute son attention à donner des bornes aux opérations de l'industrie commerçante, au lieu de la seconder & d'en exciter la vigueur. Il paroît que c'est par quelques maximes semblables que la politique de l'Espagne a réglé son commerce avec l'Amérique. Au lieu d'envoyer dans les colonies les marchandises d'Europe en suffisante quantité pour en rendre le prix & les profits modérés, les négocians de Séville & de Cadix les y répandent avec retenue; de sorte que l'avide concurrence des acheteurs, forcés de se pourvoir dans un marché mal fourni, met leurs commissionnaires en état de faire sur leurs cargaisons des profits exorbitans. Au milieu du dernier siecle, lorsque le commerce exclusif de Séville en Amérique étoit à son plus haut degré de prospérité, les deux escadres unies des Galions & de la flotte ne portoient pas plus de 27500 ton-

neaux (1). Une pareille charge devoit être bien loin de pouvoir suppléer aux demandes de ces vastes & nombreuses colonies qui en attendoient toutes les commodités & la plupart des nécessités de la vie.

Remedes proposés.

Bientôt l'Espagne sentit combien elle étoit déchue de sa prospérité précédente ; & des citoyens respectables & vertueux employerent toute leur sagacité à imaginer des moyens de ranimer l'industrie & le commerce chancelans de leur patrie. On peut juger à quel point le mal étoit dangereux & désespéré par la violence des remedes qui furent proposés. Les uns, confondant la violation des réglemens avec les crimes d'état, prétendoient que pour arrêter les suites du commerce illicite, on devoit punir de mort & de la confiscation de tous ses biens quiconque en seroit convaincu (2). D'autres, ne distinguant

(1) Campomanes, *Educ. popul. I*, 435, *II*, 110.

(2) M. de Santa-Cruz, *comercio suelto*, p. 142.

point les fautes civiles des actes d'impiété, soutinrent que le commerce de contrebande devoit être mis au rang des crimes réservés à la connoissance de l'inquisition; que les coupables devoient être jugés & punis selon la forme secrette & sommaire dont ce terrible tribunal exerce sa jurisdiction (1). D'autres enfin proposerent de donner le commerce de l'Amérique à une compagnie exclusive, faute d'avoir observé les dangereux effets du monopole de ces compagnies dans tous les pays où elles étoient établies, & sous le prétexte que pour son propre intérêt elle mettroit toute la vigilance possible à garantir le commerce d'Espagne contre les usurpations des interlopes (2).

Outre ces projets extravagans, on imagina quelques plans mieux di-

(1) Moncada, *Restauracion. politica de Espagna*, p 41.

(2) Zavala, *y Augnon Representacion*, &c. p. 190.

gérés & plus avantageux, quoique d'abord ils fussent sans effet; mais sous les monarques foibles par qui finit le regne de la maison d'Autriche en Espagne, on ne vit dans toutes les parties du gouvernement qu'incapacité & indécision. Au lieu de prendre pour modele l'administration active de Charles V, ils affecterent d'imiter la politique lente & soupçonneuse de Philippe II & privés de ses talens ils délibéroient sans cesse & ne résolvoient rien. On ne remédia à aucun des maux qui faisoient languir le commerce national tant au dedans qu'au dehors. Ces maux allerent en augmentant, & l'Espagne avec des domaines plus vastes & plus opulens qu'aucun état Européen, n'avoit ni force, ni argent, ni industrie (1). Enfin une violente convulsion, en agitant la nation, réveilla son génie assoupi, & la guerre civile allumée par les deux

[1] Voyez la NOTE XCIV.

partis qui se disputoient la couronne lui rendit jusqu'à un certain point son ancienne vigueur. Tandis qu'il se formoit des hommes capables de sentimens plus généreux que ceux qui avoient dirigé les conseils de la monarchie pendant le cours d'un siecle, l'Espagne tira d'une source inattendue les moyens de faire valoir leurs talens. Les différentes puissances qui favorisoient les prétentions des maisons d'Autriche ou de Bourbon au trône d'Espagne, envoyerent à leur secours des flottes & des armées considérables. La France, l'Angleterre & la Hollande firent passer des sommes immenses en Espagne. Elles furent répandues dans les provinces qui étoient devenues le théatre de la guerre ; ainsi une partie des trésors de l'Amèrique, dont ces puissances avoient épuisé leurs pays, retourna à sa source. L'un des plus habiles écrivains de l'Espagne date de cette époque la renaissance de la monarchie, & quelqu'humiliante que puisse être cette vérité, il re-

connoît que c'est à ses ennemis que sa patrie doit l'acquisition d'un fonds d'especes en circulation, proportionné à peu près aux besoins publics (1).

Aussi-tôt que les Bourbons furent en possession paisible du trône, ils remarquerent cette révolution dans l'esprit des peuples & dans l'état de la nation, & ils en profiterent; en effet quoique cette maison n'ait pas donné à l'Espagne des monarques remarquables par la supériorité de leur génie, ils ont tous été bienfaisans, attentifs au bonheur de leurs sujets & occupés de l'augmenter. En conséquence le premier objet de Philippe V fut de supprimer une innovation qui s'étoit glissée dans l'état pendant la guerre, & qui bouleversoit tout le systême du commerce Espagnol avec l'Amérique.

Premiers pas des rois de la maison de Bourbon vers le rétablissement de l'état.

L'Angleterre & la Hollande, par la supériorité de leur marine, avoient acquis assez d'empire sur

Ils excluent les etrangers du commerce du Pérou.

(1) Campomanes I, 420.

la mer pour couper toute communication entre l'Eſpagne & ſes colonies. Afin de leur fournir les commodités de la vie ſans leſquelles elles ne pouvoient exiſter & en échange deſquelles elles devoient faire part de leurs tréſors, l'Eſpagne fut obligée de ſe départir de la rigueur ordinaire de ſes maximes au point d'ouvrir le commerce du Pérou aux François ſes alliés. Les marchands de Saint-Malo, à qui Louis XIV accorda le privilege de ce commerce lucratif, l'entreprirent avec vigueur & s'y conduiſirent par des principes bien différens de ceux des Eſpagnols. Ils fournirent le Pérou des marchandiſes d'Europe à un prix plus modéré & en plus grande quantité ; tous ces objets d'importation arrivoient dans toutes les provinces de l'Amérique Eſpagnole avec une abondance juſqu'alors inconnue. Pour peu que cette communication eût duré encore, ç'en étoit fait des exportations de l'Eſpagne, & les

colonies cessoient de dépendre de leur métropole. On se hâta de défendre de la maniere la plus forte & la plus positive l'admission des vaisseaux étrangers dans les ports du Chili (1), & l'on employa une escadre Espagnole à chasser des mers du sud ces intrus dont le secours n'étoit plus nécessaire.

Ils s'opposent à la contrebande.

Cependant l'Espagne, à la fin de la guerre terminée par le traité d'Utrecht, avoit été en vain délivrée d'un des obstacles qui gênoient son commerce; elle en éprouvoit encore un autre qui ne lui paroissoit guere moins dangereux. Philippe V pour engager la reine Anne à conclurre une paix également desirée par la France & par l'Espagne, accorda à la grande Bretagne non-seulement l'*assiento*, ou le droit de porter des Negres aux colonies Espagnoles, droit dont la France avoit précédemment joui; il lui donna en-

Particuliérement à celle de la compagnie Angloise de l'Assiento.

(1) *Voyage* de Frezier, 256, B. Ulloa, *Retab.* II, 104, *&c.* Alcedo y. Herrera, *aviso*, *&c.* 236.

core le privilege plus extraordinaire d'envoyer tous les ans à la foire de Porto-Belò un vaisseau de cinq cens tonneaux chargé de marchandises d'Europe. En conséquence, des commissionnaires Anglois s'établirent à Carthagene, à Panama, à la Vera-Cruz, à Buenos-Ayres, & dans d'autres établissemens Espagnols. Le voile dont l'Espagne avoit couvert jusques-là l'état & les affaires de ses colonies fut levé. Les agens d'une nation rivale, admis dans les principales villes de commerce, ne manquerent pas de moyens de s'instruire de la position intérieure de ses provinces, d'observer leurs besoins constans ou accidentels & de connoître quelle étoit l'espece de marchandises dont l'importation seroit la plus avantageuse. Bientôt sur ces informations autentiques & promptes les négocians de la Jamaïque & des autres colonies Angloises en liaisons de commerce avec le continent Espagnol, furent en état

d'assortir & de proportionner exactement leurs cargaisons aux besoins du marché ; de maniere que le commerce de contrebande devint plus facile & plus étendu qu'il ne l'avoit jamais été. Ce n'étoit cependant pas encore là la conséquence de l'*assiento* la plus fatale au commerce de l'Espagne. Les agens de la compagnie Angloise de la mer du sud, à l'abri de l'importation qu'elle étoit autorisée à faire par le vaisseau qu'elle envoyoit tous les ans à Porto-Belo, répandoient leurs marchandises dans le continent Espagnol sans limites & sans obstacles. Au lieu d'un vaisseau de cinq cents tonneaux, tel qu'il étoit stipulé par le traité, ils en employoient un de plus de neuf cents, & celui-ci étoit accompagné de deux ou trois bâtimens plus petits qui, amarrés dans quelque crique voisine, fournissoient clandestinement de nouvelles marchandises pour remplacer celles qui étoient vendues. Les inspecteurs de la foire & les officiers

de la douane gagnés par des présens considérables facilitoient la fraude (1). Ainsi d'un côté les opérations de la compagnie, de l'autre l'activité des interlopes particuliers, faisoient passer presque tout le commerce de l'Amérique Espagnole dans des mains étrangeres. Le commerce immense des Galions, dont l'Espagne étoit si fiere & qu'envioient les autres nations, s'anéantit, & la flotte elle-même, réduite de quinze mille à deux mille tonneaux (2), ne servoit presque plus qu'à apporter en Europe les revenus du roi formés du quint des mines.

Garde-côtes employés à cet effet.

L'Espagne frappée de ces usurpations & vivement touchée de leurs pernicieux effets ne pouvoit manquer de faire quelques efforts pour les réprimer. Son premier expédient fut de porter sous le

(1) Voyez la NOTE XCV.

(2) Alcedo y Herrera, *p.* 359. Campomanes I, 436.

nom de *Garde-côtes* des vaiſſeaux armés ſur les côtes des provinces les plus fréquemment viſitées par les Interlopes. Comme l'intérêt particulier & le devoir contribuoient à rendre les officiers de ces vaiſſeaux actifs & vigilans, les progrès du commerce de contrebande diminuerent ; cependant il étoit impoſſible d'établir un nombre de croiſieres ſuffiſant pour garder une étendue de côte ſi conſidérable & ſi acceſſible du côté de la mer. La perte d'une communication qui s'étoit établie avec tant de facilité que les négocians Anglois s'étoient pour ainſi dire accoutumés à la regarder comme une branche de commerce avouée & légitime, excita des réclamations & des plaintes, qui juſtifiées enſuite & devenues en quelque ſorte intéreſſantes par des actes de violence inexcuſables de la part des capitaines des garde-côtes Eſpagnols, engagerent l'Angleterre dans une guerre avec l'Eſ-

pagne, au moyen de laquelle cette derniere puiſſance ſe débarraſſa enfin de l'*aſſiento*, & demeura libre de régler le commerce de ſes colonies, ſans être gênée par aucun engagement avec cette puiſſance étrangere.

Les Eſpagnols avoient découvert toute l'étendue de la conſommation des marchandiſes d'Europe dans leurs colonies par la grandeur même du commerce interlope que les Anglois y faiſoient; & perſuadés dès-lors qu'il leur étoit avantageux de proportionner leurs importations aux demandes des différentes provinces, ils concurent la néceſſité d'approviſionner leurs colonies d'une autre maniere que celle qu'ils avoient employée juſques-là en n'y envoyant d'Europe qu'à des époques fixes & périodiques. Non-ſeulement ce moyen de communication étoit incertain, par les délais que divers accidens apportoient quelquefois au départ des galions & de la flotte, & ſou-

vent par les obſtacles qu'y oppoſoient les guerres allumées en Europe ; mais il n'étoit pas même propre à ſubvenir à tems aux beſoins de l'Amérique. Souvent les marchandiſes d'Europe étoient d'une rareté exceſſive dans les établiſſemens Eſpagnols ; le prix en devenoit énorme ; le marchand vigilant & attentif ne manquoit pas de ſaiſir cette occaſion favorable ; les interlopes y portoient d'amples cargaiſons des iſles Angloiſes, Françoiſes & Hollandoiſes, & lorſque les galions arrivoient enfin, la contrebande avoit tellement rempli les marchés, qu'on n'avoit plus beſoin des marchandiſes qui formoient leurs cargaiſons. Pour remédier à cet inconvénient, l'Eſpagne établit les *vaiſſeaux de regiſtre* pour une partie conſidérable du commerce de l'Amérique. Ces vaiſſeaux ſont expédiés par des marchands de Séville ou de Cadix, dans l'intervalle des ſaiſons fixées pour le départ des galions & de la

flotte ; il leur faut une permiſſion du conſeil des Indes qui s'achete cherement. Ils ſont deſtinés pour les ports où l'on prévoit que les beſoins doivent être plus preſſans. Par ce moyen le marché d'Amérique étoit ſi réguliérement alimenté de marchandiſes nouvelles, que l'interlope n'étant plus attiré par le même eſpoir de gains exceſſifs, ni les Colons preſſés par les mêmes beſoins, ils n'oſoient plus courir les mêmes riſques.

Les galions ſont ſupprimés.

A meſure que l'expérience développoit les avantages de cette maniere de faire le commerce, le nombre des vaiſſeaux de regiſtre augmentoit, & enfin les galions, après avoir été employés pendant plus de deux ſiecles, furent définitivement ſupprimés en 1748. Depuis cette époque, tout le commerce du Chili & du Pérou s'eſt fait par des vaiſſeaux particuliers expédiés de tems en tems ſelon que les circonſtances l'exigent, & lorſque les négocians prévoient la promp-

titude & la facilité du débit. Ils doublent le cap Horn, & portent directement dans les ports de la mer du sud les productions du sol & des manufactures d'Europe, que les peuples de ces contrées étoient obligés d'aller précédemment chercher à Porto-Belo ou à Panama. Ces villes privées de ce commerce, auquel elles devoient leur existence, déchoiront insensiblement comme on l'a déjà observé. Ce désavantage quel qu'il soit est plus que compensé par la régularité & l'abondance avec laquelle tout le continent de l'Amérique méridionale est aujourd'hui pourvu des marchandises d'Europe ; ce qui doit contribuer sensiblement à la prospérité de ses colonies. Mais comme tous les vaisseaux de registre destinés pour la mer du sud sont toujours obligés de partir du port de Cadix & d'y revenir (1), cette branche du commerce de l'Amé-

(1) Campomanes, I, 434,440.

rique, même ſous ſa forme nouvelle & perfectionnée, demeure ſoumiſe aux entraves d'une eſpece de monopole, dont elle éprouve encore toutes les ſuites funeſtes que nous avons déjà décrites.

Projets pour ranimer le commerce.

L'Eſpagne ne s'eſt pas bornée à régler ſon commerce avec ſes colonies les plus floriſſantes; elle a cherché auſſi à ranimer celui de quelques-uns de ſes établiſſemens, où il étoit ou négligé ou déchu. Parmi les nouveaux goûts & les nouveaux beſoins que leur communication avec les habitans des provinces conquiſes en Amérique a fait naître chez les peuples de l'Europe, celui du chocolat eſt un des plus univerſellement répandus. Les Eſpagnols apprirent les premiers des Mexicains l'uſage de ce breuvage fait avec la noix de cacao réduite en pâte, & mêlangé de divers ingrédiens; il leur parut, ainſi qu'aux autres nations de l'Europe, ſi agréable au goût, ſi nourriſſant & ſi ſain qu'il a formé

un objet de commerce très-important. Le cacaotier croit ſans culture dans pluſieurs parties de la zone-torride ; mais les noix de la meilleure qualité, après celles de Guatimala dans la mer du ſud, croiſſent dans les riches plaines des Carraques, l'une des provinces du royaume de Terre-ferme. Cette ſupériorité reconnue du cacao de Carraque & la communication de cette province avec la mer atlantique, qui en facilite le tranſport en Europe, y ont perfectionné & étendu la culture de ce fruit plus qu'en aucun autre endroit de l'Amérique. Mais la Hollande, par le voiſinage de ſes établiſſemens dans les petites iſles de Curacao & de Buen-Ayre à la côte de Carraque, s'étoit emparée de la plus grande partie du commerce de cacao. Le trafic de cette marchandiſe avec la métropole étoit preſqu'entierement tombé, & telle étoit la négligence des Eſpagnols ou le vice de leur conduite dans le commerce, qu'ils étoient obligés d'a-

cheter des étrangers à un prix exorbitant cette production de leurs propres colonies. Pour remédier à un abus honteux tout à la fois & ruineux pour ses sujets, Philippe V, accorda en 1728, à un corps de marchands le droit exclusif de faire le commerce de Carraque & de Cumana, à condition d'équiper à leurs frais un nombre suffisant de vaisseaux pour purger la côte d'Interlopes. Cette société, connue également sous le nom de compagnie de Guipuscoa, de la province d'Espagne où elle est établie, ou sous celui des Carraques, du district de l'Amérique qui lui étoit cédé par son privilege, a conduit son commerce avec tant de vigueur & de succès que l'Espagne a recouvré une branche importante de commerce dont elle s'étoit laissée dépouiller, & qu'elle est aujourd'hui pourvue abondamment & à un prix modéré d'un objet considérable de consommation. Cet établissement a procuré de grands avantages à la métropole

Etablissement de la compagnie des Carraques.

tropole & la colonie des Carraques; en effet, quoiqu'au premier aspect elle paroisse établir un monopole plus propre à retarder qu'à accélérer les efforts & les progrès de l'industrie, elle est soumise à plusieurs réglemens salutaires, sagement prévus, & propres à la contenir dans ses opérations & à prévenir les mauvais effets qu'elle pourroit avoir. Les planteurs des Carraques ne dépendent pas entiérement de la compagnie, ni pour l'importation des marchandises d'Europe, ni pour la vente de leurs propres productions. Les habitans des Canaries ont le privilege d'y envoyer tous les ans un vaisseau de registre d'une charge considérable; & Vera-cruz dans la nouvelle Espagne peut faire librement le commerce de tous les ports compris dans la chartre de la compagnie. En conséquence la concurrence y est telle que soit pour ce que les colonies vendent soit pour ce qu'elles achetent tout paroît être porté à son

taux naturel. La compagnie ne peut ni augmenter l'un ni diminuer l'autre à son gré; aussi depuis qu'elle est établie, les progrès de la culture, de la population & des capitaux de la province de Carraque ont été très-considérables (1).

Les idées sur le commerce s'agrandissent en Espagne.

Mais comme il est rare qu'une nation renonce à un systême consacré par le tems, ou que le commerce quitte la route qu'une longue habitude lui a rendu familiere, Philippe V, dans ses nouveaux réglemens sur le commerce d'Amérique, respecta l'ancienne maxime de l'Espagne, qui borne à un seul port toutes les importations du nouveau monde & qui oblige les vaisseaux de registre qui viennent du Pérou & ceux de la compagnie de Guipuscoa à leur retour de Carraque, à décharger à Cadix. Depuis son regne, des vues plus étendues se sont répandues en Espagne. L'esprit philosophique, que ce siecle a la

(1) Voyez la NOTE XCVI.

gloire d'avoir vu paſſer des ſpéculations frivoles & abſtraites à des recherches plus importantes pour l'homme, a porté ſon influence au-delà des Pyrénées. Des auteurs ingénieux, en examinant la politique ou le commerce des nations, ont rendu ſenſibles les erreurs & les vices du ſyſtême de l'Eſpagne dans ces deux parties du gouvernement; ils ont relevé les fautes des Eſpagnols avec force & les ont montrées aux autres nations comme des exemples effrayans des erreurs de la politique. Honteux de ces reproches ou convaincus par les raiſons, inſtruits même par des écrivains éclairés de leur propre nation, les Eſpagnols paroiſſent enfin avoir reconnu l'influence deſtructive de ces maximes étroites qui, enchaînant le commerce dans toutes ſes opérations, ont ſi long-tems retardé ſes progrès. C'eſt au monarque regnant que l'Eſpagne eſt redevable du premier réglement conforme à ces idées nouvelles.

Etabliſſement des paquebots réguliers.

Tant que l'Eſpagne demeura rigoureuſement attachée à ſes anciennes maximes pour ſon commerce avec l'Amérique, elle craignoit ſi fort d'ouvrir une route à quelque commerce illicite dans ſes colonies, qu'elle s'interdit à elle-même preſque toute communication avec elles, excepté celle de ſes flottes annuelles. Il n'y avoit aucun moyen de correſpondance pour les affaires publiques ou particulieres entre la métropole & ſes établiſſemens en Amérique. Faute de ce ſecours néceſſaire, les opérations de l'état, ainſi que les négociations des particuliers étoient languiſſantes ou mal dirigées, & l'Eſpagne recevoit ſouvent des étrangers les premieres nouvelles des événemens les plus intéreſſans ſurvenus dans ſes propres colonies. Néanmoins quelque ſenſible que fût ce défaut dans ſa politique, quelque facile qu'en fût le remede, les monarques Eſpagnols négli-

geoient de l'appliquer par une ſuite de leur ſoin jaloux à conſerver un commerce excluſif. Enfin Charles III ſurmonta ces conſidérations qui avoient retenu ſes prédéceſſeurs, & établit en 1764 des paquebots pour être expédiés tous les premiers jours de chaque mois de la Corogne à la Havane ou à Porto-Rico. Les lettres paſſent de-là ſur des bâtimens légers à la Vera-cruz & à Porto-Belo, & enſuite elles circulent par la poſte dans les royaumes de Terre-ferme, de Grenade, du Pérou & de la Nouvelle Eſpagne. D'autres paquebots font voile auſſi régulierement une fois tous les deux mois à Rio de la Plata, pour la commodité des provinces qui ſont à l'eſt des Andes. C'eſt ainſi qu'on eſt parvenu à établir une correſpondance sûre & prompte à travers toutes les vaſtes poſſeſſions de l'Eſpagne, correſpondance également avantageuſe à l'intérêt de la politique

& au commerce du royaume (1). A ce nouvel arrangement s'eſt joint d'abord un nouveau moyen d'étendre le commerce. Chacun des paquebots, qui ſont des bâtimens d'une charge aſſez conſidérable, peut faire une demi cargaiſon des marchandiſes du crû de l'Eſpagne les plus deſirées dans les ports pour leſquels il eſt deſtiné, & en retour il lui eſt permis d'apporter à la Corogne une égale quantité des productions de l'Amérique (2). On peut regarder ces établiſſemens comme le premier adouciſſement à ces loix rigides qui bornoient à un ſeul port le commerce du nouveau monde, & le premier pas vers l'admiſſion du reſte du royaume à ce commerce.

Liberté du commerce accordée à différentes provinces.

Il fut bientôt ſuivi d'un autre plus déciſif. Charles III ouvrit en 1765 à tous ſes ſujets en Eſpagne le

(1) Ponz *Viag. de Eſpagna*, *VI*, Prol. *p.* 15, *pop. p.* 31.

(2) *Append. II*, *à la Educ.*

commerce des isles du Vent, Cuba, Hispaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Il leur permit de faire voile de certains ports pour les lieux spécifiés dans l'édit, dans telle saison & avec telle cargaison qu'ils jugeroient à propos, sans autre formalité qu'un simple acquit de la douane du lieu d'où ils partiroient. Ils les déchargea de cette foule de droits onéreux établis sur les marchandises exportées en Amérique, en y substituant un droit modéré de six pour cent à la sortie d'Espagne; il leur laissa le choix du port où ils croiroient à leur retour trouver la vente la plus avantageuse, pour y décharger leur cargaison en payant les droits ordinaires. Ce privilege qui renversa enfin toutes les barrieres dont la politique jalouse de l'Espagne s'étoit efforcée pendant deux siecles & demi d'environner son commerce avec le nouveau monde, fut bientôt après étendu à la Louisiane & aux

provinces de Yucatan & de Campêche (1).

Ses heureux effets.

La ſageſſe de cette innovation, qu'on peut regarder comme le plus noble effort de la légiſlation Eſpagnole, s'eſt manifeſtée par ſes effets. Avant l'édit en faveur de la liberté du commerce, l'Eſpagne tiroit à peine quelque bénéfice de ſes colonies négligées, Hiſpaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Son commerce avec Cuba étoit peu de choſe, & celui de Yucatan & de Campêche étoit preſqu'entierement envahi par les Interlopes. Mais dès que la liberté générale fut accordée, le commerce de ces provinces ſe ranima & s'accrut avec une rapidité dont il y a peu d'exemples dans l'hiſtoire des nations. En moins de dix ans le commerce de Cuba s'eſt plus que triplé. Dans les établiſſemens même où il falloit les plus grands efforts pour réveiller

(1) *Append.* II, *à la Educ, pop.* 37-54-91.

l'induſtrie languiſſante, le commerce a doublé. On compte que le nombre des vaiſſeaux employés dans le commerce libre eſt déjà ſi conſidérable, que leur charge excede celle des galions & de la flotte dans l'époque la plus heureuſe de leur commerce. Les avantages de cette diſpoſition ne ſont pas concentrés entre les mains de quelques marchands établis dans un port privilégié : ils ſe répandent dans toutes les provinces du royaume, & ce nouveau débouché pour les productions encouragera inévitablement l'induſtrie des cultivateurs & des artiſans. Le royaume ne gagne pas ſeulement ſur ſes exportations ; il profite également ſur ce qu'il reçoit en retour, & il acquiert l'eſpoir de pourvoir bientôt par lui-même aux beſoins d'une vaſte conſommation, pour laquelle il dépendoit auparavant des étrangers. La conſommation du ſucre eſt peut-être auſſi conſidérable en

Espagne, eu égard au nombre de ses habitans, qu'en aucun royaume de l'Europe. Cependant quoique maîtresse des contrées du nouveau monde dont le climat & le sol conviennent le mieux à la culture de cette plante ; quoique celle des cannes à sucre eût été autrefois considérable dans le royaume de Grenade ; telle a été la suite funeste de ses institutions en Amérique & le poids des taxes mises en Europe sur cette denrée, que l'Espagne a presqu'entierement perdu cette branche d'industrie qui a enrichi les autres nations. Les Espagnols étoient obligés d'acheter des étrangers cette marchandise, devenue un objet de premiere nécessité en Europe, & ils avoient le désagrément de se voir tous les ans dépouillés de sommes immenses pour ce seul article (1). Mais si l'esprit national, ranimé par la liberté du commerce, persévere dans ses efforts avec la

(1) Ustàritz, c. 94.

même vigueur, la culture du ſucre à Cuba & à Porto-Rico peut augmenter au point d'être en peu d'années proportionnée aux beſoins du royaume.

Liberté du commerce entre les colonies.

L'Eſpagne inſtruite par l'expérience de tout ce qu'elle gagnoit en ſe relâchant de la rigueur des anciennes loix relatives au commerce de la métropole avec ſes colonies, crut devoir ouvrir entr'elles une communication libre. Par une ſuite des maximes jalouſes de l'ancien ſyſtême, toute correſpondance entre les différentes provinces ſituées dans les mers du ſud étoit défendue ſous les peines les plus ſéveres. Quoique chacune d'elles eût des productions particulieres dont l'échange réciproque eût ajouté à leurs jouiſſances mutuelles & peut-être facilité les progrès de leur induſtrie, le conſeil des Indes deſiroit ſi fort qu'elles ne pourvuſſent à leurs beſoins que par le moyen des flottes annuelles de l'Europe, que pour être en ſûreté

ſur ce point, il interdit par des loix cruelles & tyranniques aux Eſpagnols du Pérou, de la nouvelle Eſpagne, de Guatimala & du nouveau royaume de Grenade, une correſpondance entr'eux qui tendoit manifeſtement à leur proſpérité mutuelle. De toute cette foule de prohibitions imaginées en Eſpagne pour aſſurer le commerce excluſif de ſes établiſſemens d'Amérique, il n'y en a peut-être aucune de plus injuſte, aucune qui paroiſſe avoir été plus vivement ſentie, ou qui ait produit des effets plus funeſtes. Cette tyrannie a ceſſé enfin. Charles III a publié en 1774 un édit, par lequel il accorde aux quatre grandes provinces dont je viens de parler la liberté de commercer entre elles (1). On ne peut encore apprécier par l'expérience que's ſeront les effets de cette communication ouverte entre des contrées, deſ-

(1) *Real cedula. Mſ. entre les mains de l'Auteur.* Ponz - Viaz, *de Eſpagna*, *Vi prologo*, *p.* 2. Voyez la NOTE XCVII.

tinées par leur ſituation à un commerce réciproque ; mais ces effets ne peuvent manquer d'être très-ſalutaires. Les motifs de cette conceſſion ne ſont pas moins louables que le principe ſur lequel elle eſt fondée eſt juſte. Ils font connoître les progrès qu'a faits en Eſpagne l'eſprit public, bien ſupérieur aujourd'hui à ces préjugés & à ces miſérables maximes ſur leſquelles furent d'abord fondés ſon ſyſtême de commerce & l'adminiſtration de ſes colonies.

Nouveaux réglemens relatifs à l'adminiſtration des colonies.

En même-tems que l'Eſpagne s'eſt appliquée à introduire dans le ſyſtême de ſon commerce en Amérique des réglemens dirigés par des vues de politique plus grandes & plus juſtes, elle n'a pas négligé l'adminiſtration intérieure de ſes colonies. Il n'y avoit que trop d'objets à réformer ou à perfectionner, & Don Joſeph Galvez, actuellement chargé en Eſpagne du département des affaires de l'Inde, a eu toutes les facilités non-

ſeulement d'obſerver les vices & les abus de l'adminiſtration politique des colonies, mais encore d'en découvrir les ſources. Après avoir été employé ſept ans dans le nouveau monde, chargé d'une commiſſion extraordinaire, & avec les pouvoirs les plus étendus comme inſpecteur de la nouvelle Eſpagne; après avoir parcouru en perſonne les provinces éloignées de Cinaloa, de Sonora & de Californie; après y avoir fait pluſieurs changemens importans dans le gouvernement & dans la finance; il commença ſon miniſtere par une réforme générale des tribunaux de juſtice en Amérique. Par une ſuite des progrès de la population & de la richeſſe des colonies, les cours d'audience étoient tellement ſurchargées d'affaires que le nombre des juges dont elles étoient originairement compoſées lui parut très-diſproportionné à l'étendue des fonctions & des devoirs de leurs charges, & leurs ſalaires

Réforme des co rs tice.

fort inférieurs à la dignité de leur état. Pour remédier à ces deux inconvéniens, il a obtenu un édit du roi portant établissement d'un plus grand nombre de juges dans chaque cour d'audience, avec des pouvoirs plus amples & des appointemens plus considérables (1).

Nouvelle distribution des gouvernemens.

L'Espagne doit encore à cet habile ministre une nouvelle distribution des gouvernemens dans ses provinces d'Amérique. Malgré l'établissement d'une troisieme vice-royauté dans le nouveau royaume de Grenade, l'étendue des domaines d'Espagne dans le nouveau monde est si prodigieuse, que plusieurs des provinces sujettes à la jurisdiction de chacun des vice-rois étoit à une si énorme distance de leur résidence, que ni leurs soins, ni leur autorité ne pouvoient y atteindre. Quelques-unes des provinces soumises au vice-roi de la nouvelle Espagne sont à plus de deux mille milles de

(1) Gazette de Madrid 19 Mars 1776.

Mexico. Il y a des contrées dans le ressort du vice-roi du Pérou encore plus éloignées de Lima. A peine peut-on dire que les peuples de ces districts éloignés tirent quelque avantage du gouvernement civil. Souvent opprimés par des ministres subalternes, ils aiment mieux souffrir en silence que de s'exposer aux embarras & aux frais énormes d'un voyage des à capitales éloignées, d'où ils peuvent attendre seulement quelque justice. Pour apporter quelque remede à ce mal, on a érigé une quatrieme vice-royauté à Rio de la Plata, dont la jurisdiction s'étend sur les provinces de Rio de la Plata, Buenos-Ayres, Paraguai, Tucuman, Potosi, Santa-Cruz de la Sierra, Charcas & sur les deux villes de Mendoza & Saint-Juan. Il résulte deux avantages de cette sage disposition. On remédie aux maux causés par la situation éloignée de ces provinces, depuis long-tems sentis, depuis long-tems l'objet de plaintes inu-

Nouvelle vice-royauté à Rio de la Plata.

tiles. Les contrées les plus éloignées de Lima sont distraites de la vice-royauté du Pérou, & réunies sous un gouverneur, dont la résidence établie à Buenos-Ayres sera plus accessible. Le commerce de contrebande avec les Portugais, devenu assez considérable pour intercepter entierement l'exportation des marchandises d'Espagne dans ses colonies méridionales, pourra être plus efficacement & plus facilement réprimé, lorsque le suprême magistrat, placé à portée des lieux où il se fait, en verra de ses propres yeux les progrès & les effets. Don Pedro Cévallos, qui a été élevé à cette nouvelle dignité, avec des appointemens égaux à ceux des autres vice-rois, connoît parfaitement bien l'état & les intérêts des contrées qui lui sont confiées, & où il a servi long-tems & avec distinction.

Au moyen de ce démembrement & de celui qui a eu lieu lors de l'érection de la vice-royauté du nou-

veau royaume de Grenade, les deux tiers à peu près du territoire originairement ſoumis aux vice-rois du Pérou, ſont diſtraits de leur juriſdiction.

Nouveau gouvernement dans les provinces de Sonora, &c.

On a auſſi circonſcrit, avec non-moins de ſageſſe & de diſcernement, les bornes de la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne. On a formé un gouvernement ſéparé de quatre de ſes provinces les plus éloignées, Sonora, Cinaloa, la Californie & la nouvelle Navarre. Le chevalier de Croix, à qui le gouvernement en eſt confié, n'a ni le titre, ni les appointemens de vice-roi; mais ſa juriſdiction & ſon autorité ſont l'une & l'autre indépendantes de la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne. L'établiſſement de ce dernier gouvernement ſemble avoir eu pour cauſe, non-ſeulement l'éloignement de ces provinces d'avec Mexico, mais encore dernieres découvertes qui y ont été faites & dont j'ai déjà parlé (1).

(1) Liv. 7, p. 119, &c.

Des contrées qui renfermoient autant de richesses, & qui deviendront probablement d'une grande importance, exigeoient l'inspection immédiate d'un gouverneur à qui elles fussent spécialement confiées. Comme par toutes les considérations de devoir, d'intérêt & d'amour-propre, ces nouveaux gouverneurs doivent encourager tout ce qui tendra à faire régner l'opulence & le bonheur dans les provinces dont ils sont chargés, les heureux effets de cette nouvelle combinaison doivent être très-sensibles. Plusieurs districts de l'Amérique, ci-devant foibles & languissans, comme le sont ordinairement les provinces placées aux extrêmités d'un empire trop vaste, reprendront de la vigueur & de l'activité dès qu'elles seront à la portée du pouvoir, & en état de se ressentir de son influence encourageante.

Tentatives pour réformer l'administration intérieure.

Tels ont été les progrès des réglemens de la maison de Bourbon, depuis qu'elle est parvenue au trône

d'Eſpagne. C'eſt ainſi que ſes vues ſe ſont progreſſivement étendues relativement au commerce & au gouvernement des colonies Américaines. Son attention ne s'eſt pas bornée aux parties les plus éloignées de ſon empire; elle n'a pas négligé ce qui étoit encore plus important, la réforme des erreurs & des vices de l'adminiſtration intérieure en Europe. Inſtruite des cauſes auxquelles on devoit attribuer la décadence de l'ancienne proſperité de l'Eſpagne, elle s'eſt particulierement appliquée à ranimer l'eſprit d'induſtrie parmi ſes ſujets, à mettre les manufactures en état, ſoit par leur étendue, ſoit par leur perfection, de ſubvenir de leur propre fonds aux beſoins de l'Amérique, afin d'exclure les étrangers d'un commerce dont ils ſe rendoient maîtres au préjudice du royaume. Elle s'eſt efforcée de parvenir à ce but par différens édits publiés depuis la paix d'Utrecht. Elle a accordé des primes

pour l'encouragement de quelques branches d'induſtrie ; elle a diminué les droits ſur d'autres ; elle a prohibé ou chargé d'impôts les articles des manufactures étrangeres qui pouvoient entrer en concurrence avec celles de ſes ſujets ; elle a inſtitué des ſociétés pour la perfection du commerce & de l'agriculture ; elle a répandu des colonies de cultivateurs ſur quelques parties de l'Eſpagne en friche, & diviſé entre eux de vaſtes portions de terre ; en un mot elle a eu recours à tous les moyens que peuvent ſuggérer d'un côté la prudence & la ſageſſe & de l'autre la jalouſie, pour ranimer l'induſtrie dans ſes états, & mettre obſtacle à celle des autres nations. Il n'eſt pas de mon reſſort d'entrer dans les détails de ce nouveau plan, ni d'en diſcuter les avantages & les inconvéniens. C'eſt l'effort le plus difficile de la légiſlation, c'eſt l'entrepriſe la plus douteuſe de la politique que de tenter de ranimer l'eſprit d'induſtrie lorſqu'il eſt dé-

chu, ou de l'introduire lorſqu'il n'exiſte pas. Les nations déjà en poſſeſſion d'un commerce étendu entrent en concurrence avec tant d'avantage, ſoit par les grands capitaux de leurs négocians, ſoit par l'adreſſe de leurs manufacturiers, ſoit enfin par l'habileté que leur donne l'habitude des affaires, que l'état qui tend à la rivalité ou à la ſupériorité doit s'attendre à beaucoup de difficultés & ſe reſoudre à des progrès très-lents. Si l'on compare les productions de l'induſtrie Eſpagnole actuelle à celles qu'on a vues ſous les derniers rois de la maiſon d'Autriche, les progrès de l'Eſpagne paroîtront conſidérables, & ſuffiront pour alarmer la jalouſie & exciter les efforts des nations aujourd'hui en poſſeſſion du commerce lucratif que les Eſpagnols cherchent à leur enlever. Une circonſtance ſur-tout doit contribuer à fixer l'attention des autres puiſſances de l'Europe ſur ces opérations de l'Eſpagne : c'eſt

qu'elles ne ſont pas ſeulement le fruit de la ſageſſe de la cour & de ſes miniſtres; l'eſprit national ſemble ſeconder la prévoyance du monarque & en augmenter les effets. Les idées de la nation ſe ſont agrandies, non-ſeulement ſur le commerce, mais encore ſur l'adminiſtration intérieure. Tous les auteurs récens reconnoiſſent dans ces deux branches du gouvernement les vices que leurs ancêtres n'ont pas avoués par orgueil, ou n'ont pas apperçu par ignorance (1). Mais après tout ce que les Eſpagnols ont fait, il leur reſte encore beaucoup à faire. Avant que l'induſtrie & les manufactures recouvrent une certaine activité, il faut abolir beaucoup de mauvaiſes inſtitutions, beaucoup d'abus que le tems & l'habitude ont profondément enracinés & pour ainſi dire incorporés avec le ſyſtême d'adminiſtration & de finance de l'Eſpagne.

(1) Voyez la NOTE XCVIII.

Commerce de contrebande.

Les reglemens du commerce de l'Espagne avec ses colonies sont trop rigoureux encore & trop systêmatiques pour avoir une parfaite exécution. La législation, en chargeant le commerce d'impôts trop onéreux, ou en le gênant par des restrictions trop séveres, manque son but ; & dans la réalité elle ne fait que multiplier les appâts offerts à la contravention & donner au commerce frauduleux l'encouragement d'un gain plus considérable. Les Espagnols, soit en Europe, soit en Amérique, bornés par la jalousie à leur commerce mutuel, ou opprimés par les exactions du gouvernement, sont continuellement occupés à trouver les moyens d'éluder les édits ; la sagacité & l'activité de l'intérêt leur en inspirent sans cesse de nouveaux & d'efficaces, que la prudence du gouvernement ne peut prévoir. Cet esprit d'opposition aux loix pénetre dans toutes les branches du commerce de l'Espagne avec l'Amérique

rique & dans toutes les parties de l'adminiſtration. Les officiers même deſtinés à réprimer la contrebande ſont les premiers à la favoriſer ; & les inſtitutions conſacrées à la dénoncer & à la punir ſont les canaux par où elle paſſe. On ſuppoſe que les divers artifices employés pour frauder le roi le privent de plus de la moitié du revenu qu'il devroit tirer de l'Amérique (1) ; & tant qu'il y aura un ſi grand nombre de perſonnes intéreſſées à tenir ces artifices ſecrets, la connoiſſance n'en parviendra jamais juſqu'au trône. « Combien d'ordonnances, dit Corita, combien d'inſtructions, » combien de lettres notre ſouverain n'envoye-t-il pas pour » corriger les abus, & combien on » en fait peu de cas ! combien on » en tire peu de fruit ! Cette vieille » maxime me paroît juſte : là où il » y a beaucoup de médecins & de » remedes, il n'y a pas de ſanté ;

(1) Solorz, *de ind. jure II, lib.* 5.

» là où il y a beaucoup de loix &
» de juges, il n'y a pas de justice.
» Nous avons des vice-rois, des
» présidens, des gouverneurs, des
» oydors, des corrégidors, des al-
» cades & des milliers d'alguasils de
» tous côtés, & malgré cela les
» abus se multiplient (1) ». Le tems a augmenté les maux que cet écrivain déploroit déjà sous le regne de Philippe II. Un esprit de corruption a infecté toutes les colonies de l'Espagne en Amérique. Des hommes placés à une distance considérable du centre de l'administration, avides de richesses, & d'autant plus impatiens de les acquérir qu'elles sont le moyen de les tirer promptement de provinces éloignées & mal-saines où ils se regardent comme exilés, attirés par des occasions séduisantes & irrésistibles, séduits enfin par l'exemple de ceux qui les environnent, se relâchent insensiblement des sen-

(1) Manuscr. *entre les mains de l'auteur.*

timens de l'honneur & du devoir. Comme particuliers ils ſe livrent à la plus grande diſſolution ; comme hommes publics ils oublient ce qu'ils doivent à leur ſouverain & à leur patrie.

Commerce entre la nouvelle Eſpagne & les Philippines.

Avant de finir ce tableau du commerce de l'Eſpagne en Amérique, il me reſte à parler d'une de ſes branches qui, quoique détachée, eſt de quelqu'importance. Philippe II, dès le commencement de ſon regne, forma le projet d'établir une colonie dans les iſles Philippines, qu'on avoit négligées depuis leur découverte (1) ; & il y envoya un armement de la nouvelle Eſpagne (2). On choiſit Manille, dans l'iſle de Luçon, pour la capitale de cet établiſſement. Il s'établit de-là une correſpondance de commerce aſſez active avec les Chinois, & ce peuple induſtrieux attiré par l'eſpoir du gain vint en foule peupler les Philippines ſous

(1) Liv. 5, *p.* 251, *&c.*
(2) Torquem. 1, *lib. V*, *c.* 14.

la protection de l'Espagne. Ils apporterent dans la colonie une si grande quantité de toutes les especes de productions du sol & des manufactures de l'orient, qu'elle fut en état d'ouvrir un commerce avec l'Amérique, par une navigation de côte à côte, la plus étendue qui se fasse sur le globe. Dans l'enfance de ce commerce il se faisoit par Callao sur la côte du Pérou, mais l'expérience ayant fait appercevoir plusieurs inconvéniens à suivre cette route, l'entrepôt de ce commerce entre l'orient & l'occident fut transporté de Callao à Acapulco, sur la côte de la nouvelle Espagne.

Après avoir subi plusieurs changemens, il a reçu enfin une forme réguliere. Tous les ans il part d'Acapulco un ou deux vaisseaux qui peuvent porter jusqu'à cinq cens mille pesos d'argent (1), mais qui ont rarement à bord d'autres objets de quelque valeur. Ils rappor-

(1) *Recop. lib. IX, c. 45. 6.*

tent en échange des épices, des drogues, des porcelaines de la Chine & du Japon, des toiles de coton & d'autres toiles des Indes, des mousselines, des soieries & tous les divers objets précieux que l'orient produit, & qu'il doit à l'excellence de son climat, ou à l'industrie de ses habitans. Depuis long-tems les négocians du Pérou avoient part à ce commerce, & pouvoient envoyer tous les ans un vaisseau à Acapulco, pour y attendre l'arrivée de ceux de Manille, & prendre une portion des marchandises qu'ils emportoient. A la fin les Péruviens ont été exclus par les édits les plus rigoureux, & toutes les marchandises de l'orient sont réservées pour la consommation de la nouvelle Espagne.

Ce privilege procure aux habitans de cette contrée des avantages inconnus aux autres colonies Espagnoles. Les manufactures de l'orient sont non-seulement mieux

appropriées à un climat chaud & plus éclatantes que celles de l'Europe ; elles ont encore l'avantage d'être moins cheres ; en même-tems les profits qu'on y fait sont assez considérables pour enrichir tous ceux qui les transportent de Manille ou qui les vendent dans la nouvelle Espagne. Comme l'intérêt de l'acheteur & du vendeur concourent en faveur de cette branche de commerce, il s'étend en dépit des réglemens imaginés par l'inquiete jalousie pour lui donner des bornes. Avec les marchandises dont les loix autorisent l'importation, il passe une immense quantité de celles de l'Inde dans les marchés de la nouvelle Espagne (1), & lorsque la flotte arrive à la Vera-Cruz, elle trouve souvent les besoins du peuple déjà satisfaits par des marchandises mieux assorties & à meilleur compte.

Dans les dispositions du com-

(1) Voyez la NOTE XCIX.

merce de l'Eſpagne il n'y a rien de plus inexplicable que la tolérance de ce commerce entre la nouvelle Eſpagne & les Philippines, rien qui répugne davantage à la maxime fondamentale de tenir les colonies dans une perpétuelle dépendance de la métropole, en prohibant toute eſpece de moyen de commercer qui pourroit leur inſpirer l'idée de ſuppléer à leurs beſoins par une autre voie. Cette permiſſion paroîtra encore plus extraordinaire ſi l'on conſidere que l'Eſpagne n'a point elle-même de commerce direct avec les Philippines, & qu'ainſi elle accorde à une de ſes colonies en Amérique un privilege qu'elle refuſe à ſes ſujets en Europe. Il eſt probable que les Colons qui peuplerent d'abord les Philippines, ayant été envoyés de la nouvelle Eſpagne entreprirent ce commerce avec une contrée qu'ils regardoient en quelque ſorte comme leur mere patrie, avant que la cour de Madrid en connût les conſéquences, ou

sçût l'empêcher par des réglemens. On a fait plusieurs remontrances contre ce commerce comme préjudiciable à l'Espagne, en ce qu'il porte dans un autre canal une grande partie des richesses qui devroient circuler dans le royaume; en ce qu'il tend à nourrir dans les colonies un esprit d'indépendance & à encourager des fraudes multipliées dont il est impossible de se garantir dans des opérations qui s'exécutent si loin de l'inspection du gouvernement. Mais comme il faut toute la sagesse & toute la vigueur de la politique pour abolir une pratique appuyée de l'intérêt du plus grand nombre, autorisée & consacrée par le tems, le commerce entre Acapulco & Manille semble être toujours aussi actif qu'il l'ait jamais été, & peut être regardé comme la principale cause du luxe qui regne dans cette partie des domaines Espagnols.

Revenu public de l'Amérique.

Malgré cette corruption générale des colonies, malgré toutes

les diminutions qu'apportent au revenu des rois d'Espagne & le commerce interlope des étrangers, & les fraudes mêmes de leur propres sujets, ils n'en tirent pas moins des sommes immenses de leurs domaines en Amérique. Elles sont le produit de différentes impositions qu'on peut diviser en trois classes principales. La premiere renferme ce qu'on paie au roi, comme souverain ou seigneur suzerain du nouveau monde. Tels sont les droits sur l'or & l'argent extraits des mines & le tribut levé sur les Indiens; les Espagnols appellent le premier, *droit de seigneurie*, & le second, *droit de vassalité*. La seconde comprend cette foule de droits sur le commerce, qui le suivent & l'oppriment dans tous les canaux par où il passe, depuis les plus grandes entreprises du négociant en gros, jusqu'au plus petit trafic du marchand en détail. La troisieme est composée de ce qui revient au roi comme chef de l'église & adminis-

trateur des fonds eccléſiaſtiques dans le nouveau monde: En conſéquence il reçoit les prémices, les annates & d'autres revenus attribués à l'égliſe & levés par la chambre apoſtolique en Europe; il jouit auſſi du bénéfice de la vente de la bulle de la croiſade. Cette bulle publiée tous les deux ans renferme une abſolution pour les fautes paſſées, & entr'autres privileges, la permiſſion de faire gras pendant le carême & aux jours maigres. Les moines employés à la diſtribution de cette bulle, exaltent ſa vertu avec toute la ferveur de l'éloquence animée par l'intérêt; le peuple ignorant & crédule y croit aveuglément, & tout habitant, Eſpagnol, Créole ou Métis, s'empreſſe d'acheter, au prix fixé par le gouvernement, une bulle qu'il croit eſſentielle à ſon ſalut (1).

Il eſt preſqu'impoſſible de déterminer avec préciſion à quelle ſomme

(1) Voyez la NOTE C.

montent toutes ces différentes branches de revenu. L'étendue des domaines Eſpagnols en Amérique, la jalouſie du gouvernement qui les rend inaceſſibles aux étrangers, le ſilence myſtérieux que les Eſpagnols ont coutume d'obſerver ſur tout ce qui regarde l'état intérieur de leurs colonies, tout cela concour à jetter ſur cette matiere un voile qu'il n'eſt pas facile de lever. Mais on vient de publier un détail, qui paroît auſſi exact qu'il eſt curieux, du revenu royal dans la nouvelle Eſpagne; d'où l'on peut ſe former une idée de celui des autres provinces : ſelon ce détail, la couronne ne tire pas plus de vingt-deux millions cinq cens mille livres tournois de toutes les branches d'impoſition dans la nouvelle Eſpagne, dont il faut déduire la moitié pour les frais de l'adminiſtration de la province (1). Il eſt probable que le Pérou en rend autant; & en ſup-

(1) Voyez la NOTE CI.

posant que les autres provinces de l'Amérique, y compris les isles, fournissent un tiers de cette valeur, nous ne nous écarterons pas trop de la vérité en concluant que le revenu de l'Espagne, levé en Amérique, n'excede pas trente millions sept cens mille livres tournois. Ce compte est bien éloigné des sommes immenses auxquelles on a quelquefois porté ce revenu d'après des suppositions & des conjectures (1). Il y a néanmoins en ceci une chose remarquable, c'est que l'Espagne & le Portugal sont les seules puissances en Europe, qui tirent de leurs colonies un revenu direct; de maniere qu'elles supportent leur part des dépenses générales du gouvernement. Tout l'avantage qui revient aux autres nations de leurs possessions en Amérique, c'est de jouir exclusivement du commerce qui s'y fait; au lieu qu'indépendamment de cela, l'Espagne a sçu faire

(2) Voyez la NOTE C. II.

contribuer ſes colonies à l'accroiſſement du pouvoir de l'état & au partage proportionnel des charges de la communauté, en retour de la protection qu'elle leur accorde.

Ce que je viens de préſenter comme formant le revenu de l'Eſpagne en Amérique, n'eſt que le produit des impoſitions, & cela eſt bien loin de compoſer tout ce qui revient au roi de ſes domaines du nouveau monde. Les droits onéreux établis ſur les marchandiſes exportées d'Eſpagne en Amérique (1), & ceux que paient celles qui ſont renvoyées en échange en Europe; la taxe ſur les Negres eſclaves dont l'Afrique fournit le nouveau monde, & pluſieurs autres petites branches de finance, verſent dans le tréſor des ſommes conſidérables, dont il n'eſt pas poſſible de déterminer la valeur.

Dépenſe de l'adminiſtration.

Mais ſi le revenu que l'Eſpagne tire de l'Amérique eſt conſidérable,

(1) Voyez la NOTE CIII.

les dépenſes de l'adminiſtration de ſes colonies y ſont proportionnées. Dans tous les départemens de police intérieure & de finance, l'Eſpagne a adopté un ſyſtême plus compliqué, plus embarraſſé de tribunaux & d'officiers, qu'aucun état de l'Europe, dont le ſouverain poſſede une puiſſance équivalente. Cet eſprit de jalouſie qu'elle porte dans l'adminiſtration de ſes établiſſemens en Amérique & ſes efforts pour prévenir la fraude dans des provinces ſi éloignées de ſon inſpection, l'ont engagée à multiplier les tribunaux & les agens de toute eſpece avec une attention encore plus ſcupuleuſe. Dans un pays où les dépenſes de néceſſité ſont conſidérables, les ſalaires de ceux qui ſont employés pour le ſervice de l'état doivent être proportionnés & charger le revenu d'un immenſe fardeau.

Le faſte du gouvernement doit encore augmenter le poids de ces charges. Les vice-rois du Méxique & du nouveau & du royaume de

Grenade, représentant la personne du souverain parmi des peuples amoureux de l'ostentation, traînent après eux toute la pompe des rois. Leur cour est composée sur le modele de celle de Madrid; ils ont des gardes à pied & à cheval, une maison dans les formes, un nombreux domestique, & toutes les marques du pouvoir, à un degré de splendeur capable de faire oublier qu'ils ne jouissent après tout que d'une autorité précaire. La couronne fournit à toutes ces dépenses, nécessaires à l'ordre extérieur & constant du gouvernement; les vicerois ont d'ailleurs des appointemens particuliers proportionnés à la dignité & à l'élévation de leur place. Le salaire fixé par la loi est, à la vérité, très-médiocre; celui du vice-roi du Pérou n'est que de trente mille ducats, & celui du vice-roi du Mexique de vingt mille (1). Il a été porté en

(1) Recop. *lib. III, tit.* 3, *c.* 72.

dernier lieu jusqu'à quarante mille ducats.

Mais ces salaires ne constituent qu'une petite partie de leur revenu. L'exercice d'une autorité absolue dans toutes les parties du gouvernement & le pouvoir de disposer de plusieurs charges lucratives, leur procurent une foule d'occasions d'accumuler des richesses. A ces émolumens, qu'on peut regarder comme approuvés & légitimes, ils ajoutent souvent des sommes immenses par des exactions qu'il n'est ni facile de découvrir, ni possible de réprimer, dans des contrées si éloignées du siege du gouvernement. Un vice-roi, en se réservant exclusivement quelques branches de commerce, en s'intéressant dans d'autres, en favorisant les fraudes des marchands, peut se faire un revenu annuel dont on n'a pas d'idée en Europe (1). J'ai appris qu'un vice-

(1) Recopil. *lib.* III, *tit.* 3. *c.* 72.
(2) Voyez la NOTE CIV.

roi avoit tiré ſoixante mille peſos du ſeul article des préſens ordinaires qu'on lui fait le jour de l'anniverſaire de ſa naiſſance, qui eſt toujours obſervé comme une grande fête. Selon une expreſſion Eſpagnole, les revenus légitimes d'un vice-roi ſont connus ; ſes profits réels dépendent des occaſions & de ſa conſcience. En conſéquence les rois d'Eſpagne, commme je l'ai déjà obſervé, ne donnent la commiſſion de vice-roi que pour peu d'années ; mais cela même rend ſouvent ces officiers plus avides, & ils n'en travaillent qu'avec plus d'ardeur & d'adreſſe à profiter de tous les inſtans d'une autorité qu'ils ſavent devoir bientôt finir ; & quelque courte qu'en ſoit la durée, elle ſuffit ordinairement à réparer une fortune délabrée, ou à en créer une nouvelle. Mais au milieu même d'une épreuve auſſi forte pour la fragilité humaine, on a des exemples d'une vertu intacte. Le marquis de Croix quitta en 1772 la vice-royauté de

la nouvelle Eſpagne, après l'avoir exercée avec une intégrité généralement reconnue, & rapporta dans ſa patrie, au lieu d'immenſes richeſſes, l'admiration & les applaudiſſemens d'un peuple reconnoiſſant, que ſon gouvernement avoit rendu heureux.

Fin du huitieme Livre.




Pl. III
Carte du Mexique ou de la Nouvelle Espagne, ou l'on peut suivre les Mouvemens des Côtes. Pour l'Histoire de l'Amérique Par le Dr. Robertson
Supplement des Environs de Mexico
Longitude à l'Ouest de l'Isle de Fer
Lieues à 20 au Degré
Milles Géographiques 60 au Degré
Milles Anglois 60 au Degré
Nouvelle Albion
Nouveau Mexique
Grand Espace de Terre inconnue
Louisiane
Apacheria
Nouvelle Navarre
Nouvelle Biscaye
Nou. Royaume de Leon
Californie
Mer Vermeille ou Golfe de la Californie
Ocean Pacifique ou Mer du Sud
Golfe de Mexique
Baye de Campeche
Tropique du Cancer
Mexico
Lac de Mexico
Acapulco
Vera Cruz
Guadalaxara
Floride
Bénard Direx


Carte des Pays situés sur la Mer du Sud Depuis Panama jusqu'à Guayaquil Pour l'Histoire de l'Amérique Par le Dr Robertson.
Lieues de 20 au Degré
5 10 15 20 25. 30.
Golfe du Mexique où Mer du Nord
Tierra Firma
Océan Pacifique, où Mer du Sud.
Equateur ou Ligne Equinoctiale
Golfe de Guayaquil
Baye de Panama
Veragua
S. Jago
Nata
Porto Bello
Panama
Cartagene
S. Marthe
Rio de la Hacha
Teneriffe
Mompox
Uraba
Carthagene
Tierra Firma
Venezuela
Choco
Quaquas
Zitara
Noanamas
Cap Corrientes
I. de Palmas
B. de Bonaventure
I. Gorgona
Popayan
Cali
Carthage
Anserma
Sta Fé de Bogota
Achaguas
Barbacoas
Pasto
Mocoa
Sucumbios
Andajies
Quito
Havala
Archidona
Tacunga
Ambato
Chimbo
Riobamba
Guayaquil
I. Puna
Cuença
Xibaros
Loxa
Abijiras
Gayes
Ixinores
Roamanas
Payaguas
Mayorunas
Zenzeguajes
Maynas
Paita
la Silla
S. Michel de Piura
la Laguna
Longitude Ouest de l'Isle de Fer
64
62
60
58
56
10
8
6
4
2
0
2
4
Bonne I. Di.

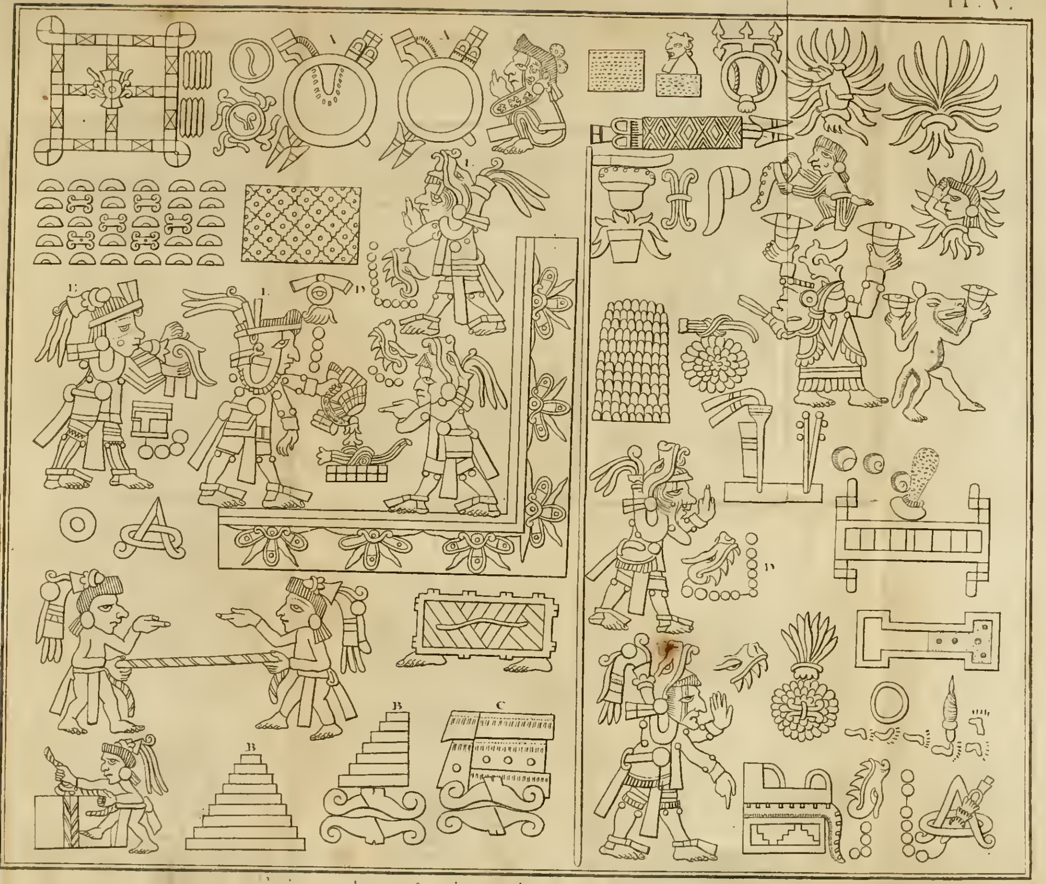


Table Chronologique des Mexicains.



NOTES
ET ÉCLAIRCISSEMENS.

NOTE XLVIII, *pag.* 1.

J'AI trouvé de grands éclairciſſemens ſur les mœurs & la politique des Américains dans un volumineux manuſcrit de Don Alonſo de Corita, l'un des juges de la cour d'audience de Mexico.

Philippe II voulant connoître en 1553 le moyen d'impoſer ſur les Indiens un tribut qui fût à la fois le plus avantageux poſſible pour la couronne & le moins onéreux pour ces peuples, adreſſa à toutes les cours d'audience de l'Amérique un ordre, par lequel il leur enjoignoit de répondre à certaines queſtions qu'il leur faiſoit ſur l'ancienne

forme de gouvernement établie parmi les différentes nations Indiennes, & sur la maniere dont elles payoient les impôts à leurs rois & à leurs chefs. Ce fut en conséquence de cet ordre que Corita, qui avoit vécu en Amérique dix-neuf ans, dont il en avoit passé quatorze dans la nouvelle Espagne, composa l'ouvrage dont j'ai une copie. Il assure Philippe II, que durant sa résidence en Amérique & dans toutes les provinces qu'il a visitées, il s'est constamment appliqué à étudier les mœurs & les usages des naturels du pays ; que pour cet effet, il s'est entretenu avec les Indiens les plus âgés & les plus intelligens & a consulté plusieurs ecclésiastiques Espagnols qui entendoient les langues de ces peuples, sur-tout quelques missionnaires qui étoient arrivés dans la nouvelle Espagne immédiatement après qu'on en eut fait la conquête. Il paroît que Corita étoit assez instruit, & qu'il a mis dans ses re-

cherches tout le ſoin & toute l'exactitude dont il ſe fait gloire. Il y a ſur-tout une circonſtance qui rend ſon témoignage plauſible; c'eſt qu'il ne l'a pas donné pour qu'il fût rendu public, ni pour appuyer aucun ſyſtême, mais ſeulement pour répondre pleinement aux queſtions qu'on lui avoit faites. Quoique Herrera ne le cite pas parmi les auteurs qu'il a pris pour guides, j'ai lieu de conclurre de pluſieurs faits dont il parle, & de pluſieurs expreſſions dont il ſe ſert, que les mémoires de Corita ne lui étoient pas inconnus.

NOTE XLIX, *pag.* 18.

Les premiers hiſtoriens Eſpagnols ont été ſi empreſſés & ſi peu peu exacts à évaluer le nombre des habitans des provinces & des villes de l'Amérique, qu'il n'eſt pas poſſible de ſavoir avec quelque préciſion à combien ſe montoit celui de Mexico même. Cortès ne parle de l'étendue & de la population de

Mexico que d'une maniere vague & générale, qui cependant fait croire que cette ville n'étoit pas inférieure aux plus grandes de l'Europe. Gomera s'explique plus clairement & assure qu'il y avoit soixante mille maisons ou familles à Mexico. *Cron. c.* 78. Herrera a adopté ce sentiment : *decad.* 2, *lib. VII*, *c.* 13, & la plupart des auteurs le suivent aveuglément, sans examen & sans scrupule. Suivant ce calcul, il doit y avoir eu 300,000 ames à Mexico. Torquemada, avec son penchant ordinaire pour le merveilleux, dit qu'il y avoit cent vingt mille maisons ou familles à Mexico, & par conséquent environ six cents mille habitans : *lib. III*, *c.* 23. Mais suivant une description fort judicieuse de l'empire du Mexique, faite par un des officiers de Cortès, la population est fixée à 60000 ames : *Ramusio III*, 309, *A*. Ainsi par cette évaluation, qui paroît s'approcher le plus de la vé-

rité, Mexico doit avoir été une ville considérable.

Note L, *pag.* 24.

C'est au P. Torribio de Benavente que je dois cette remarque curieuse, qui se trouve pleinement confirmée & expliquée par Palafox, évêque de Los-Angeles. La langue Mexicaine est la seule, dit-il, où se trouve une particule qu'on peut ajouter à la fin de chaque mot pour marquer différentes nuances de politesse ou de respect, *Silavas reverentiales y de Cortesia.* En ajoutant à un mot la syllabe finale *zin* ou *azin*, il devient une expression respectueuse dans la bouche d'un inférieur. Lorsqu'avec son égal on veut se servir du mot pere, on dit *tatl*; mais un inférieur dira *tatzin*. Lorsqu'un prêtre parle à un autre prêtre, il l'appelle *teopixque*; une personne d'un rang inférieur le nomme *teopixcatzin*. L'Empereur qui regnoit lorsque Cortès conquit le Mexique, se nommoit *Montésuma*;

mais ses vassaux l'appelloient par respect *Montésumazin.* Torribio, *M. S. Palaf. virtudes del indio*, *p.* 65. Les Mexicains avoient non-seulement des noms de respect, mais même des verbes pour marquer ce sentiment. La maniere dont ils étoient formés des verbes ordinaires, se trouve expliquée par D. Jos. Aug. Aldama y Guevara dans sa grammaire Mexicaine, *no.* 188.

NOTE LI, *pag.* 33.

En comparant plusieurs passages de Corita & d'Herrera, on peut se former une idée assez juste des différentes manieres dont les Mexicains contribuoient au soutien du gouvernement. Il paroît que quelques personnes du premier rang ont été exemptes de payer aucune espece de tribut, & que leur seule obligation envers le public se bornoit au service militaire personnel & à suivre avec leurs vassaux la banniere de l'empereur. 2o. Les vassaux

vaſſaux immédiats de la couronne étoient non-ſeulement tenus au ſervice militaire perſonnel; mais ils payoient encore en nature une certaine portion du produit de leurs terres. 3°. On retenoit auſſi une partie de appointemens de ceux qui exerçoient des places d'honneur ou de confiance. 4°. Chaque *Capullée* ou aſſociation cultivoit, pour le ſervice de la couronne, une partie de ſes communes, & en portoit le produit dans les greniers de l'empereur. 5°. On prenoit pour le ſervice public une certaine partie de tout ce qu'on portoit aux marchés publics, ſoit des fruits de la terre, ſoit des différentes productions des artiſtes & des manufactures; & les marchands qui payoient cette redevance étoient exempts de toute autre taxe. 6°. Les *Mayeques*, ou *adſcripti glebæ*, étoient tenus de cultiver un certain diſtrict dans chaque province, qu'on peut regarder comme *domaine de la couronne*, & d'en porter les produc-

tions dans les magasins publics. Ainsi le souverain recevoit une partie de tout ce qu'il y avoit d'utile & de précieux dans le pays, tant des productions naturelles de la terre que de l'industrie du peuple: ce que chaque particulier payoit au gouvernement paroît avoir été peu de chose. Corita, pour répondre à l'une des questions proposées par Philippe II à l'audience de Mexico, a cherché à estimer en argent la valeur de ce que chaque citoyen payoit, & il ne le fait monter qu'à trois ou quatre *réaux*, c'est à-dire de trente-trois à quarante-cinq sols de France.

NOTE LII, *pag.* 34.

Cortès, qui paroît avoir été étonné de ces ouvrages comme d'une preuve du génie des Mexicains, en donne une description particuliere. «Le long de la chaussée, dit-il, qui mene à la ville, on a pratiqué deux conduits, composés d'argile mêlée de mortier, larges

d'environ deux pas, ſur ſix pieds de hauteur. Par l'un de ces conduits paſſe un courant d'eau excellente, du volume du corps d'un homme, qui va juſqu'au milieu de la ville dont elle abreuve abondamment tous les habitans. Le ſecond conduit n'eſt deſtiné qu'à y faire paſſer l'eau lorſqu'il eſt néceſſaire de nettoyer ou de réparer le premier. Comme ces conduits paſſent le long de deux ponts aux endroits où il y a des brêches à la chauſſée par leſquelles coule l'eau ſalée du lac, il y a des tuyaux de la groſſeur d'un bœuf. L'eau eſt portée par des canots dans tous les quartiers de la ville pour y être vendue aux habitans, *Relat. ap. Ramuſ.* 241, *A.*

NOTE LIII, *pag.* 38.

On voit dans l'arſenal du palais royal à Madrid une armure complette qu'on dit avoir été celle de Montézume. Elle eſt faite de plaques de cuivre fort minces &

vernies. Les perſonnes les plus inſtruites croyent que c'eſt un ouvrage oriental; ce qui paroît confirmé par les dragons qu'on voit ſur les ornemens d'argent qui la couvrent, & dont le travail eſt infiniment ſupérieur à tout ce qu'a produit l'art des Américains. Il eſt probable que les Eſpagnols ont reçu cette armure des iſles Philippines. Le ſeul ouvrage inconteſtable des Mexicains que je connoiſſe en Angleterre, eſt une coupe d'or fin, qu'on dit avoir appartenu à Montézume. Elle peſe environ cinq onces & un demi-gros. On en préſenta trois deſſins à la ſociété des antiquaires, le 10 juin 1765. D'un côté on voit la tête d'un homme en face, de l'autre en profil, & du troiſieme par derriere. On dit que le relief a été fait en frappant d'un poinçon le côté intérieur de la coupe ce qui a produit la repréſentation de l'objet ſur le côté extérieur. Les traits ſont groſſiers, cependant paſſables, mais trop mal deſſinés pour être un

ouvrage Efpagnol. Cette coupe fut achetée par Edouard, comte d'Oxford, pendant qu'il fe trouvoit avec fa flotte dans le port de Cadix, & elle appartient aujourd'hui au lord Archer, fon petit-fils. Je dois ce détail à mon refpectable & fpirituel ami, M. Barrington.

NOTE LIV, *pag.* 46.

Le lecteur inftruit s'appercevra facilement que je dois beaucoup pour cette partie de mon ouvrage à l'évêque de Gloucefter, qui a marqué avec autant d'érudition que de génie les progrès fucceffifs qu'a faits l'efprit humain dans cette route. Il eft le premier, à ce que je crois, qui ait formé un fyftême raifonnable & plaufible des différentes manieres d'écrire des nations fuivant les différens degrés de leurs connoiffances. *Div. legation of Mofes III, pag.* 69. Le favant & judicieux auteur du traité de la formation méchanique des langues y a ajouté quelques obfervations im-

portantes: *tome* 1, *p.* 295, *&c.*

Comme les peintures des Mexicains ſont un des plus curieux monumens des premieres méthodes d'écriture, il ne ſera pas hors de propos de faire connoître par quels moyens on les a préſervées de l'oubli général dans lequel ſont tombés tous les ouvrages de l'art en Amérique, & comment elles ont été communiquées au public. C'eſt à l'attention du curieux obſervateur Hakluyt que nous en devons la premiere & la plus curieuſe col ection, publiée par Purchas. Don Antoine Mendoza, vice-roi de la nouvelle Eſpagne, ayant jugé que ces peintures étoient dignes d'être préſentées à Charles V, les envoya en Eſpagne; mais le vaiſſeau qui les portoit fut pris par un garde-côte François, & elles tomberent entre les mains de Thevet, géographe du roi, qui ayant voyagé lui-même dans le nouveau monde & décrit une de ſes provinces, recherchoit avec ſoin tout ce

qui pouvoit jetter un nouveau jour ſur les mœurs des Américains. A ſa mort elles furent achetées par Halluyt, qui alors étoit chapelain de l'ambaſſadeur d'Angleterre à la cour de France, & qui les laiſſa à Purchas, lequel les publia à la priere du ſavant antiquaire Henry Spelman. *Purchas, tome 3, pag.* 1065.

Le ſecond monument de l'*écriture en tableaux* des Mexicains fut publié en deux planches par le médecin François Gemelli Carreri. La premiere eſt une carte ou un tableau des progrès des anciens Mexicains lors de leur premiere arrivée dans le pays & des différentes habitations qu'ils formerent avant d'avoir fondé la capitale de leur empire ſur le lac de Mexico. La ſeconde eſt une roue chronologique, ou un cercle qui repréſente la maniere dont ils calculoient & marquoient leur cycle de cinquante deux ans. Le premier tableau fut donné à Carreri dans la ville de Los Angeles par le Dr. Chriſtoval de Guadalajora, &

il reçut le second de Don Carlos de Siguenza y Gongorra. Mais comme on croit aujourd'hui, je ne sais sur quelle preuve, que Carreri n'est jamais sorti de l'Italie, & que son fameux *Giro del Mundo* n'est que le récit d'un voyage supposé, je n'ai pas parlé de ces peintures dans le texte. Elles paroissent cependant manifestement des productions Mexicaines ; elles étoient regardées comme telles par Boturini qui étoit fort en état de juger si elles étoient véritables ou supposées. Le style du premier de ces tableaux est beaucoup plus parfait que celui d'aucun autre ouvrage de dessin qu'on ait conservé des Mexicains ; mais comme on dit que l'original a presque été effacé par le tems, je soupçonne qu'il a été retouché & corrigé par quelqu'artiste Européen. *Carreri. Churchill, IV, pag.* 487. La roue chronologique est une représentation exacte de la maniere dont les Mexicains supputoient le tems, suivant le récit d'Acosta, *lib. VI*,

ch. 2. Elle paroît reſſembler à celle qu'avoit vue ce ſavant Jéſuite, & ſi on peut la regarder comme un monument authentique, elle prouve que les Mexicains avoient des caracteres artificiels ou arbitraires, qui outre les nombres repréſentoient différentes choſes. Chaque mois eſt repréſenté par le ſymbole de quelque travail ou cérémonie religieuſe qui lui étoit particulier.

Le troiſieme morceau de peinture Mexicaine a été découvert par un autre Italien. Laurent Boturini Benaducci partit pour la nouvelle Eſpagne en 1736. Divers incidens l'engagerent à apprendre la langue des Mexicains & à raſſembler les débris de leurs monumens hiſtoriques. Il employa neuf ans à ces recherches, avec tout l'enthouſiaſme d'un faiſeur de projets & toute la patience d'un antiquaire. En 1746 il publia à Madrid ſon *Idea de una Nueva hiſtoria general de la América ſeptentrional*, con-

tenant le résultat de ses recherches ; & il y joignit un catalogue de son Cabinet d'histoire Américaine, divisé en trente-six articles. Son idée d'une nouvelle histoire me paroît l'ouvrage d'un homme aussi bizarre que crédule ; mais son catalogue des cartes, des peintures, des registres, des impôts, des almanachs, &c. est surprenant. Malheureusement le vaisseau sur lequel il envoyoit en Europe une partie de cette collection, fut pris par un armateur Anglois pendant l'avant derniere guerre, & il est apparent que le tout fut perdu par l'ignorance de ceux entre les mains de qui ces effets tomberent. Boturini lui-même encourut la disgrace de la cour d'Espagne & mourut dans un hôpital à Madrid. L'histoire, dont l'*Idée* n'étoit qu'un *prospectus*, n'a jamais été publiée. Il paroît que le reste de cette collection a été dispersé. Une partie tomba entre les mains de l'archevêque de Tolede actuel, lorf-

qu'il étoit encore primat de la nouvelle Espagne, & il en publia le curieux regiſtre des impôts dont j'ai parlé plus haut.

La ſeule collection de peintures Mexicaines que je connoiſſe, outre celles dont je viens de parler, ſe trouve à la bibliotheque Impériale à Vienne. J'en ai obtenu par ordre de leurs Majeſtés Impériales, une copie en huit tableaux, ſi fidelement imités qu'à peine pouvoit-on, à ce qu'on m'a marqué, diſtinguer les copies des originaux. Suivant une note qui ſe trouve ſur ce recueil Mexicain, il paroît qu'Emmanuel, roi de Portugal, en fit préſent au pape Clement VII, qui mourut en 1533. Après avoir paſſé par les mains de pluſieurs poſſeſſeurs illuſtres, cette collection tomba entre celles du cardinal de Saxe-Eiſenach qui les préſenta à l'empereur Leopold. On ne peut douter que ces peintures ne ſoient l'ouvrage des Mexicains; mais elles ſont d'un ſtyle tout à fait différent

de toutes les autres. J'en ai fait graver une pour satisfaire la curiosité des lecteurs qui la croiront digne de leur attention. Si l'objet étoit assez important, il seroit possible de parvenir avec quelqu'attention & avec le secours des planches de Purchas & de l'archevêque de Tolede, à former quelques conjectures plausibles touchant le sens de ce tableau. Plusieurs figures sont absolument semblables. *A A* sont des boucliers & des dards à peu près de la même figure que ceux qu'on voit dans Purchas, *pag.* 1070, 1071, *&c.* *BB* représentent des temples qui ressemblent beaucoup à ceux de Purchas, *p.* 1109 & 1113, & à ceux de la seconde planche de Lorenzana. *C* est une bale de manteaux ou d'habits de coton, dont la figure se trouve dans presque toutes les planches de Purchas & de Lorenzana. *E E E* paroissent être des capitaines Mexicains en habits de guerre, dont les ornemens singuliers ressemblent

aux figures de Purchas, *p.* 1110, 1111, 1113. Je ſuis porté à croire que ce tableau repréſente un regiſtre d'impôts, parce que la maniere d'exprimer les nombres s'y retrouve ſouvent. *D D D* &c. Boturini dit que la maniere de compter par des nœuds étoit auſſi familiere aux Mexicains qu'au peuple du Pérou, *p.* 85; opinion qui paroît confirmée par la maniere dont les unités ſont repréſentées dans les peintures Mexicaines que j'ai. Elles reſſemblent parfaitement à une ſuite de nœuds faits à une corde.

NOTE LV, *pag.* 49.

Le premier fut appellé *le prince de la Lance mortelle*, le ſecond *le partageur d'hommes*, le troiſieme *le verſeur de ſang*, le quatrieme *le ſeigneur de la maiſon noire.* Acoſta, *lib. VI*, *c.* 25.

NOTE LVI, *pag.* 61.

Le temple de Cholula qu'on regardoit comme le plus ſacré de

tous ceux de la nouvelle Eſpagne ; en étoit auſſi le plus conſidérable. Ce n'étoit cependant qu'un mont de terre ſolide, dont la baſe, ſelon Torquemada, avoit plus d'un quart de lieue de circuit & qui avoit quarante braſſes de hauteur. *Mond. Ind. lib. III, c. 19.*

Suivant les différentes figures des temples qu'on trouve dans les peintures gravées par Purchas, il y a lieu de croire que tous ceux des Mexicains étoient conſtruits de la même maniere.

NOTE LVII, *pag. 63.*

Ce n'étoit pas ſeulement à Tlaſcala & à Tepeaca, mais à Mexico même, que les maiſons du peuple n'étoient que des cabanes bâties avec de la terre ou des branches d'arbre. Elles étoient extrêmement baſſes & étroites, ſans autres meubles que quelques vaſes de terre. ainſi que chez les Indiens les plus ſauvages, pluſieurs familles habitoient ſous un même toit, ſans avoir au-

d'un appartement séparé. Herrera, *decad.* 2, *lib. VII*, c. 13, *lib. X*, c. 22, *decad.* 4, *lib. IV*, c. 17. Torquem. *lib. III*, c. 23.

NOTE LVIII, *pag* 5.

Une personne qui a vécu longtems dans la nouvelle Espagne & qui a visité la plupart de ses provinces, m'a dit, qu'il n'y avoit dans toute l'étendue de ce vaste empire aucun monument, ni aucun vestige de quelqu'édifice qui ne fût plus ancien que le tems de la conquête, ni même aucun pont ou grand chemin, excepté la chaussée qui va de Guadeloupe à la porte de Mexico, par laquelle Cortès entra dans cette ville. *Manuscrit entre les mains de l'auteur.* L'auteur d'un autre manuscrit observe qu'il ne reste pas le moindre vestige de l'existence d'aucun ancien bâtiment Indien, public ou particulier, ni à Mexico, ni dans aucune province de la nouvelle Espagne ». J'ai traversé, dit-il, toutes les provinces adjacentes; c'est-à-dire, la nouvelle Galice,

la nouvelle Biſcaye, le nouveau Mexique, Sonora, Cinaloa, le nouveau royaume de Leon, & le nouveau Santandero, ſans avoir trouvé aucun monument digne de remarque, excepté des ruines près d'un ancien village dans la vallée de *Caſas-grandes*, au trentieme degré quarante - ſix minutes de latitude ſeptentrionale, & à deux cents cinquant-huit degrés vingt - quatre minutes de longitude de l'iſle de Tenerif, ou quatre cents ſoixante lieues au nord nord-oueſt de Mexico. « Il décrit avec beaucoup d'exactitude ces ruines, qui paroiſſent avoir fait partie d'un méchant bâtiment de gazon & de pierres, recouverts d'une terre blanche ou de chaux. Un miſſionnaire lui avoit dit avoir vu les ruines d'un pareil bâtiment à environ cent lieues au nord - oueſt, ſur les bords de la riviere de ſaint-Pierre ». *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

Ce qui donne beacoup de cré-

dit à ces témoignages, c'eſt qu'ils n'ont point été avancés pour ſoutenir quelque ſyſtême particulier, & que ce ſont de ſimples réponſes à des queſtions que j'avois faites. Il faut croire cependant que lorſque ces voyageurs ont dit n'avoir trouvé aucunes ruines ni aucun reſte d'ouvrages anciens dans l'empire du Mexique, ils ont ſeulement voulu faire entendre qu'il n'y reſtoit rien qui puiſſe donner quelqu'idée de grandeur ou de magnificence dans les ouvrages de ſes anciens habitans. Car, ſuivant le témoignage de pluſieurs écrivains Eſpagnols, il paroît qu'on voit encore quelques veſtiges d'anciens bâtimens à Otumba, Tlaſcala, Cholula, &c. Villa-Segnor, *Theatro Amer. p.* 143, 308, 353. D. Franc. Ant. Lorenzana, ci-devant archevêque de Mexico & aujourd'hui de Tolede, dans ſon introduction à l'édition des cartes de la relation de Cortès qu'il a publiées à Mexico, parle de quelques ruines qu'on

voit encore dans plusieurs villes par lesquelles Cortès a passé en se rendant à la capitale, *p.* 4, *&c.* Mais aucun de ces auteurs n'en donne la moindre description, & ces ruines paroissent si peu considérables, qu'à peine suffisent-elles pour faire voir qu'il y a eu autrefois quelque bâtiment dans ces endroits. Le grand tertre de terre à Cholula, auquel les Espagnols ont donné le nom de temple, s'y trouve toujours, mais sans le moindre escalier pour y monter, & sans aucune apparence de pierre. Cette élévation ne paroît maintenant qu'une montagne naturelle, couverte d'herbe & d'arbrisseaux; & peut-être qu'elle n'a jamais été rien de plus. Torquemada, *lib. III*, *c.* 19. J'ai reçu une description fort exacte des ruines d'un temple près de Cuernavaca, sur la route de Mexico à Acapulco. Elles sont composées de larges pierres, aussi exactement jointes les unes aux autres que celles des bâtimens des Péruviens,

dont nous parlerons dans la ſuite. Les fondations de ce temple forment un quarré de vingt-cinq verges d'Angleterre, ou ſoixante-quinze pieds de roi; mais il diminue d'étendue à meſure qu'il s'éleve en hauteur, non par gradation, mais en ſe reſſerrant tout à coup à des diſtances régulieres; de ſorte qu'il doit avoir reſſemblé à la figure *B* de la planche. Il ſe terminoit, à ce qu'on dit, en pyramide.

NOTE LIX, *pag.* 72.

Il paroît que les hiſtoriens Eſpagnols ont beaucoup exagéré le nombre des victimes humaines qu'on ſacrifioit à Mexico. Suivant Gomera, il n'y avoit point d'année où l'on n'immolât vingt mille perſonnes aux divinités du Mexique, & il y avoit même des années où elles alloient à cinquante mille. *Cron.* c. 229. Les crânes de ces malheureuſes victimes étoient rangés par ordre dans un bâtiment deſtiné pour cet effet, & deux des

officiers de Cortès qui les avoient comptés, ont dit à Gomera qu'il y en avoit cent trente-six mille, *ibid*, *c.* 82. Le rapport d'Herrera est plus incroyable encore : il dit que le nombre des victimes étoit si grand qu'on en sacrifioit cinq mille en un jour, & en quelques occasions même jusqu'à vingt mille: *decad.* 3, *c.* 16. Torquemada les surpasse tous deux en exagération car il prétend qu'on immoloit annuellement vingt mille enfans, sans compter les autres victimes. *Mond. Ind. lib.VII, lib.III, c.* 21. L'autorité la plus respectable en faveur de ce grand nombre de victimes est celle de Zumurraga, premier évêque de Mexico, qui dans une lettre au chapitre général de son ordre, écrite en 1631, dit que les Mexicains sacrifioient tous les ans vingt mille victimes. Davila, *Teatro eccles.* 126. D'un autre côté, Barth. de Las-Casas remarque que si l'on avoit fait mourir tous les ans un si grand nombre d'hommes, le Mexique ne

feroit jamais parvenu à ce degré de population qui surprit tous les Espagnols lorsqu'ils y arriverent, & il assure positivement que les Mexicains ne sacrifioient jamais plus de cinquante à cent personnes par an. Voyez sa dispute avec Sepulveda, qui se trouve jointe à sa *Brevissima relacion*, *p.* 105. Cortès ne spécifie pas le nombre des hommes qu'on sacrifioit annuellement ; mais B. Diaz Del Castillo dit que les Religieux Franciscains qu'on envoya dans la nouvelle Espagne immédiatement après la conquête, ayant fait des recherches à ce sujet, ont trouvé qu'on sacrifioit tous les ans deux mille cinq cens personnes à Mexico. *C.* 207.

NOTE LX, *pag.* 74.

Il est pour ainsi dire inutile d'observer que la chronologie Péruvienne est non-seulement obscure, mais qu'elle est même en contradiction avec les observations les plus exactes & les plus étendues sur la

durée de chaque regne, dans quelque ſucceſſion de Prince qu'on ſuppoſe. On a trouvé que le nombre moyen n'a pas paſſé vingt années. Suivant Acoſta & Garcilaſſo de la Vega, Huana Capac, qui mourut environ l'année 1527, a été le douzieme Inca. On ne peut pas compter que la monarchie du Pérou ait duré plus de deux cents quarante ans; cependant ils aſſurent qu'elle a ſubſiſté pendant quatre cens années. Acoſta, *lib. VI*, *c.* 19. Vega, *lib. I*, *c.* 9. Suivant ce rapport, la durée moyenne de chaque regne eſt portée à trente-trois ans, au lieu de vingt, nombre établi par les obſervations de Newton; mais les traditions des Péruviens étoient ſi imparfaites, que quoique le total y ſoit fixé d'une maniere poſitive, le nombre des années de chaque regne eſt cependant inconnu.

NOTE LXI, *pag.* 86.

Pluſieurs des premiers hiſtoriens

Eſpagnols aſſurent que les Péruviens ſacrifioient des victimes humaines. Xerès, *p.* 190. Zarate, *lib.* 11, *c.* 2. Acoſta, *lib. V*, *c.* 19. Mais Garcilaſſo de la Vega prétend que quoique cette coutume barbare eût ſubſiſté parmi leurs ancêtres non civiliſés, elle fut totalement abolie par les Incas, & qu'on n'a jamais offert de victime humaine dans le temple du ſoleil. Cette aſſertion & les raiſons plauſibles ſur leſquelles il l'appuie, ſuffiſent pour réfuter les écrivains Eſpagnols dont les récits ne paroiſſent fondés que ſur des oui-dire & non ſur ce qu'ils ont obſervé eux-mêmes. Vega, *lib. II*, *c.* 4. Les Péruviens dans une de leurs fêtes offroient des gâteaux, arroſés du ſang tiré des bras, des ſourcils & du nez de leurs enfans, *idem. lib. VII*, *c.* 6. Cette cérémonie paroît avoir été une ſuite de leur ancienne coutume.

NOTE LXII, *pag.* 95.

Les Eſpagnols ont adopté ces

deux coutumes des anciens Péruviens. Ils ont conservé quelques-uns des aqueducs ou canaux faits du tems des Incas, & en ont construit de nouveaux, au moyen desquels ils arrosent tous les champs qu'ils cultivent. Ulloa, *voyage*, *tome* I, *p.* 422, 477. Ils continuent aussi à employer pour fumier le *guano*, ou la fiente des oiseaux de mer. Ulloa donne une description de la quantité presqu'incroyable qui s'en trouve dans les petites isles qui bordent la côte, *ibid. p.* 481.

NOTE LXIII, *pag.* 99.

Ulloa, *voyage*, *tome* I, *p.* 286, *&c.* a décrit le temple de Cayambo, le palais des Incas à Callo dans la plaine de Lacatunga, & celui d'Atun-Cannar, qu'il a examinés avec beaucoup de soin. On trouve dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, *année* 1746, *p.* 435, un mémoire curieux de M. de la Condamine sur les ruines d'Atun-Cannar. Acosta parle des ruines de Cusco qu'il a

examinées,

examinées, *lib. VI*, *c.* 14. Garcilasso, dans son style ordinaire, donne des descriptions pompeuses & confuses de plusieurs temples & autres édifices publics, *lib. III*, *c.* 1, 21, *lib. VI*, *c.* 4. Don Zapata, dans un traité volumineux sur le Pérou qui n'a pas encore été publié, donne la description de plusieurs monumens des anciens Péruviens, dont les autres écrivains n'ont pas fait mention : *manuscrit entre les mains de l'auteur.* Ulloa *tome I*, *pag.* 391, parle de quelques anciennes fortifications Péruviennes, qui étoient aussi des ouvrages considérables & fort solides. Trois circonstances frapperent principalement tous ces observateurs : 1° la grandeur énorme des pierres que les Péruviens avoient employées pour quelques-uns de leurs bâtimens. Acosta en a mesuré une qui avoit trente pieds de long & dix-huit de large, sur six d'épaisseur; cependant il ajoute, qu'il s'en trouvoit de beaucoup plus grandes en-

core à la forteresse de Cusco. Il est difficile de concevoir comment les Péruviens pouvoient les remuer & les élever, même à la hauteur de douze pieds. 2°. L'impéritie des Péruviens dans l'art de la charpente. Avec la patience & la persévérance naturelles aux Américains, ils peuvent être parvenus à donner aux pierres la forme qu'ils desiroient, principalement en frottant une pierre contre l'autre, ou par le moyen de leurs haches & autres instrumens de pierre; mais avec ces outils grossiers, ils n'ont pu faire que de foibles progrès dans la charpenterie. Les Péruviens ne pouvoient pas emmortaiser deux poutres ensemble, ni donner la moindre solidité aux ouvrages de charpente. Comme ils ne savoient pas former la clef des voûtes, ils ignoroient tout à fait l'usage des cintres dans l'architecture, & les auteurs Espagnols n'ont pu concevoir comment ils pouvoient faire

les toits des grands bâtimens qu'ils élevoient.

La troisieme particularité est la preuve frappante que fournissent tous les monumens des Péruviens, de leur peu de génie & d'invention, & de leur extrême patience qui n'étoit pas moins remarquable. Aucune des pierres employées à la construction de ces ouvrages ne recevoit une forme particuliere ou égale aux autres, qui pût la rendre propre à bâtir. Les Indiens les prenoient telles qu'elles tomboient des montagnes ou qu'on les tiroit des carrieres. Les unes étoient quarrées, les autres triangulaires, celles-ci convexes, celles-là concaves. Ils employoient leur art & leur industrie à les joindre ensemble, en formant des creux dans l'une qui répondoient parfaitement aux saillies & aux élévations d'une autre. Cette lente opération, qu'ils auroient pu abréger si facilement en adaptant ensemble les surfaces des

pierres, ſoit en les frottant, ſoit en les travaillant avec leurs haches de cuivre, paroîtroit incroyable, ſi l'on pouvoit en douter en voyant les ruines de ces bâtimens. Cela leur donne un aſpect ſingulier aux yeux des Européens. Il n'y a aucune ſuite réguliere dans les fondemens des bâtimens, & aucune pierre ne reſſemble à une autre par ſa forme & par ſes dimenſions; tandis que par l'induſtrie perſévérante, mais mal entendue des Indiens, elles ſont toutes jointes enſemble avec cette minutieuſe exactitude dont j'ai parlé. Ulloa a fait cette obſervation ſur les pierres de la fortereſſe d'Atun-Cannar, *voy. vol.* 1, *p.* 387. Pineto donne une pareille deſcription de la fortereſſe de Cuſco, le plus parfait de tous les ouvrages Péruviens. *Zapata, manuſcrit entre les mains de l'auteur.* Suivant M. de la Condamine il y avoit des aſſiſes de pierres exacte-

ment paralleles & de même hauteur dans quelques parties des ruines d'Atun-Cannat ; ce qu'il remarque comme une preuve des progrès des Péruviens.

NOTE LXIV, *pag.* 105.

Ces ponts tendus par leur propre poids, agités par le vent ou dans un balancement continuel par le mouvement de la personne qui y passe, offrent d'abord à la vue un spectacle effrayant. Mais les Espagnols ont cependant trouvé que c'étoit la maniere la plus aisée de passer les torrents du Pérou, sur lesquels il seroit difficile d'en construire de plus solides de pierre ou de bois. Il y a des ponts de liane dans le Pérou, si larges que les mules peuvent y passer tout chargées : tel est celui qui est sur la riviere d'Apurimac, où passent toutes les marchandises & autres effets dans lesquels consiste le commerce entre Pérou & les provinces de Lima ;

de Cuſco, &c. On emploie une méthode plus ſimple pour paſſer des rivieres moins conſidérables : un manequin dans lequel ſe place le voyageur, eſt ſuſpendu à un fort cable tendu d'un bord de la riviere à l'autre ; on pouſſe & tire le manequin par le moyen de deux cordes qui y ſont attachées. Ulloa, *voyage au Pérou*, *tome* 1, *p.* 358.

NOTE LXV, *pag.* 123.

J'ai puiſé mes idées ſur ces faits dans la *Notitia breve de la expedicion militar de Sonora y Cinaloa, ſu exito Feliz, y vantojoſo eſtado, en que par conſecuencia de ello, ſe han pueſto ambas provincias*, publiée à Mexico le 17 juin 1771, pour ſatisfaire la curioſité des négocians qui avoient fourni au vice-roi l'argent néceſſaire pour faire cet armement. Les copies de cette notice ſont rares à Madrid ; mais j'en ai obtenu une qui m'a mis à portée de communiquer ces faits curieux au public. Suivant ce récit, on a trouvé

dans la mine de Yecorato de la province de Cinaloa un grain d'or de vingt-deux carats, peſant ſeize marcs quatre onces quatre ochavas; ce qui fait environ quinze marcs, quatre onces trois grains, poids de France, qu'on a envoyé en Eſpagne comme un préſent digne du roi, & qui ſe trouve maintenant dépoſé dans le cabinet de Sa Majeſté Catholique à Madrid.

NOTE LXVI, *pag.* 123.

L'incertitude des géographes ſur ce point eſt ſinguliere; car Cortès paroît avoir examiné les côtes de la Californie avec une grande attention. L'archevêque de Tolede a publié, d'après l'original qui ſe trouve entre les mains du marquis Del Valle, deſcendant de Cortès, une carte dreſſée en 1541, par le pilote Domingo Caſtillo, dans laquelle la Californie eſt placée comme une péninſule, qui s'étend à peu près dans la même direction qu'on lui donne aujourd'hui dans

les meilleures cartes, & la pointe où le fleuve Colorado se jette dans le golfe y est marquée avec précision. *Hist. de Nueva Espagna*, 327.

NOTE LXVII, *p.* 128.

Je dois ce fait à l'auteur de l'*hist. philosophique & politique des deux Indes*, *tom.* 3, *p.* 103; & après avoir consulté une personne intelligente, qui ayant demeuré long-tems sur la côtes des Moskites, y a fait le commerce du bois de teinture, j'ai trouvé que cet ingénieux auteur a été bien informé. Le bois coupé près de la ville de Saint-François de Campêche est d'une qualité infiniment supérieure à celui de l'autre côté de Yucatan, & le commerce des Anglois dans la baie de Honduras tire à sa fin.

NOTE LXVIII, *pag.* 157.

Le P. Torribio de Benevente ou Motolinea, a assigné dix causes de la dépopulation rapide du Mexique, auxquelles il donne le nom

des dix fléaux. Il y en a plusieurs qui ne sont pas particulieres à cette province seulement. 1°. L'introduction de la petite vérole. Cette maladie fut portée pour la premiere fois dans la nouvelle Espagne, en 1520, par un Esclave Negre de la suite de Narvaès. Torribio assure que la moitié du peuple des provinces où regna cette maladie, en mourut. A cette mortalité, occasionnée par la petite vérole, Torquemada ajoute deux effets destructifs ou maladies contagieuses qui regnerent en 1545 & 1576. Huit cents mille hommes périrent par la premiere, & plus de deux millions par la seconde, suivant le calcul exact fait par ordre des vice-rois. *Mond. Ind. tom.* 1, *p.* 642. La petite vérole ne fut introduite dans le Pérou que plusieurs années après l'invasion des Espagnols, mais fut très-fatale aux naturels du pays. Garcia, *Origen. p.* 88. 2°. Le nombre de ceux qui furent tué ou qui périrent de besoin pendant la guerre

avec les Eſpagnols, ſur-tout pendant le ſiege de Mexico. 3o. La grande famine qui ſuivit la réduction de Mexico, parce que le peuple des deux partis avoit également négligé de cultiver les terres ; ce qui arriva dans toutes les autres contrées conquiſes par les Eſpagnols. 4o. Les charges onéreuſes impoſées par les Eſpagnols aux Indiens de leurs *repartimientos*. 5o. Le poids oppreſſif des taxes qu'ils n'étoient pas en état de payer, & dont ils ne pouvoient eſpérer aucune exemption. 6o. Le grand nombre d'Indiens employés à raſſembler l'or que les torrents charient des montagnes, qu'on forçoit à quitter leurs habitations ſans aucune proviſion pour leur ſubſiſtance, & qu'on expoſoit à toute la rigueur du froid dans ces régions élevées. 7o. Les travaux immenſes pour rebâtir Mexico, que Cortès preſſa avec tant d'ardeur qu'il en mourut un nombre incroyable d'Indiens. 8o. Le nombre d'hommes condamnés à

l'esclavage sous différents prétextes & employés à exploiter les mines d'argent. Ces malheureux marqués par leurs maîtres avec un fer chaud, comme le bétail, étoient conduits par troupeaux dans les montagnes. 9°. La nature du travail auquel ils étoient condamnés, les vapeurs nuisibles de ces mines, la froideur du climat & le manque des vivres furent si funestes, que Torribio assure que la campagne autour de plusieurs de ces mines, principalement près de Guaxago, étoit couverte de corps morts, que l'air étoit corrompu par leur puanteur, & que la quantité des vautours & des autres oiseaux de proie étoit si grande que leur nombre obscurcissoit le soleil. 10°. Les Espagnols dans leurs différentes expéditions & dans leurs guerres civiles firent périr un grand nombre d'Indiens en les forçant de les servir de *tamemes* ou de porte-faix. Cette derniere oppression fut fatale aux Péruviens. La quantité d'Indiens qui

périrent pendant l'expédition de Gonzale Pizarre dans les provinces qui sont à l'est des Andes, peut donner une idée de ce qu'ils ont souffert & faire juger combien leur nombre diminua. Torribio, *manuscrit.* Corita, dans sa *Breve y summaria relacion*, éclaircit & confirme plusieurs observations de Torribio, auxquelles il renvoie les lecteurs. *Manuscrit entre les mains de l'auteur.*

NOTE LXIX, *pag.* 158.

Montesquieu même a adopté cette idée, *lib. VIII, c.* 18; mais le desir qu'avoit ce grand homme d'établir un systême, l'a rendu quelquefois peu attentif dans ses recherches, & son génie trop ardent lui a fait négliger plusieurs causes aussi évidentes que solides.

NOTE LXX, *pag.* 159.

On en trouve une preuve convaincante dans le testament d'Isabelle, où elle montre la plus tendre

ſollicitude pour que les Indiens ſoient traités d'une maniere douce & humaine. Ces louables ſentimens de la reine ont été adoptés dans les loix publiques d'Eſpagne & ſervent d'introduction aux réglemens contenus ſous le titre de *bon traitement des Indiens* : *Recopil. VI*, *tit.* 10.

NOTE LXXI, *pag.* 163.

Le tiers du ſeptieme titre du premier livre de la *Recopilacion*, qui contient les réglemens touchant les pouvoirs & les fonctions des archevêques & des évêques, roule ſur la charge qui leur eſt impoſée comme protecteurs des Indiens, & parle de tous les cas où il eſt de leur devoir de les protéger contre l'oppreſſion, tant dans leurs propriétés que dans leur perſonne. Non-ſeulement ils ſont chargés par les loix de cette fonction, auſſi humaine qu'honorable; mais ils l'exercent en effet.

Je pourrois en citer des preuves

ſans nombre tirées des auteurs Eſpagnols : mais je prefére de m'en rapporter à Gage, qui étoit peu diſpoſé à accorder au clergé romain un mérite auquel il n'auroit pas eu droit de prétendre. *Survey, p.* 142, 192, &c. Henry Hawks, négociant Anglois, qui pendant cinq ans a réſidé dans la nouvelle Eſpagne, avant l'année 1572, rend le même témoignage favorable au clergé romain. *Hakluit III, p.* 466. Une loi donnée par Charles-Quint autoriſe non-ſeulement les évêques, mais tous les eccléſiaſtiques en général, à informer & avertir le magiſtrat civil, dans le cas où quelque Indien ſeroit privé de ſa liberté & de ſes droits : *Recopil. lib. VI, tit.* 6, *liv.* 14 ; ce qui les conſtituoit protecteurs en titre des Indiens. Il y a eu des eccléſiaſtiques Eſpagnols qui ont refuſé l'abſolution à ceux de leurs compatriotes qui poſſédoient des *encomienda* & regardoient les Indiens comme des eſclaves, ou qui les employoient à

l'exploitation des mines. Gonzale Davil, *Teatro eccles.* 1, *p.* 157.

NOTE LXXII, *p.* 163.

Suivant Gage, Chiapa dos Indios contient quatre mille familles, & il en parle comme d'une des villes Indiennes les plus peuplées de l'Amérique : *p.* 104.

NOTE LXXIII, *p.* 164.

Il eſt très-difficile de ſe procurer un état exact de la population des royaumes de l'Europe où la police eſt la plus parfaite & où les ſciences ont fait les plus grands progrès. Dans l'Amérique Eſpagnole où les connoiſſances ſont encore au berceau, & où peu d'hommes ont le loiſir de ſe livrer aux recherches de pure ſpéculation, on a fait peu d'attention à cet objet. Cependant en 1741, Philippe V ordonna aux vice-rois & aux gouverneurs des différentes provinces de l'Amérique, de faire un dénombrement des habitans de leurs diſtricts

& d'envoyer un état de leur nombre & de leurs occupations ; en conséquence de cet ordre, le comte de Fuen-Clara, vice-roi de la nouvelle Espagne, chargea D. Jos. Ant. de Villa-Segnor y Sanchez d'exécuter cette commission dans la nouvelle Espagne. Villa-Segnor publia le résultat de ses recherches dans son *Teatro Americano*, d'après les rapports des magistrats des différentes provinces, & d'après ses propres observations & la longue communication qu'il avoit eue avec la plupart des provinces. Des neuf dioceses dans lesquels l'empire du Mexique est divisé, il n'en a cité que cinq, savoir l'archevêché de Mexico & les évêchés de Los-Angeles, de Mechoacan, d'Oaxaca & de la nouvelle Galice. Il n'a fait aucune mention des évêchés de Yucatan, de Verapaz, de Chiapa & de Guatimala, quoique la race des Indiens soit plus nombreuse en ce dernier endroit que dans aucune autre partie de la nouvelle Espagne. Dans

le dénombrement du diocese fort étendu de la nouvelle Galice, il décrit bien la situation des différens villages Indiens ; mais il ne spécifie le nombre des habitans que d'un petit nombre de ces villages. Les Indiens de cette vaste province, dans laquelle la puissance des Espagnols est encore imparfaitement établie ; ne sont pas enregistrés avec la même exactitude que dans les autres parties de la nouvelle Espagne. Suivant Villa-Segnor, voici l'état actuel de la population dans les cinq dioceses nommés ci-dessus, tant pour les Espagnols que pour les Negres, les Mulâtres & les Métis.

	Familles.
Mexico	105202
Los-Angeles . . .	30600
Mechoacan	30840
Oaxaca	7296
Nouvelle Galice . .	16770
	190708
A raison de cinq personnes par famille, le nombre total est de . .	953540

Nombre des familles Indiennes dans le diocese de

Mexico	119511
Los-Angeles . . .	88240
Mechoacan . . .	36196
Oaxaca	44222
Nouvelle Galice . .	6222
Total.	294391

En comptant cinq personnes par famille, le nombre total est de 1,471,955. Nous pouvons compter avec d'autant plus de certitude sur le calcul du nombre des Indiens, qu'il est pris de la matricule ou du registre suivant lequel on levoit le tribut qu'ils payoient. Puisque des neuf dioceses on en a omis totalement quatre, & que le dénombrement de la nouvelle Galice n'a été fait que très-imparfaitement, nous pouvons en conclure que le nombre des Indiens dans l'empire du Mexique va au-delà de deux millions.

Le calcul du nombre des Espagnols ne paroît pas être si exact. Villa-Segnor remarque en

termes généraux, que plusieurs Espagnols, Negres & Métis résident ensemble dans plusieurs endroits, sans spécifier leur nombre. C'est pourquoi si nous rassemblons tous ces habitans avec ceux qui demeurent dans les quatre dioceses qu'on a omis, le nombre des Espagnols & ceux des races mêlées peuvent probablement monter à un million & demi. Dans quelques endroits Villa-Segnor distingue les Espagnols des trois races inférieures de Negres, des Mulâtres & de Métis, & marque leur nombre séparément ; mais en général il les joint ensemble. Cependant par la proportion observée dans les endroits où le nombre de chaque espece est marquée, ainsi que par le détail de l'état de la population dans la nouvelle Espagne donné par d'autres historiens, il est clair que le nombre des Negres & des habitans de race mêlée, excede de beaucoup celui des Espagnols. Peut-être doit-on porter ces derniers

à plus de cinq cents mille contre un millon des autres.

Quelque défectueux que soit ce calcul, il ne m'a cependant pas été possible de me procurer des connoissances assez exactes du nombre des habitans du Pérou, pour former des conjectures aussi satisfaisantes sur l'état de sa population. Je sais qu'en 1761, le protecteur des Indiens dans la vice-royauté du Pérou comptoit qu'il y en avoit 612780, qui payoient le tribut au roi. Comme toutes les femmes & tous les mineurs étoient exempts de cette taxe, dans le Pérou, on doit supposer que le nombre des Indiens montoit à 2449120. *Manuscrit entre les mains de l'auteur.*

Je vais parler d'une autre méthode de calculer ou du moins de faire des conjectures touchant l'état de la population de la nouvelle Espagne & du Pérou. Suivant un état que j'ai lieu de croire exact, le nombre des copies de la bulle de la Croisade, envoyées au Pérou

à chaque nouvelle publication, eſt de 1171953, & pour la nouvelle Eſpagne, de 2649326. On m'a dit qu'il n'y a qu'un petit nombre d'Indiens qui achetent la bulle, & qu'on la vend principalement aux Eſpagnols & aux habitans de race mêlée; de ſorte que ſuivant cette maniere de calculer, le nombre des Eſpagnols & des races mêlées monteroit au moins à trois millions.

Le nombre des habitans de pluſieurs villes de l'Amérique Eſpagnole, peut nous donner quelqu'idée de l'étendue de la population, & corriger l'idée peu exacte mais commune qu'on a dans la Grande Bretagne, du foible & miſérable état de ces colonies. La ville de Mexico contient au moins 150000 habitans; Los-Angeles plus de 60000, tant Eſpagnols qu'habitans de race mêlée: *Villa-Segnor*, *p.* 247. Guadalaxara contient au-delà de 30000 mille ames, ſans compter les Indiens: *ibid. lib. II, p.*

206. Il y en a 54000 à Lima : *D. Cosme Bueno, descr. de Peru* 1764. Carthagene en contient 25000 ; Potosi 25000 : *Bueno*, 1767 : Popayan plus de 20,000 : *Ulloa I, p.* 287. Les villes du second rang sont plus peuplées encore. Les villes & les établissemens les plus florissans des autres nations Européennes en Amérique ne peuvent entrer en comparaison avec ceux-ci.

Tels sont les calculs de la population de plusieurs villes, que j'ai trouvé répandus dans des écrivains que j'ai jugés dignes de foi. Mais je me suis procuré un dénombrement des habitans des villes de la province de Quito, sur l'exactitude duquel je puis compter, & que je conmunique au public, tant pour satisfaire sa curiosité, que pour rectifier les notions erronnées dont j'ai parlé. Saint-François de Quito contient de 50 à 60 mille habitans de différentes races. Outre la ville, il y a dans ce *corregi-*

miento vingt-neuf cures établies dans les principaux villages, lesquels ont chacun de plus petits hameaux qui en dépendent, dont les habitans sont presque tous Indiens ou Métis. Il y a environ six à huit mille ames à Saint-Jean de Pasto, outre vingt-sept villages qui en dépendent. On compte à Saint-Michel d'Ibarra sept mille habitans & dix villages. Le district de Havala contient de dix-huit à vingt mille ames ; celui de Tacuma dix à douze mille ; celui d'Ambato huit à dix mille, & seize villages. La ville Riombamba seize à vingt mille & neuf villages. Le district de Chimbo six à huit mille. Celui de Guaquil de seize à vingt mille & quatorze villages. Le district d'Atuasi environ cinq à six mille & quatre villages. La ville de Cuenza vingt-cinq à trente mille & neuf villages fort peuplés. La ville de Laxa huit à dix mille & quatorze villages. Cette population, quoique médiocre si l'on considere la vaste étendue du pays, est bien

plus considérable qu'on ne le suppose communément. J'ai oublié de dire en son lieu que Quito est la seule province de l'Amérique Espagnole qu'on peut regarder comme un pays de manufactures. On y fabrique des chapeaux, des étoffes de coton & des draps grossiers, en assez grande quantité pour suffire non-seulement à la consommation de la province, mais pour fournir un article considérable d'exportation dans les autres parties de l'Amérique Espagnole. Je ne sais si l'on doit regarder l'industrie singuliere de cette province comme la cause ou comme l'effet de sa population; mais la passion pour tout ce qui vient de l'Europe est si grande parmi les vains habitans du nouveau monde, que l'on m'a assuré que les manufactures de Quito sont si peu estimées qu'elles commencent à pencher vers leur déclin.

NOTE LXXIV, *p.* 173.

Ces audiences sont établies dans

les

les endroits ſuivans ; à Saint-Domingue, dans l'iſle d'Hiſpaniola ; à Mexico dans la nouvelle Eſpagne ; à Lima dans le Pérou ; à Panama dans Terre-ferme ; à Saint-Jacques de Guatimala ; à Guadalaxara dans la nouvelle Galice ; à Santafé dans le nouveau royaume de Grenade ; à la Plata dans la province de Los-Charcas ; à Saint-François de Quito ; à Saint-Jacques dans le Chili ; à Buenos-Ayres. Pluſieurs grandes provinces dépendent de ces audiences ; quelques-unes même ſont ſi éloignées des villes où ces cours réſident, qu'elles n'en peuvent tirer que peu davantage. Les auteurs Eſpagnols comptent douze de ces cours d'audiences, parce qu'ils y comprennent celle de Manille dans les iſles Philippines.

NOTE LXXV, *p.* 184.

Vu la diſtance qui ſépare le Pérou & le Chili de l'Eſpagne, & la difficulté qu'il y a de tranſporter par l'Iſthme de Panama des effets

d'une charge auſſi conſidérable que le ſont le vin & l'huile, les Eſpagnols de ces provinces ont obtenu la permiſſion d'y planter des vignes & des oliviers. Mais il leur eſt rigoureuſement défendu de faire paſſer du vin & de l'huile à Panama, à Guatimala, ou dans toute autre province à portée d'en recevoir de l'Eſpagne, *Recop. lib. tit.* 15-18.

NOTE LXXVI, *p.* 188.

Ce calcul a été fait par Benzoni, en 1550, cinquante-huit ans après la découverte de l'Amérique : *Hiſt. novi orbis, lib. III, c.* 21. Mais comme Benzoni a écrit avec un eſprit mécontent & porté à détracter en tout les Eſpagnols, il ſe peut que ſon calcul ait été trop foible.

NOTE LXXVII, *pag.* 190.

Je n'ai que des notions imparfaites ſur le partage & la tranſmiſſion des biens dans les colonies Eſpagnoles. Les auteurs Eſpagnols ne s'expliquent pas clairement ſur

ce ſujet, & peut-être même n'ont-ils pas aſſez conſidéré les effets de leurs loix & de leurs inſtitutions. Solorzano, *de jure ind. vol.* 2, *lib. II*, *lib.* 16, explique en quelque ſorte l'introduction de la tenure de *Mayoraſgo* & parle de quelques-uns de ſes effets. Villa-Segnor en remarque une conſéquence ſinguliere. Il obſerve que dans quelques-unes des ſituations les plus favorables de Mexico, une grande partie du terrain n'eſt pas occupée, ou eſt couverte par les ruines des maiſons qu'on y avoit bâties autrefois. Il ajoute que ce terrain étant poſſédé par droit de *Mayoraſgo* & ne pouvant pas être aliéné, ces ruines deviennent éternelles. *Téatr. Amér. vol. I*, *p.* 34.

NOTE LXXVIII, *p.* 193.

Il n'y a aucune loi qui exclue les Créoles des charges, tant civiles qu'eccléſiaſtiques. Il y a au contraire pluſieurs *Cedulas* qui recomman-

dent de donner indiſtinctement des places de confiance aux perſonnes nées en Eſpagne & en Amérique. Betancurt y Figueroa *Derecho*, *&c.* *p.* 5, 6. Mais malgré ces ordres répétés, on accorde dans preſque tous les cas la préférence aux perſonnes nées en Eſpagne. L'auteur que nous venons de citer en donne une preuve ſinguliere. Depuis la découverte de l'Amérique juſqu'en 1637, on a nommé trois cents ſoixante-neuf évêques ou archevêques pour les différens dioceſes de ce pays, & de ce grand nombre il n'y en a eu que douze qui fuſſent Créoles, *p.* 40.

NOTE LXXIX, *p.* 202.

Quelque modéré que puiſſe paroître ce tribut, l'indigence des Indiens eſt ſi grande dans pluſieurs provinces de l'Amérique, que l'exaction en eſt inſupportable. *Pegna, Itiner. par Parochos de Indios*, *p.* 192.

NOTE LXXX, *p.* 204.

Dans la nouvelle Eſpagne on accordoit les *encomiendas* pour trois & quelquefois pour quatre générations, à raiſon du mérite extraordinaire & des ſervices des premiers conquérans, & du foible revenu du pays avant la découverte des mines de Sacatecas. *Recopil. lib. VI, tit.* 2, *c.* 14, *&c.*

NOTE LXXXI, *p.* 206.

D. Ant. Ulloa, prétend que le travail des mines n'eſt pas nuiſible, & en apporte pour preuve que pluſieurs Métis ou Indiens qui n'appartiennent à aucun *repartimiento*, ſe louent volontairement pour exploiter les mines, & que pluſieurs Indiens continuent de plein gré ce travail, lorſque le tems preſcrit pour leur ſervice eſt fini. *Entreten. p.* 265. Mais ſon opinion ſur la ſalubrité de ce travail eſt contraire à l'expérience de tous les ſiecles. Par-tout où les hommes

ſeront ſéduits par un ſalaire conſidérable, ils s'engageront à toute eſpece de travail, quelque fatiguant ou dangereux qu'il puiſſe être. D. Hein. Carillo Altamirano rapporte un fait curieux qui eſt incompatible avec l'opinion d'Ulloa. Par-tout où l'on exploite des mines, dit-il, le nombre des Indiens diminue; mais dans les provinces de Campêche, où il n'y a point de mines, le nombre des Indiens a augmenté de plus d'un tiers depuis la conquête de l'Amérique, quoique le ſol & le climat ne ſoient pas auſſi bons qu'au Pérou & au Mexique. Colbert, *collect.* Dans un autre mémoire préſenté à Philippe III, en 1609, le capitaine Juan Gonzales d'Azevedo dit que dans tous les diſtricts du Pérou où l'on forçoit les Indiens de travailler aux mines, le nombre en étoit réduit à la moitié, & dans quelques endroits au tiers de celui qu'on en comptoit ſous la vice-royauté de Don. Fr. de Tolede en 1581. Colbert, *collect.*

NOTE LXXXII, *p.* 206.

Comme un travail de cette eſpece ne peut être preſcrit avec une exactitude préciſe, la tâche qu'on impoſe aux Indiens paroît être fort arbitraire ; & de même que le ſervice exigé par les ſeigneurs féodaux de leurs vaſſaux, *in vinea, prato aut meſſe*, elle doit être extrêmement incommode & ſouvent gratuitement tyrannique. *Pegna itin. par Parochos de Indios.*

NOTE LXXXIII, *p.* 207.

L'eſpece de ſervice, connu au Pérou ſous le nom de *Mita*, eſt appellé *Tanda* dans la nouvelle Eſpagne où il n'a lieu que pour une ſemaine de ſuite. Perſonne n'eſt obligé de ſervir à une plus grande diſtance que celle de vingt-quatre milles de ſon habitation. Cette regle eſt moins oppreſſive pour les Indiens, que celle qui eſt établie au Pérou. *Memoire de* Hern. Carillo Altamirano, Colbert, *collect.*

NOTE LXXXIV, *p.* 211.

C'eſt des loix mêmes qu'on peut en déduire les plus fortes preuves. La multitude & la variété des réglemens pour prévenir les abus, eſt ce qui peut nous donner une idée de leur nombre. Quoique les loix aient ſagement réglé qu'aucun Indien ne ſera tenu de ſervir dans les mines à plus de trente milles de diſtance de ſon habitation, nous apprenons cependant, par un mémoire préſenté au roi par D. Hernan Carillo Altamirano, que les Indiens du Pérou ſont ſouvent obligés de travailler aux mines à cent, cent cinquante, & juſqu'à deux cents lieues de leurs habitations. Colbert, *collect.* Pluſieurs mines ſont ſituées dans des lieux ſi ſtériles & ſi éloignés des habitations ordinaires des Indiens, que la néceſſité d'y avoir des ouvriers a obligé les rois d'Eſpagne de contrevenir pluſieurs fois à leurs propres réglemens, & de permettre

aux vice-rois de forcer les peuples des provinces les plus éloignées de se rendre à ces mines. Escalona *Gazophil. Perub. lib.* , *I c.* 16. On doit cependant leur rendre la justice de dire qu'ils ont toujours été attentifs à adoucir cette oppression autant qu'il leur a été possible, en enjoignant aux vice-rois d'employer toute espece de moyens pour engager les Indiens à s'établir près des mines. *Id. ibid.*

NOTE LXXXV, *p.* 219.

Torquemada, après avoir fait une longue énumération qui paroît assez exacte, conclud par dire qu'il y a quatre cents couvents dans la nouvelle Espagne, *Mon. Ind. lib. XIX*, *c.* 32. En 1745, il y avoit dans la seule ville de Mexico cinquante-cinq couvents. Villa-Segnor, *theat. Amer. I*, *p.* 34. Ulloa en a compté quarante dans Lima, & en parlant de ceux de filles, il dit qu'on pourroit en peupler une petite ville, tant le nombre des

personnes renfermées est considérable. *Voy. tom. I, p.* 429. Philippe III, dans une lettre adressée en 1620 au vice-roi du Pérou, remarque que le nombre des couvents à Lima étoit si grand qu'ils occupoient plus de terrain que le reste de la ville. Solorz, *lib. III, c.* 23, no. 57, *lib. III. c.* 16. Torquemada, *lib. XV, c.* 3. Le premier couvent fut fondé dans la nouvelle Espagne en 1525, quatre ans seulement après la conquête. Torq. *lib. XV, c.* 16.

Suivant Gil Gonzales Davila, toute la Hiérarchie de l'église d'Amérique, dans tous les établissemens Espagnols, consistoit, en 1649, en un patriarche, six archevêques, trente-deux évêques, trois cents quarante-six chanoines, deux abbés, cinq chapelains du roi & huit cents quarante couvents: *Teatro ecclesiastico de Las Ind. occident. vol. I, pref.* Lorsque les Jésuites furent expulsés de l'Espagne, ils possédoient dans la province de la nouvelle Espagne

trente colleges, maiſons profeſſes ou réſidences; ſeize dans celle de Quito; treize dans le nouveau royaume de Grenade; dix-ſept dans le Pérou; dix-huit dans le Chili, dix-huit dans le Paraguai; en tout cent & douze. *Colleccion general de providencias haſta acquitomadas ſobre eſtranamento, &c. de la compagnia*, *part.* 1, *p.* 19. Le nombre des Jéſuites qu'il y avoit dans toutes ces maiſons montoit à deux mille deux cents quarante-cinq. *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

En 1644 la ville de Mexico préſenta une requête au roi pour le prier de défendre qu'on y fondât de nouveaux couvents, & de mettre des bornes aux revenus de ceux qui s'y trouvoient déjà établis; vu que ſans cela les maiſons religieuſes acquerroient en peu de tems la propriété de tout le pays. Elle demandoit auſſi qu'on mît des reſtrictions au pouvoir des évêques de conférer les ordres, parce qu'il y avoit alors dans la nouvelle

Eſpagne plus de ſix mille eccléſiaſtiques ſans bénéfice : *id. p.* 16. Il doit y avoir eu, ſans doute, de grands abus, puiſque la ſuperſtition des Eſpagnols Américains en étoit bleſſée au point de leur dicter des repréſentations pour les faire abolir.

NOTE LXXXVI, *p.* 225.

Je ne me haſarderai point à faire la peinture des mœurs du clergé Eſpagnol, ſur le ſeul témoignage des auteurs proteſtans; parce qu'on peut les ſoupçonner de prévention & d'exagération. Gage en particulier, qui plus qu'aucun autre proteſtant a eu l'occaſion de connoître l'état intérieur de l'Amérique Eſpagnole, dépeint la corruption de l'égliſe à laquelle il avoit renoncé, avec toute l'aigreur d'un nouveau converti; de ſorte que je dois me méfier de ſon témoignage, quoiqu'il rapporte quelques faits très-curieux & très-frappans. Mais Benzoni parle de la débauche des eccléſiaſtiques en Amérique, très-

peu de tems après qu'ils y furent établis : *Hist. lib. II*, *c.* 19, 20. M. Fresier, observateur intelligent & très-zelé pour sa religion, dépeint les mœurs corrompues des ecclésiastiques Espagnols dans le Pérou, particulierement des moines réguliers, avec des couleurs plus fortes que celles que j'ai employées: *Voyage*, *p.* 51, 215, &c. M. Gentil confirme ce rapport : *voy. tom.* 1, *p.* 34. Coreal s'accorde avec ces deux voyageurs & y ajoute plusieurs circonstances singulieres : *Voy. tom.* 1, *p.* 61, 155, 161. J'ai tout lieu de croire que les mœurs du clergé régulier sont encore extrêmement licentieuses, sur-tout dans le Pérou. Acosta lui-même avoue que la grande corruption des mœurs a été une suite de la permission accordée aux moines de renoncer à la retraite & à la discipline de leur couvent, & de s'introduire dans le monde en se chargeant du soin de desservir les paroisses des Indiens : *De procur. ind. salute*, *lib. IV*, *c.* 13.

&c. Il parle ſur-tout des vices dont j'ai parlé, & penſe que les tentations en ſont ſi redoutables qu'il penche vers l'opinion de ceux qui croient que le clergé régulier ne doit pas être chargé du ſoin des paroiſſes : *lib. V*, *c.* 20. Les défenſeurs mêmes des réguliers conviennent qu'il y a pluſieurs grands abus parmi les moines de différens ordres, lorſqu'on les affranchit de la diſcipline monaſtique ; & l'on peut croire par la maniere dont ils les défendent qu'on ne les a pas accuſés tout à fait ſans raiſon. Dans les colonies Françoiſes l'état du clergé régulier eſt à peu près le même que dans les établiſſemens Eſpagnols, & il en eſt réſulté les mêmes conſéquences. M. Biet, ſupérieur des prêtres ſéculiers à Cayenne, a recherché avec autant de piété que de candeur les cauſes de cette corruption, qu'il impute principalement à l'exemption dont jouiſſent les réguliers de la juriſdiction & des cenſures de leurs dio-

céſains, aux tentations auxquelles ils ſont expoſés, & à leur commerce avec le monde. Il eſt ſingulier que les auteurs qui ont cenſuré la licence des moines réguliers Eſpagnols avec la plus grande ſévérité, concourent tous à defendre la conduite des Jéſuites. Formés à une diſcipline plus parfaite que celle des autres ordres monaſtiques, ou animés par l'intérêt de conſerver l'honneur de la ſociété, qui étoit ſi cher à chaque membre, les Jéſuites, tant du Mexique que du Pérou, ont toujours conſervé, une régularité de mœurs irréprochable. Freſier, *p.* 223. Gentil *t.* 1, *p.* 34. On doit rendre la même juſtice aux évêques & à la plupart des eccléſiaſtiques en dignité.

Note LXXXVII, *p.* 226.

Solorzano, après avoir parlé de la morale corrompue du clergé regulier, avec cette ſage réserve qui convenoit à un laïque Eſ-

pagnol ſur un ſujet ſi délicat, ſe déclare ouvertement & avec beaucoup de fermeté contre l'uſage de confier le ſoin des paroiſſes à des moines. Il cite pluſieurs auteurs reſpectables, tant théologiens que politiques, dont le témoignage ſert à confirmer ſon opinion : *de jure ind.* 2, *lib. III*, *c.* 16. On trouve dans la collection des mémoires de Colbert une preuve frappante de l'alarme occaſionnée par le projet du prince d'Eſquilache pour exclure les prêtres réguliers des cures paroiſſiales. Les ordres monaſtiques firent préſenter au roi pluſieurs mémoires auxquels on répondit au nom du clergé ſéculier. On apperçoit que les deux partis ont mis beaucoup d'aigreur & d'animoſité dans cette diſpute.

NOTE LXXXVIII, *p.* 234.

On excluoit originairement de la prêtriſe & des ordres religieux, non-ſeulement les Indiens, mais encore les *Metis* ou enfans d'un

Espagnol & d'une Indienne. Mais par une nouvelle loi, promulguée le 28 septembre 1588, Philippe II enjoint aux prélats de l'Amérique de conférer les ordres aux Métis, nés d'un mariage légitime, à qui ils trouveront les qualités requises, & de leur permettre de faire leurs vœux dans le couvent où ils auront fait un noviciat convenable. *Recopil. lib. I, tit. 7. l. 7*, Il paroît qu'on a eu quelqu'égard à cette loi dans la nouvelle Espagne; mais elle n'a eu aucun effet dans le Pérou. Sur des représentations faites à ce sujet à Charles II en 1697, il donna un nouvel édit pour en ordonner l'exécution, & pour manifester sa volonté que tous ses sujets, tant Indiens que Métis & Espagnols jouîssent des mêmes privileges. Il paroît que l'aversion des Espagnols d'Amérique pour la race Indienne s'est opposée à l'exécution de cette ordonnance; car en 1725, Philippe V fut obligé de renouveller l'injonction d'une maniere plus pré-

cise. Mais les Espagnols du Pérou ont une haine & un mépris si insurmontables pour les Indiens, que le roi regnant a été obligé de donner une nouvelle force aux anciens édits par une loi publiée le 11 septembre 1774. *Real cedula. Manuscrit entre les mains de l'auteur.*

NOTE LXXXIX, *p.* 239.

Ustariz, calculateur exact & circonspect, paroît admettre que la quantité d'argent qui ne paie point de droit peut être évaluée à cette somme. Suivant Herrera il n'y avoit pas plus du tiers de l'argent venant du Potose qui payât le quint du roi : *Decad.* 8, *lib. II*, *c.* 15. Solorzano dit aussi que la quantité d'argent qui circule en fraude est beaucoup plus grande que celle qui est monnoyée légalement après avoir payé le quint. *De ind. jure*, *vol. II*, *lib. V*, *p.* 846.

NOTE XC, *p.* 246.

Lorsqu'on découvrit les mines

du Potose en 1545, les filons étoient si près de la surface qu'on en tiroit facilement le minerai, & si riches qu'on l'affinoit sans beaucoup de peine & à peu de frais, principalement par l'action du feu. Cette méthode d'affiner par la simple fusion continua jusqu'à l'année 1574, où l'on découvrit l'usage du mercure pour affiner l'argent aussi-bien que l'or. Comme on exploite ces mines depuis deux siecles sans interruption, les filons se trouvent aujourd'hui à une telle profondeur que les dépenses pour en tirer le minerai sont devenues beaucoup plus considérables. D'ailleurs ce qui est contraire à ce qui arrive dans la plupart des autres mines, la richesse des filons a diminué à mesure qu'on a fouillé plus profondément, & même à un tel point qu'on est étonné de ce que les Espagnols persistent à les exploiter. On a découvert successivement d'autres mines; mais en général la valeur du minerai a diminué con-

sidérablement ; tandis que la dépense de l'extraction a augmentée ; de sorte que la cour d'Espagne a réduit en 1736 le droit du *quint* pour le roi à un *dixieme.*

Tout le vif-argent dont on se sert dans le Pérou est tiré de la fameuse mine de Guanacabelica, découverte en 1563. La couronne s'est réservé la propriété de cette mine, & les personnes qui achetoient ce vif-argent en payoient non seulement la valeur, mais encore un *quint* comme un droit dû au roi. Mais en 1761 on abolit ce droit sur le vif-argent, à cause de l'augmentation de la dépense qu'exige aujourd'hui l'exploitation des mines. Ulloa, *entretenimientos* 12-15, *voy.* 1, *p.* 505-523. Les lecteurs qui desireront d'apprendre la maniere dont les Espagnols procedent dans la fouille de leurs mines & l'affinage du minerai, en trouveront une description exacte dans *Acosta*, *lib. IV*, *c.* 1-13.

NOTE XCI, *p.* 247.

En conséquence de l'abolition de ce *quint*, & de quelques diminutions faites postérieurement sur le prix du vif-argent, opérations que l'augmentation des dépenses pour la fouille des mines avoit rendues nécessaires, le vif-argent qui se vendoit autrefois quatre-vingt pesos le quintal, se donne aujourd'hui par le roi à soixante pesos. Campomanes, *Educ. popul.* 2, *p.* 132. *Note.* Le droit sur l'or est réduit à un *vingtieme* ou à cinq pour cent.

NOTE XCII, *p.* 251.

Il y a plusieurs preuves frappantes de l'état florissant où l'industrie étoit en Espagne au commencement du seizieme siecle. Il y avoit en Espagne un nombre considérable de villes, qui toutes étoient peuplées fort au-delà de la proportion commune des autres parties de l'Europe : j'en ai expliqué la cause dans *l'histoire de Charles-*

Quint, *tom. I*, *p.* 148, *de la trad. in*-4o. Par-tout où les villes ſont peuplées, l'eſpece d'induſtrie qui leur eſt particuliere y augmente, & les ouvriers & fabricans y abondent. L'impulſion que le commerce de l'Amérique donne à leur activité peut être clairement prouvée par un ſeul fait. En 1545, tandis que l'Eſpagne continuoit à fournir ſes colonies, du fond de ſa propre induſtrie, on commanda aux manufactures une ſi grande quantité de travail qu'on ne crut pas qu'elles puſſent l'achever en moins de 6 ans. Campomanes, *p.* 406. Une demande ſi conſidérable doit avoir donné un grand mouvement à l'induſtrie & avoir fait faire des efforts conſidérables. Nous apprenons qu'au commencement du regne de Philippe II, Séville ſeule, où le commerce avec l'Amérique étoit concentré, n'occupoit pas moins de ſeize mille métiers d'étoffes de ſoie & de laine & cent trente mille ouvriers occupés à ces manufactures. Campo-

manes II, *p.* 472. Mais l'influence des cauſes que je détaillerai plus bas, fut ſi rapide qu'avant la fin du regne de Philippe III, le nombre des métiers de Séville étoit réduit à quatre cents. Uſtariz, *c.* 7.

NOTE XCIII, *p.* 267.

Jamais on n'ouvre aucune balle de marchandiſes, & jamais on n'examine aucune caiſſe d'argent: on reçoit les unes & les autres ſur la déclaration verbale des perſonnes à qui ces effets appartiennent, & on ne trouve qu'un ſeul exemple de fraude pendant un long période que ce commerce s'eſt fait avec cette noble confiance. Tout l'argent monnoyé, porté du Pérou à Porto-Belo en 1654, ſe trouva altéré & mêlé d'une cinquieme partie de mauvais métal. Les négocians Eſpagnols, avec leur intégrité ordinaire, ſupporterent la perte entiere, & indemniſerent les étrangers qui les employoient. On découvrit la fraude, & le tréſorier des finances

du Pérou, qui en étoit l'auteur, fut brûlé publiquement, *B.* Ulloa, *Retablis. de manus. &c. B.* 2, *p.* 120.

NOTE XCIV, *p.* 273.

On trouve plusieurs preuves remarquables de la rareté de l'argent en Espagne. De toutes les sommes immenses qu'on y a importées de l'Amérique, objet dont nous aurons occasion de parler dans la suite, Moncade assure qu'en 1619 il ne restoit pas en Espagne au delà de deux cents millions *de pesos*, la moitié en argent monnoyé, le reste en vaisselle & en bijoux : *Restaur. de Espagna, disc.* 3, *c.* 1. Ustariz qui publia son excellent ouvrage en 1724, prétend qu'il ne restoit pas alors pour cent millions de monnoie, de vaisselle & de bijoux : *Théorie, &c. c.* 3. Campomanes, d'apres une remontrance de l'université de Tolede à Philippe III, observe comme une preuve certaine de la rareté de l'argent, que les personnes qui prêtoient

toient de l'argent, recevoient pour intérêt un tiers de la somme qu'ils avançoient, *Educ. popul.* 1, *p.* 417.

NOTE XCV, *p.* 280.

Ce récit de la maniere dont les facteurs de la compagnie de la mer du sud faisoient leur commerce à la foire de Porto-Belo, qui leur fut ouverte par l'Assiento, a été tiré de Don Dion Alcedo y Herrera, président de la cour d'audience de Quito, & gouverneur de la province : son témoignage mérite le plus grand crédit, parce qu'il a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, & qu'il a été souvent employé à découvrir & à constater les fraudes dont il parle. Il est cependant probable que comme sa représentation a été rédigée au commencement de la guerre qui se déclara entre la grande Bretagne & l'Espagne en 1739, elle est peut-être exagérée en quelques points. Le détail qu'il donne des faits est curieux, & se trouve même en

quelque ſorte confirmé par des auteurs Anglois, qui conviennent qu'il ſe commettoit beaucoup de fraude dans l'expédition du vaiſſeau annuel, & que le commerce de contrebande de la Jamaïque & des autres colonies Angloiſes étoit devenu très-conſidérable. Mais on peut obſerver à l'honneur de la nation Angloiſe, que ces opérations frauduleuſes ne doivent pas être regardées comme des faits de la compagnie, mais comme une pratique deshonorante de ſes facteurs & de ſes agens. La compagnie elle-même ſouffrit une perte conſidérable par le commerce de l'Aſſiento, tandis que pluſieurs de ſes employés ont fait une fortune immenſe. *Anderſon, Chronol. deduct. II, p.* 388.

NOTE XCVI, *p.* 290.

Il y a pluſieurs faits curieux concernant l'inſtitution, les progrès & l'influence de cette compagnie, qui ſont peu connus des lecteurs Anglois. Quoique la pro-

vince de Venezuela ou Carraque occupe une étendue de quatre cents milles le long de la côte & qu'elle ſoit une des plus fertiles de l'Amérique, elle fut ſi négligée par les Eſpagnols, que pendant les vingt années qui précederent l'établiſſement de la compagnie, il ne partit que cinq vaiſſeaux d'Eſpagne pour cette province; & depuis 1706 juſqu'à 1722, c'eſt-à-dire pendant ſeize ans, il n'arriva pas un ſeul vaiſſeau de Carraque en Eſpagne: *Noticias de Real compagnia de Carracas*, *p.* 28. Pendant tout ce tems l'Eſpagne a été obligée d'acheter de l'étranger la grande quantité de cacao qu'elle conſommoit. Avant l'établiſſement de la compagnie, Carraque n'envoyoit en Eſpagne ni tabac ni cuirs: *id. p.* 117. Mais depuis que la compagnie a commencé ſes opérations en 1731, l'importation du cacao en Eſpagne a conſidérablement augmenté. Pendant les trente années qui ont ſuivi 1701, le nombre des faneques de cacao (de cent dix

liv. chacune) qu'on a importées de Caraque montoient à six cents quarante-trois mille deux cents quinze, tandis qu'il en est entré, pendant les dix-huit années qui ont suivi 1731, huit cents soixante-neuf mille deux cents quarante-sept faneques; & si nous supposons qu'on continue d'en importer dans la même proportion pendant les douze années qui restent pour faire les trente, le nombre ira à un million quatre cents quarante-huit mille sept cens quarante-six faneques; ce qui fait une augmentation de huit cents cinq mille cinq cents trente-une faneques: *id. p.* 148. Pendant les huit années subséquentes à 1756, la compagnie a importé en Espagne quatre vingt-huit mille quatre cents quatre vingt-deux arobes (chacun de vingt-cinq livres) de tabac, & cent soixante dix-sept mille trois cents cinquante quatre cuirs: *id.* 161. Il paroît que depuis la publication des *Noticias de compagnia* en 1765, son commerce a fait des progrès,

Pendant les cinq années qui ont ſuivi 1769, elle a importé cent ſoixante dix-neuf mille cent cinquante-ſix faneques de cacao en Eſpagne, trente-ſix mille deux cents huit arobes de tabac, ſoixante-quinze mille quatre cents quatre vingt-ſeize cuirs & deux cents vingt-un mille quatre cents trente-deux peſos en eſpeces: *Campomanes II*, *p.* 162. Ce dernier article eſt une preuve de l'accroiſſement des richeſſes de la colonie. Elle reçoit de l'argent du Mexique en retour du cacao qu'elle fournit à cette province, & cet argent eſt envoyé en Eſpagne ou employé à acheter des marchandiſes d'Europe. Outre cela, on a la preuve la plus évidente que cette province donne le double du cacao qu'elle produiſoit en 1731. La quantité des beſtiaux y eſt plus que triplée, & le nombre des habitans a conſidérablement augmenté. Les revenus de l'évêque, qui ne conſiſtent qu'en dixmes, ſont augmentés de huit juſqu'à vingt mille peſos. *No-*

ticias, *p.* 69. L'augmentation de la quantité de cacao importé en Espagne en a fait baisser le prix de quatre-vingt à quarante pesos la faneque : *id. p.* 61.

NOTE XCVII, *p.* 300.

Cet essai qu'a fait l'Espagne d'ouvrir un commerce libre avec quelques-unes de ses colonies a produit des effets si remarquables, que cet objet mérite quelques éclaircissemens. Les villes auxquelles on a accordé cette liberté sont pour la province d'Andalousie, Cadix & Séville ; pour celle de Valence & de Murcie, Alicante & Carthagene ; Barcelone pour la Catalogne & l'Arragon ; Santander pour la Castille ; la Corogne pour la Galice, & Gyon pour l'Asturie. *Append. II, a la educ. popul. p.* 41. Ce sont-là les ports du principal commerce de leurs districts respectifs, ou ceux qui sont situés le plus commodément pour l'exportation de leurs productions respectives. Les faits

ſuivans nous donneront une idée des progrès du commerce dans les établiſſemens qui ont joui de ces nouveaux réglemens. Avant la liberté du commerce, les droits qu'on percevoit à la douane de la Havane alloient à cent quatre mille deux cents huit peſos par an. Pendant les cinq années qui ont précédé 1774, ils montoient année commune à trente-huit mille peſos. A Yucatan les droits ont augmenté de huit mille peſos à quinze mille ; à Hiſpaniola de deux mille cinq cents à cinq mille ſix cents, à Porto-Rico de mille deux cents à ſept mille. En 1774 on évaluoit le total des marchandiſes importées de Cuba en Eſpagne à un million cinq cents mille peſos : *Educ. popul. I, p.* 450, *&c.*

NOTE XCVIII, *p.* 311.

On en trouve une preuve remarquable dans les deux traités de Don Pedro Rodrigue Campomanes, Fiſcal du Conſeil Royal & Suprême,

(charge à peu près égale en dignité & en pouvoir à celle de procureur général en Angleterre) & directeur de l'académie royale d'hiſtoire : l'un intitulé *Diſcurſo ſobre el fomento de la induſtria popular* ; l'autre *d urſo ſobre la educ. popular de los artiſanos y ſu fomento* ; le premier publié en 1774 & le ſecond en 1775. Preſque tous les points de quelqu'importance touchant la police intérieure, les impôts, l'agriculture, les manufactures, le commerce tant domeſtique qu'étranger, ſont diſcutés dans ces ouvrages : il y a peu d'auteurs, même parmi les nations les plus verſées dans le commerce, qui aient pouſſé ſi loin leurs recherches, avec une connoiſſance auſſi approfondie de ces différens objets, & avec un plus parfait mépris pour les préjugés nationaux & populaires, ou qui aient uni plus heureuſement le calme des recherches philoſophiques avec le zele ardent d'un citoyen animé par l'amour du bien public. Ces deux

ouvrages ſont fort eſtimés des Eſpagnols, ce qui eſt une preuve évidente du progrès de leurs lumieres, puiſqu'ils ſont en état de goûter un auteur qui penſe avec tant d'élévation & de liberté.

NOTE XCIX, *p.* 318.

Le Galion employé à ce commerce, au lieu de ſix cents tonneaux, auxquels il eſt limité par la loi, (*Recop. lib. XLV*, *l.* 15) eſt ordinairement de douze cents à deux mille tonneaux de port. Le vaiſſeau d'Acapulco, pris par le Lord Anſon, au lieu de cinq cents mille peſos que porte la loi, avoit à bord un million trois cents treize mille huit cents quarante-trois peſos, ſans compter l'argent non monnoyé montant à quarante-trois mille ſix cents onze peſos de plus. *Anſon's voyage*, *p.* 384.

NOTE C, *p.* 322.

Le prix de la bulle varie ſuivant le rang des perſonnes. Celles du

Sw

moindre ordre, tels que les domestiques ou les esclaves paient deux réaux de Plata ou environ vingt sols de France ; d'autres Espagnols paient huit réaux, & ceux qui occupent des charges publiques ou qui possedent des encomiendas, sont taxés à seize réaux : *Solorz de jure ind. v. II, lib.* 3, *l.* 25. Suivant Chilton, Négociant qui a résidé long-tems dans les établissemens Espagnols, la bulle de la Croisade se vendit plus cher en 1570, puisque le plus bas prix étoit alors de quatre réaux. *Hakluit III, p.* 461. Ce prix paroît avoir varié en différens tems. Le droit levé pour la bulle par la derniere *prédicacion* se verra par la table suivante qui donnera quelqu'idée du nombre proportionnel des différentes classes de citoyens dans la nouvelle Espagne & dans le Pérou.

On donna pour la nouvelle Espagne :

Bulles à 10 pesos par tête	. . . . . .	4
à 2 pesos.	.	22601
à 1 peso	. .	164220
à 2 réaux.	.	2462500
		2649325
Pour le Pérou,		
à 16 pesos 4 ½ réaux.		3
à 3 pesos 3 réaux.		14202
à 1 pesos 5 ½ réaux.		78822
à 4 réaux.	. . .	410325
à 3 réaux.	. . .	668601
		1171953

NOTE CI, *p.*323.

Villa-Segnor, à qui nous devons la connoissance de ce fait, mérite la plus grande confiance sur ce point, parce qu'il étoit receveur général d'un des plus considérables départemens des revenus du roi, & qu'il étoit par conséquent à portée dêtre bien informé. Jusqu'à présent on n'a donné en Anglois aucun détail aussi exact des revenus de l'Espagne dans aucune partie de

l'Amérique, & les particularités en pourront paroître intéreſſantes & curieuſes à quelques lecteurs.

	pesos.
De la bulle de la Croiſade, publiée tous les deux ans, il provient un revenu annuel de	150000
Du droit ſur l'argent.	700000
Du droit ſur l'or. . .	60000
De la taxe ſur les cartes.	70000
De la taxe ſur le *pulque*, boiſſon dont les Indiens font uſage.	161000
De la taxe ſur le papier timbré. . .	41000
De la taxe ſur la glace.	15522
De la taxe ſur le cuir.	2500
De la taxe ſur la poudre à canon. . .	71550
De la taxe ſur le ſel.	32000
De la taxe ſur le cuivre de Mechocan. .	1000
De la taxe ſur l'allun.	6500
De la taxe ſur le *juego de los Gallos* . . .	21100
De la moitié des an-	

	pesos.
nates eccléſiaſtiques.	49000
Du neuvieme du roi ſur les évêchés, &c.	68800
Du tribut des Indiens.	650000
De l'*alcava*, ou du droit ſur la vente des effets. . . .	721875
De l'*almajoriſaſgo*, (douane). . . .	373333
De la monnoie. . .	357500
Total. .	3552680

Cette ſomme revient à environ 18,431,122 liv. tournois, & ſi nous ajoutons ce qui provient de la vente de cinq mille quintaux de vif-argent importé en Eſpagne des mines d'Almaden, pour le compte du roi, & ce qui revient de l'*Averia* & de quelques autres taxes, dont Villa-Segnor n'a pas parlé, on peut évaluer le tout à près de vingt-trois millions. *Teatr. Mex. vol. I, p.* 38, Suivant Villa-Segnor le produit total des mines du Mexique monte, année com-

mune, à huit millions de pesos en argent & à cinq mille neuf cents douze marcs d'or : *ib. p.* 44. On a parlé dans le cours de cette histoire de plusieurs branches du revenu ; quelques-unes de celles dont on n'a pas eu occasion de faire mention, demandent un détail particulier. Le droit des *dîmes* dans le nouveau monde a été accordé à la couronne d'Espagne par une bulle d'Alexandre VI. Charles-Quint en régla la répartition de la maniere suivante. Un quart est accordé à l'évêque du diocese, un autre quart au doyen & au chapitre & aux autres officiers de la cathédrale. La moitié qui reste est divisée en neuf parties égales, dont deux, sous la dénomination de *Los dos Novenos reales*, sont payées à la couronne & font une branche du revenu du roi. Les sept autres parties sont destinées au maintien du clergé de la paroisse, à la construction & à l'entretien des églises & autres usages pieux : *Recopil. lib. I. tit.*

16, *ley* 23, *&c.* Avendano *Thesaur. indic. vol. I*, *p.* 148.

L'*alcavala* est un droit levé en forme d'accise sur la vente des effets. En Espagne il monte à dix pour cent & en Amérique à quatre pour cent. Solorzano, *Polit. Indiana*, *lib. VI*, *c.* 8. Avendano, *vol. I*, *p.* 186.

L'*almajorifasgo*, ou le droit qu'on paie en Amérique des marchandises importées & exportées, peut monter, année commune, à quinze pour cent. *Recopil. lib. VIII*, *tit. XVI*, *Ley* 1. Avendano, *vol. I*, *p.* 188.

L'*averia*, ou la taxe payée pour le convoi des vaisseaux qui arrivent & qui partent de l'Amérique, fut imposée pour la premiere fois lorsque François Drake remplit le nouveau monde de terreur par son expédition dans la mer du sud. Elle monte à deux pour cent sur la valeur des marchandises, Avendano, *vol. I*, *p.* 189. *Recopil. lib. XI*, *tit.* 9, *Ley*, 34, 44.

Je n'ai pu me procurer un détail exact des différentes branches des revenus dans le Pérou, postérieur à 1614. Suivant un manuscrit curieux concernant l'état de cette vice-royauté dans tous ses départemens, présenté au marquis de Montes Claros, par Franc. Lopez Caravantes, receveur général du tribunal de Lima, il paroît que le revenu public, autant que je puis estimer la valeur de l'argent dont Caravantes s'est servi pour arrêter ses comptes, montoient à

	ducats
à	2372768
Dépenses du gouvernement.	1242992
Revenu net. . . .	1129776

Le total en livres tournois.	13124317
Dépenses du gouvernement.	6875280
Revenu net. . .	6249037

Mais il paroît qu'on a omis plu-

ſieurs articles dans ce compte, tel que le droit ſur le papier timbré, ſur les cuirs, ſur les annates, &c. de ſorte qu'on peut regarder le revenu du Pérou comme égal à celui du Mexique.

En faiſant le calcul des dépenſes du gouvernement de la nouvelle Eſpagne, je puis prendre pour modele celui du Pérou, où la charge annuelle de l'adminiſtration excede la moitié du revenu : il n'y a pas lieu de croire qu'elle ſoit moins conſidérable dans la nouvelle Eſpagne.

Je me ſuis procuré un état du revenu total que l'Eſpagne tire de l'Amérique & des iſles Philippines, qui eſt de plus fraîche date qu'aucun des autres états, comme le lecteur le verra par les deux derniers articles.

	pesos fort
Alcavalas (Acciſe) & *aduanas* (Droits de douane) &c.	2500000
Droit ſur l'or &	

l'argent. . . .	3000000
Bulle de la Croiſade.	1000000
Tribut des Indiens.	2000000
La vente du vif-argent.	300000
Papier exporté pour compte du roi & vendu dans les magaſins royaux.	300000
Papier timbré, tabac & autres petits droits.	1000000
Droit de monnoiage à raiſon d'un réal d'argent pour chaque marc. . .	300000
Du commerce d'Acapulco, & du cabotage de province en province.	500000
La traite des Negres.	200000
Du commerce du *mathé* ou herbe du Paraguai, dont les Jéſuites avoient autrefois le mono-	

pole.	500000
Des autres revenus appartenant autrefois à cette société.	400000
Total.	12000000
Total en livres tournois. . . .	60750000
Déduction faite de la moitié pour les dépenses de l'administration, il reste en revenu libre & net. . .	30375000

Note CII, p. 324.

Un auteur qui a long-tems suivi les spéculations du commerce, a calculé que les seules mines de la nouvelle Espagne rapportent tous les ans au roi pour son quint environ quarante-cinq millions de livres tournois : *Harris, collect. of voy. vol. II, p.* 164. Suivant ce calcul, le produit total des mines doit être d'environ deux cents vingt-

cinq millions tournois, somme si exorbitante, & si peu conforme aux différens détails qu'on a de l'importation annuelle de l'Amérique, que les rapports sur lesquels ce calcul est fondé sont évidemment erronnés. Suivant Campomanes on peut compter le produit total des mines de l'Amérique à trente millions de pesos, qui a quatre shillings & demi feroient 7425000 livres sterlings, dont le quint du roi, s'il étoit exactement payé, feroit 1485000 livres sterlings. Mais il faut déduire de cette somme les dépenses de l'administration qui sont très-considérables, comme il le paroît par la note précédente. *Educ. popular, vol. II*, *p.* 131 *note.*

NOTE CIII, *p.* 325.

Suivant Ulloa toutes les marchandises étrangeres exportées d'Espagne en Amérique paient différentes especes de droit montant ensemble à plus de vingt-cinq pour cent. Comme la plus grande partie

des marchandiſes dont l'Eſpagne fournit ſes colonies viennent de l'étranger, ces droits ſur un commerce ſi étendu doivent produire un revenu conſidérable. *Retabliſſ. des manufact. & du commerce d'Eſpagne*, *p.* 150. Il eſtime la valeur des marchandiſes exportées annuellement d'Eſpagne en Amérique, à huit, dix ou douze millions de piaſtres. *Id. p.* 97.

Note CIV, *p.* 328.

Si l'on en croit Gage, le marquis de Serralvo gagnoit tous les ans un million de ducats, par le monopole du ſel & par la part conſidérable qu'il prenoit dans le commerce de Manille & de l'Eſpagne. Il fit paſſer dans une ſeule année un million de ducats en Eſpagne, afin d'obtenir du comte Olivarès & de ſes créatures une prolongation dans ſon gouvernement : *p.* 61.

Il obtint ſa demande & continua

d'occuper cette place depuis 1624 jusqu'en 1635, ce qui fait le double du tems ordinaire.

Fin des Notes du quatrieme volume.



EXTRAIT SUCCINT

De la Lettre de Cortès à l'Empereur, dont il est parlé dans la Préface.

Cette Lettre est datée du 6 juillet 1519. *Cortès dans sa seconde Lettre dit qu'elle fut expédiée le* 16 *juillet.*

LE grand objet des auteurs de cette lettre étoit de justifier leur conduite en établissant une colonie indépendante de la jurisdiction de Velasquès. Dans cette vue ils cherchent à diminuer le mérite que ce gouverneur pouvoit avoir eu en équipant les deux premiers armemens sous Cordoval & Grijalva, & ils prétendent que ces armemens avoient été faits, non par Velasquès, mais par les aventuriers engagés dans cette expédition. Ils tâchent aussi de déprécier les services de Cordova & de Grijalva, pour

faire valoir davantage l'importance de leurs propres exploits.

Ils prétendent que le seul objet de Velasquès avoit été de commercer ou de faire des échanges avec les naturels du pays, & non de conquérir la nouvelle Espagne ou d'y établir une colonie. C'est ce que B. Diaz Del Castillo répete souvent : *c.* 19, 41, 42, *&c.* Mais il paroît qu'il eût été inutile de faire des armemens si considérables si Velasquès n'avoit pas eu pour but cette conquête & cet établissement.

Ils disent que Cortès fournit la plus grande partie des fonds nécessaires pour cet armement ; mais cela ne s'accorde pas avec la médiocrité de sa fortune, suivant Gomera, *Cron. c.* 7, & B. Diaz, *c.* 20, ni avec ce que j'ai dit, *note* 3 du *Tome III.*

Ils observent, que quoiqu'un grand nombre d'Espagnols eussent été blessés en différentes rencontres avec les habitans de Tabasco, il n'en mourut pas un seul, & que tous

ſe rétablirent en fort peu de tems ; ce qui paroît confirmer ce que j'ai obſervé, *vol. III, p.* 77, concernant l'imperfection des armes offenſives des Américains.

Ils donnent une idée des mœurs & coutumes des Mexicains. Ce récit eſt fort court, & comme ils n'avoient réſidé que peu de tems dans le pays, ſans avoir une grande communication avec les naturels, il eſt auſſi défectueux qu'inexact. Ils décrivent avec beaucoup de ſoin & avec un ſentiment d'horreur des ſacrifices humains offerts par les Mexicains à leurs Dieux, & aſſurent que quelques-uns d'entr'eux ont été témoins oculaires de cette barbare cérémonie.

Ils ont joint à leur lettre un catalogue & une deſcription des préſens envoyés à l'Empereur. Celui que Gomera a publié, *Cron. c.* 19, paroît copié ſur celui-ci, & P. Martyr en décrit pluſieurs articles dans ſon traité, *de inſulis nuper inventis, p.* 354, *&c.*

CATALOGUE
DES LIVRES ET MANUSCRITS ESPAGNOLS,
Que M. ROBERSON cite dans cette Hiſtoire.

A

ACARETE de Biſcay, Relation des voyages dans la riviere de la Plata, & de la par terre au Pérou. Exſtat. Recueil de Thevenot, Part. IV.

——— A Voyage up the River de la Plata, and thence by Land to Peru, 8o. London, 1698.

Acoſta (Joſeph de) Hiſtoire Naturelle & Morale des Indes, tant Orientales qu'Occidentales, 8vo. Paris, 1600.

——— Novi Orbis Hiſtoria Naturalis & Moralis. Exſt. in Colleẞt. Theod. de Bry, Pars IX.

——— De Natura Novi Orbis, Libri duo, & de procurandâ Indorum ſalute, Libri ſex, Salmant. 8vo. 1589.

——— (Chriſtov.) Tratado de las Drogas y Medecinas de las Indias Occidentales, con ſus Plantas Dibuxadas

al vivo, 4to. Burgos, 1578.
Acugna (P. Chriſtop.) Relation de la riviere des Amazones, 12mo. Tom. ii. Paris, 1682.
—— A Relation of the great River of the Amazons in South America, 8vo. Lond. 1698.
Alarchon (Fern.) Navigatione à Scoprere il Regno di ſette Città. Ramuſio III, 363.
Albuquerque Coello (Duartè de) Memorial de Artes de la Guerra del Braſil, 4to. Mad. 1634
Alcafarado (Franc.) An Hiſtorical Relation of the Diſcovery of the Iſle of Madera, 4to. Lond. 1675.
Alçedo y Herrera (D. Dionyſio de) Aviſo Hiſtorico-Politico-Geografico, con las Noticias mas particulares, del Peru, Tierra Firme, Chili, y nuevo Reyno de Granada, 4to. Mad. 1740.
—— Compendio Hiſtorico de la Provincia y Puerto de Guayaquil, 4to. Mad. 1741.
Aldama y Guevara (D. Jos. Auguſtin de) Arte de la Lengua Mexicanæ, 12mo. Mexico, 1754.
Alvarado (Pedro de) Dos Relaciones a Hern. Cortès Referiendole ſus Expediciones y Conquiſtas en varias Provincias de N. Eſpagna. Exſt. Barcia Hiſtoriad. Primit. tom. i.
—— Lettere due, &c. Exſt. Ramus III, 296.

Aranzeles Reales de los Miniſtros de la Real Audiencia de N. Eſpagna, fol. Mexico, 1727.

Argenſola [Bartolome Leonardo de] Conquiſta de las Iſlas Malucas, fol. Mad. 1609.

— Anales de Aragon, fol. Saragſos, 1630.

Arriago [P. Pabla Jos. de] Extirpacion de la Idolatria del Peru, 4to. Lima, 1621.

Avendagno [Didac.] Theſaurus Indicus ceu generalis Inſtructor pro Regimine Conſcientiæ, in is iſquæ ad Indias ſpectant, fol. 2 vol. Antwerp, 1660.

B

Barcia [D. And. Gonzal.] Hiſtoriadores Primitivos de las Indias Occidentales, fol. 3 vol. Mad. 1749.

Barco Centinera [D. Martin di] Argentina y Conquiſta del Rio de la Plata Poema. Exſi. Barcia Hiſtoriad. Primit. III.

Barros [Joao de] Decadas de Aſia, fol. 4 vol. Lisboa, 1628.

Belleſteros [D. Thomas de] Ordenanzas del Peru, fol. 2 vol. Lima, 1685.

Benzo [Hieron.] Novi Orbis Hiſtoriæ. De Bry America, Part. IV, V, VI.

Betancurt y Figueroa [Don Luis] Derecno de las Igleſias Metro Politanas

de las Indias; 4to. Mad. 1637.

Blanco [F. Matias Ruiz] Converſion de Piritu de Indios Cumanagotos y otros, 12mo. Mad 1690.

Boturini Benaduci [Lorenzo] Idea de una nueva Hiſtoria general de la America Septentrional, fundada ſobre material copioſa de Figuras, Symbolas Caracteres, Cantares y Manuſcritos de Autores Indios, 4to. Mad. 1746.

Botello de Moraes y Vaſconcellos [D. Franciſco de] El Nuevo Mundo Poema Heroyco, 4to. Barcelona, 1701.

Botero Benes [Juan] Deſcription de Todas las Provincias, Reynos, y Ciudades del Mundo, 4to. Girona, 1748.

Brietius [Phil.] Paralela Geographiæ Veteris & Novæ, 4to. Paris, 1648.

C

Cabeza de Baca [Alvar Nugnez] Relacion de los Naufragios. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. Tom. i.

— Examen Apologetico de la Hiſtorica Narration de los Naufragios. Exſt. ibid.

— Commentarios de lo ſuccedido duarante ſu gubierno del Rio de la Plata. Exſt. ibid.

Cabo de Vacca Relatione de. Exſt. Ramuſio III, 310.

Cabota [Sebaſt.] Navigazione de. Exſt. Ramuſ. II, 211.

Calancha [F. Anton. de la] Cronica moralizada del Order de San Auguſtin en el Peru, fol. Barcelona, 1638.

California-- Diario Hiſtorico de los Viages de Mar y Tierra hechos en 1768, al Norte de California di orden de Marques de Croix Vi-rey de Nueva Eſpagna, MS.

Calle [Juan Diaz de la] Memorial Informatorio de lo que a ſu Mageſtad Provien de la Nueva Eſpagna y Peru, 4to. 1645.

Caracas-Refal-Cedula de Fundacion de la real Compagnia Guipuſcoana de Caracas, 12mo. Mad. 1765.

Caravantes [Fr. Lopez de] Relacion de las Provincias que tiene el Govierno del Peru, los Officios que en el ſe Provien, y la Hacienda que alli tiene ſu Mageſtad, lo qüe ſe Gaſta de ella y le queda Libre, &c, &c. Dedicado al Marques de Santos Claros, Agno, de 1611. MS.

Cardenas y Cano [Gabr.] Enſayo Cronologico para la Hiſtoria general de la Florida, fol. Mad. 1733.

Caro de Torres [Franc.] Hiſtoria de las Ordenes Militares de Santiago, Calatrava y Alcantara, fol. Mad. 1629.

Carranzana [D. Gonçales] A Geographical Deſcription of the Coaſts,

&c. of the Spanish Weſt-Indies, 8vo. Lond. 1740.

Caſas [Bart. de las] Breviſſima Relacion de la Deſtruycion de las Indias, 4to. 1552.

—— Narratio Iconibus Illuſtrata per Theod. de Bry. 4to. Oppent. 1614.

— Bart. [de las] An Account of the firſt Voyages and Diſcoveries of the Spaniards in America, 8vo. Lond. 1693.

Caſſani [P. Joſeph] Hiſtoria de la Provincia de Compagnia de Jeſus del Nuevo Reyno de Grenada, fol. Mad. 1741.

Caſtanheda [Fern. Lop. de] Hiſtoria do Deſcobrimento & Conquiſta de India pelos Portugueſes, fol. 2 vol. Lisboa, 1552.

Caſtellanos [Juan de] Primera Parte de las Elegias de Varones Illuſtres de Indias, 4to. Mad. 1589.

Caſtillo [Bernal Diaz del] Hiſtoria Verdadera de la Conquiſta de Nueva Eſpagna, fol. Mad. 1632.

Cavallero [D. Joſ. Garcia] Brieve Cotejo y Valance de las peſas y Medidas di varias Naciones, reducidas a las que Corren en Caſtilla, 4to. Mad. 1731.

Cieça de Leon [Pedro de] Chronica del Peru, fol. Sevill. 1553.

Ciſneros [Diego] Sitio, Naturaleza y Propiedades de la Ciudad de Mexico,

4to. Mexico. 1618.

Cogullado [P. Fr. Diego Lopez] Hiſtoria de Yucatan, fol. Mad. 1688.

Collecao dos Brives Pontificos e Leyes Regias quæ forao Expedidos y Publicadas deſde o Anno. 1741, ſobre a la Liberdada des Peſſoas bene e Commercio dos Indos de Breſil.

Coleccion General de las Providencias haſta aqui tomadas per el Gobierno ſobre el Eſtragnimento, y Occupacion de Temporalidades de los Regulares de la Compagnia, de Eſpagna, Indias, &c. Partes IV, 4to. Mad. 1767.

Colon [D. Fernando] La Hiſtoria del Almirante, D. Chriſtoval Colon. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. I. 1.

Columbus [Chriſt] Navigatio quâ multas Regiones hactenus incognitas invenit. Exſt. Nov. Orb. Grynæ, p. 90.

— [Ferd.] Life and Actions of is Father Admiral Chriſtoph. Columbus. Exſt. Churchill's Voyages II. 479.

Concilios Provinciales Primero y Segundo celebrados en la muy Noble y muy leal Ciudad de Mexico en los Agnos de 1555 & 1565. fol. Mexico, 1769.

Concilium Mexicanum Provinciale tertium celebratum Mexici, Anno 1585, fol. Mexici. 1770.

Corita [Dr. Alonzo] Breve y ſumaria Relacion de los Segnores, manera y

Differencia de ellos , que havia en la Nueva Eſpagna, y otras Provincias ſus Comarcanas , y de ſus Leyes , Uſos y Coſtumbres , y de la Forma que tenian en Tributas ſus Vaſallos en Tiempo de ſu Gentilidad , &c. MS. 4to. pp. 307.

Coronada [Fr. Vaſ. de] Sommario di due ſue Lettere del Viaggio fatto del Fra. Marco da Nizza al ſette Citta de Cevola. Exſt. Ramuſio III. 354.

—— Relation del Viaggio alle ſette Citta. Ramuſio III. 359.

Cortès [Hern.] Quattro Cartas dirigidas al Emperador Carlos V, en que ha Relacion de ſus Conquiſtas en la Nueva Eſpagna. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. i.

Corteſii [Ferd.] De inſulis nuper inventis Narrationes ad Carolum V, fol. 1532.

Corteſe [Fern.] Relationi , &c. Exſt. Ramuſio III. 225.

Cubero [D. Pedro] Peregrinacion del Mayor Parte del Mundo , Zaragoſſ. 4to. 1688.

D

Davila Padilla [F. Aug.] Hiſtoria de la Fundacion y Diſcurſo de Provincia de St. Jago de Mexico , fol. Bruſs. 1625.

—— [Gil. Gonzalez] Teatro Eccleſiaſtico de la Primitiva Igleſia de las Indias

Occidentales, fol. 2 vol. 1649.

Documentos tocantes a la Perſecucion; que los Regulares de la Compania ſuſcitaron contra Don B. de Cardenas Obiſpo de Paraguay. 4to. Mad. 1768.

E

Echavari [D. Bernardo Ibagnez de] El. Reyno Jeſuitico del Paraguay. Exſt. tom. iv. Colleccion de Documentos, 4to. Mad. 1770.

Echave y Aſſu [D. Franciſco de] La Eſtrella de Lima convertida en Sol ſobre ſus tres Coronas, fol. Amberes, 1688.

Eguiara el Egueren [D Jo. Jos.] Bibliotheca Mexicana, ſive Eruditorum Hiſtoria Virorum in America Boreali natorum, &c. tom. Prim. fol. Mex. 1755. N. B. *Il n'a été traduit qu'un volume de cet ouvrage.*

Ercilla y Zuniga [D. Alonzo de] La Araucana Poema Eroico fol. Mad. 1733.

Eſcalona [D. Gaſpar de] Gazophylacium Regium Peru-Vicum, fol. Mad. 1775.

F

Faria y Souſa [Manuel de] Hiſtoria del Reyno de Portugal, fol. Amber. 1730.
—— Hiſtory of Portugal from the firſt

Ages to the Revolution under John IV, 8vo. Lond. 1698.

Fernandez [Diego] Historia del Peru, fol. Sevill. 1571.

— [P. Juan Patr.] Relacion Historial de las Missiones de los Indios que Claman Chiquitos, 4to. Mad. 1726.

Feyjoo [Benit. Geron] Espagnoles Americano--Discurso VI. del tom. iv. del Teatro Critico. Mad. 1769.

— Solucion del gran Problema Historica, sobre la Poblacion de la America Discurso XV. del tom. v. del Teatro Critico.

— [D. Miguel] Relacion Descriptiva de la cuidad y Provincia de Truxillo del Peru, fol. Mad. 1763.

Freyre [Ant.] Piratas de la America, 4to.

Frasso [D. Petro] De Regio Patronatu Indiarum, fol. 2 vol. Matriti, 1775.

G

Galvo [Antonio] Tratado dos Descobrimentos antigos y modernos, fol. Lisboa, 1731.

Galvano [Ant.] The Discoveries of the World from the first Original unto the Year 1555. Osborne's Collect. II. 354.

Garcia [Gregorio] Historia Ecclesiastica y Seglar de la India Oriental y Occi-

dental, y Predicacion de la Santa Evangelia en ella, 12mo. Baeca, 1626.

— [Fr. Gregorio] Origen de los Indios del Nuevo Mundo. fol. Mad. 1729.

Godoy [Diego de] Relacion al H. Cortès, que trata del Descubrimiento de diversas Ciudades, y Provincias y Guerras que tuio con los Indios. Exst. Barcia Hist. Prim. tom. i.

— Lettera a Cortese, &c. Exst. Ramusio III. 300.

Gomara [Fr. Lopez de] La Historia general de las Indias, 12mo. Anv. 1554.

— Historia general de las Indias. Exst. Barcia Hist. Prim. tom. ii.

— Chronica de la Nueva Espagnaô Conquista de Mexico. Exst. Barcia Hist. Prim. tom. ii.

Gumilla [P. Jos.] Histoire Naturelle, Civile & Geographique de l'Orenoque. Traduite par M. Eidous, 12mo. tom. iii. Avign. 1758.

Gusman [Nugno de] Relacion scritta in Omitlan Provincia de Mechuacan della maggior Spagna nell 1530. Exst. Ramusio III. 331.

H.

Henis [P. Thadeus] Ephemerides belli Guaranici, ab Anno 1754. Exst. Col-

lecion general de Docum. tom. iv.

Hernandes [Fran] Plantarum, Animalium & Mineralium Mexicanorum Hiſtoria, fol. Rom. 1651.

Herrera [Anton. de] Hiſtoria general de los Hechos de los Caſtellanos en las Iſlas y Tierra-Firma del Mar Oceano, fol. 4 vol. Mad. 1601.

— Hiſtoria General, &c. &c. 4 vol. Mad. 1730.

— General Hiſtory, &c. Tranſlated by Stephens, 8vo. 6 vol. Lond. 1740.

— Deſcriptio India Occidentalis, fol. Amſt. 1622.

L.

Leon [Fr. Ruiz. de] Hernandia Poema Heroyco de Conquiſta de Mexico, 4to. Mad. 1755.

— [Ant. de] Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental, Nautica y Geografica, fol. Mad. 1737.

Lima, A true Account of the Earthquake which appened there 28th October 1746. Tranſlated from the Spaniſh, 8vo. Lon. 1748.

Lima Gozoſa, Deſcription de las feſtibas Demonſtraciones, con que eſta ciudad Celebro la real Proclamacion de el Nombre Auguſto de Catolico Monarcho D. Carlos III. Lima, 4to. 1760.

Llano Zapata [D. Jos. Euſeb.] Preli-

minar al Tomo I. de las Memorias Hiſtorico-Phyſicas, Critico-Apologeticas de la America Meridional, 8vo. Cadiz. 1759.

Lopez [Thom.] Atlas Geographico de la America Septentrional y Meridional, 12mo. Par. 1758.

Lorenzana [D. Fr. Ant.] Hiſtoria de Nueva Eſpagna, eſcrita por ſu Eſclarecido Conquiſtador Hernan Cortes, Aumentada con otros Documentos y Notas, fol. Mex. 1770.

Lozano [P. Pedro] Deſcription Chorographica del Terretorios, Arboles, Animales, del Gran Checo, y de los ritos y Coſtumbres, de las innumerabiles Naciones que la habitan, 4to. Cordov. 1733.

—— Hiſtoria de la Compagnia de Jeſus en la Provincia del Paraguay, fol. 2 vol. Mad. 1753.

M

Madriga [Pedro de] Deſcription du Gouvernment du Perou. Exſt. Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la comp. des Indes, tom. ix. 105.

Mariana [P. Juan de] Diſcurſo de las Enfermedades de la Compagnia de Jeſus, 4to. Mad. 1768.

Martinez de la Puente [D. Jos.] Compendio de las Hiſtorias de los Deſ-

cubrimientos, Conquistas y Guerras de la India Oriental, y sus Islas, desde los Tiempos del Infante Don Enrique de Portugal su inventor, 4to. Mad. 1681.

Martyr ab Angleria [Petr.] De rebus Oceanicis & Novo Orbe Decades tres, 12mo. Colon. 1574.

— De Insulis nuper inventis, & de moribus Incolarum. Ibid. p. 329.

— Opus Epistolarum, fol. Amst. 1670.

— Il Sommario cavato della sua Historia del Nuevo Mundo. Ramusio III. i.

Mechuacan-Relacion de las Ceremonias, Ritos y Poblacion de los Indios de Mechuacan-hecha al I. S. D. Ant. de Mendoza Virrey de Nueva Espagna, fol. MS.

Melendez [Fr. Juan.] Thesoros Verdaderos de las Indias Historia de la Provincia de S. Juan Baptista del Peru, del Orden de predicadores, fol. 3 vol. Rom. 1681.

Mendoza [D. Ant. de] Lettera al Imperarore del Discoprimento della Terra Firma della N. Spagna verso Tramontano. Exst. Ramusio III. 355.

— [Juan Gonz. de] Historia del gran Reyno de China con un Itinerario del Nuevo Mundo, 8vo. Rom. 1585.

Monardes [El Dottor] Primera y Segunda y Tercera Parte de la Historia Medicinal, de las Cosas que se traen

de nueſtras Indias Occidentales, que ſirven en Medecina, 4to. Sevilla 1574.

Moncada [Sancho de] Reſtauracion Politica de Eſpagna y deſeos Publicos, 4to. Mad. 1746.

N

Nizza [F. Marco] Relatione del Viaggio fatta per Terra al Cevole, Re no di cette Citta. Exſt. Ramuſ. III. 356.

Nodal--Relacion del Viage que hicieron los Capitanes Barth. y Gornz. de Nodal al deſcubrimiento del Eſtrecho que hoy es nombrado de Maire, y reconocimiento del de Magellanes, 4to. Mad.

Nueva Eſpagna--Hiſtoria de los Indios de Nueva Eſpagna dibidida en tres Partes. En la primera trata de los Ritos, Sacrificios y Idolatrias del Tiempo de ſu Gentilidad. En la ſegunda de ſu maravilloſa Converſion a la Fè, y modo de celebrar las Fieſtas de Nueſtra Santa Igleſia. En la tercera del Genio y Caracter de aquella Gente; y Figuras con que notaban ſus Acontecimientos, con otras particularidades; y Noticia de las principales Ciudades en aquel Reyno. Eſcrita en el Agno 1541 por uno de los doce Religioſos Franciſcos que primero Paſſaron a en-

tender en ſu Converſion, MS. fol. pp. 618.

O

Ogna [Pedro de] Arauco Domado: Poema, 12mo. Mad. 1605.

Ordenanzas del Conſejo real de las Indias, fol. Mad. 1681.

Ortega [D. Caſimiro de] Reſumen Hiſtorico del primer Viage hecho al rededor del Mundo, 4to. Mad. 1769.

Oſſorio [Jerome] Hiſtory of the Portugueſe, during the Reign of Emmanuel, 8vo. 2 vol. Lond. 1752.

Oſſorius [Hieron.] De rebus Emmanuelis Luſitaniæ Regis, 8vo. Col. Agr. 1572.

Ovalle [Alonſo] Hiſtorica Relacion del Reyno de Chili, fol. Rom. 1646.

— An Hiſtorical Relation of the Kingdom of Chili. Exſt. Churchill Collect. III. 1.

Oviedo y Bagnos [D. Jos.] Hiſtoria la Conquiſta y Poblacion de Venezuela, fol. Mad. 1723.

Oviedo [Alonſo] Sommaria, &c. Exſt. Ramuſio III. 44.

Oviedo [Gonz. Fern. de] Relacion Sommaria de la Hiſtoria Natural de las Indias. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. i.

Oviedo Hiſtoria Generale & Naturale Dell Indie Occidentale. Exſt. Ramuſio. III. 74.

— Relatione della Navigatione per la Grandiſſima Fiume Maragnon. Exſt. Ramuſ. III. 415.

P

Palafox y Mendoza [D. Juan] Virtudes del Indios o Naturaliza y Coſtumbres de los Indios de N. Eſpagna, 4to.

— Vie de Venerable Dom. Jean Palafox Evêque de l'Angelopolis, 12mo. Cologne, 1772.

Pegna [Juan Nugnez de la] Conquiſta y Antiguedades de las Iſlas de Gran Canaria, 4to. Mad. 1676.

Pegna Montenegro [D. Alonzo de la] Itinerario para Parochos de Indios en que tratan las materias mas particulares, tocantes a ellos para ſu buen administration, 4to. Amberes, 1754.

Peralta Barnuevo [D. Pedro de) Lima fundada o Conquiſta del Peru Poema Eroyco, 4to. Lima, 1732.

Peralta Calderon [D. Mathias de] El Apoſtol de las Indias y nueves gentes San Franciſco Xavier de la Compagnia de Jeſus Epitome de ſus Apoſtolicos hechos, 4to. Pamp. 1665.

Pereira de Berrido [Bernard.] Annales Hiſtoricos do eſtado do Maranchao, fol. Lisboa, 1749.

Peru-Relatione d'un Capitano Spagnuolo del Deſcoprimento y Conquiſta del

Peru. Exst. Ramus. III. 371.

Peru-Relatione d'un Secretario de Franc. Pizzarro della Conquesta del Peru. Exst. Ramusio III. 392.

—— Relacion del Peru, MS.

Pesquisa de los Oydores de Panama contra D.Jayme Mugnos &c. por haverlo Commerciado illicitamente en tiempo de Guerra, fol. 1755.

Philipinas--Carta que escribe un Religioso antiguo de Philipinas, a un Amigo suyo en Espagna, que le pregunta el Naturel y Genio de los Indios Naturales de Estas Islas. MS. 4to.

Piedrahita [Luc. Fern.] Historia general de las Conquistas del Nuevo Reyno de Granada. fol. Ambres.

Pinelo [Ant. de Leon] Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental en que se contienen los Escritores, de las Indias Orientales y Occidentales. fol. 2 vol. Mad. 1737.

Pinzonius socius Admirantis Columbi--Navigatio & res per cum repertæ. Exst. nov. Orb. Grynæi, p. 119.

Pizarro y Orellana [D. Fern.] Varones illustres del N. Mundo, fol. Mad. 1639.

Puente [D. Jos. Martinez de la] Compendio de las Historias de los Descubrimientos de la India Oriental y sus Islas, 4to. Mad. 1681.

Q

Quir [Ferd. de] Terra Auſtralis Incognita, or a New Southern Diſcovery, containg a fifth Part of the World lately found out, 4to. Lond. 1617.

R

Real Compagnia Guipuzcoana de Caracas, Noticias hiſtoriales practicas, de los Succeſſos y Adelantamientos de eſta Compagnia deſde ſu Fundacion en 1728 haſta 1764, 4to. 1765.

Recopilacion de Leyes de los Reynos de las Indias, fol. 4 vol. Mad. 1756.

Relatione d'un Gentilhuomo del Sig. Fern Corteſe della gran Città Temiſtatan, Mexico, & delle altre coſe della Nova Spagna. Exſt. Ramuſ. III. 304.

Remeſal [Fr. Ant.] Hiſtoria general de las Indias Occidentales y particular de la Governacion de Chiapa y Guatimala, fol. Mad. 1620.

Ribadeneyra [D Diego Portichuelo de] Relacion del Viage deſde que ſalio de Lima, haſta que llegô a Eſpagna, 4to. Mad. 1657.

Ribadeneyra y Barrientos [D. Ant. Joach.] Manuel Compendio de el Regio Patronato Indiano, fol. Mad. 1755.

Ribas [Andr. Perez de] Hiſtoria de los Triumphos de Nueſtra Sta Fe, entre Gentes las mas Barbaras, en las miſſiones de Nueva Eſpagna, fol. Mad. 1645.

Riol [D. Santiago] Repreſentacion a Philipe V. ſobre el eſtado actual de los Papeles untiverſales de la Monarchia, MS.

Rocha Pitta [Sebaſtiano de] Hiſtoria da Amerjca Portougueza des de o Anno de 1500 de ſu Deſcobrimento ate o de 1724, fol. Lisboa 1730.

Rodriguez [Manuel] Explicacion de la Bulla de la Santa Cruzada, 4to. Alcala, 1589.

— [P. Man.] El Maragnon y Amazonas, Hiſtoria de los Deſcubrimientos, Entradas y Reducion de Naciones, fol. Mad. 1684.

Roman [Hieron.] Republicas del Mundo, fol. 3 vol. Mad. 1595.

Roſende [P. Ant. Gonz. de] Vida del Juan de Palafox Arzobiſpo de Mexico, fol. Mad. 1671.

Ruiz [P. Ant.] Conquiſta Eſpiritual hecha por los Religios de la Compagnia de Jeſus, en las Provincias de la Paraguay Uraguay, Parana y Tape, 4to. Mad. 1639.

S

Salazar de Mendoza [D. Pedro] Monar-

quia de Eſpagna, tom. i, ii, iii, fol. Mad. 1770.

Salazar y Olarte [D. Ignacio] Hiſtoria de la Conquiſta de Mexico- Segunda parte--*ſans lieu & ſans date.*

Salazar y Zevallos [D. Alonz. Ed. de] Conſtituciones y Ordenanzas antiguas Agńadidas y Modèrnas de la Real Univerſidad y eſtudio general de San Marcos de la Ciudad de los Reyes del Peru, fol. En la Ciudad de los Reyes, 1735.

Sanchez [Ant. Ribero] Diſſertation ſur l'Origine de la Maladie Venerienne, dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été portée de l'Amérique, 12mo. Paris, 1765.

Sarmiento de Gamboa [Pedro de] Viage al Eſtrecho de Magellanes, 4to. Mad. 1768.

Santa Cruz [El Marques] Commercio Suelto y en Companias General, 12mo. Mad. 1732.

Schemidel [Hulderico] Hiſtoria Deſcubrimiento del Rio de la Plata y Paraguay. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. iii.

Sebara da Sylva [Jos. de] Recueil Chronologique & Analytique de tout ce qu'a fait en Portugal la Societé dite de Jeſus, depuis ſon entrée dans ce Royaume en 1540 juſqu'a ſon Expulſion en 1759, 12mo. 3 vol. Lisb. 1769.

Sepulveda [Geneſius] Dialogus de juſtis belli cauſis præſertim in Indos Novi, Orbis MS.

Seyxas y Lovnro [D. Fr.] Theatro Naval Hydrographico, 4to. 1648.

— Deſcripcion Geographica y Derrotero de la Region Auſtral Magellanica, 4to. Mad. 1690.

Simon [Pedro] Noticias Hiſtoriales de las Conquiſtas de Tierra-Firme en las Indias Occidentales, fol. Cuenca, 1627.

Solis [D. Ant. de] Hiſtoria de las Conquiſtas de Mexico, fol. Mad. 1684.

—Hiſtory of the Conqueſt of Mexico. —Tranſlated by Towſend, fol. 1724.

Solorzano Pereirra [Joan.] Politica Indiana.

— De Indiarum jure ſive de juſtâ Indiarum Occidentalium Gubernatione, fol. 2 vol. Lugd. 1672.

— De Indiarum Jure, fol. Matriti, 2 vol. fol. 1629.

Suarez de Figueroa [Chriſtov.] Hechos de D. Garcia Hurrado de Mendoza, 4to. Mad. 1613.

T

Tarragones [Hieron. Gir.] Dos Libros de Coſmographia, 4to. Milan, 1556.

Techo [F. Nichol de] The Hiſtory of the Provinces Paraguay, Tucuman,

Rio de la Plata, &c. Exst. Churchill's Coll. VI. 3.

Torquemada [Juan de] Monarquia Indiana, fol. 3 vol. Mad. 1723.

Torres [Sim. Per. de] Viage del Mundo. Exst Barcia Hist. Prim. III.

— [Franc. Caro de] Historia de las Ordenes Militares de Santiago, Calatrava y Alcantara, desde su undacion hasta el Rey D. Falipe II. Administador perpetuo dellas, fol. Mad. 1729.

Torribio [P. F. Jos.] Aparato para la Historia Natural Espagna la fol. Mad. 1754.

— Dissertacion Historico Politica y en mucha parte Geografica de las Islas Philipinas, 12mo. Mad. 1753.

U

Ulloa [D. Ant. de] Voyage Historique de l'Amérique Meridionale, 4to. 2 tom. Paris, 1752.

— Noticias Americanas, Entretenimientos Physicos-Historicos, sobre la America Meridional y la Septentrional Oriental, 4to. Mad. 1772.

— [Franc. Navigation per scoprire l'Isole delle Specierie fino al Mare detto Vermejo nel 1539. Exst. Ramus. III. 339.

— [D. Bernado] Rétablissement des Manufactures & du commerce d'Espagne, 12mo.

12mo. Amst. 1753.

Uztariz [D. Geron.] Theoria y Practica de Commercio & de Marina, fol. Madr. 1757.

— The Theory and Practice of Commerce and Maritime Affairs. 8vo. 2 vol. Lond. 1751.

V

Venegas [Miguel] A Natural and Civil History of California, 8vo. 2 vol. Lond. 1759.

Varages [D. Thom. Tamaio de] Restauracion de la Ciudad del Salvador y Baia de Todos Santos en la Provincia del Brasil, 4to. Mad. 1628.

Vargas Machuca [D. Ber. de] Milicia y Descripcion de las Indias, 4to. Mad. 1699.

Vega [L'Ynca Garcilasso de la] Histoire des Guerres Civiles des Espagnols dans les Indes, par Baudouin, 4to. 2 tom. Paris, 1648.

Vega [Garcilasso de la] Histoire de la Floride; traduite par Richelet. 12mo. 2 tom. Leyd. 1731.

— Royal Commentaries of Peru, by Rycaut, fol. Lond. 1688.

Veitia Linage [Jos.] The Spanish Rule of Trade to the West Indies, 8vo. Lond. 1702.

— Norte de la Contratacion de las In-

dias Occidentales, fol. Sevill. 1672.

Verazzano [Giov.] Relazione delle Terra per lui Scoperta nel 1524. Exst. Ramusio III, p. 420.

Viage de Espagna. 12mo. 6 tom. Mad. 1776.

Victoria [Fran.] Relationes Theologicæ de Indis & de jure belli contra eos. 4to. Mad. 1765.

Viera y Clavijo [D. Jos.] Noticias de la Historia general de las Islas de Canaria. 4to. 2 tom. Mad. 1772.

Villagra [Gasp. de] Historia de Nueva Mexico Poema. 12mo. Alcala, 1610.

Villa Segnor y Sanchez [D. Jos. Ant.] Theatro Americano. Description general de los Reynos y Provincias de la Nueva Espagna. fol. 2 tom. Mex. 1746.

X

Xerez [Franc. de] Verdadera Relacion de la Conquista del Peru y Provincia de Cuzco, Embiada al Emperador Carlos V. Exst. Barcia Hist. Prim. tom. III.

— Relatione, &c. &c. Exst. Ramusio III, 372.

Z

Zarate [Aug. de] Historia del Descubrimiento y Conquista de la Provincia del Peru. Exst. Barcia. Hist. Prim. tom. III.

— Hiſtoire de la Déccuverte & de la Conquete du Perou ; 12mo. 2 tom. Paris 1742.

Zavala y Augnon [D. Miguel de] Repreſentacion al Rey N. Segnor D. Philipe V, dirigida al mas ſeguro Aumento del Real Erario. *Sans lieu d'impreſſion.* 1732.

Zevallas. [D. Pedro Ordognez de] Hiſtoria y Viage del Mundo. 4to. Mad. 1691.

TABLE
DES
MATIERES.

CONTENUES dans les Troisieme & Quatrieme tomes de l'Histoire de l'Amérique.

B

C

F

G

I

L

M

La

N

O

Q

R

V

X

Y

Z

Fin de la Table des Matieres du Tome Trois & Quatre.

ERRATA.

TOME PREMIER.

PAGE 13, *ligne* derniere : voyez la note I à la fin du ſecond volume, *liſez* voyez la note I à la fin de ce volume.

Page 185, *ligne* 19, d'Enrope, *liſez* : d'Europe.

Page 373, *ligne* 20, de l'humanité & de la conduite humaine, *liſez* : de la conduite ſage & humaine.

Page 391, *ligne* 15, ſonſiſti, *liſez* : Senſiſti.

I*bid. ligne antepénultieme*, obſœnis ; *liſez* : obſœni.

TOME SECOND.

Page 157, *ligne* 3, d'autres cauſes moins remarquables, *liſez* : d'autres cauſes non moins remarquables.

Ibid. ligne 14, côte orientale de l'Afrique, *liſez* : côte occidentale de l'Afrique.

Page 160, *ligne* 13, les régions méridionales, *liſez* : les régions ſeptentrionales.

Page 206, *ligne* 15, du cap nord-oueſt de l'Aſie, *liſez* : du cap nord-eſt de l'Aſie.

Page 471, au bas, voyez la note CX; *lisez* : voyez la note XC.

Page 507, *ligne* 3 & *suivantes*, c'est parce qu'elles n'ont jamais été attaquées par un ennemi rassasié de conquêtes & déjà en possession de territoires plus étendus qu'il n'en pourroit occuper, &c. *lisez* : c'est parce qu'elles n'ont jamais été attaquées que par un ennemi rassasié de conquêtes & déjà en possession de territoires plus étendus qu'il n'en pouvoi occuper.

Page 527, *ligne* 22, su rl'équateur; *lisez* : sous l'équateur.

TOME TROISIEME.

Page 9, *ligne* 8 & 9, il employa sur le champ, *lisez* : il employa ensuite.

Page 60, *ligne* 4, que son expédition, *lisez* : de son expédition.

Page 103, *ligne* 6, grandes, *lisez* : vastes.

Page 116, *ligne* antépénultieme où, *lisez* : ou.

Page 120, *ligne* 15, de patrie, *lisez* : de la patrie. —— *ligne* 17, rament, *lisez* : rarement.

Page 122, *ligne* 19, satifaite, *lisez* : satisfaite.

Page 134, *ligne* 4, sixieme siecle, *lisez* : seizieme siecle.

Page 549, *ligne* 17, Tucuba, *lisez* : Tacuba.

Page 557, *ligne* 23, plus de mille lieues, *lisez* : plus de trois mille lieues.

Tome Quatrieme.

Page 127, *ligne* 6 & 7, au cap Cotoche, *lisez* : au cap Catoche.

Page 196, *ligne* 15 & 16 d'un Européen & d'un Noir, ou d'un Européen & d'un Indien, *lisez* : d'un Européen & d'une Negresse, ou d'un Européen & d'une Indienne.

Page 240, *ligne* 21, défiances, *lisez* : défians.

Page 280, *ligne* derniere, son premier expédient fut de porter, *lisez* : son premier expédient fut de poster.

Page 381, *ligne* pénultieme, au delà de 30,000 mille ames, *lisez* : au-delà de 30,000 ames.

Page 383, *ligne* 18, celui de Guaquil, *lisez* : celui de Guayaquil.

Page 415, *ligne* 11, à trente-huit mille pesos, *lisez* : à trois cens huit mille pesos.

Page 418, *ligne* 9 & 10, suivant Chilton, négociant, *lisez* : suivant Chilton, négociant Anglois.

Page 424, *ligne* 15, montoient, *lisez* : montoit.

Fin de l'Errata.

APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé *l'Hiſtoire de l'Amérique*, *traduite de l'Anglois de Robertſon*, & il m'a paru mériter de voir le jour. A Paris, ce 14 Janvier 1778, DUPUY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre. A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur Molini, Libraire à Paris. Nous a fait expoſer qu'ils déſireroit faire imprimer & donner au Public *l'Hiſtoire de l'Amérique*, *traduite de l'Anglois de Robertſon*, par M. ***, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous leur avons permis & permettons, par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter de la date des préſentes, & encore pendant la vie dudit ſieur Traducteur, ſi celui-ci ſurvit à l'expiration du préſent privilege, conformément à l'Article IV de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des privileges en Librairie. Faiſons

défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangeres dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse ou par écrit dudit Exposant, ses hoirs ou ayans-cause, à peine de saisie & confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de d'échéance d état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Gonseil du 30 Août 1777, concernant les contrefactions : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelle ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL : qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU ; & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au com-

mencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & non obstant clameur de haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le quatorzieme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cent soixante dix-huit, & de notre regne le quatrieme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 852. fol. 461, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent privilege. A Paris, ce 4 Mars 1778. A. M. LOTTIN l'ainé, Syndic.





